MEYRIN

2024

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF 5

CONSEIL MUNICIPAL 6

CONSEIL ADMINISTRATIF 13

DÉPARTEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL 15

AÎNÉS 18

CULTURE 28

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI 40

ENVIRONNEMENT 54

ÉTAT CIVIL 68

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS 72

PETITE ENFANCE 78

RESSOURCES HUMAINES 90

SÉCURITÉ MUNICIPALE 104

SPORTS 116

SYSTÈMES D'INFORMATION 128

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE 134

FINANCES 150

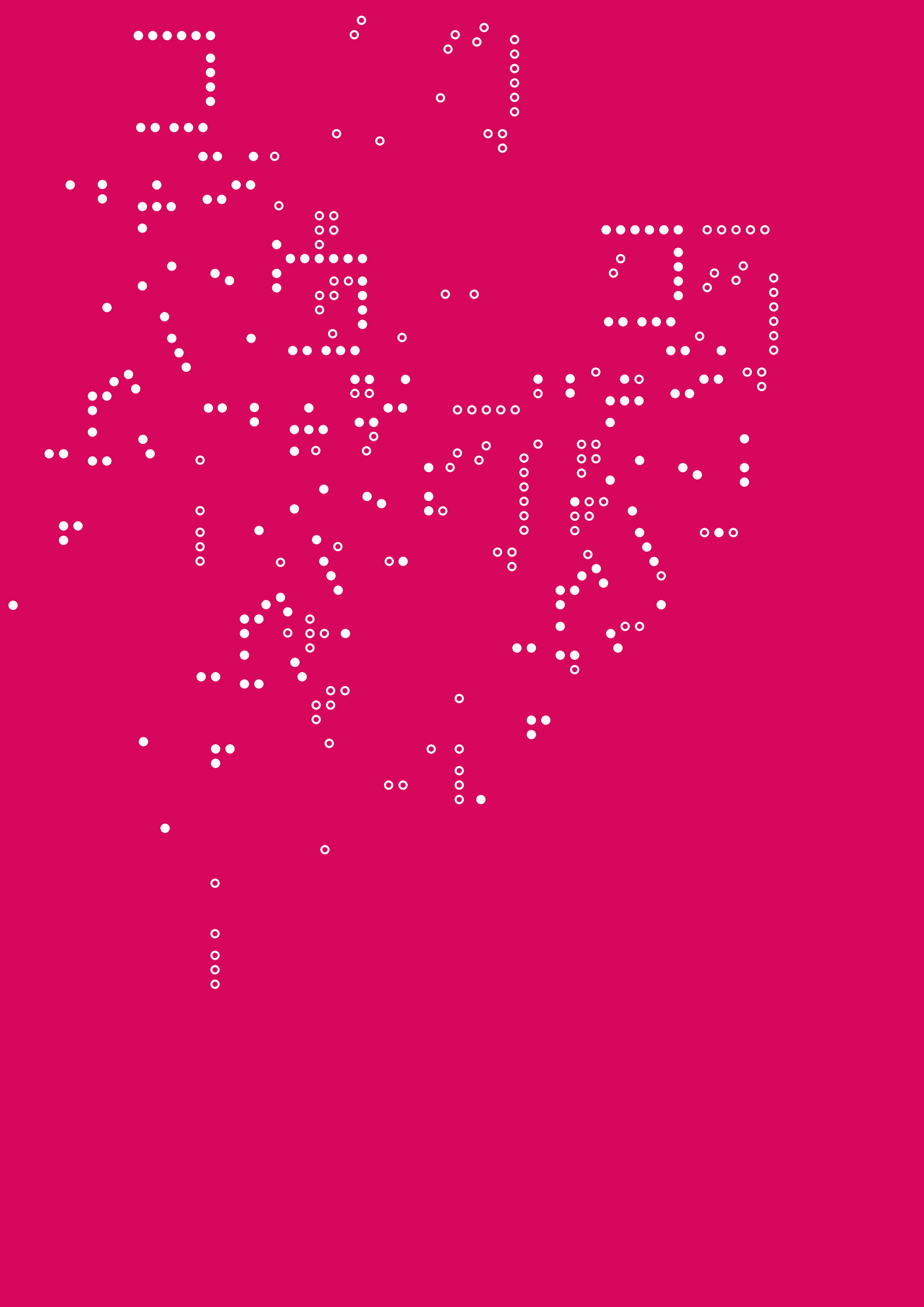

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
À Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la ville de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous transmettons notre compte rendu administratif et financier 2024. Une année qui a vu se poursuivre l'évolution et la transformation de notre administration, dans la continuité des changements initiés en 2023.

Ainsi, plusieurs services se sont activement mobilisés pour poursuivre leurs actions et démarches afin d'atteindre un niveau d'efficience conforme à la délivrance de prestations optimales à la population, tout en garantissant des conditions de travail et d'encadrement qui prennent soin de nos collaboratrices et collaborateurs, toujours dans le respect des dispositions légales en la matière, et sans oublier les recommandations émises par la Cour des Comptes.

Ces transformations et évolutions des services, détaillées dans les pages et chapitres ci-après, ont été opérées en interne, par des efforts conséquents fournis individuellement ou collectivement à tous les niveaux hiérarchiques. Ces changements, rendus nécessaires en raison d'une croissance marquée des personnes physiques ou morales sur notre territoire dans la dernière décennie notamment, ont été pilotés et menés par les différentes équipes, sans pour autant restreindre ou sacrifier l'ensemble des services communaux à la population, avec une remarquable résilience de chacune et chacun, ce qui est à saluer.

Notre administration a également posé en 2024 de nombreux jalons significatifs afin d'anticiper et de se préparer au mieux aux possibles conséquences d'évènements d'importance qui ne datent pas de cette année mais restent d'actualité, ou d'autres qui pourraient se produire de manière inattendue dans un avenir proche ou plus lointain, dans un contexte global rempli d'incertitudes. Il s'agit ici d'accompagner, d'aider et de soutenir les personnes présentes sur la Commune, par exemple en cas de rupture des réseaux électrique et de communication (par la mise en place d'un réseau de Points de Rencontre d'Urgence, ou PRU), mais aussi d'identifier par une analyse précise et continue, les besoins de populations fragilisées ou dépendantes, et auprès desquelles nous avons le devoir d'apporter un soutien adéquat pour leur garantir dignité et santé, sans distinction d'âge ou d'appartenance, notamment à l'aide des éléments recueillis dans le Diagnostic et plan d'action familles, enfance et jeunesse, et le Diagnostic Local de Sécurité, dans une vision conjointe et complémentaire.

Un point d'attention doit notamment être porté sur la population des seniors qui, sur notre territoire communal comme partout en Suisse, va connaître une augmentation importante, avec des besoins pour aujourd'hui et demain qui représentent d'ores et déjà un important défi, à relever avec de solides réserves de solidarité, dont heureusement Meyrin ne manque pas.

Le Conseil administratif tient à remercier chaleureusement l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs qui, cette année encore, et plus que jamais, ont mis leurs compétences au service de la santé de notre administration et de nos administrés.

Nous remercions également le Conseil municipal pour son soutien et l'ensemble de la population pour sa confiance.

Le Conseil administratif :

Eric CORNUZ
Maire

Laurent TREMBLET
Conseiller administratif

Nathalie LEUENBERGER
Conseillère administrative

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1er janvier au 31 décembre 2024, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

- **30 janvier 2024 :** assermentation de M. Jean-Bernard Busset (DC-VL) en remplacement de M. Alessandro Scandurra, démissionnaire.
- **30 janvier 2024 :** assermentation de M. Ivan Deiana (DC-VL) en tant que suppléant en remplacement de M. Marc Helfenstein, suppléant démissionnaire.
- **27 février 2024 :** assermentation de Mme Anna Chatrina Edinger Wrzosowski (LR) en remplacement de M. Pierre Boccard, conseiller municipal démissionnaire.
- **27 février 2024 :** assermentation de M. Gregor Wrzosowski (LR) en remplacement de M. Pierre-Henri Willi, conseiller municipal décédé.
- **30 avril 2024 :** assermentation de M. Faruk Osmani (MCG) en tant que conseiller municipal en remplacement de Mme Sanida Husanovic, démissionnaire.
- **30 avril 2024 :** assermentation de M. André Hagmann (PLR), en tant que suppléant en remplacement de M. Antoine Frehner, devenu conseiller municipal titulaire.
- **10 septembre 2024 :** assermentation de M. Ivan Deiana (PDC-VL) en remplacement de M. Pascal Seeger, démissionnaire.
- **10 septembre 2024 :** assermentation de M. Alban Osmani (MCG) en remplacement de M. Faruk Osmani, décédé.
- **10 septembre 2024 :** assermentation de M. Luzayamo Kindu (PS) en remplacement de M. Michel Fabre démissionnaire du Parti socialiste (siégeant en tant que hors parti) et du Conseil municipal.
- **10 septembre 2024 :** assermentation de Mme Rachel Haas (PDC-VL) en tant que membre suppléante du Conseil municipal, en remplacement de M. Ivan Deiana, désormais membre titulaire.
- **15 octobre 2024 :** assermentation de M. André Hagmann (PLR) en remplacement de M. Fabien Grognuz, démissionnaire.
- **15 octobre 2024 :** assermentation de M. Philippus De Koning (PLR) en tant que membre suppléant du Conseil municipal, en remplacement de M. André Hagmann, désormais membre titulaire.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

La composition du Conseil municipal au 31 décembre 2024 est la suivante :

Les Socialistes de Meyrin-Cointrin (8 sièges)
Mme Barona Garces, MM. Brocard, Fontanini, Halimi, Hillemanns, Iswala, Kindu et Sanchez.

Les Vert-e-s de Meyrin-Cointrin (7 sièges)
Mmes Hartmann, Heiniger, Tschudi-Spiropulo et Um, MM. Amato, Boccard (Damien) et Bucher.

Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)
Mmes Boccard (Yolande) et Deluermoz, MM. Busset, Clerc et Deiana.

Les Libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)
Mme Edinger Wrzosowski, MM. Frehner, Hagmann, Serrano et Wrzosowski.

UDC Meyrin-Cointrin (1 siège)
M. Nobs.

Mouvement citoyens genevois (3 sièges)
Mme Billet, MM. Osmani et Rheiner.

Hors parti
Mmes Murciano et Schweizer, MM. Ferati, Gaetanino, Loureiro et Trippel.

Au cours de la séance du 28 mai 2024, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :
Président : M. Tobias Clerc (Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin).

1er vice-président : M. Fabien Grognuz (Libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin).

2e vice-président : M. Martin Trippel (Union démocratique du centre).

1er secrétaire : M. Francisco Sanchez (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin).

2e secrétaire : M. Damien Boccard, les Vert-e-s de Meyrin-Cointrin).

Membre : Mme Isabelle Billet (Mouvement citoyen genevois).

Néanmoins au 31 décembre 2024, les changements suivants ont été opérés :

10 septembre 2024 : M. Trippel étant passé hors-parti, il a été remplacé par Mme Billet (MCG) au titre de 2e vice-présidente après élection. M. Nobs (UDC) devient, par conséquent, membre du Bureau.

15 octobre 2024 : à la suite de la démission de M. Grognuz (LR), M. Wrzosowski devient 1er vice-président.

COMPOSITION DES COMMISSIONS LÉGISLATURE 2020-2025

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale
Président : T. Clerc (DC/VL).
Membres : D. Boccard, D. Bucher, I. Deiana, C. Deluermoz, A. Frehner, M. Fontanini, H. Halimi, P. Iswala, C. Nobs, F. Rheiner, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo.

Alimentation durable ad hoc
Président : M. Fontanini (S).
Membres : E. Barona Garces, Y. Boccard, D. Bucher, J.-B. Busset, E. Hartmann, C. Heiniger, H. Hillemanns, P. Iswala, C. Nobs, A. Osmani, P. Serrano et G. Wrzosowski.

Citoyenneté participative et vie de quartier
Président : A. Frehner (LR).
Membres : E. Barona Garces, I. Billet, J.-B. Busset, I. Deiana, A. Edinger W., M. Fontanini, A. Hagmann, E. Hartmann, H. Hillemanns, C. Nobs, A. Tschudi-Spiropulo et E. Um

Cœur de Cité ad hoc
Présidente : D. Bucher (Ve).
Membres : M. Amato, I. Billet, D. Boccard, I. Deiana, C. Deluermoz, M. Fontanini, A. Hagmann, H. Halimi, P. Iswala, C. Nobs, E. Um et G. Wrzosowski

Cohésion sociale et économie
Président : D. Boccard (Ve).
Membres : Y. Boccard, J.-B. Busset, A. Edinger W., M. Fontanini, A. Frehner, E. Hartmann, C. Heiniger, H. Hillemanns, C. Nobs, F. Rheiner, F. Sanchez et E. Um.

Coopération et solidarité internationales
Président : P. Iswala (S).
Membres : Y. Boccard, J.-B. Busset, A. Edinger W., M. Fontanini, A. Hagmann, E. Hartmann, C. Heiniger, H. Hillemanns, C. Nobs, F. Rheiner, F. Sanchez et E. Um.

Développement urbain
Président : J.-B. Busset (DC/VL).
Membres : M. Amato, I. Billet, D. Bucher, T. Clerc, I. Deiana, H. Halimi, P. Iswala, C. Nobs, F. Sanchez, P. Serrano, A. Tschudi-Spiropulo et G. Wrzosowski.

Environnement durable
Président : F. Rheiner (MCG).
Membres : I. Billet, Y. Boccard, E. Brocard, D. Bucher, I. Deiana, A. Frehner, H. Halimi, C. Heiniger, H. Hillemanns, C. Nobs, E. Um et G. Wrzosowski.

Finances
Président : M. Amato (Ve).
Membres : I. Billet, D. Boccard, T. Clerc, C. Deluermoz, A. Hagmann, E. Hartmann, H. Hillemanns, L. Kindu, C. Nobs, F. Sanchez, E. Um et G. Wrzosowski.

Inclusion et diversité
Président : C. Nobs (UDC).
Membres : M. Amato, E. Barona Garces, Y. Boccard, E. Brocard, C. Deluermoz, A. Edinger W., A. Frehner, E. Hartmann, L. Kindu, A. Osmani et A. Tschudi-Spiropulo.

Liaison
Président : T. Clerc (Président du Conseil municipal).
Membres : J.-B. Busset, M. Fontanini, C. Heiniger, C. Nobs, F. Rheiner et G. Wrzosowski.

Santé et sécurité
Président : F. Sanchez.
Membres : M. Amato, I. Billet, E. Brocard, D. Bucher, J.-B. Busset, C. Deluermoz, A. Frehner, H. Halimi, E. Hartmann, P. Iswala, C. Nobs et P. Serrano.

Travaux publics et entretien des bâtiments
Président : P. Serrano (LR).
Membres : M. Amato, D. Boccard, E. Brocard, T. Clerc, I. Deiana, A. Frehner, A. Hagmann, C. Heiniger, P. Iswala, C. Nobs, A. Osmani et F. Sanchez.

Vie culturelle et sportive
Président : H. Halimi (S).
Membres : I. Billet, E. Brocard, T. Clerc, C. Deluermoz, A. Edinger W., A. Hagmann, E. Hartmann, C. Heiniger, P. Iswala, L. Kindu, C. Nobs et A. Tschudi-Spiropulo.

COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement
Délégués du Conseil municipal : E. Barona Garces, T. Clerc, A. Edinger W., C. Nobs, A. Osmani et A. Tschudi-Spiropulo.
Déléguée du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente).

Commission consultative des aînés
Délégué du Conseil municipal : E. Brocard.
Délégué du Conseil administratif : E. Cornuz (conseiller administratif délégué).

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)
Déléguée du Conseil municipal : C. Murciano.

Comité du Jardin Robinson
Délégué du Conseil municipal : P. Serrano.

Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)
Délégués du Conseil municipal : M. J. Clamy-Boccard, D. Boccard et T. Clerc.
Déléguée du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente).

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)
Délégués du Conseil municipal : L. Ardonat, I. Billet, J.-C. Brülhart, G. Keskin-Femenias, R. Sansonnens et C. Wullschleger.
Délégué du Conseil administratif : E. Cornuz (président).

Commission consultative du Fonds d'art contemporain
Déléguées du Conseil municipal : C. Deluermoz et E. Barona Garces.
Délégués du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente) et E. Cornuz.

Commission consultative du Fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité
Délégués du Conseil municipal : D. Bucher, I. Deiana, A. Edinger W. et H. Halimi.
Suppléant : C. Nobs.
Délégué du Conseil administratif : E. Cornuz.

Comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*
Délégués du Conseil municipal : A. Frehner, E. Um.
Suppléants : P. Iswala et C. Nobs.
Délégué-e du Conseil administratif : le/la maire en fonction.

Colonie de vacances *La Ruche*
Déléguée du Conseil municipal : I. Billet.
Suppléante : E. Barona Garces.

Comité de l'Association *Espace Undertown*
Délégué du Conseil municipal: M. Fontanini.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

30 janvier 2024

- Assermente M. Jean-Bernard Busset (DC-VL) suite à la démission de M. Scandurra ;
- Assermente M. Ivan Deiana (DC-VL) en tant que suppléant suite à la démission de M. Marc Helfenstein de la suppléance ;
- Elit M. Fabien Grognuz (LR) en tant que délégué du Conseil municipal au Comité du Jardin Robinson, suite à la démission de M. Pierre Boccard ;
- Elit M. Antoine Frehner (LR) en tant que membre du comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble* suite à la démission de M. Pierre Boccard ;
- Elit M. Fabien Grognuz (LR) en tant que président de la commission citoyenneté participative et vie de quartier suite à la démission de M. Pierre Boccard ;
- Accepte, à l'unanimité par 31 voix, l'ouverture d'un crédit de **CHF 400'000.–** destiné à financer le remplacement des deux lisseuses-surfaceuses servant à entretenir les aires de glace des patinoires extérieures et intérieures du centre sportif des Vergers ;
- Accepte, par 31 oui et 1 abstention, la radiation du droit de superficie distinct et permanent 13'965 au profit de Alain Gonnet grevant la parcelle 13'456, sise ch. de Riantbosson 5, à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin – retour anticipé et à l'ouverture d'un crédit de **CHF 732'000.–** ;
- Accepte par 28 oui et 2 abstentions, la motion présentée par Tobias Clerc, du parti DC-VL et Marco Fontanini du parti Socialiste demandant de financer la subvention intégrale de l'achat de l'abonnement annuel des

Transports Publics Genevois pour tous les jeunes Meyrinois, qui fréquentent un établissement de formation professionnelle ou scolaire (secondaire I et II) en dehors des frontières communales.

27 février 2024

- Assermente Mme Anna Chatrina Edinger Wrzosowski suite à la démission de M. Pierre Boccard ;
- Assermente M. Gregor Wrzosowski suite au décès de M. Pierre-Henri Willi ;
- Accepte à l'unanimité par 31 voix l'acquisition d'une part sociale de **CHF 300.–** de la Société coopérative COMETE ;
- Accepte à l'unanimité par 33 voix, l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 100'000.–** destiné à la réalisation d'une étude en vue de la définition programmatique d'un nouveau centre technique communal, d'une caserne des pompiers, d'un local des samaritains, ainsi que d'un abri PC public de 200 places ;
- Valide, par 33 voix à la majorité qualifiée, l'ouverture d'un crédit de réalisation de **CHF 6'496'000.–** destiné à financer les travaux de réalisation des aménagements routiers, de l'espace public et des réseaux souterrains dans le cadre du déploiement du bus à haut niveau de service Genève – Vernier – Zimeysaver (BHNS-GVZ) ;
- Valide, par 19 oui et 14 abstentions, la signature de la lettre de soutien à Mme Mahdie Alinejad au nom du Conseil municipal.

26 mars 2024

- Nomme Mme Anna Edinger Wrzosowski (LR) déléguée du Conseil municipal à l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement, suite au décès de M. Pierre-Henri Willi ;
- Valide, par 31 voix à la majorité qualifiée, les remaniements parcellaires liés à la réalisation du tram Cornavin-Meyrin-CERN dossiers de mutation 52/2013, 26/2013, 29/2013 et 47/2012 diverses parcelles de Meyrin – domaine privé et public communal ;
- Préavise favorablement par 30 oui et 2 abstentions le projet d'abrogation du Plan localisé de quartier (PLQ) n° 27346-526 – parcelle n° 13'100, rue de la Prulay 19 ;
- Accepte, par 32 voix, l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 70'000.–** pour 2024 et de **CHF 130'000.–** pour 2025 destiné au financement des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) nécessaires au suivi des projets d'importance au service des sports ;
- Accepte le renvoi de la pétition « Pour un deuxième club de football à Meyrin » au Conseil administratif.

30 avril 2024

- Assermente M. Faruk Osmani (MCG) en tant que conseiller municipal en remplacement de Mme Sanida Husanovic, démissionnaire ;
- Assermente M. André Hagmann (PLR), en tant que suppléant en remplacement de M. Antoine Frehner, devenu conseiller municipal ;
- Nomme M. Faruk Osmani (MCG) comme délégué du Conseil municipal à l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement, en remplacement de Mme Sanida Husanovic (MCG), démissionnaire ;
- Elit Mme Billet comme déléguée du Conseil municipal à l'Association intercommunale de colonies de vacances La Ruche, en remplacement de Mme Sanida Husanovic (MCG), démissionnaire ;
- Elit M. Rheiner (MCG) en tant que président de la commission environnement durable, en remplacement de Mme Sanida Husanovic (MCG), démissionnaire ;
- Elit M. Halimi (S) en tant que président de la commission vie culturelle et sportive en remplacement de M. Michel Fabre (S), démissionnaire de cette présidence ;
- Accepte, par 27 oui et 4 non, le contreprojet « Pour la prolongation du droit de superficie (DDP) jusqu'en 2030 permettant le maintien du manège avec son école d'équitation privée sur l'emplacement actuel, pour autant que le bien-être des animaux soit respecté et démontré par les exploitants, et ainsi laisser le temps nécessaire aux exploitants du manège pour trouver un nouveau site dans la région meyrinoise et déménager dans le délai imparti de 2030 » ;
- Approuve, par 34 voix à la majorité qualifiée, la cession gratuite des parcelles 15'174, 15'185, 15'199, 15'200 de Meyrin et la constitution de diverses servitudes préalablement à la cession desdites parcelles en faveur des parcelles 15'160 et 15'159 de Meyrin sises au chemin des Sapins 5 et 5a ;
- Accepte, par 33 voix à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit de construction de **CHF 860'200.–** en vue du remplacement du toboggan de la piscine des Vergers et de la modification du bassin d'arrivée.

28 mai 2024

- Approuve, par 30 voix à l'unanimité, les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2023 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois ;
- Valide, par 31 oui et 1 abstention, l'ouverture d'un crédit de construction de **CHF 87'473'186.–** destiné à la réalisation de l'ensemble des éléments du Cœur de cité comprenant les aménagements des espaces publics et le bâtiment de la nouvelle mairie ;

- Approuve, par 31 voix à l'unanimité, les comptes annuels 2023 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2023 ;
- Approuve, par 31 voix à l'unanimité, par les crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir ;
- Accepte, par 28 voix, la motion présentée par Tobias Clerc, au nom du parti PDC-VL, Hysri Halimi, au nom du parti Socialiste, Fabien Grognuz, au nom du PLR, Martin Trippel, au nom de l'UDC, Maurice Amato, au nom du parti des Vert-e-s et Fabrice Rheiner, au nom du MCG, demandant une couverture de la patinoire extérieure du centre sportif des Vergers ;
- Elit le Bureau du Conseil municipal pour la période 2024-2025 :
  Président : Tobias Clerc.
  1er vice-président : Fabien Grognuz.
  2e vice-président : Martin Trippel.
  1er secrétaire : Francisco Sanchez.
  2e secrétaire : Damien Boccard.
  Membre : Isabelle Billet.

25 juin 2024

- Accepte par 26 voix et 4 abstentions la résolution présentée par Fabien Grognuz au nom du PLR et Denis Bucher au nom du groupe des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin, demandant que des cartes journalières à prix fixe et proches du prix précédemment pratiqué puissent continuer à être proposées par les communes ;
- Accepte, par 31 voix, la motion proposée par Damien Baptiste Boccard, au nom du parti des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin visant à la réalisation d'un inventaire exhaustif des terrains agricoles propriété de la Commune, ainsi qu'à la clarification des différents contrats régissant l'exploitation de chacune de ces parcelles ;
- Accepte par 33 voix, soit à la majorité qualifiée, la cession gratuite des parcelles 15'162, 15'163, 15'215 et 15'216, de Meyrin, la modification de diverses servitudes en faveur de la parcelle 15'048 de Meyrin sise au chemin de Joinville, respectivement de la ville de Meyrin préalablement à ladite cession ;
- Accepte par 31 oui, la résolution présentée par M. Pierre-Henri Willi pour les Libéraux-Radicaux de Meyrin, Mme Claudine Murciano pour les Vert-e-s de Meyrin, Mme Adriana Schweizer pour l'Union démocratique du centre, Mme Sanida Husanovic pour le Mouvement des citoyens genevois, M. Francisco Sanchez pour les Socialistes de Meyrin, M. Pascal Seeger pour les Démocrates-Chrétiens / Vert'libéraux, relative à la garantie de l'accueil en Établissement médico-social (EMS) pour nos aînés sur le territoire de la commune de Meyrin et la création de nouvelles places de résidence ;
- Accepte, par 27 oui, 4 non et 1 abstention, la motion présentée par Jenny Bettancourt, au nom du parti Les Vert-e-s de Meyrin Cointrin, demandant d'agir pour une coexistence harmonieuse entre les différent-e-s usagers/ères de l'espace public à Meyrin ;
- Valide, par 21 oui, 6 non et 3 abstentions, la motion présentée par Esther Um et Esther Hartmann, au nom du groupe Vert, demandant des mesures pour améliorer la représentation des femmes en politique au sein des Conseils municipal et administratif ;
- Valide par 31 voix, le renvoi au Conseil administratif de la pétition n° 2024-03 « Non à la fermeture définitive de la route de Ferney et au transit automobile dans les chemins communaux et non à l'abattage des arbres du Chapeau-du-Curé ».

10 septembre 2024

- Prend acte de la démission du Conseil municipal de MM. Michel Fabre (S) et Pascal Seeger (DC-VL) ;
- Prend acte de la démission du parti UDC de Mme Adriana Schweizer et MM. Bektesh Ferati et Martin Trippel ;
- Assiste à l'assermentation de M. Ivan Deiana (DC-VL), de M. Alban Osmani (MCG) et de M. Luzayamo Kindu (S) ;
- Assiste à l'assermentation de Mme Rachel Haas (DC-VL) en tant que suppléante du Conseil municipal ;
- Elit Mme Isabelle Billet en tant que 2e vice-présidente, suite à la démission de l'UDC de M. Martin Trippel ;
- Elit M. Francisco Sanchez en tant que président de la commission santé et sécurité, suite à la démission de l'UDC de Mme Schweizer ;
- Elit M. Jean-Bernard Busset à la présidence de la commission développement urbain, suite à la démission de M. Seeger ;
- Elit M. Ivan Deiana en tant que délégué du Conseil municipal au Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité suite à la démission de M. Seeger ;
- Elit M. Cyril Nobs en tant que suppléant du Conseil municipal au Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité suite à la démission de M. Bektesh Ferati de l'UDC ;
- Elit Mme Elisa Barona Garces en tant que déléguée du Conseil municipal suppléante à la Colonie de vacances La Ruche suite à la démission de M. Daniel Loureiro du parti socialiste ;
- Elit M. Cyril Nobs en tant que délégué du Conseil municipal suppléant au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble* suite à la démission de M. Trippel de l'UDC ;
- Nomme M. Cyril Nobs en tant que délégué du Conseil municipal à l'Association intercommunale pour l'accueil

familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement, suite à la démission de Mme Schweizer de l'UDC ;
- Nomme M. Alban Osmani en tant que délégué du Conseil municipal à l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement, suite au décès de son père Faruk Osmani ;
- Nomme Mme Corinne Wullschleger en tant que déléguée du Conseil municipal au sein du Conseil de la Fondation Nouveau Meyrin, suite à la démission de M. Trippel de l'UDC ;
- Nomme M. Philippus de Koning en tant que vice-président du local de vote en remplacement de M. Davit Ghukasyan, démissionnaire du PLR ;
- Apprend la démission du Parti socialiste de Mme Nathalie Leuenberger, conseillère administrative ;
- Accepte par 33 voix, soit à l'unanimité, l'aide d'urgence de **CHF 75'000.–**, proposée par le Conseil administratif, visant à apporter un soutien à la population des communes impactées par les intempéries de l'été 2024, dans les cantons du Tessin, du Valais et des Grisons ;
- Accepte, par 31 oui et 2 abstentions, l'ouverture d'un crédit d'urgence de **CHF 75'000.–** destiné à l'association MEDAIR pour un soutien aux personnes affectées au Kivu du Nord en RDC sur proposition de la commission coopération et solidarité internationales au nom du Conseil municipal de la commune de Meyrin ;
- Valide par 33 voix, soit à l'unanimité, la motion présentée par M. Pascal Seeger au nom du groupe Démocrate-Chrétien-Vert'libéral demandant la coloration des chemins de la Campagne Charnaux, voire de la future voie verte communale, avec de la peinture photoluminescente ;
- Accepte par 33 voix, soit à l'unanimité, la motion présentée par Mme Esther Hartmann au nom du groupe des Vert-e-s de Meyrin Cointrin, de M. Marco Fontanini au nom du groupe Socialiste de Meyrin-Cointrin pour l'audition et l'étude des collaborations possibles avec le *Comité Citoyen de l'Alimentation, Meyrin*.

15 octobre 2024
- Prend acte de la démission de M. Fabien Grognuz (LR) ;
- Assermente M. André Hagmann (LR) suite à la démission de M. Grognuz ;
- Assermente M. Philippus de Koning (LR) en tant que suppléant, suite à la titularisation en tant que conseiller municipal de M. Hagmann ;
- Elit M. Gregor Wrzosowski (LR) à la première vice-présidence du Bureau du Conseil municipal, suite à la démission de M. Grognuz ;
- Elit M. Antoine Frehner (LR) à la présidence de la commission citoyenneté participative et vie de quartier, suite à la démission de M. Grognuz ;
- Elit M. Philippe Serrano (LR) en tant que délégué du Conseil municipal au comité du Jardin Robinson, suite à la démission de M. Grognuz ;
- Elit Mme Anna Edinger Wrzosowski en tant que déléguée du Conseil municipal au Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité, suite à la démission de M. Grognuz ;
- Nomme les présidence et vice-présidence du local de vote pour l'année 2025 ;
- Renvoie la pétition en faveur d'un droit des nuages dans le ciel meyrinois en commission culturelle et sportive ;
- Renvoie au Conseil administratif la pétition demandant de préserver la santé des chiens à Genève ;
- Approuve, par 31 oui, soit à l'unanimité, les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2023 de la Fondation Nouveau Meyrin ;
- Accepte, par 25 oui et 6 non, l'ouverture d'un crédit d'étude et de construction de **CHF 3'070'000.–** en vue de la réalisation de trois terrains de padel couverts équipés de panneaux photovoltaïques ainsi que le changement de surface de deux terrains de tennis extérieurs au centre sportif de Maisonnex ;
- Valide, par 29 oui, soit à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit de construction de **CHF 8'670'000.–** en vue de l'agrandissement de l'école de Cointrin.

26 et 27 novembre 2024
- Prend acte de la démission de Mme Claudine Murciano du parti des Vert-e-s ;
- Elit M. Denis Bucher à la présidence de la commission Cœur de cité ad hoc, suite à la démission de Mme Murciano du parti des Verts ;
- Confirme Mme Murciano en tant que déléguée du Conseil municipal à la Maison Vaudagne ;
- Accepte, par 30 oui, soit à l'unanimité, la résolution présentée par MM. Francisco Sanchez (S) et Maurice Amato (Ve), Mme Schweizer (HP), M. Trippel (HP), M. Ferati (HP), Mme Edinger Wrzosowski (LR), M. Deiana (DC-VL), M. Osmani (MCG), M. Nobs (UDC), au nom du Conseil municipal de Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif de recourir contre la décision de fermeture par la Poste des offices de Meyrin 2 Village et Aéroport Cointrin ;
- Renvoie au Conseil administratif la pétition « Ne touchez pas à nos offices postaux de Meyrin-village et de l'Aéroport de Cointrin » ;
- Valide, par 22 oui et 4 non, le budget de fonctionnement annuel 2025, le taux des centimes additionnels ainsi que l'autorisation d'emprunter ;
- Accepte, par 25 oui, les indemnités allouées en 2025 aux conseillers administratifs et conseillers municipaux ;

- Accepte, par 21 oui, 3 non et 1 abstention, l'ouverture d'un crédit de **CHF 3'175'885.–** pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2025 du patrimoine administratif et financier ;
- Valide, par 25 oui, soit à l'unanimité, l'ouverture du crédit de **CHF 1'749'000.–** destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

17 décembre 2024

- Prend connaissance du rapport de la commission des finances portant sur le budget 2025 ;
- Prend acte de la démission de M. Philippe Serrano (LR) du Conseil municipal ;
- Apprend la démission du parti des Verts de M. Eric Cornuz, conseiller administratif ;
- Valide, par 29 oui et 2 abstentions, le préavis de PLQ 30232-526 intégré dans le périmètre de l'hôpital de La Tour 2 ;
- Renvoie au Conseil administratif la pétition « Halte à la fermeture de la Poste de Meyrin-Village ».

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Séances du Conseil municipal	10	8*	10**	10	10	10
Séances du Bureau	10	9*	9**	10	10	10
Séances de commissions	95	46	90	121	122	114
Réunions chefs de groupe	2	0	2	1	0	0
Total des séances	**117**	**63**	**111**	**142**	**142**	**134**

27 délibérations, 6 résolutions et 8 motions ont été présentées lors des séances du Conseil municipal durant l'année 2024.

* dont 1 en visio ; ** dont 3 en visio

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1er mai 2024, le Conseil administratif se compose ainsi :

- M. Eric CORNUZ, maire
- M. Laurent TREMBLET, vice-président
- Mme Nathalie LEUENBERGER, membre

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée plus bas.

À la suite d'une décision du Conseil visant à améliorer la gouvernance et dans l'objectif d'avoir une meilleure clarté et fluidité au sein de l'administration, le département du secrétariat général, qui rapporte au Conseil administratif in corpore, a été remanié dès le 1er août 2023. Il comprend désormais le secrétariat politique, le service communication et affaires économiques, le système interne de gestion durable, le système de contrôle interne et la gestion du portefeuille de projets transversaux et soutien aux démarches coopératives.

Les ressources humaines, les systèmes d'information et les finances ont été retirés du secrétariat général et répartis dans chacun des dicastères comme noté ci-dessous :

Madame N. Leuenberger *(suppléance M. Cornuz)*
Culture (inclus la Bibliothèque et le Théâtre Forum Meyrin) – Développement social et emploi – Petite enfance – Ressources humaines.

Monsieur E. Cornuz *(suppléance M. Tremblet)*
Pôle seniors – Sécurité municipale (Police municipale, Protection civile, Feu et secours) – Systèmes d'information - Urbanisme, travaux publics et énergie.

Monsieur L. Tremblet *(suppléance Mme Leuenberger)*
Environnement – État civil – Finances - Gérance et entretien des bâtiments – Sports.

Durant l'année 2024, le Conseil administratif a tenu 69 séances ordinaires pour gérer les problématiques afférentes à la Ville et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal (novembre répartie sur 2 jours-vote du budget 2025), 10 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant leurs charges respectives.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé pour l'année 2024, les naturalisations suivantes :

- 57 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- 31 demandes de naturalisations d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

Processus de pilotage

Conseil administratif

- Nathalie Leuenberger
- Laurent Tremblet
- Eric Cornuz

Direction

- **Secrétaire général** Jean-Marc Solai
- **Secrétaire générale suppléante** Sandra Favre de Oliveira

Services / Pôles

- **Culture** Tatiana Lista
- **Petite enfance** Isabelle Kovacs
- **Ressources humaines** Claudia Saviaux Druliolle
- **Développement social et emploi** Stéphanie Baron-Levrat
- **Environnement** Vincent Desprez
- **Sports** David Genequand
- **Gérance et entretien des bâtiments** Serge Omarini
- **État civil** Evelyne Cottier
- **Finances** Sandra Favre de Oliveira
- **Aînés** Claire De Buren Massy
- **Sécurité municipale** David Marti
- **Systèmes d'information** Jérôme Plouchart
- **Urbanisme, travaux publics et énergie** Olivier Balsiger, Sébastien Blondet

Processus de gestion

Secrétariat général

- **Secrétariat politique** Jean-Marc Solai
- **Système de contrôle interne – LIPAD** Allister Keane
- **Communication et affaires économiques** Adrien Fohrer
- **Projets/missions** Nolan Petignat, Kilian Gaud
- **Système interne de gestion durable** Véronique Diebold

★ Membres de la direction élargie

DÉPARTEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le département du secrétariat général (SGE) accompagne le Conseil administratif dans l'atteinte de ses priorités politiques et apporte son soutien au Conseil municipal dans son fonctionnement. En outre, il supervise la mise en place du système de contrôle interne (SCI) par les différents services et déploie le système interne de gestion durable. Finalement, il assure le suivi du portefeuille des projets transversaux.

Sur le plan organisationnel, le SGE comprend le secrétariat politique (Spol) et le service de la communication et des affaires économiques. Les personnes en charge du système interne de gestion durable (SIGD) et du système de contrôle interne (SCI) sont également rattachées au SGE. Le département est dirigé par le secrétaire général et dépend politiquement du Conseil administratif *in corpore*.

SECRÉTARIAT POLITIQUE

Missions

Doté de 1.6 ETP et rattaché directement au secrétaire général, le secrétariat politique (Spol) a pour mission d'assurer la conformité et l'organisation de l'ensemble des processus politiques relatifs au Conseil administratif et au Conseil municipal. Il garantit en outre la gestion administrative de ces processus politiques.

Il assure également l'interface avec les services de l'administration municipale pour toutes les questions d'ordre politique, les instances cantonales et d'autres acteurs externes comme l'Association des communes genevoises (ACG) et ses diverses instances, l'Union des villes genevoises (UVG), le Cartel des associations meyrinoises, le CERN, la Poste, etc.

Enfin, le Spol organise les sorties du Conseil municipal et certains évènements liés à l'activité du Conseil administratif et de l'administration.

Conseil administratif

Au cours de l'année 2024, le Spol a préparé, coordonné et assuré le suivi de 69 séances ordinaires du Conseil administratif.

Il a organisé un déplacement officiel du Conseil administratif au Kosovo à Malishevë au mois d'avril, ainsi qu'un séjour d'une délégation de cette même ville à Genève au mois d'octobre.

Par ailleurs, le Spol s'est chargé de l'organisation d'un séminaire extramuros du Conseil administratif et de la direction élargie au mois de décembre.

Conseil municipal

Le Spol a organisé, en 2024, 10 séances du Bureau ainsi que 10 séances plénières du Conseil municipal. Parmi les autres tâches qu'il a assumées en lien avec l'activité du pouvoir délibératif, il a géré, au cours de l'année, les jetons de présence relatifs à 134 séances politiques (Conseil municipal, Bureau et commissions). Il a coordonné également le remplacement de 8 membres titulaires du Conseil municipal, ainsi que l'entrée en fonction de 4 membres suppléants.

Au niveau de l'activité à proprement parler politique du Conseil municipal, le Spol a assuré en 2024 la bonne conformité et le suivi de 26 délibérations, 5 résolutions, 7 motions et 9 pétitions.

Enfin, le Spol a organisé, en mars, la sortie du Conseil municipal initialement prévue en 2023, en mai, la sortie du Bureau et, en septembre, le voyage de législature du Conseil municipal à Fribourg-en-Brisgau.

Votations municipales

L'année 2024 a en outre été marquée par les votations qui ont eu lieu le 24 novembre. Les deux thématiques, sur lesquelles le corps électoral a dû prendre position (projet Cœur de cité et Manège équestre de Meyrin), et qui ont pris la forme de 4 objets (une initiative, un contreprojet, une question subsidiaire et un référendum), ont passablement nourri l'activité du Spol. Au cours de l'année, ce dernier a suivi avec attention les étapes qui ont précédé ce scrutin, puis coordonné la rédaction de la brochure électorale.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE ET LIPAD

Le secrétariat général (SGE) a poursuivi ses activités de soutien aux services de l'administration dans le développement de leur système de contrôle interne (SCI). Contribuant au renforcement de la gestion des risques,

les activités du SGE ont notamment contribué à la mise en œuvre d'une partie des recommandations du rapport n° 184 de la Cour des comptes. Elles ont également soutenu les services en vue de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données (LIPAD, A 2 08).

PROCESSUS D'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE ET HARMONISATION DU MODE DE GESTION DE PROJET

En 2023, le Conseil administratif a souhaité qu'un bilan intermédiaire du processus d'organisation politico-administrative (POPA) soit tiré et que des pistes d'optimisation soient définies. L'administration a poursuivi cette réflexion en constituant un groupe de travail transversal, chargé de conceptualiser l'articulation entre le programme de législature et le pilotage des politiques publiques menées par l'administration. Ce travail a abouti à un modèle d'action publique qui sera implanté lors de la prochaine législature.

L'administration a également poursuivi son travail d'implémentation d'une méthodologie harmonisée de gestion de projet au sein de l'organisation, nommée PROMEYRIN. Cette méthodologie, qui vise à favoriser une coopération efficace entre services et un pilotage intégré de l'action publique, a été testée entre juin et octobre 2024 sur plusieurs projets représentatifs des activités de l'administration. Cette phase de tests a permis de recueillir les retours d'expérience, facilitant ainsi l'ajustement de la méthode et des outils associés. La méthodologie entrera en vigueur en 2025. Afin de soutenir les équipes dans la gestion de leurs projets, le secrétariat général a également lancé le forum projets, dont la première session s'est tenue en novembre 2024. Ce forum est un espace d'échange inter-services, permettant aux collaboratrices et collaborateurs de se former à la gestion de projet tout en partageant leurs expériences professionnelles.

SYSTÈME INTERNE DE GESTION DURABLE

Le système interne de gestion durable (SIGD) vise l'atténuation des impacts négatifs et le renforcement des effets positifs des prestations de la Ville sur l'environnement et la société. En 2024, les travaux en vue d'élaborer une politique et stratégie de durabilité pour la Ville ont débuté, piloté par le secrétariat général via son SIGD.

Déchets

L'interdiction de vaisselle jetable dans les bâtiments communaux et lors des manifestations publiques est entrée en vigueur le 1er septembre 2024, avec une période de tolérance jusqu'en septembre 2025. Afin de soutenir les associations meyrinoises dans la mise en application de cette évolution, l'administration a acheté un stock de vaisselle lavable pour la prêter aux associations.

Mobilité

Le concours national « bike to work », déployé à l'échelle de l'administration, a réuni 50 collaborateurs en 13 équipes, qui ont parcouru 17'576 km à vélo, soit l'équivalent de 2'531 kilos de CO_2 économisés. Une enquête sur les pratiques en mobilité pendulaire et professionnelle a été menée auprès des membres du personnel, dans l'optique de faire évoluer le plan de mobilité de l'administration en 2025.

Sensibilisation et conscientisation auprès des collaborateurs

Le cycle d'ateliers et conférence autour de l'alimentation saine et durable à l'attention des membres du personnel s'est prolongé, avec trois « Midis ensemble ». L'atelier « zéro déchet » pour l'administration a fait écho à l'action de coaching « familles zéro déchet ». En tout, 68 personnes ont pris part à ces conférences alliant théorie et pratique.

Alimentation saine et durable

Restauration collective

Production et consommation

L'analyse de l'ensemble des denrées alimentaires des menus de tous les restaurants scolaires fournis par la cuisine de production de De Livron et des Espaces de vie enfantines (EVE) de Champs-Fréchets et Vergers montre des résultats très satisfaisants, notamment au regard du benchmark de 60 autres établissements de restauration collective en Suisse.

La performance globale est de 91 points sur 100. Pour les restaurants scolaires, sur les mois de septembre et février, 50% des produits sont porteurs d'un label de qualité (tout confondu, bio, GRTA, pêche durable, etc.), 60% sont de saison, 10% sont des produits biologiques. Pour les deux EVE précitées, 86,7% des produits sont porteurs d'un label de qualité (tout confondu, bio, GRTA, pêche durable, etc.), 67% sont de saison, 42% sont des produits biologiques.

Sensibilisation du public scolaire

Les enfants continuent à bénéficier du parcours de sensibilisation autour de l'alimentation saine et équilibrée avec les interventions de Fourchette Verte dans cinq établissements, profitant également d'interroger les enfants dans le cadre d'un sondage organisé par le service développe-

ment social et emploi sur les restaurants scolaires. Les animations « zéro gaspi » se sont déroulées dans trois restaurants scolaires (Cointrin, De Livron et Vergers). En nouveauté cette année, des goûters à la ferme ont été organisés par le GIAP et la coopérative de la Ferme des Vergers pour déguster sur place les produits des potagers.

Sensibilisation du public petite enfance
L'EVE des Vergers a obtenu la labellisation Fourchette verte Ama-Terra. Ce label accorde une place importante à la sensibilisation, tant pour les enfants que pour les équipes encadrantes, en plus de l'utilisation de produits biologiques et de saison requis dans la composition des menus.

Restauration événementielle
Dans le cadre de Meyrin les Bains, les associations volontaires ont pu faire évaluer les produits composant leurs menus avec l'indicateur Beelong. Les ecoscores obtenus sont très favorables à l'environnement, démontrant l'engagement des associations à contribuer à une alimentation durable.

Des étudiants de la Haute école de santé de Genève ont accompagné des associations tenant un stand lors de la Fête des écoles et du 1er août. Ainsi, le FC Meyrin et les Dauphins ont bénéficié de leurs conseils et des changements ont pu être discutés et expérimentés (par ex. changement de l'huile de cuisson et du pain pour les Dauphins).

COMMUNICATION ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Communication
En janvier 2024, le Conseil administratif a décidé de confier la gestion de toutes les grandes manifestations municipales institutionnelles au service communication et affaires économiques. Un pôle événementiel a donc été expérimenté sous forme de test entre mars et septembre 2024 afin de piloter ces événements, tels que la Fête des écoles et la Fête nationale du premier août. Le succès de cette expérimentation permettra la formalisation définitive de ce pôle en 2025.

En complément de cette évolution, le service a également travaillé sur plus de 80 projets de communication en soutien des services, dont Cœur de cité. Le service est également intervenu sur près d'une centaine d'événements internes et externes.

Toujours plus présents sur les réseaux sociaux, plus de 300 posts ont également été réalisés sur Facebook, Instagram et LinkedIn. 1'000 pages ont également été ajoutées ou modifiées sur le site internet meyrin.ch. Et Meyrin a été cité plus de 1'200 fois dans les médias.

Accueil mairie
Cette année, l'accueil a vendu 3'136 cartes CFF, a préparé 641 cartes d'identité, a délivré 677 attestations diverses (domicile, vie, déclaration de séjour, certificat pour confédéré, etc.), et vendu 2'078 abonnements de piscine. Quant à lui, le standard téléphonique a géré 7'615 appels.

Journal communal
Le journal *Meyrin Ensemble* a publié 10 éditions contenant, entre autres, 20 portraits de Meyrinoises et Meyrinois, 2 jeux concours et 12 articles sur l'histoire meyrinoise.

Affaires économiques
Concernant les affaires économiques, le Meyrin Economic Forum "Bonheur et qualité de vie au travail : illusion ou réalité ?" a réuni près de 360 participants et 25 partenaires.

Une seconde édition des états des lieux de la mobilité a également eu lieu afin de proposer des actions concrètes résultant du travail mené suite à la première édition en 2023.

La COMETE est également suivie de près par les affaires économiques et Meyrin reste très actif et soutenante.

Meyrin a continué d'accompagner plusieurs implantations d'entreprises et continue à soutenir des projets majeurs tels que le pôle santé de l'Hôpital de la Tour.

Enfin, afin d'animer la communauté économique aéronautique fortement présente sur son territoire, le service des affaires économiques a tout d'abord organisé une conférence avec AERIA+, la faîtière de l'industrie aéronautique romande. Cet événement a ensuite permis de mettre en place, en collaboration avec l'Antenne objectif emploi, le premier forum de recrutement pour la SASPA, l'association faîtière des entreprises de services aéroportuaires. Plus de 400 candidats se sont présentés et plusieurs contrats de travail ont été signés.

AÎNÉS

Dicastère de M. Eric Cornuz

CHIFFRES CLÉS

4’452 aînés dans la Commune (dès 65 ans)	
1’546 aînés âgés de plus de 80 ans	
Bénévoles	**42** bénévoles se sont engagés tout au long de l’année auprès du pôle
Jardin de l’Amitié	**7’118** visites au Jardin de l’Amitié
Noël des aînés	**1’166** aînés ont participé au repas
Fêtes des nonagénaires	**107** nonagénaires et centenaires ont participé au repas
Fête des nouveaux retraités	**46** personnes ont assisté à la soirée d’accueil
Consultations individuelles	Plus de **1’000** entretiens

© E. Comuz

Noël des aînés

RÉORGANISATION DE L'ADMINISTRATION EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE

L'année 2023 avait amorcé certains changements au sein de l'administration ; 2024 a permis de les finaliser. Ainsi, en mars, l'ensemble des collaborateur/ices des services petite enfance, développement social et emploi et aînés a été invité à découvrir la nouvelle organisation qui prendrait effet en janvier 2025. Cette refonte a permis de rapprocher le DSE et le pôle aînés et de créer un nouveau service solidarités et cohésion sociale (SCOS) intégrant plusieurs pôles dont le pôle aînés. Celui-ci sera rebaptisé en pôle seniors dès le 1er janvier 2025.

Après la séance d'information du mois de mars, une première séance de service a été organisée en septembre, réunissant les équipes du développement social et emploi (DSE) et du pôle aînés pour mener une réflexion commune sur les missions et directions du futur service.

POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS

La population en âge de retraite représente environ 17% de la population meyrinoise, soit 4'452 personnes. À travers les différentes prestations du pôle aînés, la politique en faveur des seniors se déploie selon les axes prioritaires suivants :

- Lutte contre l'isolement social
- Accès à l'information et aux prestations
- Reconnaissance sociale et participation citoyenne
- Promotion de la santé et prévention
- Soutien aux proches aidants
- Mobilité et accessibilité
- Habitat adapté

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée d'informer le Conseil administratif des problématiques rencontrées par les personnes en âge AVS et faciliter les échanges entre les aînés et les autorités ou les institutions de la Commune. Le bureau de la commission, composé de seniors bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, d'un membre du Club des aînés, de la responsable du pôle aînés, de l'assistante de direction et présidé par le magistrat en charge des aînés se réunit quatre fois dans l'année. Il statue sur les différents projets de sorties, films et visites d'entreprises ou culturelles proposés par ses membres. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement.

En 2024, le bureau de la commission a accueilli deux nouvelles personnes, totalisant ainsi 5 bénévoles.

Visite du CERN

© K. Mermoud

Sortie au Juraparc

© R. Armici

Pour remplacer le départ à la retraite de la personne qui gérait les activités, une assistante de direction a été engagée à la mi-janvier. Avec son arrivée, la communication autour des activités proposées par la commission a été radicalement modifiée en prenant la forme d'un programme A5 trimestriel. Plus écologique et concise, cette communication a également permis de s'ajuster aux exigences de la charte graphique de la Commune.

Des nouvelles directions ont également été apportées au niveau du choix des activités, avec l'instauration de quelques sorties ouvertes à toutes les mobilités, plus locales et gratuites. Enfin, afin de s'assurer de la sécurité de toutes et tous, les membres du bureau ont bénéficié d'une matinée de formation aux premiers secours en automne, et un infirmier a été engagé pour accompagner les sorties sur la journée.

Repas au Musée Olympique

© R. Armici

© K. Mermoud

Conteries

Gianfranco Magicien

© K. Mermoud

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Excursions et visites

18 sorties réunissant 890 personnes au total ont été proposées cette année. Elles ont permis la découverte de lieux divers et variés à Genève et en Suisse romande mais également au sein de notre Commune. Toutes ont connu un vif succès et ce sont 464 personnes différentes qui ont profité d'une ou de plusieurs sorties pour rencontrer des meyrinois-es et tisser des liens autour d'un moment convivial. Notons encore les deux visites de la Maison Vaudagne, guidées par les enfants s'y rendant le mercredi matin, qui ont fait redécouvrir un lieu emblématique de la Commune en favorisant des rencontres entre générations.

Le succès de ces sorties a malheureusement engendré quelques frustrations puisque 140 personnes n'ont pas pu participer à toutes les excursions et sont restées en liste d'attente. En effet, selon les sorties, le nombre de personnes est limité pour des raisons de configuration des lieux, de disponibilités des guides ou de la taille du restaurant. Ainsi, le choix des participants se fait en fonction du nombre de participations passées, afin de favoriser une équité parmi les personnes inscrites.

Projection de films, conférences et spectacles

L'aula de l'école des Boudines a accueilli quelques 300 personnes tout au long de l'année, venues profiter d'un panaché de 12 activités, telles que 6 projections de films, 4 conférences autour de thématiques de prévention ou d'information (conférence sur la sécurité sur le web, présentation de la sécurité municipale [SEM], proche-aidance, animation TPG) et 2 divertissements autour du conte et de la magie. À noter que pour ces derniers, les seniors ont été invité-e-s à y participer avec leur-s petit-s-enfant-s. offrant une nouvelle occasion de rencontres entre les générations.

Voyage des aînés

Afin d'offrir l'occasion aux aînés meyrinois de partir en vacances, un voyage d'une semaine leur a été proposé. Organisé en partenariat avec l'agence AdGentes, le séjour s'articulait autour de visites en Suisse orientale (Saint-Gall, Schaffhouse, les chutes du Rhin, etc.). 42 personnes ont pu bénéficier de ce séjour. Le formulaire d'inscription mentionnant la possibilité d'obtenir un arrangement de paiement en fonction des possibilités financières, 3 personnes ont fait appel au pôle aînés pour en bénéficier. À la suite d'un entretien avec une travailleuse sociale en action individuelle, ces trois personnes ont pu faire valoir leurs droits aux prestations complémentaires et obtenir ainsi un soutien financier pérenne.

Une séance d'information a permis aux personnes inscrites de rencontrer l'accompagnant du voyage et de poser toutes leurs questions. Le voyage a été un succès, les personnes ayant grandement apprécié les qualités relationnelles de l'accompagnant qui a œuvré tout au long de la semaine pour développer les liens entre les participants.

PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION

Activités sportives et physiques

Bouger ensemble, une opportunité de prendre soin de sa santé mais encore et toujours de faire des rencontres. 350 personnes l'ont saisie et se sont inscrites pour participer aux différents cours proposés : gym en extérieur et en salle, yoga et taï-chi. Afin de lutter contre l'isolement durant l'été, alors que beaucoup d'activités sont à l'arrêt, le pôle aînés a proposé un cours de gym au parc avec une monitrice de Pro Senectute, gratuit et sans inscription, 2 fois par semaine pendant les vacances scolaires.

À la rentrée scolaire, le cours de gym en extérieur a rencontré un tel succès que nous avons choisi d'ouvrir un cours supplémentaire au pied levé. Ceci a été possible grâce à l'enseignante ayant dispensé les cours de gym au parc.

Enfin, notre public aîné a eu la possibilité de s'adonner à la marche en s'inscrivant au nordic walking actif tous les mardis ainsi qu'aux balades se déroulant le dernier vendredi du mois.

Prévention canicule et grand froid

En 2015, en collaboration avec le Département de la santé du Canton, la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid ont été élaborés, afin d'accompagner les extrêmes climatiques dus au dérèglement actuel.

Chaque personne de 75 ans et plus reçoit chaque année un courrier lui permettant de s'inscrire pour être contactée en cas d'alerte canicule.

La protection civile assure les appels en cas d'alerte canicule déclenchée par le service du médecin cantonal. Les personnes pouvaient également bénéficier d'une séance gratuite de cinéma en cas d'alerte, le transport aux cinémas de Balexert étant également coordonné et assuré par la protection civile. Cette année, la liste comptait 1'446 personnes souhaitant être contactées et, parmi elles, 69 personnes désirant bénéficier d'une séance de cinéma. L'été 2024 ayant été relativement clément, il n'y a pas eu d'alerte.

Pour tous les habitants en âge AVS, la traditionnelle Fête de l'eau à la mi-juin leur a donné l'occasion de bénéficier d'un message de prévention et de rencontrer les membres de la protection civile qui ont cuisiné et servi le repas. Cette fête a réuni 270 personnes.

ACTIONS SOCIALES COLLECTIVES ET COMMUNAUTAIRES

Club de midi et repas de Cointrin

Partager un repas en compagnie d'amis ou de connaissances permet de vivre un moment de convivialité, de renforcer les liens sociaux et de profiter d'un menu à prix modéré et servi à table. Trois repas sont organisés chaque mois pour les aînés sous les appellations Club de midi et Repas de Cointrin. Le conseiller administratif délégué aux aînés, la responsable du pôle aînés et deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas, favorisant ainsi la rencontre et les liens avec les personnes âgées sur l'année. Ponctuellement, un membre de l'équipe du pôle rejoint également le repas, ce qui lui permet de se présenter au public et lui faire connaître sa fonction au sein du pôle. À chaque repas, le conseiller administratif prend la parole pour remercier les différents acteurs de ce moment, et en profite pour diffuser certaines informations destinées aux seniors (annonce de nouvelles permanences, événements collectifs, etc.).

Pour le Club de midi, les repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois à l'école De Livron et réunissent une centaine de personnes chaque mercredi. La cuisine est assurée par Eldora et des bénévoles, ainsi que les jeunes de Transit, assurent le service.

Les repas de Cointrin, sont organisés chaque premier lundi du mois au local du Ruisseau, avec la livraison d'un

traiteur en liaison chaude. Des membres de l'équipe du pôle seniors, les deux APM et une bénévole assurent le service. Le local du Ruisseau ayant été réquisitionné par l'école dès la rentrée de septembre, les repas ont été déplacés, pour les 4 derniers mois de l'année, au 3e mercredi du mois au restaurant scolaire de l'école de Cointrin. Ce changement de jour et de lieu a vu la fréquentation diminuer, passant d'une vingtaine de personnes par repas à une petite douzaine en fin d'année.

Au total, ce sont 2'362 repas qui ont été servis durant l'année 2024.

Le Jardin de l'Amitié

Lieu d'accueil ouvert tous les jours sauf le samedi, le Jardin de l'Amitié a proposé une multitude d'activités cette année :

- un accueil libre permettant de boire un café, lire le journal et rencontrer d'autres personnes ;
- des activités créatrices (peinture, bijoux, tricot…) ;
- des cours de langues (allemand, anglais, espagnol) ;
- des ateliers jeux ;
- un soutien informatique individualisé.

Organisés selon les demandes et besoins des seniors, certains de ces cours sont assurés par des professionnels rémunérés, d'autres par des bénévoles. Plusieurs bénévoles ayant cessé leur engagement, il a parfois été compliqué de les remplacer. Avec la problématique de la fracture numérique, il est apparu urgent de pouvoir trouver des solutions de soutien en informatique. Celui-ci a été assuré par une personne engagée à 80% depuis le 1er juin 2024 en Mesure communale d'insertion par l'emploi. Cette personne a proposé un accompagnement informatique individualisé tous les matins, totalisant plus de 320 rendez-vous entre juin et décembre.

Outre ces moments réguliers, le Jardin de l'Amitié a proposé de nombreux autres événements collectifs et communautaires, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs et/ou des habitants de Meyrin de tout âge. Ainsi, une soirée pizza et initiation aux jeux vidéo, plusieurs repas cuisinés avec les aînés, une participation à un atelier d'écriture avec des écoliers, un thé dansant, un loto, une soirée à Meyrin les Bains, la fête de l'Escalade, des rencontres avec le Bibliobus, la Maison Vaudagne, l'Espace de vie enfantine (EVE), la Fève, l'Association des habitants des Champs-Fréchets (AHCF), le

Jardin de l'Amitié

© H. Podwika Rafaralahisoa

© D. Jordan

Nonagénaires - 1er semestre

Centre d'accueil et d'intégration pour femmes migrantes (CEFAM) ont jalonné les saisons, réunissant entre 6 et plus de 100 personnes selon les activités.

Enfin, un nouvel élément est venu agrémenter les abords du Jardin de l'Amitié en automne : le Free-Go.

Sollicitée par l'association « Eco-Citoyen » et la Fondation Meyrinoise du Casino, la Ville a accueilli le premier « Free-Go » à Meyrin, rejoignant ainsi le réseau de réfrigérateurs en libre-service visant à lutter contre le gaspillage alimentaire. Il permet aux restaurateurs et commerces du quartier de mettre à disposition de la population leurs invendus encore consommables, gratuitement. Les particuliers peuvent aussi déposer des denrées. Chaque habitant qui le souhaite peut ensuite venir se servir librement et profiter de denrées alimentaires gratuites.

Situé à l'arrière du Jardin de l'Amitié, le Free-Go a été inauguré lors d'une journée d'animations.

Atelier sur la thématique des bonnes pratiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire, repas canadien, atelier d'initiation au graffiti pour décorer le « Free-Go » avec les habitants, partie officielle et apéritif ont ponctué cet événement qui a réuni une cinquantaine de personnes sur toute la journée.

Soutien aux proches aidants

Le groupe de parole « À cœur ouvert » destiné aux proches aidants a poursuivi son accueil une fois par mois réunissant de 1 à 4 personnes. Avec une participation en déclin, une réflexion sur la communication autour de ce projet de soutien a été menée. Ainsi, un courrier a été envoyé à plusieurs médecins et praticiens de la Commune, une communication a été diffusée au sein de l'administration et plus particulièrement les services DSE et petite enfance (PEF) susceptibles d'être en lien avec des proches aidants et une conférence sur la proche aidance a eu lieu à l'Aula des Boudines. Malheureusement, ces actions de communication n'ont pas porté de réels fruits et la fréquentation du groupe ne s'est pas accrue. La réflexion autour de la pertinence de maintenir ce groupe sous cette forme a été poursuivie et il a été décidé de mutualiser les ressources dès 2025 en regroupant « À cœur ouvert » avec « Paroles de quartier », le groupe de parole animé une fois par mois Chez Gilberte – la Maison meyrinoise.
Au cours de l'année, le prestataire externe animant ce groupe étant parti à la retraite, l'animation du groupe a été confiée à deux collaborateur/ice du pôle aînés formé-e-s à cette méthodologie.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le pôle aînés est habilité à recevoir des demandes de soutien financier ou non financier de la part d'habitant-e-s de Meyrin ayant atteint l'âge de la retraite. Les prestations qu'il offre à la population se fondent sur les directives adoptées par le Conseil administratif, elles sont gratuites et l'anonymat des usagers est garanti. En cas de difficulté de mobilité, un-e travailleur/euse social-e peut se déplacer à domicile.

Les dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement sans suivi spécifique), de situations plus difficiles (diverses démarches auprès des administrations,

© D. Jordan

Nonagénaires - 2e semestre

gestion administrative), de situations complexes (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre). Le pôle effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, aide dans le cas de révision de dossier) et travaille en lien étroit avec le réseau socio-sanitaire genevois. Enfin, il apporte aussi une aide financière ponctuelle et/ou effectue des demandes de fonds.

Avec la précarisation de la population en général et spécialement de la population aînée ainsi que l'augmentation du nombre de personnes en âge AVS et la complexité du système d'aides sociales cantonales, de nombreuses personnes se trouvent en attente de prestations financières auxquelles elles ont droit et font appel au pôle aînés. Ces situations sont souvent assez urgentes, avec des personnes très fragilisées.

Les aînés peuvent demander un entretien soit en téléphonant soit en se présentant sans rendez-vous à la permanence sociale du mardi après-midi. Tout au long de l'année, différents efforts ont été fourni pour rendre le pôle plus accessible aux aînés et mieux faire connaître les prestations de l'action individuelle :

- Dès avril, un secrétariat avec un numéro d'appel direct a été instauré au sein de l'équipe, répondant aux appels tous les jours ouvrables. Ce numéro permet d'éviter que les personnes doivent laisser un message sur la boîte vocale d'un-e travailleur/euse social-e, avec les difficultés que cela peut engendrer chez certaines personnes.
- Dès le mois d'octobre, afin de favoriser l'accès aux prestations, visibiliser le pôle aînés et diminuer le trajet pour certaines personnes, deux permanences sociales supplémentaires ont été offertes en plus de la permanence hebdomadaire à la mairie. Ainsi, une permanence a lieu au Jardin de l'Amitié le premier mardi du mois et une autre Chez Gilberte – la Maison meyrinoise le 4e mardi du mois.
- Deux présentations du pôle ont été réalisées dans les deux antennes de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), avec un accent sur les prestations relatives à l'action sociale individuelle.
- Les prestations du pôle ont également été présentées lors de deux séances réunissant les concierges des quartiers de Champs-Fréchets et des Vergers ainsi que de Cité et Cointrin.
- Une première séance avec la Fondation Nouveau Meyrin a permis d'échanger sur des cas concrets de demandes urgentes de logement et sur les collaborations possibles afin d'éviter des incompréhensions lors de situations complexes.
- Une rencontre avec l'équipe des Immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) Vergers a permis d'affiner les collaborations.
- Un partenariat avec le service des prestations complémentaires a permis de s'inscrire dans le projet pilote du Service de protection complémentaire SPC-Communes-Pro Senectute sur les révisions périodiques des dossiers. Ce partenariat permet d'alerter le service social communal lorsque la personne ne répond pas aux sollicitations du service des prestations complémentaires et d'éviter un arrêt des prestations. Dans ce cadre, le pôle aînés a été sollicité 13 fois par le SPC.

© D. Jordan

Jubilaires

Ainsi, tout au long de l'année 2024, les travailleurs/euses sociaux/ales en action individuelle ont accompagné 341 personnes. La majorité (182 personnes) se situe entre 65 et 79 ans, alors que les plus de 80 ans ont été 138 à être accompagnés.

Au total, ce sont 881 entretiens réalisés, dont 119 effectués à domicile.117 nouvelles situations ont été gérées, dont 88 personnes venues à l'une des permanences du mardi. Une travailleuse sociale supplémentaire à 60% a pu être engagée en CDD à partir du mois de juin afin de parer au surplus de demandes.

Les aides financières ponctuelles se sont montées à plus de CHF 99'000.–.

Convention Pro Senectute

Dans le cadre de la convention mixte conclue avec Pro Senectute, la collaboration s'est poursuivie entre les travailleurs/euses sociaux/ales du pôle et ceux/celles de la fondation avec deux séances de coordination. En 2024, ce sont 71 habitants de Meyrin qui ont choisi de faire appel à Pro Senectute pour bénéficier d'un suivi administratif ou financier, pour un montant de CHF 23'000.–.

Convention Dôme Seniors

Parmi les mesures mises en place pour lutter contre l'isolement et la solitude, la convention avec l'association Dôme Seniors en est une. Cette association assure un service de visiteuses-visiteurs à domicile et peut réagir rapidement en cas de demande. Malgré une communication sur cette prestation à travers différents moyens, seules 3 personnes ont bénéficié de visites régulières de bénévoles. À noter que l'association des bénévoles de Meyrin assure elle aussi un service de visite à domicile. Il a donc été décidé de résilier la convention avec Dôme Seniors dès 2025.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Nouveaux et nouvelles retraité-e-s

Au mois de mai de chaque année, une soirée d'accueil réunit les habitant-e-s de Meyrin qui atteignent l'âge de la retraite. Une invitation personnalisée leur est adressée et la soirée leur permet de découvrir les prestations du pôle aînés et d'en rencontrer l'équipe. En 2024, la soirée a eu lieu au Jardin de l'Amitié et a rassemblé 46 personnes. Outre un apéritif dînatoire et l'animation d'un magicien, cette soirée a aussi permis de présenter l'association des bénévoles de Meyrin et le Club des Aînés.

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau les nonagénaires et centenaires de la Commune soit 107 personnes. Deux célébrations ont été organisées en juin et novembre, permettant aux fêtés de partager un repas à l'Auberge communale en compagnie de leur famille et des autorités et de recevoir un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du service de l'environnement de la Commune.

50-60-65 ans de mariage

En novembre, 26 couples ont pu célébrer leur anniversaire de mariage avec les autorités en partageant un repas à l'Auberge communale.

Noël des aînés

Près de 1'200 aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin, particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner ainsi que le bal qui a suivi. L'administration communale, l'Association des bénévoles de Meyrin et les jeunes de Transit ont contribué à l'organisation et au succès de ces moments riches en émotion.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des Aînés .....CHF 56'000.–
Diverses associations en relations
avec les aînés.....CHF 6'000.–

Suite à l'analyse du bilan comptable de l'association des bénévoles de Meyrin, il a été décidé de ne pas verser la subvention annuelle (CHF 13'500.–), l'association ayant une trésorerie suffisante pour assurer son fonctionnement en 2024.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Le suivi de cette prestation est piloté par le pôle aînés pour l'ensemble des demandes meyrinoises, quel que soit l'âge de la personne défunte. La gratuité est accordée selon certaines conditions et sur présentation d'un dossier financier. Cette année, 36 familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques de leur proche décédé, pour lequel la situation financière le justifiait.

CULTURE

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger

QUELQUES CHIFFRES 2024

Le Cairn | Villa du Jardin	
Élèves accueillis	1'100
Créneaux scolaires	54
Forum	
Spectacles au Théâtre Forum Meyrin (dans les murs)	20
Spectacles hors les murs	5
Levés de rideaux	86
*dont représentations scolaires	23
Médiations culturelles	
*dont médiations en temps scolaires (dans les murs)	21
Animations en lien avec les spectacles	15
Occupation du théatre – en jours	127
Nombre d'expositions	5
Ateliers	
Projections de films – tous secteurs confondus	17
Bibliothèque	
Nombre de documents dans le Fonds documentaire	43'700
Nombre de nouvelles acquisitions – documents	2'575
Prêts annuels (documents bibliothèque)	103'831
Accueils de classes et groupes petite enfance (bibliothèque)	353
Contes pour adultes	4
Spectacles pour enfants au sein de la bibliothèque	6
Rencontre d'auteurs et d'autrices	5
Club de lecture	7
Cafés Philo	6
Animations pour les tout petits	9
Associations meyrinoises	
Activités des associations meyrinoises	29
Nombre de subventions attibuées,	31
*dont subventions récurrentes	10

© Daisy Kim Lehmann

Été au jardin

DIRECTION

En 2024, le service de la culture poursuit la mise en œuvre du projet culturel de transition 2023-2026, consolidant les prestations existantes tout en affirmant son ancrage territorial et son ambition de rayonnement. Les efforts engagés visent à renforcer l'accessibilité et la participation des Meyrinoises et Meyrinois à la vie culturelle, tout en réactivant les axes structurants de la politique culturelle de la Ville.

La programmation artistique retrouve pleinement sa place au Théâtre Forum Meyrin, confirmant le retour d'une saison cohérente et ambitieuse, avec vingt spectacles programmés dans la grande salle, des événements portés par le secteur de médiation, ainsi que des expositions dans le patio et dans les galeries, marquant un net regain d'activité. Ce retour en force s'inscrit dans la perspective des 30 ans du Forum en 2025, dont la préparation est activement engagée.

Le service de la culture renforce son implication dans des projets transversaux de l'administration, notamment en participant activant à l'ouverture de la Maison des projets au sein du Forum ou à l'organisation de Meyrin les Bains.

Le soutien à la création locale a également été consolidé par le retour de résidences d'artistes, à travers un appel à projets en partenariat avec la faîtière TIGRE. Ce dispositif favorise la présence d'artistes sur le territoire meyrinois et renforce la cohérence des actions menées avec la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA), en cours de déploiement au niveau cantonal.

L'année a également été marquée par l'intensification du travail en réseau, notamment au sein des instances genevoises telles que le Collège des délégués culturels, l'Union des villes genevoises (UVS) ou encore la Conférence des villes de culture (CVC), permettant de positionner Meyrin comme un acteur culturel pleinement intégré aux dynamiques régionales.

En parallèle, la structuration du service se poursuit afin d'accompagner durablement ces évolutions. La consolidation des secteurs de prestations, l'harmonisation des processus internes, ainsi que la clarification des responsabilités et des interfaces intersectorielles permettent de garantir une mise en œuvre cohérente, efficiente et lisible du projet culturel. Cette dynamique organisationnelle vise à doter le service des moyens nécessaires pour répondre aux ambitions du projet culturel, tout en assurant des conditions de travail stables et propices à la collaboration.

Enfin, la ville de Meyrin a poursuivi la mise en œuvre d'un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et les atteintes à la personnalité, en partenariat avec la ville et le canton de Genève. Ce dispositif, articulé autour de conditions spécifiques aux demandes de subvention et d'un accompagnement renforcé des acteurs culturels, affirme l'engagement de la Ville en faveur d'un environnement culturel sûr, respectueux et inclusif.

Le soldat et la ballerine

© Daisy Kim Lehmann

© Daisy Kim Lehmann

Pyramide Inversée

ARTS VIVANTS

En 2024 le service culturel a poursuivi sa mutation en continuant l'intégration des activités précédentes du Théâtre Forum Meyrin. La salle de spectacle du Forum a connu une hausse de son activité traduisant un retour en force de sa programmation en passant d'un spectacle en 2023 à 20 spectacles en 2024.

En parallèle, les autres lieux ont continué à être exploités (Maison des compagnies, aula de l'école de Vergers, le parking du centre sportif), totalisant ainsi 25 spectacles pour 86 levées de rideau.

40 représentations scolaires ont été organisées, un chiffre en baisse par rapport à 2023, mais qui se justifie par une redéfinition de la politique de médiation. Tous les détails sont indiqués sous le paragraphe « médiation ».

Le service de la Ville a lancé en 2024 un appel à projet de création, en partenariat avec la faîtière TIGRE, pour une résidence et des représentations en 2025 dans la salle de spectacle du Forum. Le lauréat de ce premier appel est la compagnie Idylle Production, avec un spectacle nommé « Elégie N°5 » qui sera joué début avril dans la salle du Forum. Il est important de souligner que ce dispositif est un outil important pour le déploiement de la politique culturelle de la Ville en soutien de la création locale genevoise en cohérence avec la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA).

ARTS VISUELS

L'année écoulée a été marquée par une dynamique d'expansion et d'innovation dans la mise en valeur des œuvres et la diversification des formats d'exposition.

Le retour au Forum a permis de renouer avec les galeries d'exposition et d'investir un espace emblématique comme le Patio, devenant ainsi un lieu original d'exposition dédié aux œuvres suspendues.

Parallèlement, de nouveaux espaces et supports ont été explorés. Le chalet du Jardin botanique alpin de Meyrin a accueilli l'exposition « Herbier ferrotypique » en collaboration avec le duo TintypeLab, inspiré par le Jardin lui-même. Des œuvres photographiques en dimensions XXL ont fleuri les arbres du Jardin, les façades du Forum ainsi que les arrêts TPG grâce à la collaboration avec l'artiste Katarina Von Flotow. La réalisation d'une publication des photographies du Jardin alpin de TintypeLab a appuyé également la diffusion des projets artistiques et la valorisation de la Commune comme source d'inspiration. L'initiative *Sous la lune II* de Miguel Navarro a permis de mettre à disposition une installation jeu sur demande dans les écoles, contribuant ainsi à l'enrichissement du paysage culturel au plus près des jeunes.

L'engagement participatif s'est traduit par des projets interactifs et collaboratifs d'envergure, notamment *Pyramide Inversée* de Ligia Dias, constituée en partie de dons d'habitants ou encore *l'Observatoire international des Nuages*.

Showtime

Utopop

Ce projet, qui interroge le statut des nuages sous un prisme artistique et scientifique, a suscité un vif intérêt avec 1'700 contributions poétiques et la production de 300 maquettes par des élèves meyrinois. Le concours photographique associé, mené en partenariat avec Wipplay, a recueilli 4'400 propositions, dont 11 ont été retenues pour l'exposition finale dans le patio du Forum.

La programmation s'est enrichie de multiples collaborations, allant du prêt de pièces du Fond cantonal d'art contemporain (FCAC) à la co-programmation ou à l'enrichissement et savoir-faire. L'Undertown a été un partenaire clé avec des événements tels que *Showtime* et l'*Été au Jardin*, apportant une dimension musicale et dynamique aux activités estivales.

En parallèle, des échanges de pratiques professionnelles, notamment avec le service de la petite enfance, ont été développées pour favoriser l'éveil artistique dès le plus jeune âge et l'accueil des familles.

L'année a également été marquée par la dimension engagée de ces orientations artistiques, avec une réflexion approfondie sur des thématiques environnementales et sanitaires, notamment autour des nuages, qui a retenu l'attention du Conseil municipal. L'ouverture aux pratiques amateures a été encouragée à travers le concours photographique, tandis que l'émergence et la création alternatives ont été mises en lumière avec *Showtime* ainsi que le soutien actif à la création avec l'accueil de résidence de création *in situ* sur plusieurs mois telle que celle effectuée par Ligia Dias.

Enfin, la reconnaissance du travail mené s'est concrétisée par la présentation du projet *Utopop* à l'espace Playground du MAMCO de septembre à décembre, affirmant ainsi la pertinence et la qualité des initiatives portées tout au long de l'année.

BIBLIOTHÈQUE

Mise à disposition d'un fonds documentaire

Au cours de l'année 2024, 2'575 nouveaux documents sont venus renouveler le fonds de la bibliothèque. Un effort important a été fait pour renouveler une partie du fonds des documentaires adultes.

Prêt de documents

Le nombre de prêts de documents pour l'année 2024 est resté pratiquement le même qu'en 2023, avec un total de 103'831 prêts, dont 70% en section jeunesse. Un constat qui se veut rassurant en regard des inquiétudes liées au désintérêt des jeunes pour la lecture. Les mangas « jeunesse » ont en moyenne été empruntés près de 5 fois dans l'année. Ce qui fait un total de 9'000 prêts pour ce type d'ouvrages.

Postes multimédias et espaces de travail

Les postes multimédias mis à disposition des Meyrinois-e-s, ont été utilisés plus de 1'200 fois en 2024. Cette prestation essentielle dans le cadre de la lutte contre l'exclusion numérique soulève toutefois une question de disponibilité des bibliothécaires à l'accueil. En effet, par essence, les personnes qui sollicitent cette prestation sont souvent également en déficit de compétences pour utiliser ces postes de manière autonome. Ce qui demande un accompagnement important de la part de l'équipe.

Comme en 2023, la bibliothèque a proposé aux étudiant-e-s, sur inscription et durant les périodes d'examens universitaires, de travailler dans les espaces en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque. Plus de 100 demandes ont été reçues en 2024.

Accueil de groupes

Les EVE et écoles de Meyrin se sont unies pour mettre l'équipe de médiation « jeune public » sur les genoux, avec une nouvelle augmentation du nombre d'accueils.

353 classes et groupes de la petite enfance ont été accueillis, une augmentation de 5% par rapport à 2023.

Évènements

49 animations ont été proposées aux différents publics en 2024 : 4 soirées de contes pour adultes, 6 spectacles pour enfants, 9 ateliers « illustrations » pour les enfants et les adolescents, 5 apéros littéraires, 7 clubs de lecture, 6 cafés philo, 9 animations « Né pour lire » et 3 apéros citoyens.

Parmi les ateliers « parent-enfant », la création d'un mandala végétal a été animé par Delia Meyer, artiste et habitante du quartier des Vergers. De leur côté, les adolescents ont pu découvrir et participer à plusieurs ateliers autour de la bande dessinée et du dessin manga.

Durant l'été, les bibliothécaires ont proposé des moments de lectures en famille dans le cadre de Meyrin les bains, de l'Été au jardin et des Chapiteaux enchantés. La présence du bus de la bibliothèque tout l'été au jardin a permis à de nombreuses familles de se prélasser à l'ombre en partageant des histoires.

© Isabelle Otz Longo

Bus été au jardin

© Isabelle Otz Longo

Mandala végétal

© Isabelle Otz Longo

Apéro littéraire

PATRIMOINE

Le Fonds d'art contemporain de la ville de Meyrin

Constituer, conserver et faire vivre le patrimoine artistique meyrinois : en 2024, le Fonds d'art contemporain de la ville de Meyrin (FACM) a continué à mener à bien ses missions, que ce soit par le biais de la valorisation de ses collections mobiles ou par l'entretien et le développement de ses collections intégrées à l'espace public.

Une nouvelle œuvre pour le parc Cœur de cité

L'un des principaux projets de cette année a été de proposer une nouvelle commande d'œuvre pour Cœur de cité. Le FACM participe de cette manière aux évolutions urbanistiques de la Commune, ainsi qu'aux réflexions menées sur le territoire et ses usages. En collaboration avec le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE), le FACM a lancé au printemps 2024 un concours pour une installation artistique qui prendra place dans le futur parc arboré Cœur de cité.

À la suite du deuxième tour de jury qui s'est tenu en septembre 2024, le Conseil administratif a validé le préavis de la commission et désigné lauréat le projet *Vivantes* de l'artiste Lou Masduraud, une œuvre qui questionne notre rapport au vivant et aux ressources naturelles, en particulier à l'eau. Ce projet prévoit un ensemble de cinq sculptures en pierre calcaire, placées à plusieurs endroits du parc et favorables à de multiples usages et expériences. Parcourues par des cavités, ces pierres constitueront des endroits propices à l'épanouissement d'une flore et d'une faune spécifiques. Leurs formes abstraites reprendront celles de différents éléments des aménagements hydrauliques meyrinois, habituellement cachés aux regards. Les travaux d'aménagement du parc débuteront au printemps 2025 et la réalisation de cette installation s'effectuera en parallèle.

Restaurations dans l'espace public

Le FACM a mené au cours de l'année deux restaurations d'œuvres situées sur la Commune. En juillet 2024, c'est le *Point d'interrogation* d'Anne Blanchet qui a retrouvé une nouvelle jeunesse, grâce à une rénovation de sa structure en béton blanc. Spécialisée dans le béton, l'entreprise Prelco avait contribué à la réalisation de l'œuvre il y a quatorze ans et a ainsi pu la rénover avec soin. Depuis 2010, cette œuvre habite le Jardin des disparus et sert de banc public, de lieu de rencontres et de jeux. Elle en offre aussi un espace propice aux questionnements et aux moments de recueillement, en particulier organisés par l'association Jardin des disparus.

En novembre 2024, ce sont les sculptures du parc de la Ferme de la Golette, réalisées par Luc Jaggi au début du 20e siècle, qui ont été entièrement restaurées. Au cours des années, les éléments naturels et des actions humaines avaient en effet altéré ces deux œuvres qui représentent un homme blessé et une femme debout. Au printemps 2024, la tête de l'homme était notamment tombée dans des circonstances inconnues. La restauration, accomplie par Daniel Estevez, artisan marbrier, a consisté en un nettoyage des deux sculptures et une réparation du corps masculin.

Projets de médiation et accrochages

Les œuvres du FACM ont été accrochées dans différents espaces, publics ou administratifs : la série de quatre paysages de Renée Fürrer et Thierry Wenger, *Traversées en altitude*, acquise en 2023 par la Ville, est aujourd'hui visible dans les espaces du 1er étage de la mairie. Deux diptyques de Jules Hidrot ont quant à eux rejoint la Maison des projets à l'occasion de son ouverture, au printemps 2024. Faisant partie de la série *Diplopie*, ces photographies de bâtiments de divers quartiers de la Commune ont été faites en 2021 à l'invitation du service de la culture, dans l'objectif de réaliser un portrait du territoire.

Plusieurs autres projets de médiation ont permis de rendre visibles les œuvres des collections du FACM et de les faire découvrir ou redécouvrir aux publics. En sus des habituelles visites à destination des classes de l'UOG et des aînés, le FACM a participé pour la première fois à la journée Ethnopoly en présentant aux élèves un poste autour de l'œuvre *Ici-Ailleurs 1816-2016* de Jean-Pierre Brasz, une installation artistique sous la forme d'un parcours qui aborde l'histoire du bicentenaire du rattachement de Meyrin à la Suisse.

Le FACM a également réalisé une série d'ateliers avec les élèves de l'École de Cointrin au sujet de la sculpture de Hans-Rudolf Huber, inaugurée en juin 2023 dans le jardin de l'école. Réalisée en 1985, elle a été léguée à la commune par la famille de l'artiste. Le podcast « Meyrin, un musée à ciel ouvert : Paroles meyrinoises » s'est ainsi enrichi à l'automne 2024 d'un quatrième épisode, à découvrir sur Radio Bascule. Les enfants et adultes y racontent leur perception de cette œuvre jaune de Hans-Rudolf Huber qui partage à présent leur quotidien.

Enfin, le monde des entreprises a pu découvrir une œuvre du FACM lors du MEF 2024. Intitulé « Donner du sens au travail : une approche par l'art », l'atelier animé par l'artiste Séverin Guelpa et Anja Wyden Guelpa autour de la pièce *Unir ses forces* (2019) avait pour objectif de s'interroger sur la place de chacune et chacun au sein de nos organisations, la créativité et notre manière d'œuvrer

© Daisy Kim Lehmann

Atelier théâtre

vers un objectif commun. Entrée dans les collections du FACM en 2021, cette installation rassemble environ 80 marteaux usagés ou neufs, collectés dans différents chantiers, marchés et commerces de pays visités par l'artiste. Qu'ils soient usinés, bricolés ou rafistolés, ils racontent les histoires parallèles d'artisans et d'ouvriers aux quatre coins du monde.

Archives communales

En 2024, les archives communales ont reçu 52 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux (28 en 2023). Ce chiffre élevé résulte d'un versement exceptionnel effectué par le service de l'urbanisme. Pour pouvoir l'accueillir, les archives ont dû attendre l'obtention et l'aménagement d'un local d'archivage supplémentaire. Celui-ci permettra d'assurer la prise en charge de nouvelles archives jusqu'à la construction de la nouvelle mairie. Durant l'année, 17 ml. de documents administratifs dépourvus d'intérêt historique ont pu être détruits.

Les archives ont répondu à 70 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (53 demandes internes, 17 externes).

Les archives communales ont eu la chance de recevoir en don les archives de la vie associative et politique de Virginio Malnati (1909-1978), couvrant principalement son mandat de conseiller administratif et maire de Meyrin (1963-1971). La prise en charge de ces archives a nécessité un grand travail de tri, de classement et d'inventaire. Elles étaient stockées dans un local à Meyrin, aux côtés des archives du bureau d'architecture de son fils Jacques Malnati qui souhaitait s'en défaire. Cette partie des archives a quant à elle été donnée aux archives de l'architecture à Genève par l'entremise de l'archiviste communal, pour des raisons de place et parce que les réalisations concernées dépassaient le cadre meyrinois.

Dans le domaine de la valorisation des archives, l'archiviste communal a été amené en 2024 à présenter Amable Gras et l'histoire du Jardin botanique alpin au Club philatélique de Meyrin, et à parler du contexte de la construction de la Cité lors de l'assemblée générale de l'association des locataires de Meyrin-Parc-Ciel-Bleu. Il a également tenu un poste lors d'Ethnopoly et rédigé plusieurs articles pour *Meyrin Ensemble* sur le passé de Meyrin.

MÉDIATION

Le secteur de la médiation poursuit en 2024 l'enrichissement de ses propositions. Celles-ci se traduisent par la mise en place d'ateliers et d'échanges visant à faciliter l'accès aux œuvres, ainsi que par la mise en place de projets à long terme permettant la découverte et la pratique de disciplines artistiques, la rencontre avec des artistes professionnels et la participation à un processus de création. Pour la première année, des mesures d'accès pour les personnes en situation de handicap visuel et auditif ont également été mises en place.

Ateliers en lien avec les arts vivants et mesures d'accessibilité aux spectacles

- 13 ateliers menés par les compagnies, dont 5 destinés au public scolaire.
- 1 représentation en audiodescription.
- 1 représentation traduite en Langue des Signes Française (LSF).

Médiation scolaire

Le service de la culture a proposé des médiations et des ateliers en lien avec les spectacles dans les écoles de Meyrin. Ces actions ont touché toutes les tranches d'âge, avec une attention particulière portée aux élèves du cycle en 2024. Des présentations de saison ont été organisées afin que les enseignants puissent découvrir notre activité et co-construire des projets avec nous.

© Daisy Kim Lehmann

Projet Sésame

Spectacles à destination des adolescents

- *Désobéir* de Julie Bérès : une préparation au spectacle a été proposée à chaque classe.
- *H.S.* du Collectif Sur un malentendu, abordant le sujet du harcèlement en milieu scolaire, a été proposé exclusivement aux élèves du cycle et aux professionnels qui les accompagnent.

Parcours de médiation pour le cycle

- Bouge ta classe : découverte de la danse contemporaine avec la compagnie NoTa & Guests (septembre à décembre 2024) – 16 ateliers.
- À la découverte d'un artiste : après une intervention en classe, deux sorties à Lausanne ont permis aux élèves de découvrir le processus de création du spectacle *Bachibouzouk* de Philippe Saire. En 2025, ils pourront assister à la représentation au Théâtre du Forum Meyrin.

Parcours de médiation pour le primaire

- Dansez l'école : 8 groupes ont participé à 3 ateliers avec la compagnie Anthrop.
- Flashkids (projet 2024-2026) : 4 groupes ont participé à 2 ateliers en 2024 avec la compagnie Anthrop. Ils se poursuivent en 2025.

Projet Sésame

Initiée par l'Orchestre de Chambre de Genève, la version meyrinoise du projet a vu le jour en 2024. Son objectif est de mettre en relation des musiciennes et musiciens de l'orchestre avec des musiciennes et musiciens meyrinois issus de la migration, souhaitant partager leur culture musicale d'origine. 10 musicien-ne-s originaires d'Inde, du Sri Lanka, de Syrie, de Turquie et d'Ukraine ont participé à 15 ateliers, aboutissant à un concert joué le 2 juillet lors de Meyrin les Bains et le 28 novembre sur la scène du Théâtre du Forum Meyrin.

Ateliers théâtre CEFAM

Des ateliers théâtre ont été proposés aux femmes du CEFAM, animés par Catherine Travelletti, metteuse en scène et drama-thérapeute. Un film retraçant ce projet a été réalisé et diffusé à l'occasion des 20 ans du CEFAM.

La Toile

Depuis l'automne 2023, le service de la culture collabore avec le collectif Le Sismographe pour créer un dispositif favorisant la participation culturelle à Meyrin. En 2024, plusieurs interventions ont eu lieu dans les quartiers pour interroger les habitant.e.s sur leur rapport à la culture. En novembre, une soirée de lancement du dispositif s'est tenue, accompagnée d'un spectacle de l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine. Une cartographie sensible de Meyrin, illustrée par l'artiste Ginevra Mandelli, a été réalisée à partir des données collectées.

Nouvelles projections de films

En 2024, les partenariats existants avec les festivals de cinéma genevois se sont enrichis.

Parmi les temps forts de l'année :

- Black Movie : 1 projection famille et 2 projections adultes dans la salle de spectacle du Forum Meyrin, ainsi que 3 projections scolaires.

- FIFDH & association Reconnaissance : une projection sur les violences sexistes et sexuelles le 24 avril, suivie d'une table ronde avec des expert-e-s.
- FILMAR en América Latina : 1 projection scolaire et 1 projection adulte au Théâtre du Forum Meyrin sur les disparitions forcées au Mexique.

Projets et programmations récurrentes :

- Le Petit Black Movie : 8 projections (4 réservées à la Maison Vaudagne, 4 ouvertes au public dès 4 ans).
- Ateliers théâtre : la première représentation des ateliers théâtre a eu lieu au Théâtre du Forum Meyrin le 25 mai 2024. Suite à son succès, un troisième cours a ouvert à la rentrée.
- Meyrin les Bains :
  - 1 intervention musicale (*Live in Room*) lors de la soirée d'inauguration.
  - Première représentation du concert du projet Sésame.
  - 1 spectacle d'arts de rue avec le festival *Six Pompes Summer Tour* (*Parole en l'air*, Cie Ginger Moustache).
  - Fresque à colorier sur le thème de *Meyrin les Bains*.
- Anima'Livron : participation du service de la culture à ce projet coordonné par les travailleurs sociaux de Meyrin, incluant notamment un cours de danse.

Ce bilan met en lumière l'essor et la diversité des actions menées en 2024 pour renforcer l'accessibilité culturelle et encourager la participation des habitant-e-s de Meyrin à la culture.

VIE MEYRINOISE

Dans la continuité du travail mené en 2023, le secteur de la vie meyrinoise poursuit son engagement aux côtés des associations culturelles de la Ville. Parce que le projet culturel de Meyrin s'ancre profondément dans son territoire, il reste essentiel de disposer d'une personne dédiée à l'accompagnement privilégié de ces associations. Ainsi, le service de la culture continue d'apporter un soutien adapté aux acteurs culturels locaux, que ce soit par un appui logistique et technique lors de la réalisation de leurs événements, par un soutien financier, ou encore par la co-construction de projets.

Ce secteur assure également la mise en œuvre des événements organisés par la Commune, notamment les Mérites et la Fête des nouveaux naturalisés.

Coordination et Soutiens aux Acteurs Culturels

Le secteur de la vie meyrinoise, en collaboration avec le secteur technique, a poursuivi son rôle de coordination en 2024. Ainsi, 20 manifestations associatives et 9 manifestations communales se sont tenues au Forum Meyrin, illustrant l'importance de cet accompagnement et confirmant la vitalité du tissu culturel local.

Parallèlement, la gestion des subventions culturelles continue d'évoluer, s'appuyant sur la commission d'expert-e-s mise en place pour renforcer l'équité et la transparence des attributions. Composée des responsables de secteurs de prestations, de la responsable de service et de la magistrate déléguée à la culture, cette commission se réunit quatre fois par an pour analyser les demandes

de subvention. Les expert-e-s émettent des préavis, qu'ils discutent ensuite avec la magistrate déléguée à la culture, garantissant ainsi des décisions éclairées et cohérentes.

En 2024, 21 soutiens financiers ont été octroyés pour des initiatives se déroulant sur le territoire communal ou en soutien à la diffusion d'artistes meyrinois-es. Parmi ces 21 soutiens :

- 9 concernaient la musique et le théâtre ;
- 7 étaient destinés à des manifestations ou associations interdisciplinaires ;
- 4 ont bénéficié aux films et au cinéma ;
- et 1 a été attribué aux arts visuels.

Par ailleurs, 10 subventions récurrentes ont été accordées aux associations communales afin de soutenir leur fonctionnement.

En collaboration avec le canton et la ville de Genève, le secteur a mis en œuvre auprès des associations culturelles de la Ville la politique du service de la culture relative à la prévention et la lutte contre le harcèlement sexuel et les atteintes à la personnalité.

Depuis décembre 2022, la ville de Meyrin et ses partenaires ont développé un plan d'action dans le cadre du renforcement de leur dispositif de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et les atteintes à la personnalité au sein des entités subventionnées et des acteurs et actrices du domaine culturel. Ce plan conditionne notamment les demandes de subvention pour un projet culturel à certaines mesures et induit la mise à disposition de différentes ressources pour soutenir le travail des entités subventionnées en matière de prévention des atteintes à la personnalité.

S'appuyant sur les acquis de 2023, le secteur de la vie meyrinoise poursuit ainsi son engagement pour accompagner au plus près les acteurs culturels locaux et dynamiser la scène culturelle meyrinoise.

PRODUCTION ET ADMINISTRATION

La production est un nouveau secteur qui joue un rôle dans la gestion des projets artistiques. Il est responsable de la création des contrats entre les compagnies et les artistes, en veillant que les termes des accords soient clairement définis et respectés.

En plus de cette fonction contractuelle, le secteur s'occupe de l'accueil des artistes, leur offrant un environnement propice à leur travail et à leur épanouissement. Ce secteur travaille en étroite collaboration avec le secteur administratif pour assurer une gestion fluide et organisée des différents aspects financiers et juridiques. Ensemble, ces deux secteurs garantissent la partie administrative des projets.

COMMUNICATION ET PUBLICS

Depuis la transition du service de la culture et la fusion des trois services historiques en un seul en 2023, le nouveau service a eu à relever de nombreux défis en matière de communication. Bien que le service axe la priorité de ses prestations à l'attention des Meyrinoises et Meyrinois, une de ses missions est de contribuer au rayonnement de la ville de Meyrin.

Afin d'atteindre ce double objectif, une communication forte soutenue par une ligne graphique impactante a été déployée, notamment avec une identité grâce à laquelle l'émetteur, le service de la culture, est immédiatement identifiable. Une communication qui est au service du projet culturel et qui participe à son rayonnement.

Ainsi, la nouvelle charte graphique, avec une identité visuelle forte et inclusive, répond depuis août 2024 à ces différents défis, permettant d'identifier les prestations du service au sein des différents réseaux : meyrinois, culturels, professionnels, médiatiques, régionaux et nationaux.

TECHNIQUE

L'année 2024 aura été marquée par un retour sur la scène du Forum pour la majorité des spectacles programmés par le secteur des arts vivants.

En tout, 49 études de faisabilité auront été nécessaires pour la mise en place de la saison théâtrale. Elles sont réalisées par l'équipe technique, en lien avec les compagnies, pour trouver des solutions d'adaptations conjointes aux dimensions de la scène afin que les spectacles puissent être accueillis artistiquement et techniquement sans trop prétériter le public.

Cette année, les régisseurs ont accueilli et accompagné :

- 25 spectacles programmés par le secteur des arts vivants et 1 résidence de création ;
- 29 manifestations associatives et municipales ;
- 8 manifestations programmées par le secteur arts visuels, dont 4 expositions ;
- 8 manifestations et spectacles programmés par le secteur médiation ;
- 1 spectacle programmé par la bibliothèque.

En prévision du départ à la retraite du responsable technique, le recrutement d'un nouveau responsable a nécessité la mise en place d'un plan de passation des responsabilités et d'une réorganisation interne pour garantir la bonne marche du secteur.

L'année 2024 aura aussi permis à l'équipe technique d'établir le cahier des charges et la mise en œuvre pour :

- la motorisation de la dernière perche de scène, pour des raisons d'ergonomie et de sécurité au travail ;
- le remplacement de l'écran de projection datant de l'ouverture du théâtre par un écran à l'identique avec l'adaptation du caisson de stockage et la reprise des points d'accrochage ;
- le remplacement de la console son 01V datant de 2003, par une console qui répond aux besoins actuels des petites formes de spectacles ;
- faire évoluer le projet de transition à la LED 2023 pour le théâtre compte tenu de l'application des normes sur l'efficience énergétique, de la fin de production des lampes halogènes et des nouveautés qui apparaissent sur le marché professionnel ;
- mettre en service et en réseau la console lumière dédiée à cet usage, 1re étape de la transition LED.

BÂTIMENTS, INFRASTRUCTURE ET SÉCURITÉ

L'année 2024 a été marquée par des évolutions majeures dans le secteur du bâtiment, des infrastructures et de la sécurité. Malgré un contexte en mutation, les objectifs de modernisation et d'optimisation des installations ont été poursuivis, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique, la sécurité et l'organisation.

La passation de l'éclairage du bâtiment en LED s'est poursuivie, réduisant la consommation énergétique et améliorant la durabilité des installations. Parallèlement, une refonte complète du système de mise en passe du bâtiment a été initiée afin de renforcer la sécurisation des accès, un projet qui se poursuivra en 2025.

Un autre enjeu a été la passation de la responsabilité du bâtiment et de la sécurité, en préparation au départ à la retraite du responsable en place. Cette transition a nécessité une réorganisation interne et un plan de transfert des compétences pour garantir la continuité des opérations.

En parallèle de ces projets, une activité soutenue a été maintenue dans la préparation et la gestion de manifestations, aussi bien au sein du bâtiment qu'à l'extérieur, pour assurer le bon déroulement des événements tout en veillant aux exigences de sécurité et de logistique.

En fin d'année, une augmentation des gestes d'incivilité envers les collaboratrices et collaborateurs et les usagères et usagers du bâtiment a été constatée. Face à cette situation, des mesures adaptées seront développées afin de renforcer la prévention et garantir un environnement de travail serein et sécurisé.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger

CHIFFRES CLÉS

Écoles	2’615 élèves pour 9 écoles
Restaurants scolaires	1’417 repas servis par jour en moyenne
Action sociale individuelle	481 foyers accompagnés
Insertion professionnelle : recherche d’une activité professionnelle/formation	410 personnes accompagnées
Insertion professionnelle : jeunes et seniors	57 jeunes adultes et 82 seniors accompagnés
Chez Gilberte – la maison meyrinoise	5’548 visites
Chez Gilberte, salle informatique	2’322 visites

© Lida Melaj – Travailleuse sociale communautaire

Découverte d'un jeu afghan au Centre d'hébergement collectif de Feuillasse

VIE SCOLAIRE

Écoles

Avec ses 9 écoles primaires, Meyrin a accueilli 2'615 enfants dans 134 classes à la rentrée scolaire 2024.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations. Les enseignant-e-s, les directions et le service collaborent pour répondre aux besoins des enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale au sein des instances participatives de chacun des quatre établissements scolaires se réunissant trois fois par année. Ces instances contribuent au rapprochement entre l'administration, les écoles, le parascolaire et l'association des parents d'élèves.

Collège de la Golette

Le service entretient également des liens étroits avec le Collège de la Golette situé sur le territoire meyrinois. Il participe aux séances du Conseil d'établissement, soutient les activités et projets des élèves et subventionne notamment l'apéritif de fin de scolarité. En 2024, le service a soutenu un projet d'échange épistolaire et culturel entre un établissement scolaire nigérian et le Cycle d'Orientation de la Golette : rencontre entre les mondes.

Prix de fin de scolarité

Le service soutient les étudiant-e-s du secondaire II particulièrement méritant-e-s en offrant une récompense financière à celles et ceux qui se sont illustré-e-s durant l'année scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le développement sociale et emploi (DSE) gère administrativement le bon fonctionnement des 8 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 152 jours et la cuisine a produit 178'943 repas.

En lien avec l'axe du programme de législature relatif à l'alimentation saine et durable, le DSE contribue à la réalisation de cet objectif pour ce qui relève de la restauration collective. Un des volets concerne la cuisine de production à l'école De Livron dont la capacité n'est plus suffisante pour fournir le nombre de repas à l'ensemble des élèves inscrits. Ainsi, dans l'attente d'une nouvelle cuisine de production, en 2024, 36'389 repas ont été livrés par Vernier au restaurant de Meyrin-Village ainsi que celui de Cointrin dès le mois d'août.

En prévision de la mise en application de la nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2025, et dans un souci de prévention, le DSE a mis en place un partenariat spécifique avec le Centre d'accueil social (CAS) de Meyrin (Hospice Général) pour les familles impactées par le changement de loi. Dans cet esprit, pour les familles suivies à l'Hospice, les tarifs réduits seront systématiquement appliqués et prolongés durant 6 mois après la sortie de l'aide sociale.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS (vie scolaire)

Semaine du goût

Cette année, la semaine du goût a eu lieu du 12 au 22 septembre 2024 sur le thème des céréales.

Cyclades

Comme chaque année, la ville de Meyrin organise l'événement « Les Cyclades » pour marquer le passage des élèves de 8P au cycle d'orientation. En 2024, ce sont quelques 300 enfants qui ont passé la matinée dans la salle du Forum Meyrin et participé à une œuvre numérique collective dont le résultat a été affiché dans les rues de Meyrin pendant l'été. Une mini-vidéo de l'évènement a été créée et partagées dans les classes concernées.

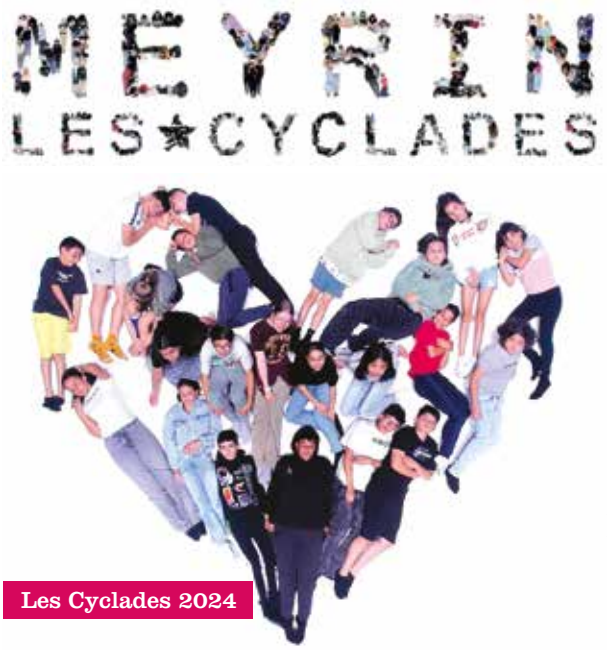

Les Cyclades 2024

© NOTsoNOISY Guillaume REYMOND

Fête des écoles 2024

© CAPM-MP

Fête des écoles 2024

© CAPM-MP

Fête des écoles

En 2024, en concertation avec les partenaires (Écoles, APE, Cartel et services municipaux), la Fête des écoles a reconduit le format introduit l'année précédente. Ainsi, l'ancien terrain de Vaudagne a à nouveau accueilli les animations pour les écoles durant la dernière semaine de l'année scolaire.

Une quinzaine de postes de jeux étaient accessibles aux écoles, allant du manège aux châteaux gonflables, en passant par les murs de grimpe et autres parcours d'équilibre. Les ajustements apportés ont permis une plus grande liberté pour les élèves et leurs enseignant-e-s.

La soirée du vendredi a également connu une évolution, avec un cortège qui a débuté aux Vergers, sur l'Esplanade des Récréations. Le cortège s'est, comme à son habitude, avéré un moment très festif et le nouveau parcours a semblé satisfaire tout le monde. Le succès du vendredi n'a pas été démenti malgré une météo plutôt incertaine.

Dès 2024, la coordination de la Fête des écoles sera portée par le pôle manifestation du service communication et affaires économiques. L'édition 2024 a donc été l'occasion de transmettre l'expérience acquise dans l'organisation générale de l'événement. À l'avenir le service focalisera son attention sur le lien avec les écoles.

Cadeaux aux élèves de 4P et 8P

Les trois membres du Conseil administratif ont participé à la remise des livres offerts aux élèves de 4P et 8P des neuf écoles primaires meyrinoises. Ce moment a donné lieu à des échanges privilégiés avec chacune des classes concernées.

ENFANCE ET JEUNESSE

Le service, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises, a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescent-e-s de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté.

Le DSE pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur les travailleurs/euses sociaux/ales hors murs (TSHM) de Transit, rattaché-e-s à la FASe, qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. En outre, le service soutient les initiatives des jeunes qui s'adressent à la Commune.

Durant l'année 2024, le service a continué son soutien actif aux partenaires du réseau enfance et jeunesse, qu'il s'agisse de structures rattachées à la FASe ou d'associations locales. Divers projets de prévention, d'animation et d'insertion socioprofessionnelle ont ainsi été mis en place tout au long de l'année. Le DSE a par exemple lancé un groupe de travail sur les problèmes liés à la surexposition des enfants et des jeunes aux écrans. Issu des rencontres de la Coordination des Travailleurs/euses Sociaux/ales de Meyrin (CTSM), une vingtaine de professionnel-le-s et des membres de l'association des parents d'élèves (APE) se sont rencontré-e-s à plusieurs reprises pour co-construire une campagne de prévention à Meyrin.

Enfin, la demande auprès des structures meyrinoises étant toujours élevée, particulièrement pendant les vacances scolaires, la ville de Meyrin a également poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes meyrinois-es durant les vacances scolaires, ceci afin de soutenir les familles de la Commune.

Diagnostic et plan d'action familles, enfance et jeunesse

En 2024, dans la continuité du travail sur le diagnostic social centré sur les jeunes et les familles, le service a organisé des ateliers de réflexion sur les actions à mener pour améliorer le vivre ensemble à Meyrin. Plus de 70 personnes ont contribué aux « world-cafés » qui se sont tenus les 6 février et 5 mars. Réunissant des représentant-e-s de différents horizons (Conseil municipal, administration, institutions sociales, associations, écoles, parascolaire, etc.), ces 2 soirées ont fait émerger des idées foisonnantes.

© Laurent Barlier, Graphisme et photo-montage @FabienCuffel.ch

C'est sur cette base que le service a conçu, en étroite collaboration avec le service petite enfance, un « plan d'action familles, enfance et jeunesse » qui énonce les grands axes de développement à venir des prestations. Une présentation publique a eu lieu en novembre à l'aula des Boudines en présence des nombreux partenaires institutionnels et associatifs locaux.

Réseau enfants

Le réseau enfants rassemble les principaux partenaires travaillant avec les enfants de 0 à 12 ans. Coordonné par le service, il se réunit deux fois par an. Ces séances permettent aux participant-e-s de se transmettre des informations entre institutions et d'élaborer des réponses à des enjeux communs. En 2024, la présentation du plan d'action et l'implication des membres dans son opérationnalisation a occupé les séances.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS (enfance et jeunesse)

Soirée des 18 ans

Chaque année, la soirée des 18 ans est organisée par le service pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinoises et Meyrinois. L'objectif de cet évènement est de développer un thème à la fois ludique et pédagogique. Cette année, nous avons choisi de reconduire le concept « Faites vos loisirs » initié en 2023. Le concept vise à encourager les jeunes meyrinois-es à proposer et réaliser une activité de loisirs ouverte au public l'année suivante. Le projet de cette édition devait se concentrer sur les jeunes femmes de 16 à 25 ans, avec un impact social, culturel et/ou sportif positif pour la Commune. Trois projets ont été présélectionnés et présentés à la soirée, puis soumis au vote du public. Le projet gagnant cette année, intitulé « L'art de parler », a pour objectif d'enseigner aux jeunes l'art de la rhétorique et du débat.

Fête des 18 ans

© Unikaee

Fête des 18 ans

© Unikaee

© Raphael Scalici

FankyZone

FankyZone

Ce projet est né de la volonté d'adolescent-e-s de Meyrin de créer une Fan zone dans le cadre du championnat d'Europe de football. Le projet a été plébiscité dans le cadre de la fête des 18 ans. Financé par la Ville et réalisé par la Maison Vaudagne, en collaboration avec Transit et l'Undertown, trois soirées de projection de matches ont eu lieu en juillet 2024.

Ces soirées ont permis aux jeunes d'expérimenter la création d'un projet d'ampleur de A à Z avec le soutien étroit de l'équipe de la Maison Vaudagne. Agrémentées d'animations, de concours et de dégustations, les soirées ont attiré de nombreuses et nombreux Meyrinois-es toutes générations confondues : bravo les jeunes !

Meyrina Festival

Second projet proposé au concours de la fête des 18 ans de 2023, le Meyrina festival a tenu sa 1re édition le 12 juillet 2024 à la campagne Charnaux. Les TSHM de Transit ont travaillé plusieurs mois pour accompagner un jeune qui souhaitait mettre en avant les compétences meyrinoises, tant musicales qu'artistiques au sens large (tatouage, création de vêtements, graffiti, etc.). Le public est venu en nombre malgré une météo capricieuse. Forte d'un bilan très positif, l'association du Meyrina Festival a été créée le 21 décembre 2024 avec des jeunes et des habitant-e-s motivé-e-s à poursuivre ce magnifique projet.

Le Relax

Depuis 2018, durant l'été, les équipes de la Maison Vaudagne et de Transit mettent en place le projet « Le Relax » sur la Campagne Charnaux. En 2024, la buvette a été ouverte du 16 juillet au 10 août en proposant un lieu convivial de petite restauration et d'animations, peu cher et sans obligation de consommer, où toutes les générations peuvent se côtoyer, se rencontrer et utiliser les jeux et activités mis à disposition.

Elle est tenue par des jeunes de Meyrin à travers des « petits jobs », permettant ainsi de leur offrir une première expérience de travail. Des activités diverses y sont proposées : château gonflable, tournoi de babyfoot, barber, initiation à la boxe, jeux de société, soirées grillades, animations musicales avec le soutien de l'Undertown, etc.

Le bilan a été très positif, le public a répondu présent et chacun-e a pu trouver sa place dans une ambiance de bienveillance et de respect.

Cinéma en plein air

Pour sa troisième édition, le projet de cinéma itinérant porté par l'association Espace Undertown a connu une nouvelle progression en 2024. Avec un total de 11 projections – soit trois de plus que prévu – cette édition a bénéficié d'un fort ancrage local, notamment à travers son intégration à la fan zone de l'Euro 2024 de football, en partenariat avec la Maison Vaudagne.

L'ensemble des séances a été assuré par des jeunes engagé-e-s à travers des « petits jobs ». Ces jeunes ont pris en charge la logistique et la mise en place des projections. Ils et elles ont également tenu une buvette conviviale proposant du sirop et du popcorn fraîchement préparé grâce à une machine dédiée.

Cette année marque aussi l'atteinte d'un objectif clé : l'autonomie technique du projet, grâce à l'acquisition progressive du matériel nécessaire sur les trois dernières éditions.

L'association poursuit désormais son travail avec la ville de Meyrin pour assurer la pérennisation du cinéma itinérant dans les années à venir.

Concerts des locaux en gestion accompagnée (LGA)

Tout au long de l'année, Transit accompagne les jeunes ayant des projets musicaux grâce à un studio d'enregistrement de musique et des locaux en gestion accompagnée. Les groupes de musique étant très motivés, ce sont 4 concerts qui ont pu être réalisés en 2024, en partenariat avec l'Undertown et l'Auberge des Vergers. Des groupes se sont aussi produits lors de la fête des 30 ans de Transit. Une belle expérience pour ces jeunes qui ont pu profiter des belles collaborations qui existent à Meyrin.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) : les perspectives

Les nouveaux paradigmes portés par la LASLP visent à renforcer la cohésion sociale tout en luttant contre toute forme d'exclusion. Dans cette dynamique, le DSE joue un rôle essentiel, en étroite collaboration avec l'Hospice général et le CAS de Meyrin, dans la mise en œuvre de la nouvelle loi.

Les projets communs et les rencontres régulières, nourris par notre engagement collectif, permettent de dynamiser les synergies et de construire ensemble une vision commune et complémentaire. Ce dialogue constant entre nos équipes est appelé à se développer davantage au fil des mois, garantissant un accompagnement de qualité à l'égard des meyrinois-es. Grâce à cette collaboration fondée sur une compréhension et confiance mutuelles, le DSE se positionne comme un acteur incontournable du renforcement de la cohésion sociale au sein de la commune de Meyrin.

Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

En 2024, le service social est intervenu auprès des Meyrinois-es et Satignotes pour répondre à des demandes d'aide, tant financières que non financières. Toute personne rencontrant une difficulté nécessitant un conseil et/ou une orientation peut contacter notre service par téléphone ou se présenter en personne à la permanence sociale du mardi matin, hors périodes de fermeture de la mairie.

Cette année, 978 personnes ont été orientées via la permanence sociale ou téléphonique. Parmi elles, 638 ont été dirigées vers des dispositifs internes tels que le restaurant scolaire, la permanence de désendettement, la permanence juridique, l'antenne objectif emploi, le pôle senior, Chez Gilberte - la maison meyrinoise, l'antenne fiscale, etc., ou ont bénéficié d'un rendez-vous avec le pôle d'action sociale individuelle. Par ailleurs, 343 personnes ont été orientées vers des partenaires sociaux externes comme l'Hospice général, Caritas, le Centre Social Protestant (CSP), entre autres.

Au 31 décembre 2024, 481 personnes ou groupes familiaux bénéficiaient d'un accompagnement actif de notre service. Cela représente 73 personnes de plus qu'en 2023. Toutefois, une partie d'entre elles n'a été suivie qu'une ou deux fois, notamment pour un dépannage alimentaire. Au total, 36 dépannages alimentaires ont été réalisés, dont 33 envoyés par l'Hospice général, en attendant l'intervention des services sociaux compétents.

L'évolution du marché du travail, la complexité du système d'aide étatique et l'augmentation du coût de la vie, renforcent fortement la précarité d'une partie croissante de la population meyrinoise et satignote, en d'autres termes nous faisons face au phénomène des *working poor*.

Notre intervention porte principalement sur un accompagnement psychosocial couplé à une gestion budgétaire. Dans ces situations, un soutien rapide, soutenu et adapté à moyen et long terme est nécessaire. Afin d'atténuer les effets de seuil, nous accompagnons ces personnes dans l'obtention des prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre (allocation logement, subside d'assurance maladie) ou les orientons vers nos partenaires du réseau social genevois.

En 2024, plusieurs personnes et familles ont bénéficié de prestations financières ponctuelles, d'une mise à jour de leur situation administrative ou d'un accompagnement dans leur recherche de logement. Compte tenu des difficultés financières rencontrées par certains bénéficiaires, notre service a complété les aides par des demandes de fonds auprès de fondations privées. Ainsi, 40 demandes ont été déposées pour un montant total de CHF 228'584.–, dont CHF 198'413.– ont été acceptées par les fondations.

Depuis 2021, une permanence désendettement en collaboration avec la FGD est assurée. Cette année, nous avons augmenté la fréquence à deux fois par mois. Ainsi, 104 personnes ont pris rendez-vous dans ce cadre.

En 2024, 3 prêts et 5 avances ont été octroyés. La stabilité du nombre d'avances s'explique par la complexité et la lenteur de l'activation des droits cantonaux. Par ailleurs, notre service privilégie d'autres formes d'accompagnement afin d'éviter un risque de surendettement pour les bénéficiaires.

Parmi les 481 dossiers actifs au 31 décembre 2024, 17 concernaient des personnes ou familles domiciliées à Satigny.

En 2024, s'agissant de la permanence juridique, 240 personnes ont été reçues par un-e avocat-e dans le cadre de cette prestation (contre 179 en 2023 soit une augmentation de 25%), la problématique qui ressort de manière significative relève des questions autour du divorce et/ou de la séparation.

Concernant les appartements-relais, le service dispose de quatre logements, dont un obtenu fin 2023 avec un bail précaire se terminant au 31.12.2025. Les logements se constituent comme suit : 1 trois pièces, 2 deux pièces et 1 studio destiné aux jeunes adultes en formation, dont la durée d'hébergement est prolongée jusqu'à la fin de leur formation. En 2024, sur les 7 ménages ayant occupé ces logements, 3 ont trouvé un logement avec un bail pérenne. Le jeune adulte en formation continue d'occuper son logement.

La faible rotation au sein des appartements-relais s'explique par les nouvelles réglementations sur la durée de résidence requise pour l'inscription à la Fondation Immobilière de droit public, ainsi que par la pénurie persistante de logements vacants à Genève et l'accès au logement des personnes à bas revenus. Par ailleurs, les problèmes d'endettement constituent un frein significatif d'accès au logement ainsi qu'à l'emploi.

Antenne fiscale

Chaque année, le service met en place une antenne fiscale ouverte au public de février à juin afin d'apporter son soutien aux personnes à revenu modeste pour le remplissage de leur déclaration fiscale. En 2024, 529 déclarations ont été remplies, chiffre en augmentation chaque année, significative cette année (50 de plus qu'en 2023).

Ateliers impôts jeunes

En collaboration avec l'Administration fiscale cantonale (AFC) pour promouvoir l'autonomie chez les jeunes meyrinois-es de 18 à 25 ans et les sensibiliser aux impacts d'une éventuelle taxation d'office, le service a organisé 4 ateliers gratuits d'aide au remplissage de la déclaration fiscale. En 2024, 66 jeunes y ont participé, chiffre en légère hausse par rapport à la première édition. Ces ateliers ont eu lieu dans l'espace informatique de Chez Gilberte – la maison meyrinoise, quatre soirs du mois de mars.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'un des mandats du service est consacré à l'insertion professionnelle des Meyrinoises et Meyrinois via l'Antenne objectif emploi (AOE). Cette structure accompagne les candidat-e-s à la formation ou à l'emploi aussi bien de manière individuelle que collective en leur prodiguant conseils, soutien, motivation et aide dans leurs démarches de recherche d'emploi et/ou de perfectionnement professionnel.

Le service est partenaire du Centre associé de la Cité des Métiers, sis sur le territoire communal. Il collabore également avec Transit dans son activité d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dits « en rupture ». En effet, l'acquisition d'une formation certifiante ou qualifiante reste un levier essentiel pour les candidat-e-s à l'emploi afin d'accéder au marché de l'emploi et éviter la précarisation d'un futur parcours professionnel.

Enfin, l'AOE collabore à des projets spécifiques comme Meyrin les Bains, « la rencontre des métiers » pour les jeunes du cycle d'orientation, la Fête des écoles, le 1er août ou des Forums de l'emploi, comme le Meyrin Economic Forum (MEF).

Antenne objectif emploi

Les conseillers/ères en insertion professionnelle, véritables « allié-e-s stratégiques », accompagnent les personnes jusqu'à leur retour à l'emploi, selon un plan d'action co-décidé et adapté au projet et aux besoins de chacun-e. L'AOE place le-la candidat-e au centre de l'action, sur le principe de la libre adhésion. Parmi les mesures proposées figurent des ateliers collectifs tels que « gérer son organisation professionnelle », « comment identifier et activer ses contacts », « valoriser ses compétences professionnelles », « du meilleur de soi à l'emploi » et « entretien de recrutement ». L'AOE propose également un atelier « initiation à la bureautique » ainsi qu'un atelier individuel « aide à la postulation ».

La déléguée interface entreprises de l'AOE permet, entre autres, de développer des opportunités professionnelles pour les candidat-e-s et de garder une connexion rapprochée avec le marché de l'emploi. Pour ce faire, elle maintient une grande proximité avec nos entreprises partenaires. Sa posture proactive permet non seulement de garantir un suivi qualitatif mais de fidéliser notre réseau d'entreprises. En cas de besoin de coaching spécifique, de préparation aux entretiens ou de bilan de compétences, les candidat-e-s peuvent également solliciter la job coach de l'Antenne qui propose une série d'outils pour les accompagner vers des objectifs d'insertion professionnelle.

Partie intégrante de l'AOE, le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS) est une prestation phare au service des candidat-e-s. Encadré-e-s par deux professionnels de l'insertion (un responsable de mesure et un maître socio-professionnel), les 8 stagiaires du SCIS développent tout un panel de compétences professionnelles et interpersonnelles par des activités de voirie et de nettoiement de l'espace public, sur une durée de 6 à 12 mois.

Ayant très à cœur de soutenir le perfectionnement professionnel des candidat-e-s, l'AOE utilise un fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP) afin de cofinancer des formations permettant d'augmenter l'accès à l'emploi. Les formations courtes dans les domaines du nettoyage, des soins, des langues ou de l'administration sont également encouragées. Enfin, 5 places de « CDD tremplins » de 12 mois maximum au sein de l'administration meyrinoise sont financées à travers la « mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE) ». Ces « MCIE » sont disponibles pour tous les services, qui peuvent ainsi bénéficier de personnes compétentes pour un poste proposé, tout en contribuant à leur perfectionnement professionnel et ainsi favoriser leur retour sur le marché de l'emploi.

Sur 410 personnes suivies par l'AOE en 2024, 242 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment ; 168 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année ; 199 ont terminé leur accompagnement durant l'année. À relever que les candidat-e-s seniors (plus de 50 ans) représentaient 20% en 2024 et que les jeunes adultes (jusqu'à 25 ans) représentaient 14%.

Solutions professionnelles

Pour l'ensemble des candidat-e-s suivi-e-s, 287 solutions de placement ont été trouvées :

- 2 PAI (préapprentissage d'intégration)
- 1 CFC d'employé de commerce (obtention prévue en juin 2027)
- 3 AFP (Agent de propreté, agent de maintenance et agent d'exploitation)
- 3 AFP débutés (ASA, aide-cuisinier, opérateur en horlogerie)
- 1 CFC de cuisinier par VAE
- 1 CFC ASSC par VAE
- 1 CFC Gestionnaire du commerce de détail par VAE en cours
- 3 CFC Employée de commerce par VAE en cours
- 66 contrats à durée indéterminée (CDI) ;
- 146 contrats à durée déterminée (CDD) :
- 75 solutions de placement correspondant à des missions, stages, orientations vers une activité indépendante, remplacements ponctuels et/ou formations.

À noter que le budget de fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP) a été sollicité à hauteur de CHF 23'910.–. La somme de CHF 34'132.– a été obtenue auprès de fondations privées pour des demandes de fonds d'un montant total sollicité de CHF 38'682.–.

Les formations :

- 4 formations de la Croix-Rouge/École de Santé de Suisse Romande, dont 2 d'auxiliaire de santé et 2 de garde d'enfants à domicile
- 9 formations dans les nettoyages (1 de responsable d'immeubles, 1 d'agent de propreté, 6 TEC004, 1 pour les nettoyages en milieu hospitalier)
- 2 bilans CEBIG
- 6 formations courtes (SADIES)
- 1 permis camion C, 1 permis C1/D1, des heures de conduite pour la pratique du permis de conduire
- 8 cours de français, de A2 au DALF C1
- 1 B2 en allemand
- 1 B1 en anglais
- 14 formations diverses, dont 1 certificat de formation en gestion et management de projet FORA, 1 formation de comptable, 1 certificat de Secrétariat et gestion administrative, 1 Bachelor en travail social (fin juin 2027), 1 CAS de conseillère en insertion, 1 formation en Langue des signes, 1 formation dans l'hygiène des aliments, 1 formation d'agent de sécurité, 1 module de formation pour le *covering* automobile, 1 formation dans le Service hôtelier, 1 formation SASAJ, 1 formation pour la reconnaissance ASCAR, 2 formations dans les métiers des soins et du bien-être.

Perspectives 2025

L'entrée en vigueur de la LASLP déploiera un certain nombre de leviers en termes de formation et de reconversion professionnelle. Ces leviers seront suivis et monitorés de près par l'antenne grâce à une étroite collaboration

avec le CAS de Meyrin. Nous sommes convaincu-e-s que l'accompagnement du retour à l'emploi par un partenariat riche et pragmatique sera source de belles opportunités pour les meyrinoises et les meyrinois.

Réseau eqip@M

Ce réseau de collaboration interinstitutionnelle dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (env. 12-28 ans) se réunit 7 à 8 fois par an. Des situations individuelles sont discutées afin que le réseau puisse agir de manière concertée et utile aux jeunes. En outre, il permet aux professionnel-le-s d'échanger sur les évolutions législatives ou organisationnelles des institutions spécialisées dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle. Grâce à sa proximité avec les acteurs de terrain, il offre une force d'impact intéressante pour mener, à terme, les actions et projets initiés.

VIE DE QUARTIER – INTÉGRATION

Action sociale communautaire

Une des missions principales du pôle vie de quartier - intégration consiste à créer des contextes et des conditions favorables à la participation et au renforcement du pouvoir d'agir des habitants et habitantes. Le pôle accompagne des personnes en situation de vulnérabilité et développe des projets d'intégration. Cette intention se décline de multiples façons dans les actions et projets dans les quartiers, dans les réseaux professionnels communaux et cantonaux tout comme au sein de Chez Gilberte – la maison meyrinoise.

Anima'Livron

Depuis 2021, la Coordination des Travailleurs/euses Sociaux/ales de Meyrin (CTSM) organise chaque année des animations de printemps mobiles dans différents quartiers, destinées aux enfants et aux familles. Après les Vergers en 2021, Champs-Fréchets en 2022, et Cointrin en 2023, c'est le quartier De Livron qui a été choisi en 2024. Quatre interventions ont eu lieu en mai, chaque mardi de 16h30 à 19h30, près de l'école De Livron, à côté du centre commercial Forum. Le programme, élaboré avec les habitant-e-s en collaboration étroite avec le pôle enfance et jeunesse, le service petite enfance (PEF) et les différents partenaires et associations, a proposé des activités de danse, de jeu et de goûter, créant une ambiance conviviale et joyeuse.

Loto en plein air lors des Anima' Livron

© Maison Vaudagne

Vergers

En mars 2024, les travailleuses sociales communautaires ont organisé une rencontre avec les acteurs et actrices institutionnel-le-s et associatifs du quartier des Vergers. Le but était de faire un point de situation sur la dynamique de quartier, 10 ans après le forum ouvert, qui y avait lancé de nombreuses démarches participatives. Cette rencontre a abouti à la création d'une coordination Vergers qui s'est réunie en novembre pour réfléchir sur « Les outils de la participation » qui seraient les plus adéquats à mettre en place aux Vergers.

Corzon

Le périmètre de Corzon va changer à l'horizon 2030, un parc et des équipements publics pourraient faire partie du nouveau paysage. En mars, une première concertation publique a été réalisée en collaboration avec nos collègues de l'UTE et des mandataires externes afin de récolter les envies des habitant-e-s et des usagers/ères du site. Puis en septembre, 2 nouveaux ateliers participatifs ont été mis en place pour connaître leurs points de vue sur les différentes variantes du projet.

Aires de jeux

Le service de l'environnement va renouveler plusieurs places de jeux sur le territoire communal : celles du Jardin botanique alpin, du parc des Vernes et de Meyrin parc. Les travailleurs/euses social-e-s du service ont soutenu cette démarche portée par le service de l'environnement et accompagnée d'un mandataire externe par la réalisation d'une enquête auprès des usagers/ères de ces lieux. Un questionnaire en ligne a été diffusé très largement au sein du réseau des partenaires meyrinois. Des rencontres sur les différents sites ont été programmées ainsi qu'un atelier au Forum Meyrin. Des séances avec différents services concernés ont également été mises en place pour solliciter l'expertise des professionnel-le-s. Ces temps de rencontre ont permis d'obtenir plus de 100 avis pour définir les orientations de ces futurs aménagements.

Concierges

Les intervenant-e-s en action sociale communautaire, en collaboration avec la sécurité municipale, invitent annuellement, par secteur d'habitation, les concierges. Ils sont les yeux et les oreilles d'un immeuble, d'un quartier. Ces rencontres sont non seulement l'occasion de poser d'éventuelles questions aux membres du réseau communal présent mais aussi l'opportunité pour ces professionnel-le-s de se rencontrer et d'échanger sur leurs réalités.

Un bilan a été réalisé en décembre duquel il est ressorti une volonté de changer de format. L'idée qui a émergé et qui reste à construire est de faire une séance en deux temps. Une première partie avec la présence d'un formateur externe sur une thématique définie et une deuxième partie d'échanges et de questions avec les membres du réseau communal présent.

La participation dans les projets

Meyrin les Bains

La 19e édition de cet évènement estival s'est déroulée du 24 juin au 13 juillet. La construction et la programmation de ces trois semaines d'animations et de restauration est menée par une équipe composée de professionnel-le-s de différents service et Transit. Elle se fait également avec une importante implication et participation des associations partenaires. Cette édition a mis l'accent sur les animations pour les familles et un changement des supports de communication. De plus, la mise en place d'une caisse enregistreuse a permis d'offrir la possibilité de payer par carte ou TWINT et ainsi augmenter le nombre des repas servis à midi. Dans le cadre de l'assiette des meyrinois gourmets, des personnes d'origines différentes ont cuisiné un plat traditionnel épicé, varié et coloré mélangé aux produits du terroir.

Meyrin les Bains, un air de vacances en bas de chez vous !

© Vincent Pellet

Habitant-e-s cuistos pour l'assiette des meyrinois gourmets

© Samiré Bilali

© Vinciane Hardy

Remise des attestations aux étudiants de l'UOG – juin 2024

© Fanny Serrain

Le Conseiller d'État Thierry Apothéloz à la découverte de Chez Gilberte – la maison meyrinoise

© Samiré Bilali

Le Conseiller d'État Thierry Apothéloz au Jardin botanique alpin pour découvrir les cours au parc

Pour remercier les habitant-e-s cuistos, un apéritif a été organisé et un livre de recettes remis à chacun-e.

Meyrin les Bains c'est :

- 28 partenaires engagés
- 48 animations
- 39 habitant-e-s cuistots
- 10 jeunes au montage
- 32 menus proposés
- 1'129 repas servis
- 7 services de l'administration impliqués
- … le tout coordonné par 6 personnes

Workshop interservices

Pour donner suite au bilan positif des Workshop interservices, deux démarches parallèles, en collaboration avec le secrétariat général, ont été mises en en place pour le personnel communal. Sur l'année scolaire 2024-2025, 8 rencontres ont été programmées :

- **Le forum projet**, axé sur la méthodologie de gestion de projet permet de développer des compétences en la matière.
- **Le workshop interservices**, axé sur l'échange de réalités professionnelles de terrain favorise le partage d'expérience entre collègues de différents services et l'esprit de transversalité au sein de l'administration.

Coordonnés par le DSE en collaboration avec des personnes ressources des services UTE, ENV, SEM, PEF, CLT et SPO, ces Workshops s'inscrivent dans le programme de législature 2020-2025.

INTÉGRATION

Cours de français-intégration

Tout au long de l'année, le service a soutenu l'Université ouvrière de Genève (UOG) dans la gestion de ses quatre cours à Meyrin (affichage et publication des informations sur les inscriptions dans le journal communal, présence aux inscriptions, mise à disposition d'une salle, etc.). La variété des horaires et des niveaux ont permis à 63 personnes de suivre les cours de français. Durant l'année, des visites dans différents lieux ont permis aux apprenant-e-s d'allier apprentissage de la langue et intégration dans la vie locale.

Français en été

Durant les deux premières semaines du mois d'août, 12 cours de français au Jardin botanique alpin ont pu être proposés par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO). Au total, 667 personnes ont participé aux cours et 81 enfants ont pu être encadrés par les associations « Mes Bottes de Sept Lieues » et « Bariolée ». Ce projet, en collaboration avec le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC), est devenu incontournable pour l'intégration des personnes migrantes.

Cette année, nous avons eu la chance de recevoir Monsieur Thierry Apothéloz, Conseiller d'État en charge de la cohésion sociale. Accompagné du Maire, Monsieur Eric Cornuz et des organisateurs/ices du projet, M. Apothéloz a pu échanger avec les apprenant-e-s sur l'importance d'un tel projet pour l'intégration des personnes migrantes à Genève.

La visite s'est terminée Chez Gilberte – la maison meyrinoise où l'équipe pluridisciplinaire a pu présenter au Conseiller d'État et aux apprenant-e-s, les activités développées pour les habitant-e-s de Meyrin.

Ethnopoly

Chaque année au mois de mai, nous pouvons apercevoir dans les rues de la ville, les élèves de 7P des écoles primaires meyrinoises, munis de leur casquette jaune et de leur carte de Meyrin. Ils vont à la rencontre de la population, des associations et collaborateurs/ices de l'administration communale. Ce grand jeu de piste, permet aux jeunes d'écouter des histoires, découvrir des instruments de musiques de différents pays, des spécialités ou encore de tester des activités.

Pour la 14e édition, 11 services de l'administration ont accueilli les jeunes participant-e-s d'Ethnopoly.

Le bon de formation en français

En 2024, le BIC ainsi que l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), en collaboration avec différentes communes ont mis en place un bon de formation en français pour les nouveaux/elles habitant-e-s qui s'installent à Genève.

Ce bon permet aux personnes ayant un permis B ou C en regroupement familial d'avoir un coup de pouce avant de pouvoir bénéficier du Chèque Annuel de Formation (CAF). Ce bon invite les nouveaux/elles arrivant-e-s à participer à un cours de français et d'entrer dans un processus d'intégration dès leur arrivée.

À ce jour, une vingtaine de personnes ont pris contact avec la chargée de mission dans le domaine de l'intégration pour obtenir ce bon.

La participation Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM)

Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM) est un lieu ouvert aux habitant-e-s de 0 à 99 ans, où les valeurs telles que l'accueil, l'échange et la solidarité sont portées par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire composée de collaborateurs/rices de la PEF et du DSE, ainsi que d'un civiliste. Elles aiment à dire que les piliers de la maison sont : Appartenance, Vivre ensemble, Écoute et Orientation, Citoyenneté qui s'incarnent dans une diversité de prestations comme :

- l'espace informatique a reçu 412 personnes différentes ;
- la Marelle, lieu de rencontre parents-enfants, a reçu 190 familles ;

Apprentissage de l'écriture tamoul au Centre d'hébergement collectif de Feuillasse

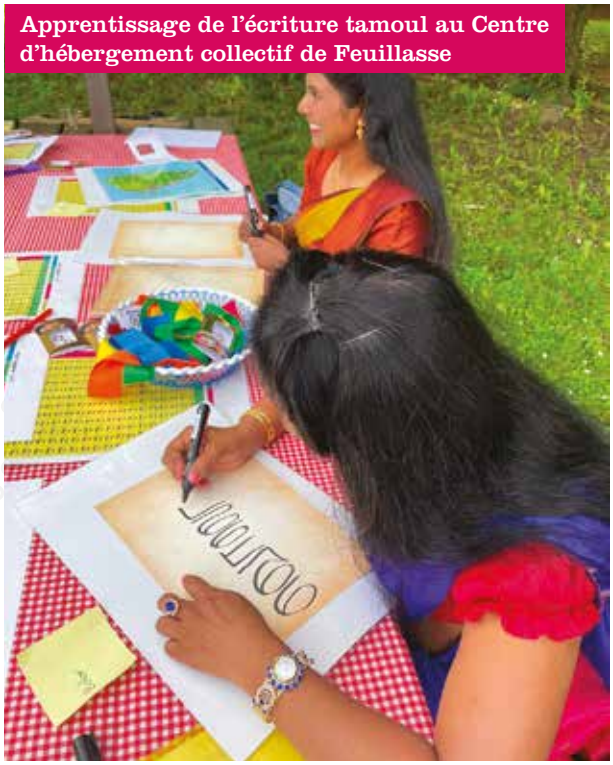

© Lida Malaj – Travailleuse sociale communautaire

Un groupe d'élèves à la découverte de Chez Gilberte – la maison meyrinoise

© Samiré Bilali

© Samiré Bilali

- 8 femmes ont suivi l'enseignement du français donné par le CEFAM et 9 enfants d'âge préscolaire ont été accueillis pendant les cours ;
- les entretiens d'orientation ont renseigné quelques 107 nouvelles/aux habitant-e-s ;
- le repas communautaire (chaque 3e mardi mois) a réuni, en moyenne, 44 habitant-e-s ;
- l'ouverture continue du mardi et le petit-déjeuner participatif du mercredi et ont réuni en moyenne 16 personnes par semaine ;
- l'espace de parole « Paroles de quartier » a réuni 50 personnes ;
- la nouvelle formule « écrivain public » a accueilli 58 personnes ;
- la soirée d'accueil des nouveaux/elles habitant-e-s a permis à 65 personnes nouvellement installées à Meyrin de découvrir la commune lors d'une promenade avec le/la maire ;
- un partenariat avec les professionnelles de l'établissement scolaire De Livron/Golette pour organiser un « Café des parents » hebdomadaire ;
- de nombreux quartiers de la commune ont participé à la fête des voisin-e-s ; 47 habitant-e-s ont contacté CGMM pour la réservation de bancs et tables afin d'organiser un moment festif dans leur quartier, au total plus de 220 tables et 400 bancs ont été livrés aux habitant-e-s ;
- ateliers de pratique du Français ;
- travaux d'aiguilles (groupe qui se réunit tous les mardis pour tricoter, broder et crocheter) ;
- karaoké ;
- la mise en place du « Réseau d'Entraide Meyrinois », a permis de soutenir des projets et de constituer quelques binômes.

CGMM a également mené des projets ponctuels :

- **co-organisation des fêtes qui ponctuent l'année**, telles que la galette des rois et reines, le printemps, l'Escalade, et les biscuits de Noël, propositions ouvertes aux familles et aux habitant-e-s ;
- **« Parents : la prochaine étape c'est l'école »**, projet transversal PEF-DSE ;
- **confection de repas et gestion de la buvette par les habitant-e-s lors d'une soirée de Meyrin les Bains** ;
- **sortie annuelle des habitant-e-s fréquentant CGMM**, projet transversal PEF-DSE.

SOLIDARITÉS

Subventionnement des associations socio-sanitaires

En 2024, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines de la précarité, de la santé, du handicap, de la formation et de l'insertion professionnelle, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de l'intégration des migrants et défense des droits humains pour un montant de CHF 168'452.–.

Coopération et solidarité internationales

La commission coopération et solidarité internationales, conformément à la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI-2001), a attribué durant l'année le 0,7% du budget de fonctionnement annuel de la ville de Meyrin à des projets de coopération au développement. En 2024, le montant total alloué par cette commission s'est élevé à CHF 1'046'522.– En outre, un montant supplémentaire de CHF 75'000.– a été attribué à l'association MEDAIR pour un soutien financier d'urgence en faveur des personnes affectées par la crise en RDC, au Kivu du Nord. La commission s'est réunie neuf fois, 20 associations ont été soutenues dont 6 étaient membres de la Fédération Genevoise de Coopération.

ENVIRONNEMENT

Dicastère de M. Laurent Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Déchets ménagers produits par la population meyrinoise	9’900 tonnes
Valeur du matériel mis en place lors de la Fête des écoles	CHF 1’100’000.–
Poids des déchets incinérables produits par habitant par an	192 kg
Valeur à neuf de la flotte communale de véhicules	CHF 9’200’000.–
Sensibilisation au tri « Moi et mes déchets »	140 élèves formés
Viabilité hivernale	11 interventions
Livraison de matériel de manifestation	700 transports
Plantes produites au centre de production horticole	28’849
Décorations florales réalisées, y compris à la Mairie	705
Inhumations dans les cimetières de Feuillasses et de Meyrin Village	105
Animations didactiques et pédagogiques organisées au Jardin botanique alpin	48

Plantation d'un frêne à fleurs à l'école de la Golette

© Alexandrine Hamm

Maquette 3D du territoire meyrinois

© hepia

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Vision stratégique du service et nouvelle organisation projetée

L'année 2024 a marqué le coup d'envoi d'une réflexion sur le fonctionnement du service de l'environnement et son avenir. Le but du projet est de développer une vision stratégique du service à l'horizon 2030 en tenant compte des défis à relever ces prochaines années (transition écologique, besoins de la population, etc.) et de la spécificité toujours plus importante des domaines de compétences des actuelles sections « Routes et voirie » et « Parcs et promenades ».

Cette réflexion, accompagnée par un mandataire, a comme objectif d'améliorer l'efficience pour faire face aux défis sociaux et environnementaux actuels et futurs.

Le travail s'est fait à plusieurs niveaux : analyse de l'environnement avec des « experts métiers » externes, autoévaluation des responsables d'encadrement du service, analyse comparée de communes, analyse historique de l'évolution des métiers et retour d'expertise de la direction du service. Cette réflexion a abouti aux recommandations suivantes, soumises au Conseil administratif en septembre 2024 :

- Valider le modèle de gouvernance proposé qui prévoit la création de deux services distincts à partir des actuelles sections du service de l'environnement et d'une plateforme collaborative interservices.
- Valider la feuille de route du déploiement du modèle de gouvernance. Elle devra intégrer l'ensemble des travaux préparatoires à réaliser, notamment les noms des futurs services et les éléments fondateurs, tels que : les missions et prestations, les modèles de gouvernances et d'organisations, ainsi que la projection des ressources humaines et les compétences clés.

Le Conseil administratif a validé le principe de création de deux services distincts émanant des actuelles sections « Routes et voirie » et « Parcs et promenades ». Il a invité le groupe de travail à développer les tenants et aboutissants de la nouvelle organisation, pour une mise en place de la nouvelle gouvernance dès janvier 2026.

SECTION PARCS ET PROMENADES

Évolution du patrimoine arboré communal

En 2024, l'équipe en charge des soins aux arbres a été renforcée par le recrutement d'un arboriste-grimpeur. Cette nouvelle expertise permet un meilleur contrôle du patrimoine arboré et une autonomie accrue dans la gestion des interventions sur les arbres communaux.

L'équipe est responsable de l'ensemble du cycle de vie des arbres situés sur le domaine public, depuis leur plantation jusqu'à leur éventuel abattage. Cette année, l'une de ses principales missions a été de faire face aux conséquences des périodes de sécheresse des années précédentes. Ces épisodes ont considérablement affaibli certains arbres majeurs, nécessitant des soins importants et dans certains cas, leur abattage, afin de garantir la sécurité des personnes et des biens.

En 2024, 57 arbres, devenus secs ou dépérissants, ont dû être supprimés. Si certains seront remplacés par des essences adaptées pour faire face aux changements climatiques, d'autres ne le seront pas, afin de laisser davantage d'espace à la végétation environnante pour développer les aspects écosystémiques et améliorer la qualité de vie. Cette gestion vise à préserver l'équilibre et la diversité des espaces paysagers de la Commune, tout en visant l'objectif cantonal d'augmentation de la canopée.

Tout au long de l'année, la section parcs et promenades a continué son effort de plantation en arborisant différents sites de la Commune, afin d'augmenter la surface de canopée au gré des projets urbains communaux et de la stratégie d'arborisation cantonale. En 2024, un peu plus de 60 arbres à grand développement ont été plantés sur le territoire communal et le même nombre à La Chaux-de-Fonds, pour pallier dégâts engendrés par la tempête de juillet 2023. Des travaux conséquents ont par ailleurs été entrepris pour replanter des haies vives, en remplacement des haies de plantes invasives comme les laurelles et les thuyas.

Sur ces mêmes attentes, le service de l'environnement développe un plan paysage. Ce plan a pour ambition de devenir un outil commun à l'ensemble des acteurs communaux impliqués dans la gestion de la végétation et des espaces paysagers. Il permettra ainsi d'assurer une arborisation cohérente et continue sur l'ensemble du territoire communal, afin de développer une ville résiliente et favoriser la biodiversité.

Plantations à la Chaux-de-Fonds

Outre les plantations réalisées sur le territoire communal, quatre jardiniers de la commune se sont rendus à La Chaux-de-Fonds les semaines du 7 et du 14 octobre 2024, pour soutenir leurs homologues de la cité horlogère dans leur campagne de replantation.

Lors de la tornade de juillet 2023, La Chaux-de-Fonds a vu disparaître en quelques minutes une part importante de sa végétation. Un ambitieux projet de replantation a été lancé. En complément au soutien financier accordé par Meyrin, un renfort sur le terrain s'est avéré opportun. Les quatre jardiniers meyrinois ont collaboré à la replantation du parc du Paddock avec leurs homologues des communes de Lancy et de la Chaux-de-Fonds.

Le 16 octobre, Laurent Tremblet, conseiller administratif en charge de l'environnement, Vincent Desprez, responsable du service de l'environnement, et Alexandrine Hamm, responsable ad intérim de la section parcs et promenades, ont été invités à se rendre à La Chaux-de-Fonds. Cette visite leur a permis de constater les dégâts causés par la tornade ainsi que l'avancée des plantations réalisées grâce à la collaboration intercommunale.

Fleurissement saisonnier

Les plantations saisonnières de la ville de Meyrin jouent un rôle essentiel dans l'embellissement des espaces publics. Réparties sur environ 440 m² de massifs et bacs, elles agrémentent les différents quartiers de la Commune grâce à deux campagnes de plantations annuelles. Ces opérations, menées par les jardiniers communaux, mobilisent deux équipes de trois personnes sur des périodes de trois semaines pour chaque campagne, au printemps et en automne, par l'arrachage des végétaux précédents, la préparation des sols et la mise en place des nouvelles plantations.

En 2024, Meyrin s'est parée de massifs floraux de teintes roses durant l'été, et l'automne a vu l'installation de compositions blanches et oranges, prévues pour durer jusqu'en mars 2025. Les 22'000 plantes nécessaires aux plantations sont cultivées dans les serres communales, conformément aux exigences de la labélisation « Bio-Suisse ». Le choix des palettes végétales et des couleurs est le fruit d'une collaboration entre le bureau technique et les floriculteurs de la section parcs et promenades.

Plantation d'un arbre à la Chaux-de-Fonds

© Asande

Aménagements éphémères

Sur la place de Meyrin Village, les aménagements éphémères sont restés similaires à ceux mis en place en 2023, dans un souci de réemploi de matériaux. Seuls quelques ajustements ont été réalisés suite à l'agrandissement de la terrasse de l'établissement Oberson. La palette végétale a été pensée pour s'harmoniser avec les autres massifs et bacs de la Commune. Pour enrichir l'impact visuel, des plantes de grande taille ont été intégrées, apportant volume, hauteur et dynamisme à l'ensemble. Parallèlement, des toiles d'ombrage ont été installées, offrant aux utilisateurs des espaces agréables pour s'abriter de la chaleur et se détendre.

En octobre, ces installations ont été entièrement démontées pour permettre la mise en œuvre d'un nouvel aménagement qui sera inauguré en mai 2025. Ce projet vise à renouveler l'espace tout en préservant son caractère convivial. Les matériaux utilisés pour les installations précédentes ont été démontés, stockés en interne et seront réemployés dans de futurs projets, en cohérence avec les principes de durabilité et de valorisation prônés par la Commune.

Rénovation des places de jeux

Le service a réalisé un état des lieux des aires de jeux communales, afin d'établir un plan de rénovation de ces espaces de loisirs. Ceci a permis de sélectionner trois espaces ludiques à rénover en priorité : l'aire de jeux du Jardin botanique alpin, celle du Parc des Vernes, ainsi que les différentes aires de jeux situées à l'arrière du centre commercial.

Les projets de rénovation ont été développés en collaboration avec un bureau d'architecture du paysage. Afin de s'assurer que les nouveaux aménagements répondent aux attentes de la population, plusieurs ateliers participatifs ont été organisés. En premier lieu sur les trois espaces de jeux à l'aide d'un questionnaire permettant de recueillir les avis des habitants. Ces premiers retours ont permis au bureau d'architecture de proposer des hypothèses, qui ont été présentées lors d'un second atelier participatif. Les projets ont ensuite été présentés à un groupe de travail comprenant les différents services concernés par cette thématique (UTE, PEF, DSE).

Sur la base des avant-projets réalisés, le service de l'environnement pourra désormais estimer le coût de ces travaux, afin de demander un crédit nécessaire aux réaménagements de ces places de jeux.

Production horticole

Le centre de production a la charge de la culture des végétaux pour diverses missions au sein de la Commune. Sa première fonction est la production des plantes destinées aux massifs et bacs de fleurissements saisonniers. Une autre mission clé est la production de plantes pour la décoration florale des différents événements, ainsi que pour les décorations hebdomadaires de l'accueil de la Mairie. Cela inclut les fleurs coupées, les plantes fleuries en pots et les plantes vertes. Les serres jouent également un rôle important en produisant les jeunes plants destinés aux écoles et aux EVE qui possèdent des potagers dans leurs préaux.

Aménagement de la place de Meyrin Village

© Alexandrine Hamm

Massif devant le Forum

© Leslie Chasset

En 2024, l'établissement horticole communal a produit près de 29'000 plantes, selon les détails du tableau ci-dessous :

	2024
Fleurissement printanier	115
Fleurissement estival	5'583
Fleurissement bisannuel	11'703
Fleurissement automnal	1'589
Plantes pour décoration	1'428
Plantons de légumes	441
Fleurs coupées	7'990

Le centre de production est composé de deux horticulteurs en production de plantes (1,5 ETP) et d'une fleuriste (0,6 ETP). Cette dernière a pour rôle d'embellir les espaces d'accueil communaux et de contribuer à la décoration des événements communaux, tels que le MEF ou le Noël des aînés. De plus, elle anime des ateliers de confection d'arrangements floraux pour les seniors au Jardin de l'Amitié.

Corbeaux freux

Le corbeau freux est une espèce de corvidé facilement reconnaissable par son bec blanchâtre. Ce volatile pose des problèmes dans certains quartiers résidentiels, notamment à Champs-Fréchets, où une colonie a élu domicile dans les platanes de la rue des Bugnons. Conscient des désagréments causés aux habitants, le service a mis en place, depuis quelques années, des actions d'effarouchement, comme la suppression des nids.

Le 9 octobre, le service a organisé, en collaboration avec l'Office cantonal responsable de la faune (OCAN), une rencontre avec les habitants du quartier. Lors de cet échange, Laurent Tremblet, ainsi qu'un garde-chasse du canton, étaient présents pour répondre aux questions et préoccupations. À la suite de cette rencontre, il a été décidé d'essayer une nouvelle méthode d'effarouchement, en collaborant avec un fauconnier, dès le début de l'année 2025. Ceci viendra compléter l'enlèvement des nids que le service réalise tous les hivers, entre fin-janvier et mi-février.

Jardin botanique alpin

Sensibilisation

Le Jardin botanique alpin a poursuivi son travail de sensibilisation auprès du public avec l'organisation de 48 activités spécifiques.

Activités	Nombre
Expositions	2
Ateliers	13
Conférence	13
Sortie	1
Visites guidées	19

Affiche pour la rencontre citoyenne concernant les corbeaux freux

Choix des livres pour l'exposition, entre les archives et le don de la descendante de Henri Correvon

L'une des deux expositions faisait écho à un ouvrage publié en 2023 : *Les jardins alpins d'Henry Correvon, Entre appropriation et protection de la nature* de Michael Jakob, édité par Métis Presses. Ce livre, tout comme l'exposition, retrace l'histoire des jardins alpins, en mettant particulièrement en lumière ceux créés par l'horticulteur et auteur genevois Henry Correvon. Bien que le Jardin botanique alpin de Meyrin n'ait pas été conçu par Correvon, il constitue un exemple fidèle des créations de cette époque.

L'une des héritières de la famille Correvon, informée de l'exposition, a décidé de faire don au service de l'environnement de sa collection personnelle des livres de son aïeul, enrichissant ainsi le patrimoine culturel et scientifique de la Commune.

Conservation

En 2024, 1'772 plantes de 169 espèces ont été ajoutées aux collections existantes, notamment dans de nouveaux massifs réalisés au cours de l'année. Les graines de ces plantes, cultivées par nos soins, ont été obtenues grâce à des échanges avec différents jardins botaniques du monde entier, ainsi que par des récoltes effectuées en pleine nature par nos botanistes. Dans le courant de l'automne, l'équipe du Jardin botanique alpin s'est rendue dans les Alpes à 9 reprises, afin de récolter de nouvelles espèces.

Cimetière

Les collaborateurs du service ont également comme mission l'entretien des aménagements paysagers et les travaux liés aux cérémonies funéraires dans les deux cimetières communaux. Ces tâches comprennent, d'une part, l'entretien des espaces paysagers des cimetières, et d'autre part les prestations funéraires, telles que les inhumations, la mise en place des urnes et les exhumations. Nos collègues des cimetières jouent également un rôle important dans l'accueil et le soutien des familles endeuillées.

	Nombre
Urnes déposées	
Cimetière de Feuillasse	49
Cimetière de Meyrin Village	6
Inhumations	
Cimetière de Feuillasse	44
Cimetière de Meyrin Village	6
Exhumations	
Cimetière de Feuillasse	5

Dans un délai d'une année après l'inhumation, et jusqu'à la pose d'un monument funéraire, un cadre est installé au-dessus de la tombe. Ces cadres permettent de délimiter les emplacements avant l'installation d'un monument funéraire. Les monuments en pierre ne peuvent pas être posés immédiatement après l'inhumation, car le sol a tendance à s'affaisser durant la première année en raison des aléas climatiques. Jusqu'à présent, ces cadres étaient réalisés en bois ou en béton. Cependant, un changement de pratique a été introduit cette année, avec l'utilisation de cadres en inox. Plus durables et réutilisables, ces cadres s'inscrivent dans une démarche écologique et économique. Les familles qui n'ont pas encore érigé de monument funéraire ont été contactées afin qu'un cadre en inox puisse être installé sur les tombes concernées. Les cadres installés ont été répartis comme suit : 23 cadres adultes, 5 cadres cinéraires et 14 cadres enfants.

La labélisation Bio Suisse impose des principes de gestion des aménagements paysagers dans les cimetières, comme ailleurs en ville. L'époque où l'on intervenait à l'aide de produits chimiques dommageables pour les sols, la biodiversité et les personnes qui les utilisaient est révolue.

D'une manière générale, il est de notre devoir d'accompagner et de soutenir ce changement de paradigme, vers la fin du « propre en ordre », y compris dans les cimetières. Il est nécessaire de tolérer quelques herbes considérées comme « indésirables », pour satisfaire aux exigences du label Bio Suisse dont un comité effectue une visite annuelle sur nos sites.

En tant que service public et afin de favoriser la biodiversité, nous nous devons de faire preuve d'exemplarité dans le domaine de la gestion durable des aménagements paysagers.

C'est notamment pour cela que nous sommes partenaires, comme beaucoup d'autres villes suisses, d'un projet de recherche appliquée sur le thème : « Renouveler le paysage funéraire; accompagner la transition vers des cimetières écologiques et des sépultures durables » initié par la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève et par la Haute école du travail social et de la santé de Lausanne.

SECTION ROUTES ET VOIRIE

Gestion des déchets

En comparant les chiffres des années 2023 et 2024 alors que la population continue d'augmenter, nous constatons

© Claudio Anglius

Ecopoint au chemin du Jardin-Alpin

une baisse des déchets incinérés des ménages de 130 tonnes. En moyenne, chaque habitant a jeté dans sa poubelle noire 192 kg de déchets, ce qui représente une diminution de près de 6 kg comparativement à l'année précédente. Malgré ce constat encourageant, le résultat est encore loin des objectifs de 160 kg/habitant/an fixés par le canton de Genève. En 2024, chaque meyrinois a produit en moyenne 362 kg de déchets, toutes fractions confondues, dont plus de la moitié est partie à l'incinération dans la centrale des Cheneviers. Des efforts restent encore à faire dans la communication à la valorisation et à la réduction des déchets, en vue de changer le comportement de la population vis-à-vis de cet enjeu essentiel.

En 2024, les dépenses liées aux taxes de traitement des ordures et aux levées des déchets par des prestataires privés s'élèvent à près de CHF 2'000'000.–, soit une augmentation des coûts de CHF 137'000.–. Ce montant est lié entre autres aux prestations supplémentaires telles que la levée des encombrants hippotractée offerte dans les quartiers de Mategnin et de la Citadelle, ainsi que la levée des capsules en aluminium dorénavant à charge de la Commune. Les revenus générés par la vente de matières recyclées telles que le verre, l'aluminium et les papiers/cartons se sont élevés à CHF 77'000.–, soit CHF 50'000.– de plus qu'en 2023. Cette différence est justifiée par le cours du papier en 2024 qui est resté faible mais stable, et toujours en faveur des finances communales.

Ecopoints

Le service a mis en place un nouvel écopoint au centre sportif des Vergers pour les besoins des utilisateurs des infrastructures. Deux autres sites ont été agrandis à la rue de la Golette et au carrefour entre la rue Gilbert et le chemin du Jardin Alpin. Ces travaux ont été financés par la délibération votée par le conseil municipal, qui soutient toujours le développement et l'adaptation des infrastructures communales au bénéfice de la population. Au 31 décembre 2024, la ville de Meyrin compte 105 sites dédiés au tri de déchets répartis sur l'ensemble du territoire. Les nombreuses infrastructures sur les sites de tri, telles que les bennes enterrées, les conteneurs à roulettes et autres panneaux et contenants, nécessitent un entretien régulier par les équipes du service, mais sont nettoyés par des entreprises externes équipées de camions spécialisés. Ces prestations, qui sont en augmentation, sont nécessaires pour garantir la pérennité de ces matériels fortement sollicités lors des manipulations, et ainsi assurer à la population une prestation de qualité.

Nouvelle loi et vision stratégique concernant la gestion des déchets

La nouvelle loi sur les déchets a été adoptée par le Grand Conseil du canton de Genève, le 2 septembre 2022. Ce texte, qui s'inscrit dans la politique de développement durable du canton de Genève, est actuellement soumis à des recours empêchant son entrée en vigueur au 1er janvier 2025 comme prévu initialement. Cette législation engendrera des changements de pratiques parfois importants pour l'ensemble des citoyens, entreprises et administrations, comme par exemple, l'obligation de tri pour tous les ménages. La Commune, via le service de l'environnement, souhaite accompagner la population et mène des réflexions en lien avec la mise en œuvre de ces mesures nécessaires pour le bien de notre planète.

Une enquête de terrain, réalisée en 2023 avec l'accompagnement du bureau d'études Maneco et rendue en 2024, a permis d'éditer un rapport diagnostic complet de la gestion des déchets à Meyrin. Ce rapport a conduit à la proposition d'élaboration d'un plan de 22 mesures, mais il a aussi mis en avant la bonne qualité de la logistique, les infrastructures performantes et les prestations que la Commune offre à sa population grâce à l'expertise de sa voirie communale. Selon les éléments mis en évidence dans ce diagnostic, les principaux défis pour la section routes et voirie se situent au niveau de la mise à jour de la réglementation, de la gestion des déchets des entreprises (collecte, tarification), du monitoring des déchets ainsi que sur la sensibilisation et l'information de la population sur l'obligation de tri. Dès lors, le recrutement d'une

Flyer diffusé en tout-ménage

Atelier « Moi et mes déchets »

responsable de projets en gestion des déchets, planifié en 2024, a été clairement relevé comme une action prédominante qui permet de disposer d'une ressource supplémentaire pour adresser ces différents défis.

Responsable de projets en gestion des déchets ; actions de communication et règlement

L'entrée en fonction d'une collaboratrice à ce poste (CDD 3 ans) en juin 2024 a permis au service de mener à bien plusieurs actions essentielles à la promotion du tri à la source, à la valorisation des déchets et à la sensibilisation de la population. On relèvera notamment que les pages internet dédiées aux déchets ont été mises à jour sur le site communal et qu'une plateforme pour la prise de rendez-vous pour les encombrants a été mise en service, avec l'objectif de diminuer le nombre de téléphones au service et faciliter les démarches des particuliers. Également, les plateformes et associations pouvant réparer des objets ou récupérer d'anciens meubles ont été mises en avant au profit d'une réduction des déchets. Ainsi, la Commune promeut dorénavant une valorisation et une réutilisation des objets en gardant à l'esprit que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Un flyer d'information a été produit et envoyé à l'ensemble de la population meyrinoise, avec un code QR permettant un lien direct au site avec prise de rendez-vous pour l'évacuation des encombrants.

Par ailleurs, la responsable de projets a réalisé et propose, depuis le mois de novembre 2024, un atelier gratuit nommé « Moi et mes déchets » à l'ensemble des classes des écoles de Meyrin de 2e, 3e et 4e primaire afin de sensibiliser les enfants au tri et à la réduction de leurs déchets. Il est à noter que cette animation a rencontré un réel intérêt de la part des enseignants et a pu être suivie par 7 classes en 2024. L'agenda de la responsable de projets prévoit déjà une quinzaine de réservations dans le premier trimestre 2025.

En parallèle, le règlement communal relatif à la gestion des déchets a subi une refonte complète et une mise à jour en lien avec les nouvelles directives cantonales. Ce règlement a été pré-avalisé par les services communaux en 2024 et devra être validé par le Canton et le Conseil Administratif avant d'être présenté au Conseil Municipal encore en 2025. Cet outil est essentiel pour mener à bien les actions du service, notamment auprès des micro-entreprises et entreprises sises sur le territoire communal, en vue d'une réduction des déchets et d'une mise en conformité des différents acteurs.

Levée hippotractée des encombrants

Le son des sabots résonne dans les quartiers de la Citadelle et de Mategnin depuis le deuxième semestre 2024. Tous les jeudis, les imposants chevaux de trait des Attelages du Léman tirent la remorque des objets encombrants, accompagnés d'employés communaux.

De races Comtoise et Noriker, ces chevaux de traits au caractère docile et courageux sont employés avec succès pour le travail dans les quartiers de la Citadelle et de Mategnin. Les Meyrinois et Meyrinoises ont ainsi le privilège de croiser Freestyle, Jack et Ritz.

© Camille Chênes

Levée hippotractée à la Citadelle

Ce projet expérimental, découlant d'une demande politique, visait à tester la viabilité d'une alternative à la levée classique des encombrants. En remplaçant hebdomadairement la présence des véhicules par celle des chevaux, ce projet souhaite répondre aux exigences climatiques actuelles et à l'intégration de la mobilité douce dans la Commune. À l'instar du vélo, l'intervention du cheval permet de limiter les émissions de CO_2 et les nuisances sonores, ainsi que de reconnecter les habitants à la nature et de favoriser les liens sociaux. Ainsi, le travail fondamental des employés communaux, souvent trop peu valorisé, a été mis en exergue par l'intermédiaire du cheval.

Levée cyclotractée des capsules à café en aluminium

Dans la continuité des démarches réalisées par notre responsable de projets en gestion des déchets, du 1er juillet au 31 décembre, les capsules à café ont été collectées par l'entreprise Cycloo Suisse Sàrl. Tous les jeudis, l'entreprise fait le tour à vélos électriques des écopoints de la Ville pour prélever les capsules à café en aluminium usagées. En moyenne, 200 kilos ont été transportés chaque semaine à la force des molets et d'une assistance électrique bienvenue, jusqu'à l'entreprise Abbé SA à Satigny. Les capsules sont ensuite acheminées à Swiss Aluminium Capsule Recycling, où elles sont déchiquetées pour séparer le marc de café de l'aluminium. Le premier sera employé pour la fabrication de compost, tandis que le second sera refondu avant réemploi.

De la mobilité douce pour nos déchets

Pour atteindre les objectifs fixés de zéro émission nette d'ici 2050, il est nécessaire de réduire les émissions générées par des secteurs tel que le transport. Par conséquent, ces projets participent activement à la loi pour le climat, en pédalant ou en trottant vers un avenir durable. Grâce à ces alternatives, les émissions de CO_2 sont réduites, tout comme les nuisances sonores et les embouteillages. Au-delà des bienfaits précités, ces projets questionnent aussi l'offre « Premium » actuellement proposée à la population meyrinoise pour la levée de leurs objets encombrants. Aujourd'hui, ceux-ci sont collectés du lundi au vendredi, sur rendez-vous. Dans le contexte de conscience écologique actuel, cette prestation n'a peut-être plus sa place telle qu'elle est offerte actuellement. Les nombreux allers-retours des camions dédiés à la collecte de ces objets ne vont pas dans le sens de la durabilité et la facilité avec laquelle les habitants peuvent se débarrasser de leurs encombrants ne laisse pas de place à la réflexion d'une consommation durable. La réduction de cette prestation sera donc évaluée dans le prolongement des bilans des actions réalisées.

Station de tri et intégration socioprofessionnelle

Plus de 900 tonnes de déchets encombrants transitent chaque année par le centre de tri communal au centre de voirie et horticole. Les objets récoltés par les équipes de nettoiement ou amenés par des particuliers font l'objet d'une valorisation lorsque c'est possible. Ce tri intermédiaire des déchets est assuré par des personnes en activité de réinsertion, sous l'égide de l'Hospice général, à des fins d'intégration socioprofessionnelle. La Commune ne prenant en charge que les frais d'encadrement ou relatifs à l'achats de protections individuelles et vêtements de travail, cette activité permet de réaliser une économie

de près de CHF 300'000.– et de soustraire à l'incinération plus de 70% de déchets valorisables.

Pour améliorer l'encadrement du personnel de l'Hospice Général, maximiser la valorisation des déchets et optimiser le fonctionnement de la station de tri, la nécessité de recruter une personne correctement formée a été démontré. Ainsi, un poste de recycleur ou recycleuse a été prévu au budget 2025 et accepté par le Conseil municipal.

Entretien de l'espace public

L'équipe du nettoiement se charge de l'entretien et de la salubrité de la ville de Meyrin. Treize employés communaux s'occupent quotidiennement de vider les corbeilles et les cendriers de rue, de remplir les caninettes, de lever les objets encombrants, de nettoyer les écopoints, les places de jeux et le mobilier urbain, de lever les piles et les sacs de PET. Ils luttent quotidiennement contre le littering et les débarras sauvages. Lors de leurs tournées, ils rapportent également les actes de vandalisme ou tout défaut constaté sur le domaine public, afin de préserver la propreté et la sécurité de la Commune en étant réactif.

Tout au long de l'année, les déchets récoltés dans les corbeilles publiques ont été séparés des déchets urbains des ménages et envoyés dans un centre de tri. L'objectif étant d'établir, avec justesse, le poids que cela représente et la capacité de valorisation potentielle de ces déchets, à l'échelle communale. Ainsi, durant l'ensemble de l'année, les collaborateurs ont vidé 50 tonnes de déchets non triés, dont environ la moitié a pu être valorisé. Dès lors, le poids des déchets récoltés dans les poubelles de rue ne représente que 1% des déchets incinérés.

Par ailleurs, le service assure quotidiennement le contrôle des infrastructures et le nettoiement manuel ou mécanisé du domaine public (routes, rues, trottoirs, places, etc.).

Pour répondre à l'évolution des normes en matière de santé et sécurité au travail, les travaux d'entretien courant tels que le débroussaillage ou le brûlage des adventices indésirables en milieu urbain sont devenus problématiques. Ainsi, il a été nécessaire pour le service de remettre en question les méthodes d'entretien courantes. Après avoir testé plusieurs moyens pour assurer la prestation de traitement des mauvaises herbes le long des trottoirs, une machine tractée électriquement a été acquise. Chauffant l'eau à 95°C, elle permet, en plus de détruire à la racine les plantes indésirables, de nettoyer les surfaces et mobiliers fortement souillés avec un mode haute pression.

D.R.

Entretien du domaine public

La responsabilisation du personnel et la polyvalence des équipes permet ainsi de garantir une prestation de qualité au bénéfice de la population.

Travaux techniques

Plus de 350 interventions sur le domaine public ont été réalisées par les 6 collaborateurs de l'équipe des travaux techniques. Du remplacement de la signalisation verticale endommagée à la réparation des bancs, corbeilles et cendriers vandalisés, ils opèrent toute l'année pour assurer la pérennité du mobilier urbain et, surtout, le confort et la sécurité du public. Ils entretiennent également les bennes à déchets enterrées et les écopoints. Ces infrastructures fortement sollicitées nécessitent un entretien régulier et des réparations dues aux nombreuses manutentions. Cette unité, constituée de professionnels de la construction, exécute diverses interventions d'aménagement ou de transformation de l'espace public. Ces dernières s'inscrivent dans le cadre des améliorations courantes des équipements publics ou, sur la demande d'autres services de l'administration communale, dans une dynamique de transversalité.

À ce titre, on notera la création d'un cheminement piétonnier dans le quartier des Vergers, la réalisation d'un banc de l'amitié en collaboration avec les élèves de l'école de Champs-Fréchets, l'installation de buts de foot et d'un panier de basketball dans le préau de l'école de Livron et la réalisation d'un parking en matière minérale au terrain Jakob.

Gestion de la flotte de véhicules

La valeur à neuf du parc véhicule communal géré et entretenu par l'atelier mécanique du service de l'environnement s'élève à plus de CHF 9'200'000.– au 31 décembre 2024. Le vendredi 8 mars 2024, Laurent Tremblet, Conseiller administratif délégué, a officiellement inauguré la mise en service de « Gigawatt » et « Supervolt », les deux camions électriques de collecte des déchets d'une valeur de CHF 1'100'000.– chacun. Après plus de deux ans d'attente pour leur construction, Meyrin concrétise ainsi, avec ce pas important, son engagement pour la décarbonation de sa flotte de véhicules et la préservation de notre environnement. Sur la durée de vie des camions espérée de 15 ans, ce sont ainsi 375'000 litres de diesel qui ne seront pas brûlés à Meyrin.

En décembre 2023, le conseil municipal a également voté à l'unanimité une délibération de CHF 1'732'000.– destinée à financer le remplacement de 15 véhicules et machines, et l'acquisition de 1 véhicule pour les besoins des services de la sécurité municipale et de l'environnement. Sur les 16 véhicules prévus, 13 d'entre eux sont 100% électriques.

Parmi ces véhicules, les procédures d'acquisition pour le remplacement de deux balayeuses ont été finalisées en 2024, avec une livraison prévue à l'été 2025. Là encore, une économie estimée de 25 tonnes de CO_2 par an démontre la volonté de la politique meyrinoise et de son administration à protéger notre environnement. Plusieurs autres véhicules utilitaires électriques ont remplacé d'anciennes camionnettes thermiques permettant, là aussi, de réduire les émissions polluantes.

Donation de véhicule aux autorités communales de Malishevës (Kosovo)

Dans le cadre de ces renouvellements, le Conseil administratif a souhaité offrir à la commune de Malishevës six véhicules et machines. Un premier lot composé de trois véhicules (un véhicule léger et deux camionnettes) sont maintenant disponibles et à disposition du Cercle albanais meyrinois, qui va se charger des formalités administratives pour l'exportation de ces véhicules et leur transport vers le Kosovo. Dès l'arrivée des balayeuses électriques, nos anciennes machines thermiques rejoindront également la flotte de la commune de Malishevës. Une offre de reprise ayant été demandée au fournisseur lors de l'établissement du cahier des charges pour évaluer leur valeur marchande, la Commune aura ainsi fait un don de CHF 43'000.– à sa commune amie kosovare.

Cheminement piétonnier réalisé dans le quartier des Vergers

© Claudio Angius

Camion de levée des déchets 100% électrique

© Claudio Angius

Entretien des places de jeux

Les aires de jeux de la Ville font l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire afin d'en garantir la sécurité, ainsi que d'une expertise semestrielle plus approfondie par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. En 2024, la place de jeux de la Gravière, située au bout de l'avenue de Vaudagne, a bénéficié d'une rénovation des sols souples et de l'installation de voiles d'ombrage afin d'améliorer le confort des petits et des parents lors de fortes chaleurs. Et, tout au long de l'année, l'équipe des travaux techniques intervient ponctuellement, selon nécessité sur l'ensemble de ces équipements pour en garantir la pérennité. L'augmentation des places de jeux avec des surfaces de chute en copeaux nécessite également un renouvellement régulier de la matière pour garantir la capacité d'absorption du sol et la sécurité des usagers.

Meyrin Propre et Manifestations

Le service de l'environnement, en collaboration avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin, a organisé la 22e édition de Meyrin Propre. La traditionnelle journée de nettoiement de la Commune par les habitants suscite toujours un bel engouement. Les 206 participants, encadrés par les bénévoles de l'AHVM et le personnel de l'équipe de nettoiement, ont récolté près de 400 kilos de déchets sur les espaces privés situés sur le territoire communal. Parmi ces déchets, environ 10 kilos de mégots de cigarette ont été ramassés. En sachant qu'un mégot pollue 500 litres d'eau, on peut grossièrement estimer que cette action a préservé l'équivalent en eau de 5 fois le grand bassin de la piscine du centre sportif des Vergers. Après ce bel effort, les participants ont peu déguster le repas servi au centre de voirie et horticole, préparé par les employés communaux avec des produits locaux (GRTA).

Place de jeux de la Gravière rénovée

© Claudio Anglus

Cette année, le service de l'environnement a effectué plus de 700 transports pour livrer le matériel pour les besoins des sociétés communales, des écoles ou de l'administration. Il met des infrastructures à disposition des manifestations organisées sous l'égide de la Commune ou des milieux associatifs, tels que Meyrin les Bains, la Fête des voisins, la Meyrin Run, la Geneva Cup, le marché de Noël et les traditionnelles Fête des écoles et Fête nationale. Comme chaque année, l'équipe des travaux techniques contribue largement à ces événements d'importance ainsi qu'à la préservation du tissu associatif local. Malgré les tarifs presque symboliques pour les sociétés communales, l'ensemble des factures de location représente un revenu de plus de CHF 27'000.– et n'inclut pas les prestations des employés communaux ni l'utilisation des véhicules nécessaires aux transports.

À titre indicatif, la valeur du stock matériel mis en place lors de la Fête des écoles s'élève à CHF 1'100'000.–.

Canalisations et gestion des eaux de pluie

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante au vu des épisodes pluvieux de forte intensité qui induisent de fortes quantités d'eau à absorber durant des laps de temps très courts. Le curage des sacs de route et des conduites est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. Cette intervention limite les risques de crues ou d'inondations et permet un écoulement adéquat des eaux de surface dans les conduites communales d'eaux claires.

Les fossés et les rus le long de la frontière française et des parcours mesurés, en forêt ou en bords de champs, font également l'objet d'une surveillance accrue. Ces ouvrages de rétention sont importants pour garantir l'écoulement correct des réseaux de drainage agricole et garantir la pérennité des cultures. Ils font l'objet d'un entretien régulier par le service. Des interventions sur les collecteurs ont été réalisées à travers champs pour remplacer des tuyaux endommagés, et plusieurs kilomètres d'écoulement ont été contrôlés par des prestataires privés, à l'aide d'une caméra robotisée.

Lutte contre le moustique tigre

Le moustique tigre a été identifié pour la première fois à Genève durant l'automne 2019. En 2024, plus d'une vingtaine de communes ont constaté sa présence. La colonisation de l'ensemble du canton paraît désormais inéluctable et tous les secteurs urbanisés seront bientôt concernés.

Afin de limiter les nuisances pour les habitants et protéger la santé publique, le canton de Genève a l'objectif de maintenir les populations de moustiques tigre le plus bas possible pour prévenir l'émergence de maladies exotiques et diminuer la gêne pour la population.

Cette stratégie nécessite de limiter drastiquement la disponibilité des petites accumulations d'eau dont dépend le moustique tigre pour sa reproduction, en les supprimant ou en les traitant avec un anti-larve biologique non nocif pour l'environnement.

Durant l'été, près de 400 bouches d'évacuation d'eaux claires (grilles) situées sur les routes et chemins communaux ont été traitées par le service au moyen de cet anti-larve très sélectif. Trois campagnes ont été réalisées à intervalle régulier, avec un collaborateur formé à l'utilisation du produit, selon les indications de l'inspecteur de la faune cantonal.

La majeure partie des zones concernées étant sur terrain privé, une lutte efficace contre l'expansion du moustique tigre ne peut porter ses fruits qu'avec le concours de la population car elle implique de généraliser de nouveaux réflexes. Une campagne d'information menée par le Canton a été réalisée avec, entre autres, un article dans le journal communal.

Viabilité hivernale

11 interventions ont été nécessaires en 2024 pour sécuriser le domaine public lors de précipitations neigeuses ou de présence de verglas. Tout l'hiver, cette activité impliquant l'épandage de sel sur les routes ou de granulés neutres pour l'environnement sur les trottoirs, mobilise deux équipes pour garantir la sécurité du public. Lors du déclenchement d'une alerte par les services de l'État, le responsable d'équipe peut contacter jusqu'à dix collaborateurs, en fonction des conditions, dont des chauffeurs poids lourds et un mécanicien en cas de panne. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Au moyen des équipements techniques appropriés, un effort important est consenti pour favoriser la circulation piétonne et cyclable ainsi que les accès aux transports en commun. Le travail ne s'arrête pas au simple passage des véhicules sur le parcours. En cas de neige, l'ensemble des collaborateurs du service participe au déblaiement à la pelle des andins laissés par les camions le long des quais de tram, des passages piétons ou sur les chemins inaccessibles aux engins. Tous les escaliers et les écopoints doivent également être déblayés le plus rapidement possible pour assurer la sécurité et le confort de la population.

ÉTAT CIVIL

Dicastère de M. Laurent Tremblet

CHIFFRES CLÉS

Célébrations de mariages à la Ferme de la Golette	98
Déclarations de conversion de partenariat en mariage	0
Déclarations de partenariat cantonal	5
Décès	161
Naissances	462
Déclaration de changement de sexe	6
Inscriptions du mandat pour cause d'inaptitude	6

D.R.

ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL MEYRIN-MANDEMENT-VERNIER

Découlant de la signature d'une convention intercommunale signée par les communes de Dardagny, Meyrin, Russin, Satigny et Vernier, l'arrondissement de l'état civil a été créé le 1er janvier 2019. Son siège est à la mairie de Meyrin.

La répartition de la charge financière de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement et il varie donc chaque année.

En 2024, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi :

- Meyrin 54,08%
- Vernier 37,79%
- Satigny 4,66%
- Dardagny 2,75%
- Russin 0,73%

Aucune nouveauté légale significative n'est entrée en vigueur durant l'année 2024

La mission du service est garantie par 7 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 590%, et 3 gestionnaires à 240%.

Au quotidien, les collaborateurs veillent à s'informer et à se former afin d'acquérir et de maintenir de parfaites connaissances utiles à fournir leurs prestations dans un domaine en constante évolution.

Au vu de la multiculturalité des administrés ayant à faire avec le service et soucieux de garantir un accueil de qualité, tous les collaborateurs et collaboratrices suivent actuellement des cours de perfectionnement en anglais.

Un résumé des activités du service est décrit ci-dessous.

Naissances

- 461 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2024. Un bébé a vu le jour au domicile familial à Meyrin. Deux autres enfants sont nés sur le territoire de l'une ou l'autre des communes de l'arrondissement. Ainsi, 464 naissances ont été inscrites dans le registre de l'état civil.

Reconnaissances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

- 267 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement.
- 237 couples ont déposé une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

- 294 décès ont été enregistrés par les officiers de l'état civil.
- 161 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 133 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement et de Vernier.

Déclarations de nom

- 145 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille.

Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Déclarations de changement de sexe

- 6 personnes ont souhaité changer l'inscription de leur sexe et de leur prénom dans le registre de l'état civil suisse en signant une déclaration devant un officier de l'état civil de notre arrondissement.

Formalités préparatoires du mariage

- 339 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année.
- 18 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office en Suisse ou à l'étranger.

Célébrations de mariages

- 273 mariages, dont 6 concernaient un couple de même sexe, ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement.
- 98 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.
- 14 couples se sont unis dans le château de Dardagny, 16 dans les mairies de Satigny et Russin et 145 à la mairie de Vernier.

Déclarations de conversion de partenariat en mariage

- Aucun couple n'a sollicité la conversion de son partenariat enregistré, signé avant le 1er juillet 2022, en mariage.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 5'180 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et du registre national informatisé « Infostar », ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'inaptitude

Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. L'officier de l'état civil est compétent pour inscrire la constitution du mandat pour cause d'inaptitude. En 2024, 9 personnes ont demandé une telle inscription, 6 étant des citoyens et citoyennes de Meyrin.

Partenariat cantonal

Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes ; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle.

- 9 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier en 2024, dont 5 sont domiciliés à Meyrin.

Procédures de naturalisation

En application du droit cantonal, les officiers de l'état civil ont traité 356 dossiers établissant ainsi l'identité de 467 candidats à la naturalisation suisse domiciliés dans l'une ou l'autre des cinq communes de l'arrondissement.

Acquisition du droit de cité

En 2024, 239 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de M. Laurent Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Locations ponctuelles de salles en 2024 « associatives et privées »	1'092
Écoles (salles de gymnastique, aulas et espaces parascolaires)	9
Bâtiments administratifs	4
Institutions de la petite enfance	4
Restaurants communaux	3
Jardins familiaux	2
Surfaces agricoles cultivées	12'643.60 hectares
Interventions cimetières « inhumations, exhumations, dépôts d'urne, etc. »	110 interventions

© Daisy Kim Lehmann

École de Cointrin

ORGANISATION INTERNE

Le service gérance et entretien des bâtiments assure, au profit des Meyrinois, un entretien soutenu du patrimoine immobilier et mobilier.

Le service est constitué de trois techniciens, trois assistantes administratives, une réceptionniste, une assistante de direction, un responsable de service, dix concierges titulaires et cinq concierges itinérants ainsi que quarante nettoyeurs et nettoyeuses.

La gestion des bâtiments communaux est répartie entre les 3 groupes de binômes composés d'une assistante administrative et d'un technicien. Chacun d'entre eux s'occupe de l'entier des tâches de gérance et de l'entretien des objets qui lui sont confiés. Ils mènent les travaux courants et contrôlent l'état des bâtiments grâce à une équipe terrain affectée à demeure ou itinérante.

Le responsable de service, quant à lui supervise la gestion administrative, technique, financière et organisationnelle. Il travaille sur des projets transversaux avec les autres responsables de service ainsi qu'avec les services cantonaux tels que le Département de l'instruction publique (DIP), le Groupe intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), et différentes structures associatives.

L'assistante de direction seconde le responsable sur l'ensemble des domaines administratifs et organisationnels, tout en menant à bien des projets spécifiques.

Location de salles en ligne

Un nouveau système de réservation de salles digitalisé sera bientôt opérationnel, il permettra aux Meyrinois et aux associations de réserver les salles communales et de les payer en ligne.

Grâce à cette flexibilité, l'utilisateur pourra choisir sa salle rapidement en fonction de son emplacement, sa capacité, sa superficie, ses équipements, ses besoins spécifiques et sa disponibilité.

Cette simplification de gestion, de planification et de facturation, est indispensable afin d'optimiser la mise à disposition des locaux communaux, d'encourager l'organisation de moments festifs pour les Meyrinois, et de permettre aux associations d'exercer leurs activités tout en évitant les demandes de réservations hors délai.

Toutes les informations seront centralisées sur une seule et même plateforme avec les tarifs, les horaires, les conditions et les différents règlements communaux.

Ce projet, qui s'est avéré bien plus complexe que prévu, est piloté par les services informatique et finances, il pourra également se concrétiser grâce à la collaboration active et précieuse des assistantes du service gérance et entretien des bâtiments ainsi que du responsable de service.

Le travail et l'implication de tous dans ce projet ont été essentiels à sa réalisation et nous sommes convaincus que ce système répondra pleinement aux attentes des Meyrinois.

Usage de la vaisselle dans les salles et locaux communaux

La vaisselle lavable est devenue obligatoire dans les salles et les locaux communaux, dans les buvettes des clubs sportifs ainsi que dans les manifestations soumises à autorisations sur le domaine public à l'échelle du canton.

À Meyrin, il était nécessaire d'adapter le règlement des locations de salle communales, notamment en intégrant les instructions relatives à la vaisselle et surtout l'interdiction d'utiliser la vaisselle en plastique à usage unique.

Recrutement collaborateurs et stagiaires

Depuis le 1er novembre 2024 nous avons le plaisir d'accueillir dans le service une nouvelle collaboratrice, Mme Christelle Volluz, qui occupe le poste de réceptionniste à 50%.

Nous avons également renforcé les équipes sur le terrain avec l'engagement de nettoyeurs fixes et sur appel.

Les concierges, travaillant dans les écoles et les bâtiments communaux, ont pu accueillir et former avec succès plusieurs stagiaires de tout âge en quête d'intégration professionnelle.

Comme chaque année, l'administration communale a offert l'opportunité à des jeunes meyrinois en formation de pouvoir travailler durant les vacances scolaires dans le cadre des jobs d'été. Par conséquent, le service gérance entretien des bâtiments a pu compter sur l'aide de ces jeunes afin d'effectuer les grands nettoyages sous la supervision de nos équipes de concierges et des nettoyeurs. Par leur engagement et leur professionnalisme, ils garantissent aux élèves et aux enseignants de trouver un environnement propre à chaque rentrée scolaire.

LA GÉRANCE

La commune de Meyrin est propriétaire et locataire de nombreux bâtiments destinés à de multiples usages. Le service gérance et entretien des bâtiments s'occupe de la location des locaux communaux et en assure l'entretien. Il a sous gestion des restaurants communaux et administre les concessions des cimetières. Les activités du service se présentent de la manière suivante :

Accueil des clients de la gérance

Le service accueil les Meyrinois et assure la permanence téléphonique pour toute question qui relève de la compétence du service.

Location de salles dans les bâtiments communaux

- Il contribue au renforcement du lien social entre les Meyrinois en mettant à disposition, à certaines conditions, des locaux confortables et accueillants tels que des restaurants scolaires, des salles de gymnastiques, des buvettes, des salles de réception, des aulas, etc.
- Il loue le matériel nécessaire à l'occasion des manifestations privées ou associatives meyrinoises auxquelles il apporte son soutien.
- Il met à disposition toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique), au GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire), au CAS (Centre d'action sociale), à l'IMAD (Institution Genevoise de maintien à domicile) et aux activités de la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle).

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- la gestion des nombreuses parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 3 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- **Restaurant de l'Auberge communale :** 4 ans après sa réouverture, le chef Gilbert Renaud, connu pour être l'ambassadeur du terroir genevois, continue de mettre à l'honneur les produits locaux au fil des saisons.

- **Restaurant Le Smash :** ce lieu, prisé par les usagers du centre sportif de Maisonnex, offre un cadre convivial pour se restaurer et se détendre après une activité sportive. Les visiteurs peuvent y savourer un repas tout en se prélassant au soleil lorsque la météo le permet.

- **Restaurant buvette la Grignotte :** cette buvette située au centre sportif des Vergers est un lieu apprécié des visiteurs. Durant la saison hivernale, la gérante met à disposition un service de location de patins permettant aux amateurs de glisse de profiter de la patinoire. En période estivale, ils peuvent s'équiper d'articles de plage tout en se rafraîchissant avec des boissons et des glaces. La piscine du centre sportif est ouverte de la mi-mai à la mi-septembre.

Cimetières et crypte

Le service octroie les concessions et administre les cimetières. Il accompagne les familles des personnes défuntes pour les orienter sur les prestations communales en assurant la prise en charge administrative lors d'un décès. Trois chambres mortuaires sont disponibles pour un temps de recueillement lors de deuils.

Un nouveau système d'accès à la crypte combine praticité et sécurité. Grâce au code d'entrée, les familles et les pompes funèbres peuvent accéder facilement à la crypte sans contrainte, tandis que le verrouillage automatique assure que l'accès reste sécurisé en permanence. Cela permet de concilier respect des visiteurs et protections de lieux.

Jardins familiaux

Deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, se trouvent sur la commune de Meyrin, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidants meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie.

Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait difficile de tous les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage.

La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante : toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores et tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie et effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave et sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches et garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants, est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou des rénovations lourdes menés par l'UTE (service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie).

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments tant du patrimoine administratif que financier et planifie à moyen comme à long terme la rénovation de son parc immobilier afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et d'une haute efficience énergétique. Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération de « fonctionnement »

Voici une liste non exhaustive de travaux inscrits dans la délibération exécuté durant l'année 2024 dans nos bâtiments et leur environnement :

École de Cointrin

- Rénovation totale de la cuisine et de la salle des maîtres ;
- changement du four à poterie.

École de Livron

- Remplacement des stores.

École des Champs-Fréchets

- Remplacement des stores ;
- nettoyage des stores ;
- réparation et étanchéité des toitures ;
- suppression des graffitis ;
- changement de four en cuisine.

École des Vergers

- Remplacement des mains courantes.

Espaces verts et parcs publics

- Création d'une sortie directe depuis la cafétéria.

École des Champs-Fréchets

© Elisa Larvego

Eve Cité Parc

© Daisy Kim Lehmann

Service du feu
- Création d'un accès bureau / garage.

Association des habitants des Champs-Fréchets
- Rénovation de la toiture de la cabane la Fréchette.

École de Bellavista II
- Remplacement des détecteurs de présence des couloirs de classe ;
- remplacement des sols dans 3 salles de classe.

Parascolaire des Boudines
- Rénovation des chaises du restaurant scolaire.

École des Boudines
- Reprise de la domotique des luminaires ;
- réfection de la peinture dans le hall d'entrée des classes élémentaires.

Jardin Familiaux Renard
- Réfection du sol des sanitaires du clubhouse.

EVE Vergers
- Remplacement des films protecteurs des vitres ;
- réfection de l'éclairage de secours ;
- pose de protections murales et de plinthes dans la salle polyvalente.

Maison et Terrain Jakob
- Changement du carrelage du sol de la cuisine ;
- fourniture d'une nouvelle grande armoire de cuisine ;
- réfection de la peinture de l'avant-toit de l'entrée ;
- réfection de la peinture des cadres fenêtres et des portes du 1er étage.

Mairie
- Mise en place de 4 armoires anti-feu pour la conservation des dossiers du personnel ;
- création d'un nouvel open-space pour le service des sports.

Ferme de la Golette
- Remplacement du parquet de la salle de réception ;
- mise en place d'une toile obscurcissant sur la verrière.

Salle Antoine-Verchère
- Ponçage et peinture des fenêtres au rez-inférieur.

Villa Mani
- Installation d'une station de charge pour vélo.

École de Monthoux
- Ponçage et vernissage des parquets dans 5 classes, du bureau de la directrice, de la bibliothèque et des couloirs ;
- peinture sur les panneaux d'affichage dans 8 classes ainsi que dans la salle des maîtres ;
- pose de rideaux phoniques et obscurcissant dans le restaurant scolaire ;
- réfection de la porte accordéon de la rythmique.

EVE Parc
- Ponçage et vernissage du parquet des 3 espaces de vie y compris le couloir d'accès ;
- peinture du couloir central de l'institution.

EVE Monthoux
- Création d'un escalier extérieur coté Salève.

EVE Cité
- Création de 18 casiers supplémentaires dans les vestiaires du personnel.

Crypte
- Mise en place de claviers à codes afin de faciliter la gestion des chambres mortuaires ;
- pose de détecteurs de présence pour les lumières ;
- mise en place d'une extraction d'air pour la ventilation des chambres.

Rte de Meyrin 299 – Boulangerie Oberson
- Mise aux normes des portes coupe-feu dans le cadre des travaux de transformation de l'arcade du tea-room.

Restaurant Auberge communale
- Réhabilitation de la canalisation des eaux usées des WC hommes ;
- mise en place d'une enseigne sur la toile solaire côté Salève.

PETITE ENFANCE

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger

CHIFFRES-CLÉS – SITUATION AU 31.12.2024

Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin	**1'276** enfants
Offre d'accueil dans les 5 structures d'accueil municipalisées: **320** places à la journée et **60** places à la demi-journée	**596** enfants accueillis
Offre d'accueil en accueil familial de jour (AFJ): **50** places subventionnées	**60** enfants accueillis
Offre d'accueil à la garderie La Framboise: **16** places subventionnées	**35** enfants accueillis
Liste d'attente pour une place à la journée Liste d'attente pour une place à la demi-journée	**283** enfants en attente **139** enfants en attente

Chez Gilberte – la maison meyrinoise
Nombre de familles et d'enfants fréquentant:
La Marelle: 2'886
ELPE: 162
Le temps des tout petits: 352
CEFAM: 584
Places d'accueil Sur le chemin de l'école: 12 places

Fréquentation de la ludothèque
6'986 visites, dont 2'674 enfants de 0 à 4 ans,
1'404 enfants de 4 à 12 ans et 81 adolescents de 12 à 18 ans.
95 accueils des SAPE
528 personnes inscrites
318 nouvelles inscriptions

EVE Monthoux

© PEF

INFORMATIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

Gouvernance du service

Dans la suite des changements amorcés en 2023 sur le modèle de direction du service, le Conseil administratif a décidé de poursuivre les transformations en instaurant une direction unique, et demandé à la responsable du service de mener une réflexion sur la gouvernance et le projet du service. Appuyé par un mandataire externe, le travail a été réalisé sur un mode participatif, avec un groupe de pilotage composé de la direction du service et du mandataire externe, un groupe de travail contributif sur toutes les dimensions traitées composé des responsables des Espaces de vie enfantine (EVE), des psychologues, des éducatrices du pôle familles, vie de quartier, réseau et de collaboratrices de l'administration du service, et enfin, une mise en perspective avec l'ensemble du personnel lors de la journée de service.

L'objectif de ce travail était de parcourir l'ensemble des axes qui participent au fonctionnement du service. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse de l'environnement, réécrit la mission, identifié les enjeux, les exigences et axes de développement, établi une stratégie, précisé les prestations délivrées et repensé l'organisation et la gouvernance pour permettre la mise en œuvre de l'ensemble de ces axes qui constituent ensemble le projet du service.

Journée de service

Cette année, le service a renoué avec sa traditionnelle journée de service qui avait été interrompue plusieurs années de suite en raison du Covid-19 et transformée en journées pédagogiques par EVE. Le 23 novembre, l'ensemble du personnel s'est réuni autour du thème « Horizon 2030, concevoir ensemble l'avenir du service petite enfance ». Une journée qui a mis en travail les équipes sur les évolutions sociétales, leurs impacts sur les métiers, les besoins professionnels et les pistes d'action pour y faire face et répondre aux enjeux actuels et à venir en matière d'éducation précoce et de soutien aux familles.

Le focus sur les métiers de la petite enfance s'est aussi illustré par la réalisation d'une vidéo d'interviews de collaboratrices et de collaborateurs du service pour mettre en lumière les facteurs de motivation de leur pratique professionnelle, ce qui les anime, mais aussi les enjeux et les défis auxquels les personnes font face.

Cette journée a aussi été l'occasion d'aborder ce sujet à l'occasion d'une table ronde réunissant quatre spécialistes aux parcours variés pour faire des liens entre passé et présent, et projection vers l'avenir.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Gestion des places et abonnements

Le service petite enfance gère l'ensemble des démarches administratives, de l'inscription en liste d'attente à la gestion des dossiers des familles bénéficiant d'une place d'accueil, en passant par la facturation du prix de l'écolage. L'équipe administrative se charge du bon fonctionnement du système et soutient les parents dans ces démarches. Ce ne sont pas moins de 550 dossiers qui sont traités par les gestionnaires sur une année scolaire et plus de 850 dossiers sur une année civile. Le guichet unique petite enfance reçoit toutes les demandes des familles en quête d'information sur les différents modes de garde et de prestations offertes par la Commune, soit entre 20 et 50 appels et/ou visites par jour. Le traitement des dossiers d'inscriptions a permis d'accueillir 195 nouveaux enfants à la rentrée 2024.

Développement et nouveautés

Le logiciel *SAINet*, implémenté pour la petite enfance par le service intercommunal d'informatique de l'association des communes genevoises (SIACG), a débuté sa phase-pilote à Meyrin en août 2024. De nombreuses adaptations aux processus internes ont dû être appliquées, notamment au niveau de la gestion de la liste d'attente pour une place d'accueil, ainsi qu'au niveau du règlement des structures d'accueil petite enfance (SAPE) dont les termes ont dû être harmonisés. Au fur et à mesure de son ajustement, le logiciel apporte une amélioration notable pour la gestion administrative, contractuelle, financière, statistique et également pour la gestion des EVE.

À la place de l'envoi postal, les familles qui le souhaitent profitent désormais de l'envoi numérisé de leurs factures via Incamail. De plus, bien que les versions « papier » demeurent disponibles, les familles sont aujourd'hui invitées à recevoir et compléter numériquement les divers documents administratifs relatifs au dossier de leur enfant. Grâce à un investissement considérable de l'équipe, les formulaires ont été adaptés à cette fin et l'ensemble des dossiers ont été numérisés pour profiter d'une organisation plus agile et répondre aux exigences environnementales.

Actif dans le domaine de la formation professionnelle, le secteur administratif a accueilli, sur l'année scolaire 2023-2024, une jeune stagiaire employée de commerce, dans le cadre de son année de pratique professionnelle. Cette expérience a été enrichissante pour toute l'équipe et notre stagiaire a obtenu sa maturité professionnelle à la fin juin 2024.

© PEF

EVE Cité

PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE EXTRAFAMILIALE

Les espaces de vie enfantine municipalisés (EVE)

La particularité de l'accueil petite enfance meyrinois dans les EVE réside dans son concept pédagogique construit sur le multiâge qui consiste à proposer une prise en charge éducative des enfants âgés de 4 mois à 4 ans au sein d'un même groupe. Ce type d'accueil offre une configuration favorisant l'action autonome et l'entraide des enfants dans l'échange de compétences et de savoirs. Dès lors, les plus petits sont stimulés par l'observation des aptitudes des plus grands. De leur côté, les plus grands sont valorisés dans la transmission de leur expérience.

Pour garantir le taux d'encadrement des groupes d'enfants conformément à la loi sur l'accueil préscolaire, un système de remplacements permet de faciliter la gestion des absences du personnel éducatif dans les structures d'accueil. Une hotline est mise à disposition et est gérée par les gestionnaires administratives du service qui reçoivent plus de 700 appels par an.

Les équipes déploient leurs compétences professionnelles pour garantir une qualité d'accueil pour tous les enfants à travers une diversité d'activités pédagogiques, créatives et ludiques. Chaque structure développe, durant l'année, différents projets spécifiques pour soutenir les découvertes et expérimentations des enfants, dont une sélection est détaillée ci-après.

EVE Cité

En collaboration avec le festival « Black Movie », il a été proposé aux enfants dès 3 ans de visionner un court métrage du « Petit Black Movie ». Ce projet est porté par un groupe d'éducateurs et éducatrices qui, après visionnage des films proposés, établit des fiches techniques et choisit, en fonction du thème, de la durée et des qualités pédagogiques, celui qui sera partagé avec les enfants. Les projections ont lieu trois fois sur une semaine. Après chaque séance, l'équipe propose un temps d'échanges et incite les enfants à exprimer ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont ressenti. Grâce à cet accompagnement, la perception des enfants évolue et s'affine remarquablement. L'éveil de l'enfant est favorisé à travers cette activité ouvrant l'esprit sur la diversité cinématographique et culturelle.

Une fois par mois, de novembre à mai, des « portes-ouvertes » de 45 minutes ont été organisées pour les enfants, au sein de la structure. Ceci permet à chaque enfant de se déplacer librement ou accompagné au sein de l'ensemble des groupes dans lesquels des activités diverses sont proposées. Outre la découverte des espaces, les enfants peuvent ainsi exprimer leurs envies en choisissant où ils souhaitent aller et avec qui ils souhaitent jouer, ce qui favorise spécifiquement leur autonomie, dans un cadre rassurant.

Le projet « la forêt » revient en force depuis deux ans. Activement mis en place au sein d'un module, les sorties à la forêt de la Citadelle se sont effectuées par tous les temps, avec des vêtements adaptés aux conditions météorologiques. Ces sorties comprennent l'enseignement de règles de sécurité, ainsi que la découverte stimulée par l'exploration libre des trésors cachés de la nature, entrecoupée par une collation. L'éveil à la nature est primordial pour de jeunes enfants qui manifestent, dans ce contexte, d'autres comportements et compétences très riches pour leur développement.

EVE Champs-Fréchets

En 2024, deux nouveaux projets sont venus enrichir la palette de propositions faite chaque année aux enfants de toutes les tranches d'âges.

Le premier projet, destiné aux 2-3 ans, se déroulait dans la forêt fictive de Lutine. Dans le cadre d'ateliers « Lut-immersion », les enfants ont pu vivre 4 aventures mêlant émotions et saisons. Pour chaque saison/émotion, les enfants sont invités à soutenir le personnage de l'aventure pour l'aider. Un spectacle immersif qui favorise l'entraide et la compréhension des émotions telles que la peur, la tristesse, la colère ou la joie.

Les 3-4 ans, quant à eux, ont participé à un projet autour du livre, mené en partenariat avec l'école. Durant plusieurs semaines, des petits groupes d'écoliers sont venus à l'EVE pour lire des histoires aux futurs écoliers. À chaque visite, deux ou trois élèves racontaient un récit qu'ils avaient travaillé en classe. En prolongement de chaque visite, futurs écoliers et écoliers ont partagé un temps de jeu ou d'activité organisé par les équipes éducatives. Ces moments, aussi valorisants pour les plus grands que motivants pour les plus jeunes, ont également permis des retrouvailles, certains écoliers ayant en effet fréquenté l'EVE avant leur entrée à l'école.

EVE Monthoux

L'équipe entière a suivi une formation sur les neurosciences abordant les concepts de l'estime de soi, des émotions, de la communication et du cadre sécurisant. Cette formation à la fois théorique et pratique a permis à l'équipe de travailler sur des situations concrètes relatives aux vécus des enfants et des parents pour renforcer la compréhension et les actions éducatives. Ces éléments ont été repris lors de colloques réflexifs, avec l'appui de la psychologue référente, pour une application dans le quotidien professionnel.

Le projet « Jardin des Merveilles » a été proposé aux enfants âgés de 2 à 3 ans, sur une dizaine de séances entre fin 2023 et le premier semestre de l'année 2024.

L'objectif principal était de favoriser la découverte sensorielle, d'encourager la bienveillance et le respect des animaux, ainsi que d'apprendre à interagir en toute sécurité avec eux. Le projet a permis aux enfants de rencontrer des animaux sous la supervision d'une professionnelle spécialisée dans l'approche des animaux. Ils ont ainsi eu l'opportunité de les observer, de les toucher, de préparer leurs repas, de leur donner à manger ou encore d'interagir et jouer avec eux.

Le mois de décembre 2024 a été marqué par une série d'événements festifs à visant à offrir aux enfants des moments riches en découvertes culturelles. L'objectif était de créer une atmosphère magique et chaleureuse pour les enfants, tout en favorisant les liens familiaux et la participation active de toute l'équipe éducative. Les enfants ont passé un mois d'émerveillement entre les spectacles de l'Escalade et de Noël de l'association « Les Ptites Lutines » et le concert de Noël.

EVE Parc

Lors d'une journée de formation, l'équipe éducative a réfléchi aux rythmes de vie des enfants en lien avec l'épuisement professionnel. Cette démarche a conduit à mettre en place de nouveaux aménagements et organisations pédagogiques, centrés sur les besoins fondamentaux des enfants selon leur âge. Les priorités ont été de renforcer la sécurité affective, réduire les transitions, favoriser les explorations et augmenter le contact avec la nature. Les pièces de vie et les moments de la journée ont été repensés pour offrir des temps d'activités davantage ciblés par tranches d'âges en corrélation avec les besoins naturels des enfants de 4 mois à 4 ans. Ces ajustements ont permis d'améliorer l'attention et la qualité de l'accueil des enfants tout en combinant les bénéfices de l'accueil en multiâge et de la vie en petits groupes.

EVE Monthoux

© PEF

Cette année 2024 fut riche en collaborations avec des étudiants de l'UNIGE sur un projet de recherche sur la mise en place du langage et surtout un partenariat avec les psychomotriciens du service santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ). Ceci a permis de réaliser un projet novateur : la création d'un outil vidéo de prévention mettant en lumière l'importance du mouvement dans le développement du tout-petit. Ce projet consiste à filmer des enfants âgés de 4 à 18 mois dans le cadre de leurs explorations libres et mouvements spontanés. L'objectif est de souligner le rôle fondamental de l'exploration corporelle dans leur développement global, tout en valorisant les richesses des compétences motrices acquises aux différents âges.

Les vidéos produites auront pour finalité de sensibiliser les professionnels et les familles sur le rôle du mouvement dans le développement des jeunes enfants ainsi que de diffuser des outils de prévention sous forme de courts épisodes thématiques accessibles au grand public sur internet. Ainsi 11 familles de l'EVE Parc ont donné leur accord pour permettre la participation de leur bébé à ce projet. Nous les remercions pour leur confiance. Ce projet représente une belle opportunité pour valoriser les découvertes motrices des plus jeunes tout en sensibilisant un large public à l'importance pour un développement harmonieux.

EVE Vergers

Avec la collaboration de son cuisinier, l'EVE Vergers s'est vue labélisée Fourchette verte-Ama Terra des tout petits. Cette labellisation favorise des repas variés, équilibrés et durables, dans le respect de l'environnement et soutient une éducation et une socialisation des enfants à ces notions.

En 2024, l'équipe éducative a commencé une formation autour de l'aménagement de l'espace en multiâge, avec la sécurité affective pour objectif. Porté par une psychomotricienne, avec la collaboration de la psychologue référente et d'une éducatrice du pôle familles, vie de quartier, réseaux, ce projet a démarré avec un focus sur l'aménagement des espaces de vie pour mener à des modifications soutenants la sécurité affective des enfants, selon leur étape de développement et leurs besoins. Une approche croisant les regards de professionnels pluridisciplinaires pour enrichir la réflexion et les pistes d'actions.

Plusieurs sorties, en collaboration avec la bibliothèque de Meyrin, ont eu lieu pour les plus grands enfants de la structure. Les bibliothécaires sont également venus assurer le bibliobus pour les plus petits dans une salle aménagée à cet effet. L'équipe éducative a pu réaménager le coin bibliothèque des enfants et des nouveaux achats de livres sont venus compléter ce lieu très apprécié.

© PEF

EVE Vergers

Afin de préparer la rentrée scolaire, les futurs écoliers ont passé une demi-journée en immersion dans deux classes primaires de l'école des Vergers. Une semaine entière a été dédiée à des activités en lien avec le thème de l'école, dont une visite au parascolaire. La collaboration avec l'école des Vergers a été approfondie avec la mise en place d'une réunion de parents, en présence de la directrice de l'établissement scolaire, en vue de promouvoir l'importance de la communication dans l'accueil des enfants. Ces diverses activités pour faciliter la transition vers l'école ont été particulièrement bénéfiques aux enfants et à leurs parents.

Situation de l'accueil 0-4 ans à Meyrin au 31.12.2024

	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITÉ	Total
Nombre de places autorisation SASAJ	90	90	90	50	60	**380**

Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITÉ	Total
Moins de 2 ans	34	35	33	21	0	**123**
de 2 à 4 ans	69	70	70	39	130	**378**
Total 0-4 ans	103	105	103	60	130	**501**

Enfants accueillis par type d'abonnement	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITÉ	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	36	36	31	28	33	**164**
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	35	33	40	16	46	**170**
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	32	36	32	16	51	**167**

Situations familiales	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITÉ	Total
Couples mariés	71	77	76	34	95	**353**
Couples non mariés	20	21	16	19	18	**94**
Parents séparés (non divorcés)	0	0	0	1	0	**1**
Parents divorcés	7	4	4	1	4	**20**
Familles monoparentales	5	3	7	5	13	**33**
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (dès le 2e enfant)	17	21	22	10	1	**71**
Familles bénéficiant d'un rabais de 75% (dès le 3e enfant)	1	1	1	1	0	**4**

Structures subventionnées par la Commune	AFJ-MVM*
Nombre de places ETP subventionnées	50,4
Nombre de places ETP occupées	43,1
Nombre d'accueillantes familiales engagées	16
Nombre d'enfants accueillis au 01.01.2024	41
Nouveaux accueils réalisés en 2024	19
Nombre d'enfants accueillis en 2024	60
Nombre de résiliations enregistrées en 2024	25
Nombre d'enfants accueillis au 31.12.2024	35

	La Framboise
Nombre de places autorisation SASAJ	16
Nombre d'enfants accueillis	35

Inscriptions en liste d'attente par tranche d'âge	ACCUEIL À LA JOURNÉE	ACCUEIL À LA DEMI-JOURNÉE	Total
0-2 ans	247	103	**350**
2-4 ans	36	36	**72**
Total 0-4 ans	283	139	**422**

Données démographiques et statistiques

Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-4 ans)	1'276	Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures confondues	596	Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	422

*CHF = Champs-Fréchets ; MON = Monthoux ; AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement.

Les structures d'accueil subventionnées

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM) est une structure de coordination de l'accueil familial à la journée d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Elle agit dans le cadre défini par la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour J6 28 et son règlement d'application.

Meyrin dispose de 16 accueillantes familiales de jour ce qui permet de proposer 43 places à la journée, soit 60 enfants accueillis sur l'année.

Cette année, les accueillantes familiales ont pu être sensibilisées à l'approche de la pédagogie par la nature. Cette formation a été une première amorce pour que les accueillantes familiales découvrent les bienfaits pour les enfants des explorations dans la nature, ce qu'elles ont pu mettre en pratique durant l'année.

Garderie La Framboise

Cette garderie est gérée par un comité associatif bénévole que le service petite enfance soutient via une subvention et un accompagnement à la fois pédagogique et, surtout, administratif. Afin que les conditions soient identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées, l'équipe administrative soutient La Framboise dans l'exécution des processus d'inscription et de calcul du prix de l'écolage.

La capacité d'accueil est de 16 places par demi-journée. L'association gère les inscriptions et l'attribution des places et accorde une priorité aux enfants du secteur village. En 2024, La Framboise a accueilli 35 enfants, principalement sur des temps partiels.

PRESTATIONS FAMILLES ET ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Parce que la politique publique de la petite enfance va au-delà de l'accueil en structures collectives ou familiales, le service déploie depuis des années des prestations destinées aux familles et travaille activement à soutenir les compétences parentales et le lien parent-enfant au travers de différents projets.

Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM)

Chez Gilberte – la maison meyrinoise est un lieu d'action sociale communautaire, d'inclusion, de prévention, de soutien, d'encouragement précoce et d'accompagnement à la parentalité. Le but est de favoriser l'intégration, de lutter contre l'isolement, d'améliorer le « vivre ensemble » et de renforcer le pouvoir d'agir de chaque personne. Les Meyrinoises et Meyrinois ont accès, gratuitement, à différentes prestations : espace informatique, écoute et orientation, repas communautaires, écrivain public et diverses activités destinées aux familles. CGMM est pilotée conjointement entre le service du développement social et emploi et le service petite enfance avec, sur place, une équipe pluridisciplinaire issue du champ du social, de l'enfance et de la parentalité.

La Marelle et le Temps des tout-petits – accueils adultes/enfants

La Marelle offre un espace de jeu pour les enfants d'âge préscolaire accompagnés de leurs parents, et/ou tout autre adulte en charge de leur éducation, en présence d'éducatrices de l'enfance. Sans inscription et gratuit, deux demi-journées par semaine, ce lieu favorise le lien parent-enfant, les partages et les rencontres entre les familles et les professionnelles.

Cet accueil est une prestation incontournable des activités hebdomadaires à CGMM, ayant eu plus de 2'880 passages d'enfants et d'adultes sur l'année. Habituellement fermé durant les vacances scolaires, cette année, l'équipe a mis en place deux projets spécifiques durant les vacances de Pâques et d'octobre. « Tout en carton », projet d'exploration qui porte le nom de la matière, et « Tout en mouvement » qui parle de lui-même, auront permis à plus de 200 enfants de bénéficier d'un espace où la créativité de jeu et de corps était au rendez-vous.

Soucieuse d'atteindre un large public familial, l'équipe a eu la chance de pouvoir pérenniser une prestation pour les 0 à 2 ans chaque semaine, le jeudi matin. Dans une salle aménagée avec soin, « le Temps des tout-petits » est un moment privilégié tant pour les enfants qui explorent sans contraintes, que pour leurs parents qui profitent de l'accueil professionnel de l'équipe et de la psychologue référente.

Dès septembre, grâce à l'augmentation de l'équipe éducative par l'arrivée de deux nouvelles collaboratrices, un accueil en extérieur a été développé afin de promouvoir le mouvement et le jeu ensemble à Cointrin. Ce projet de Marelle itinérante est venu compléter l'offre existante et a permis aux familles de Cointrin de bénéficier d'une offre de proximité. Née d'un partenariat avec l'école de Cointrin, qui a mis à disposition un accès à la salle de rythmique pour la période froide ou en cas d'intempéries, mais surtout qui a été d'un grand soutien pour que le projet se réalise, La Marelle à Cointrin a très vite rencontré un vif succès.

La Marelle

© PEF

Grandir avec toi

Dans la richesse des prestations déployées par l'équipe, « Grandir avec toi » propose trois types d'activités, en alternance, les mardis après-midi. Les familles peuvent participer à :

- des massages avec leur bébé en collaboration avec l'association Bien-être et familles ;
- l'espace de logopédie petite enfance (ELPE), prestation financée par le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) et réalisé par deux logopédistes ;
- l'éveil en musique.

Chacun de ces projets est porté par l'une des éducatrices de l'enfance sur place.

Collaboration avec le CEFAM (Centre de rencontre et de formation pour femmes migrantes)

Les éducatrices participent à l'accueil des enfants dont les mères sont inscrites aux cours de français du CEFAM, deux demi-journées par semaine. En 2024, le groupe était composé de 9 enfants allophones ou parlant très peu le français qui ont pu, au fil des accueils, s'immerger dans la langue française. Cet accueil permet aux enfants d'expérimenter la vie en groupe, d'apprendre progressivement les règles en collectivité, de jouer avec leurs pairs et de renforcer leurs compétences linguistiques. Les mamans, de leur côté, peuvent se concentrer sur l'apprentissage du français et vivre une première expérience de séparation avec leurs enfants. Des rencontres sont organisées régulièrement entre les mamans et l'éducatrice pour parler éducation, santé et alimentation, et pour des sorties à la ludothèque et la bibliothèque.

La Ludothèque

Pour sa première année complète au sein de l'administration, la ludothèque a élargi ses horaires d'accueil. Elle propose désormais, en complément des ouvertures du lundi et du mercredi, des accueils les vendredis et samedis matin, ainsi que pendant certaines vacances scolaires. L'explosion de la fréquentation montre que c'est particulièrement apprécié des usagères et des usagers.

De nouveaux espaces thématiques ont été mis en place dans les locaux ; un espace de déguisement, un espace pour les loisirs d'hiver avec des luges, skis, raquettes, etc., un espace cuisine, un espace chantier et une caisse de jeux d'extérieur. Une caisse à dons a été installée afin de faciliter les échanges de jeux entre familles et pour favoriser l'économie circulaire.

Une grande Ludo'fête a été organisée le 25 mai, en l'honneur de la municipalisation de la ludothèque. Portes-ouvertes, messages officiels, jeux d'extérieur, d'intérieur et de société, ainsi qu'une petite restauration ont été proposés au public en toute convivialité. L'événement a accueilli plus de 300 petits et grands, ravis de participer à cette manifestation chaleureuse et enrichissante.

Structure incontournable des familles, la ludothèque entretient également des collaborations étroites avec différents acteurs du territoire pour développer des activités. La ludothèque a proposé plusieurs animations aux adolescent-es qui fréquentent la maison Vaudagne, à travers des jeux adaptés à ce public. Elle a également eu l'opportunité d'aller présenter des jeux de société aux personnes âgées qui résident à l'Immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) des Vergers. Ces visites ont été très appréciées et seront renouvelées en 2025. Elle a aussi rejoint la CTSM (réseau des travailleurs sociaux jeunesse de Meyrin) durant l'automne 2024.

Enfin, la ludothèque agit en tant que lieu de formation, et a pu accueillir, d'octobre 2024 à juin 2025, une jeune stagiaire dans le cadre du processus de réinsertion socio-professionnelle entrepris par TRANSIT.

Manifestations publiques

De plus, le service organise des manifestions de différentes natures destinées à toutes les familles meyrinoises pour offrir à la fois des temps de découvertes ludiques et créatives et des temps de partage, de réflexion et de sensibilisation sur des thématiques spécifiques.

Chapiteaux enchantés

Pour cette quatrième édition, *Les Chapiteaux enchantés* ont à nouveau pris place au parc des Micocouliers, derrière le centre commercial de Meyrin centre. Cette manifestation culturelle créée et soutenue financièrement par le BIC est destinée aux familles avec des enfants d'âge préscolaire. Durant 5 matinées, du 14 au 18 août, les familles ont pu profiter d'une multitude de propositions culturelles : des découvertes musicales et d'instruments, des lectures en français et en langues étrangères, mais également des animations ludiques, d'éveil au mouvement et à la créativité. Gratuits et spécialement adaptés pour les jeunes enfants, les chapiteaux ont enchanté petits et grands pour un partage en toute convivialité. Chaque matinée, une septantaine d'enfants et presqu'autant d'adultes ont été présents.

Chapiteaux enchantés

© Daisy Kim Lehmann

© Daisy Kim Lehmann
Chapiteaux enchantés

Fête des petits

Cette année, *La Fête des petits* a de nouveau rencontré un énorme succès auprès des familles qui étaient conviées Chez Gilberte – la maison meyrinoise le 14 octobre pour participer à différentes activités pensées sur l'univers du cirque. Près de 400 personnes ont pris part à cette fête menée par de nombreux partenaires du réseau petite enfance (le pôle familles, vie de quartier et réseau y compris la ludothèque, l'EVE Cité, l'accueil familial de jour, la garderie La Framboise et la bibliothèque) qui y ont proposé des activités créatives.

Regards croisés

Ce format de soirées thématiques destinées aux parents, les conviant à échanger et à discuter avec des spécialistes du sujet abordé, s'est poursuivi en 2024 sur le thème des écrans. Le 24 février, les parents ont pu participer à la discussion sur ce sujet d'importance, déjà dans la petite enfance, les enfants étant mis devant les écrans de plus en plus tôt. Sans culpabiliser, mais en se questionnant et en discutant des alternatives, les parents ont pu repartir avec des conseils pratiques pour faire face à cet enjeu éducatif.

INCLUSION

Soutien pédagogique aux équipes et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Les équipes éducatives des EVE sont soutenues et accompagnées dans leur travail par des psychologues intervenantes en soutien pédagogique, engagées par le service.

En 2024, le service a renforcé cette équipe avec l'ouverture d'un troisième poste de psychologue engagée depuis le mois de mai. Par ailleurs, la collaboration avec le pôle familles, vie de quartier et réseau se poursuit avec l'intervention régulière d'une des psychologues aux différents projets menés par le pôle.

Sur l'ensemble de l'année 2024, les psychologues ont accompagné les équipes pour l'accueil de 80 enfants (soit environ 11% des enfants accueillis dans les EVE en 2024). Un tiers des suivis concerne l'EVE Cité (27 en 2024), qui propose un accueil à la demi-journée. Les interventions varient d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes et des rencontres avec les familles et les partenaires du réseau.

Les psychologues ont accompagné la transition vers l'école pour 28 enfants. Pour 10 d'entre eux, des mesures d'enseignement spécialisé (soutien à l'école ou école spécialisée) ont été demandées au moyen de la procédure d'évaluation standardisée (PES). Depuis cette année, un dispositif de co-intervention a été mis en place dans les classes de 1P qui bénéficient, pour certaines, de la présence d'un-e deuxième adulte pour la prise en charge des enfants. Cela a permis de répondre aux demandes formulées pour l'ensemble des enfants pour lesquels les psychologues avaient effectué des démarches en vue d'un soutien à l'école.

Les psychologues accompagnent également les équipes et les responsables pour identifier les situations d'accueil nécessitant du personnel supplémentaire par rapport au taux d'encadrement admis. Cela permet aux équipes d'offrir un accueil de qualité pour tous, en conciliant les besoins individualisés au collectif (en lien avec des besoins éducatifs avérés et/ou des dynamiques de groupe complexes). Le service petite enfance et familles a ainsi offert un renfort éducatif à 16 équipes sur l'ensemble des EVE.

TRANSITION VERS L'ÉCOLE

La fin de la petite enfance est marquée par l'entrée à l'école. C'est un moment fort dans la vie de l'enfant qui va expérimenter une nouvelle condition au sein de l'école, de même que pour sa famille qui vit et accompagne ce changement. Il s'agit là d'une transition marquante qu'il est important de soigner pour permettre à l'enfant d'avoir les ressources nécessaires pour entrer dans sa scolarité dans les meilleures conditions possibles. Ce qui est réalisé en amont et durant ce passage favorisera la manière que l'enfant aura de considérer ce nouvel environnement, sa place dans l'école, son rôle d'écolier et de fait, ses apprentissages. C'est pourquoi, aussi bien dans les espaces de vie enfantine que dans les différentes prestations pour les familles, les équipes mettent en œuvre différents projets autour de cette transition.

Sur le chemin de l'école

Ce projet s'adresse aux enfants qui n'ont jamais bénéficié de la collectivité et qui vont entrer à l'école au mois d'août, et vise ainsi à augmenter les chances de débuter sereinement l'école. *Sur le chemin de l'école*, qui valorise le jeu et le plaisir d'être ensemble, se veut un accompagnement spécifique pour l'enfant et sa famille, quelles que soient leurs origines, leurs histoires et leurs cultures, dans une approche participative où le parent est inclus au même niveau que l'enfant.

Parents, la prochaine étape c'est l'école

Cette année, l'équipe du pôle familles, vie de quartier, réseau en partenariat avec la chargée de mission intégration ont repensé le projet initial de *Bientôt à l'école* pour proposer une formule plus adaptée au public meyrinois et être au plus proche des besoins des familles. Ce projet vise à renforcer leurs connaissances et leur compréhension du système scolaire genevois. Ce nouveau format propose trois cafés-rencontres autour des thématiques suivantes : le parascolaire, les besoins de l'enfant et le fonctionnement de l'école. Trois permanences d'accueil ont également été mises en place et ont permis aux parents de venir parler de leurs questionnements, dans un cadre plus individuel.

Dans les espaces de vie enfantine

Toutes les structures d'accueil mettent en place des projets pour favoriser la transition entre la petite enfance et l'école. Ceux-ci se déclinent principalement autour de visites d'écoles avec les futurs écoliers de la structure, de rencontres avec les parents pour répondre à leurs éventuels questionnements sur l'école, d'activités avec les enfants qui les sensibilisent à leur futur environnement scolaire, et des échanges entre professionnel-le-s de la petite enfance et du scolaire. Quelle que soit l'activité privilégiée, la collaboration avec l'école, le para et le péri-scolaire est indispensable pour garantir son bon déroulement. En complément de ces projets, le travail des psychologues intervenantes en soutien pédagogique s'inscrit dans la perspective de faciliter la transition vers l'école en offrant des mesures d'accompagnement spécifiques aux familles et en contribuant à l'orientation de certains enfants vers le cursus scolaire le plus adapté.

RESSOURCES HUMAINES

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger

CHIFFRES-CLÉS

Entrées et remplacements	31
Transformation de contrats sur appel et de CDD en CDI	8
Démissions	11
Licenciements, conventions de sortie, décès, placements en invalidité	2
Départs en retraite ou pré-retraite	6
Recrutements	90
Candidatures reçues	3'647
Entretiens réalisés	462

© Daisy Kim Lehmann

MISSION DU SERVICE

La mission du service des ressources humaines s'inscrit dans la nouvelle politique des ressources humaines, élaborée et entérinée par le Conseil administratif en 2024 avec une mise en œuvre au 1er janvier 2025.

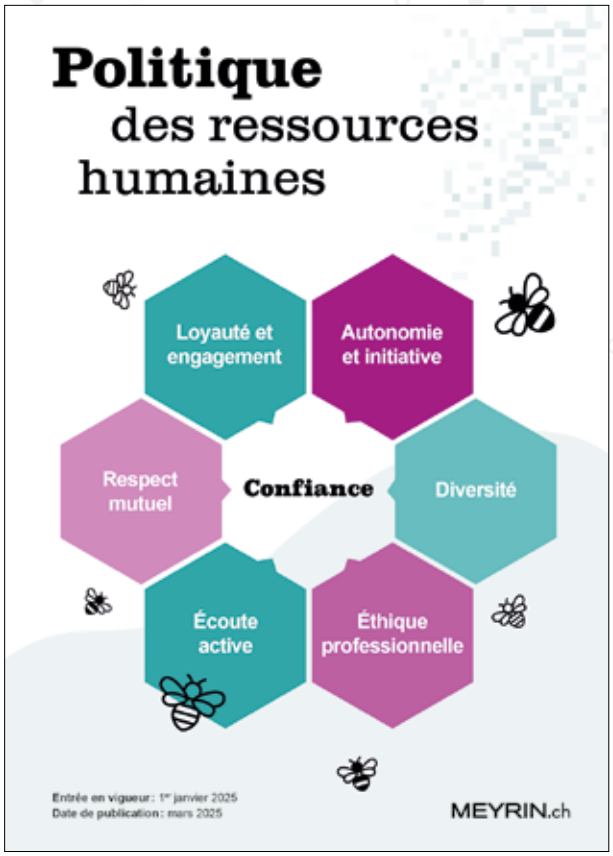

Le service des ressources humaines (SRH) de la ville de Meyrin a pour mission de faire en sorte que la Commune dispose du personnel nécessaire à son fonctionnement. Ce dernier doit contribuer à travers son travail à la qualité et à la performance de l'action publique, dans l'intérêt des citoyennes et citoyens, des usagères et usagers et des contribuables. Dans ce contexte, le service des ressources humaines met tout en œuvre pour développer les compétences du personnel et veille à son bien-être au travail.

Le service des ressources humaines de la ville de Meyrin assure l'entier de la charge des activités RH du métier (par comparaison, en Suisse, seule 1 entreprise sur trois assure l'entier des activités, ces dernières faisant appel à des sous-traitants pour certains processus : paie, recrutement, gestion des absences, formation, etc.).

En Suisse toujours, on observe une dotation moyenne des services RH qui oscille entre 1 et 2% ; une dotation de 1.6 étant communément admise pour le secteur de l'administration. Ces chiffres sont valables pour des contextes stables en termes de personnel. En cas de forte croissance, ce qui est le cas pour la ville de Meyrin ces dernières années, il est adéquat de doter le service des moyens humains et techniques pour assurer l'entier de la mission et garantir la conformité.

Au 31 décembre 2024, le service des ressources humaines est doté de 11.8 ETP (Equivalent Temps Plein) dont 0.3 vacant. Le service assure le cycle de vie des 861 membres du personnel de l'administration. Il gère notamment l'intégralité de la partie administrative, le recrutement, l'engagement, la rémunération, le développement et perfectionnement, les promotions, la gestion de l'entier du cycle de vie du personnel, l'accompagnement des situations individuelles qui demandent une intervention RH, etc., avec un taux d'encadrement de 1 ETP RH pour 75 membres du personnel). Soit un ratio de 1.37 poste RH pour 2024.

STRUCTURE ET ORGANISATION

Dans le courant de l'année 2024, en tenant compte des recommandations de la Cour des comptes, la nouvelle responsable du service des ressources humaines a démarré une restructuration du service qui compte maintenant 5 pôles au lieu des 3 jusqu'alors :

- **Le pôle administratif**, composé de 3 personnes (2.9 ETP) assure le volet administratif de l'activité du cycle de vie des membres de l'administration, de l'entrée à la sortie.

- **Le pôle des partenaires RH**, au nombre de 4 (3.7 ETP) accompagne et conseille les responsables de service dans les nombreuses activités de gestion des ressources humaines, pour l'ensemble du cycle de vie du personnel au sein de la mairie, notamment du recrutement au départ du personnel. Les partenaires veillent particulièrement à la mise en œuvre des bonnes pratiques et des valeurs de la politique RH ainsi que du respect du cadre légal. Dans ce rôle central d'interface avec les services, les partenaires co-construisent et mettent œuvre les actions découlant des processus RH avec les responsables de service et de pôles, ainsi qu'avec toute personne en charge de responsabilité hiérarchique, directe ou/et fonctionnelle.

- **Le pôle « projets et développement RH »** pour lequel une chargée de projets et développement RH (0.75 ETP) vient renforcer l'équipe depuis septembre 2024. Cette fonction soutient, en particulier, la responsable du service dans les très nombreux chantiers que le service doit conduire de front ; tant sur le plan de la mise en conformité (recommandations de la Cour des comptes dont la mise en place d'un SCI standardisé pour les prestations de la filière RH) que sur le plan de l'ingénierie des ressources humaines. Les objectifs de développement portent notamment sur la modernisation et l'adaptation de la filière RH de la Ville aux défis d'un monde du travail en constante évolution. Il s'agit aussi de passer d'une gestion administrative et technique à une gestion stratégique et prévisionnelle.

- **Le pôle « rémunération »**, se compose maintenant de 3 personnes (2.2 ETP) dont 2 co-responsables qui assurent les prestations, avec un axe « reporting » d'une part et d'autre part, un axe orienté sur la transformation digitale RH. Pour ce second axe, une co-responsable rémunération spécialisée en transformation digitale RH a été engagée depuis octobre 2024. Une gestionnaire spécialisée dans la gestion des absences et des assurances sociales complète les profils de l'équipe. Le pôle assure ainsi la gestion et le versement des salaires, la gestion des parts variables de la rémunération (indemnités etc.), la gestion des assurances sociales, l'établissement des statistiques, la transformation digitale ainsi que l'amélioration continue des pratiques en la matière. Finalement le pôle réalise la supervision de la gestion administratives des absences par les services et le personnel dans une optique d'amélioration continue.

- **Le pôle « santé et sécurité »**, incarné par le responsable SST (1 ETP), en charge de la prévention, de la gestion et de la formation contre les accidents professionnels. Un accent important se développe dans le sens de la mise en place des bonnes pratiques et de la prévention en matière de risques psychosociaux.

- **Le pôle formation**, ce pôle est vacant en 2024. Il sera pourvu et déployé en 2025 (0.6 ETP).

LES FAITS MARQUANTS

Arrivée d'une nouvelle responsable du service

Après une instabilité de plusieurs années à la tête du service des ressources humaines, une responsable, disposant d'une longue expérience dans des fonctions de direction des ressources humaines au sein d'administrations publiques genevoises, a pris les rênes du service dès le 1er février 2024.

Les chantiers RH

Ceux-ci sont nombreux. Ils englobent notamment les 11 recommandations de la Cour des comptes et impliquent par conséquent la transformation et la modernisation de la filière RH, du statut, du service, des processus, des procédures etc. Toutes les activités RH sont concernées dans un contexte de croissance de la Ville.

Un accent important a été mis en 2024 sur la mise en place d'une culture du feedback et du déploiement de mesures de prévention des risques psychosociaux. Les autres chantiers prendront place au fur et à mesure, avec notamment la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et la politique de formation.

Un calendrier de réalisation a été mis en place, calendrier portant sur plusieurs années. Les priorités sont, tout d'abord, de disposer d'un socle de base solide et partagé, garantissant des conditions de travail saines et stimulantes. Au fur et à mesure de la mise en conformité, et d'une logique d'amélioration continue, la professionnalisation et la modernisation de la filière s'implémentera. Cela implique du soutien par la mise en place d'outils métier adéquats ainsi que le renforcement de l'équipe par le biais du développement des compétences. En 2024, une formation sur Kelio a été suivie en ligne par le service, de même un point de formation a été fait avec les partenaires quant à la méthode Hay (description de fonction).

Parmi ces chantiers, celui sensible de la prévention des risques psychosociaux a pu être réalisé déjà en 2024. Il s'agit des ateliers donnés par Mme Joëlle Payom dans le programme intitulé « On (s)'en parle ». Ces ateliers ont permis de lancer une dynamique de dialogue qui doit se renforcer au fil du temps et des actions à venir. Ce sujet est repris avec plus de détails dans la partie « Santé et sécurité. »

Suivi du projet d'implémentation d'un système d'information pour les ressources humaines (SIRH)

L'implémentation du SIRH (système d'information pour les ressources humaines) géré par par le service informatique de l'association des communes genevoises (SIACG), depuis très longtemps annoncé, a pris du retard en 2024. Le premier module (portail et gestion administrative de base) devrait entrer en fonction en fin d'année 2025. Les autres modules devraient être implémentés entre 2026 et 2027.

Dans la perspective de cette implémentation, plusieurs chantiers de fonds ont été mis en place : arborescence, nommage, archivage, création du dossier électronique du personnel, préparation de la numérisation des dossiers du personnel (aujourd'hui encore sous forme papier).

Une bibliothécaire spécialisée en digitalisation des documents a été engagée par le biais des mesures de la Commune (MCIE) pour accompagner le service.

Accompagnement de situations complexes

En 2024, la responsable du service des ressources humaines, dans l'attente de la formalisation d'une politique en matière de santé et sécurité au travail, a mis en place divers partenariats avec des prestataires externes spécialisés : dans l'intervention et le soutien en psychologie d'urgence, dans l'accompagnement pour le retour au travail suite à des absences longues durées, dans la médiation, dans le coaching et la formation sur mesure.

MOUVEMENTS & EFFECTIFS

Concernant les membres du personnel au bénéfice d'un contrat fixe, la ville de Meyrin enregistre 39 entrées en CDI en 2024. Ces engagements correspondent à des remplacements ou à l'ouverture de nouveaux postes votés au budget (31 soit 79.4% des entrées). Pour 8 postes (20.6% des entrées) ce sont des mutations de contrats de durée déterminée maximale (CDM) ou de contrats à l'heure sur appel mutés en contrats à durée indéterminée (CDI).

ENTRÉES / SORTIES

Entrées	2023	2024
Entrées / Remplacements	17	31
Transformation de contrats sur appel en CDI + CDD en CDI	8	8
Total	25	39

Sorties	2023	2024
Démissions	11	11
Licenciements / Convention sortie / décès / placé en invalidité	8	2
Retraites / pré-retraites	9	6
Total	28	19

Processus de recrutement

Nombre	2023	2024
Processus de recrutement	61	90
Candidatures reçues	1'234	3'647
Entretiens réalisés	198	462

Les chiffres 2024 montrent l'augmentation importante des activités liées au recrutement, dans la continuité des augmentations déjà constatées en 2023. On note cette forte croissance qui impacte la filière RH dans son ensemble, de la tête de l'administration en passant par les activités de management des responsables de service, et, bien sûr, la charge de travail du service des ressources humaines.

Très concrètement pour illustrer cela, en 2024, 90 processus de recrutement (CDI + CDM) ont été réalisés, 3'467 dossiers de candidatures ont été traités, 462 entretiens ont été organisés. Ces chiffres témoignent du dynamisme de la Ville et du développement de sa dotation pour répondre aux besoins.

Cette activité de recrutement, très conséquente et réalisée à ce jour sans support digital intégré, impacte donc directement l'équipe. Tous les pôles du service sont concernés, en particulier les gestionnaires, de même que les partenaires RH qui voient leur part d'activité dédiée à ce processus augmenter de manière significative. En conséquence directe, d'autres activités, pourtant capitales pour la filière RH comme l'intégration, le développement, la modernisation, la rédaction et la mise en conformité des processus et procédures, la formation de la filière RH en matière de bonnes pratiques (référents, responsables hiérarchiques) ou l'amélioration continue ont été ralenties, reportées, ou même, annulées.

La responsable du service doit donc adresser et anticiper le besoin de ressources pour accompagner le recrutement et l'intégration du personnel. En effet, comme le montre plus loin la répartition des âges de notre personnel en CDI, 30% de celui-ci sera à renouveler dans les 10-12 ans à venir. Le flux des recrutements, même à périmètre constant, sera donc très conséquent. Si la Ville continue son développement et accroît son personnel, il est impératif de réfléchir à l'organisation de ces futures campagnes de recrutement ainsi que des impacts sur les autres processus RH.

Autre point d'attention, si sous l'angle des chiffres consolidés l'attractivité de la Ville peut paraître très bonne, il est cependant important de réaliser que les postulations ne sont pas également réparties. Pour les postes qui exigent des profils spécifiques, des qualifications pointues, la situation est tendue. Y compris pour des métiers techniques relativement standard. À titre d'exemple, seuls 3 dossiers de candidature ont été réceptionnés pour le recrutement de la fonction de dessinatrice / dessinateur en architecture du paysage au service de l'environnement.

Toujours dans ce même service, un profil pour un métier du bâtiment a nécessité de passer par une agence. Ce poste a dû être mis au concours à plusieurs reprises, tandis que plus de 365 dossiers nous sont parvenus dans le cadre du recrutement pour un poste d'assistante ou assistant de direction.

Pour information, 31 processus de recrutement ont été réalisés pour le service de la petite enfance, 671 dossiers de candidatures ont été traités et 167 entretiens réalisés.

Autres mouvements de personnel

Aux processus de recrutement s'ajoutent les mutations, les réévaluations de fonction, les promotions internes, les modifications de taux d'activité (18 membres du personnel concernés en 2024), la gestion des demandes de congés sans solde (14 personnes en 2024 ont bénéficié d'une période de congé sans solde validée par le CA) ainsi que toutes les activités entrant dans l'activité « cycle de vie du personnel ».

Turnover

Le *turnover* (taux de rotation calculé avec le critère nombre de collaboratrice et collaborateur) est de 3.85% en 2024. Sous l'angle ETP, il est de 3.82%. Le nombre de sorties est inférieur à celui de 2023 (-9 en nombre). Il est composé de départs en retraite et pré-retraite (6, soit 32% des sorties), démissions (11, soit 58% des sorties), signature de convention de fin de rapport de travail (1, soit 5% des sorties). L'administration a dû malheureusement mettre fin aux rapports de travail pour 1 membre du personnel (1 soit 5% des sorties). Cette personne était dans l'incapacité de reprendre son activité professionnelle pour raison de santé. Cette situation particulière a été accompagnée et suivie par le service RH, de concert avec le réseau des différents partenaires internes et externes, afin d'assurer à la personne un accompagnement conforme aux valeurs et pratiques institutionnelles souhaitées par la Ville.

L'évolution du *turnover* en nombre de collaborateur et en fonction du critère des ETP des 4 dernières années est illustrée dans le tableau ci-dessous :

***Turnover* en nombre de collaboratrices/teurs**

	2021	2022	2023	2024
turnover	3.89%	4.67%	6.10%	3.85%

***Turnover* en ETP**

	2021	2022	2023	2024
turnover	3.91%	4.27%	5.96%	3.82%

Si un *turnover* faible présente certains avantages (formation, recrutement, stabilité) et tend à souligner des conditions de travail positives et attrayantes, il est à garder à l'esprit qu'à moins de 5%, un excès de stabilité peut conduire à maintenir des zones de confort limitant l'introduction d'idées et de pratiques novatrices. On peut aussi noter dans les contextes de *turnover* bas un risque de cristallisation de conflits, compte tenu de tensions non résolues dans la durée – d'où l'importance de thématiser le dialogue, l'écoute et de développer les compétences en prévention et gestion des conflits pour les managers et le développement des compétences interpersonnelles pour l'ensemble du personnel. Le *turnover* est considéré comme « sain » entre 5 à 15%. Au-delà, il est considéré comme élevé et demande des analyses plus approfondies. Les taux de *turnover* varient selon les secteurs d'activités et les services.

Nombres – statuts – répartition des personnes travaillant à la Ville

Au cours de l'année 2024, 499 collaboratrices et collaborateurs au bénéfice de contrats à durée indéterminée ont travaillé au sein de notre administration, votés au budget 2024, totalisants 427.529 ETP. Ce total comprend les 12.210 ETP de postes vacants au 31.12.24, comme indiqués dans le tableau ci-dessous, sur les 427.529 ETP votés au budget 2024, 12.21 ETP sont disponibles au 31 décembre 2024.

Aux 499 collaboratrices et collaborateurs s'ajoutent 362 employés auxiliaires. L'effectif total des employés est ainsi de 861 employés dont 58% d'employés au bénéfice de contrat à durée indéterminée, 6 civilistes (même nombre qu'en 2023, 2 de moins qu'en 2024) ont intégré les services du développement social et emploi, petite enfance et culture pour y effectuer leurs jours d'affectation en lieu et place du service militaire.

Nombres de personnes	2023	2024
CDI	489	499
Auxiliaires*	337	362
Total	826	861
*Dont civilistes	8	6

Postes vacants (ETP)	31.12.2023	31.12.2024
Total	12.844	12.210

Les postes vacants concernent essentiellement des processus en cours de recrutement et/ou dans l'attente de la prise de poste.

Répartition :

CDI – genre – tranches d'âge – domicile – ancienneté

Les 499 collaboratrices et collaborateurs au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI), ayant travaillé au cours de l'année 2024, se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge, l'ancienneté et le taux d'activité des collaboratrices et collaborateurs sont également représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et des employés auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

CDI : RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectifs		
Total	**Hommes**	**Femmes**
499	198	301

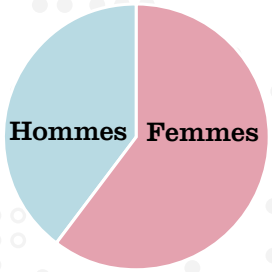

CDI : RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE

Provenance	Effectifs	%	Hommes	Femmes
Meyrin	178	35.8%	84	94
Canton GE	196	39.3%	65	131
Autre canton	30	5.9%	16	14
France	95	19%	33	62

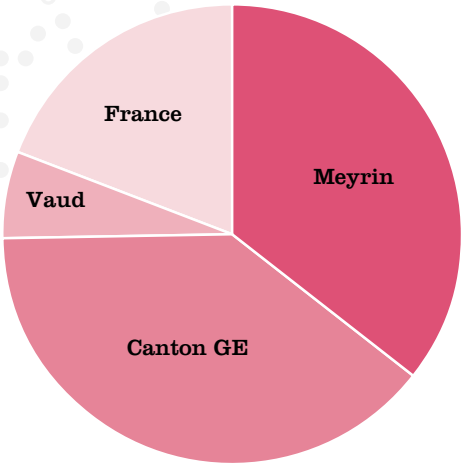

CDI : RÉPARTITION PAR ÂGE

Hommes	Âges	Femmes
0	21-25	5
13	26-30	35
16	31-35	47
26	36-40	38
30	41-45	49
22	46-50	46
28	51-55	35
43	56-60	28
20	61-65	18
198	**Total**	**301**

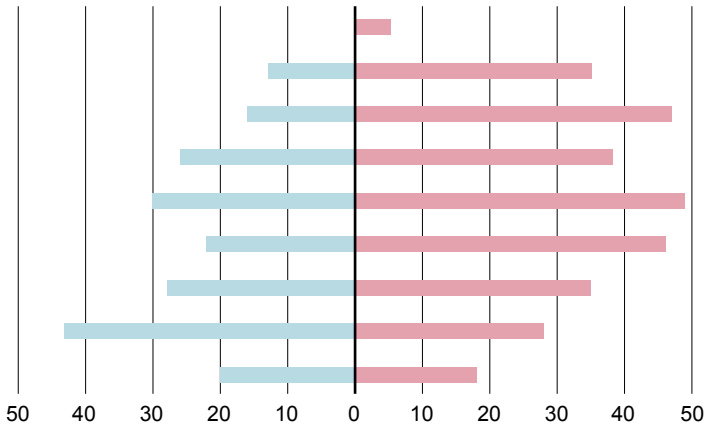

CDI: RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Hommes	Ancienneté	Femmes
66	de 0 à 5	116
48	6 à 10	106
34	11 à 15	36
17	16 à 20	24
14	21 à 25	10
9	26 à 30	4
10	+31	5
198	**Total**	**301**

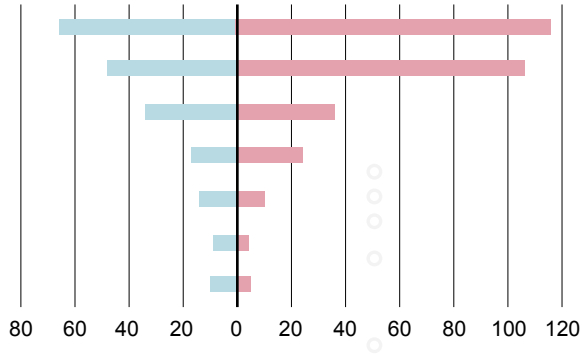

L'ancienneté professionnelle est la période d'emploi d'une collaboratrice ou d'un collaborateur de sa prise de fonction à ville de Meyrin jusqu'à la fin des rapports de travail.

CDI: RÉPARTITION PAR TAUX D'ACTIVITÉ

Hommes	Taux activité	Femmes
159	100%	79
27	80 à 99%	140
6	60 à 79%	58
6	40 à 59%	23
0	< 40%	1
198	**Total**	**301**

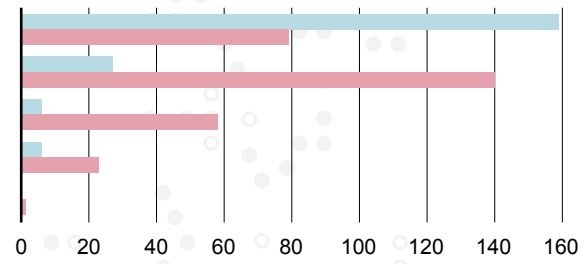

Répartition hommes-femmes

L'administration emploie davantage de collaboratrices que de collaborateurs. Les institutions de la petite enfance emploient plus de femmes que d'hommes et représentent un effectif de 162 collaboratrices et collaborateurs qui y ont travaillé en 2024 (dont 10 hommes soit 6.10% de l'effectif en CDI de la petite enfance).

À noter que d'autres services emploient majoritairement des hommes, comme les services de l'environnement, de la sécurité municipale et des sports.

En 2024, le nombre d'hommes occupants un poste à responsabilité au sein de la ville de Meyrin est supérieur au nombre de femmes, puisque 60% des cadres supérieurs sont des hommes (6 femmes, 9 hommes).

Par ailleurs, il est à signaler qu'avec les réorganisations des gouvernances du secrétariat général, des services des aînés, développement social et emploi, culture et de la petite enfance, le nombre de cadres supérieurs a diminué.

CADRES SUPÉRIEURS: RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectif		
Total	**Hommes**	**Femmes**
15	9	6

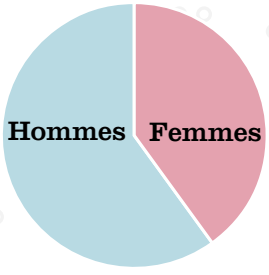

Modalités d'organisation du travail favorisant l'équilibre vie professionnelle-vie privée

L'administration propose différentes modalités d'organisation du temps de travail à ses employées, employés pour encourager la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. À l'image de la facilité donnée de télétravailler, les contrats à temps partiel sont proposés aux employés.

En 2024, 31 nouvelles conventions de télétravail ont été établies et s'additionnent aux 162 déjà accordées et signées les années précédentes. La directive concernant le télétravail a été mise à jour – passant de 6 mois à 3 mois d'attente après la prise de fonction pour sa mise en place pour les postes éligibles. Sur l'effectif de 499 collaboratrices et collaborateurs ayant travaillés pour notre administration en 2024, 238 ont exercé leur activité à temps plein (soit 47.6% de l'effectif en CDI). Parmi les cadres supérieurs, essentiellement des hommes, seuls 20% travaillent à temps partiel.

En 2024, 14 collaboratrices ont bénéficié d'un congé sabbatique. Ces congés sabbatiques sont d'une durée variable de 2 jours à 12 mois.

Évolution des effectifs : collaboratrices et collaborateurs présents au au 31.12.2024

Services	Contrats à durée indéterminée au 31 décembre 2023		Contrats à durée indéterminée au 31 décembre 2024	
	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.23	ETP (Equivalents temps-plein, en %, présents au 31.12.23)	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.24	ETP (Equivalents temps-plein, en %, présents au 31.12.24)
Secrétariat général			19	15,65
Système d'information			6	5,60
Ressources humaines			13	11,50
Finances			14	13,60
Direction et entités du secrétariat général***	46	45,75		
État-civil	10	8,50	10	8,30
Développement social et emploi	23	20,10	25	20,90
Petite enfance	149	125,50	150	125,40
Aînés	10	6,439	10	7,15
Urbanisme, travaux publics et énergie	15	14,30	15	14,90
Gérance et entretien bâtiments	54	43,62	53	43,39
Sports	26	24,52	26	23,60
Environnement	63	59,625	63	59,775
Culture**	4	31,65	40	32,40
Théâtre Forum**	24			
Bibliothèque**	8			
Police municipale / protection civile	30	32,55	34	33,15
TOTAL	462	412,554*	478	415,315*

*Sur les 427.529 ETP votés au budget 2024, 12.21 ETP sont disponibles. **Théâtre Forum Meyrin, Culture et Bibliothèque : effectifs et ETP regroupés dans le service de la culture. ***Direction et entités du secrétariat général dispatchées en service du secrétariat général, finances, RH, système d'information.

Membres du personnel auxiliaires 2024

366 employés auxiliaires ont exercé une activité professionnelle au sein de la ville de Meyrin en 2024 selon les tableaux ci-dessous. À préciser qu'il est noté plus haut dans cette analyse que 362 auxiliaires (en nombre) ont travaillé en 2024 pour notre administration. Cette différence de chiffre s'explique par le fait que plusieurs personnes ont été occupées sur plusieurs mandats, soit 366 occurrences pour 362 employés. Ces chiffres ne tiennent pas comptes des employées et employés auxiliaires gérés en 2024 par le service de la culture.

AUXILAIRES 2024 en nombre

Employé-e-s	
Auxiliaires s/appel	87
Saisonniers/ières	26
Patrouilleurs/euses mensualisé-e-s	24
Employé-e-s en CDD	45
Auxiliaires de prêt / surveillant-e-s expos s/appel	21
Procès-verbalistes	3
Civilistes	6
Total	212

Stages de qualification professionnelle	
Apprenti-e-s	17
Stagiaires validation CFC	1
Stagiaires HETS	1
Stagiaires 3e année PEF	10
Total	29

Insertion socio-professionnelle	
Stagiaires Transit	2
Stagiaires SCIS	14
Stagiaires MCIE	7
Total	23

Petits jobs/jeunes	
Job été	66
Groupe Accueil Manifestation	32
Total	98

Total général	362

Reporting des absences non planifiées et maternité/statutaires

On entend par absences non planifiées toute absence de courte ou longue durée, avec ou sans certificat, consécutive à une maladie ou à un accident, que celles-ci soient d'origine professionnelle ou non professionnelle. Le taux d'absence calculé représente la proportion d'heures de travail non effectuées par rapport au nombre d'heures de travail normalement attendues. La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « *reporting* la gestion du temps » en heures d'absence.

«REPORTING GESTION DU TEMPS» EN HEURES D'ABSENCE

Taux d'absence selon la nature	**2022**	**2023**	**2024**
Maladie sans certificats	0.79%	0.77%	1.20%
Maladie avec certificats	6.43%	5.46%	5.63%
Accidents professionnels	0.18%	0.16%	0.76%
Accidents non professionnels	0.52%	1.08%	0.21%
Taux total d'absences non planifiées	**7.92%**	**7.47%**	**7.80%**
Absences statuaires + militaire + visite médicale	0.76%	0.73%	0.91%
Absences maternité	0.81%	0.82%	0.81%
Taux total d'absences	**9.49%**	**9.02%**	**9.52%**

Le taux d'absences non planifiées 2024 de 7.80% correspond à une moyenne de 15.17 jours d'absence par collaboratrice et collaborateur et par an, soit une augmentation de +0.33%. Ce taux est en hausse par rapport à 2023 notamment en raison d'une hausse des accidents professionnels (+0.60%) ainsi que des absences maladie de courte durée sans certificat (+0.43%). Les absences maladie avec certificat ont augmenté de 0.17% par rapport à 2023. Les accidents non professionnels ont baissé (-0.87%). Concernant l'augmentation des accidents du travail, des détails ainsi qu'une analyse se trouvent ci-dessous sous la rubrique « sécurit au travail ».

En 2024, 66 arrêts maladie de plus de 60 jours ont été identifiés dont 5 avant congé maternité (le congé maternité débute le jour de la naissance). En 2023, 70 situations avaient été comptées.

	2022	2023	2024
Absence > 60 jours	61	58	61
Absence > 60 jours avant maternité		12	5
Total	**61**	**70**	**66**

Le taux d'absences non planifiées est en hausse de 0.33%, le taux incluant diverses autres absence est en hausse de 0.50%.

Les taux d'absences sont très variables d'un service à un autre pour diverses raisons, structurelles ou conjoncturelles. Par exemple, la majorité des congés maternité et demandes de congé parental se situent au service de la petite enfance du fait de la forte représentation des femmes dans ce secteur.

Certains services atteignent des taux d'absences non planifiées (avec et sans certificat) de 15.37%, 10.90% et 10.75% alors que d'autres se situent entre 0.07% et 0.44%.

Le taux d'absences non planifiées fait partie des indicateurs à suivre et à analyser. Des mesures et de l'accompagnement sont en cours pour les services présentant des taux d'absences non planifiées importants. La prévention des risques psychosociaux, la formation du management, ainsi que les mesures d'ergonomie au travail font partie des leviers d'intervention. Ces mesures de suivi et de gestion s'inscrivent dans un temps relativement long, lesquelles font partie des recommandations de la Cour des comptes.

Personnel en formation

La ville de Meyrin s'engage activement dans la formation. Ainsi, elle accueille 52 personnes en formation ou en qualité de stagiaires et apprenties et apprentis, auxquelles se rajoutent les primo expériences professionnelles pour 66 jeunes en job d'été et 32 qui composent le groupe accueil manifestation (GAM). Ceci représente 150 employées et employés qui intègrent le monde professionnel à travers notre administration ; soit 17.4% de notre effectif total (stable par rapport à 2023).

Il est à noter qu'un apprenti qui a terminé son apprentissage dans le secteur de la PEF à Meyrin en 2023 et a été engagé en 2024 en CDI en qualité d'ASE.

Un stagiaire 3e année qui a terminé sa période de stage en 2021, toujours dans le domaine de la PEF, a été engagé en qualité d'éducateur en 2024.

Formation continue

ÉVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

Années	2022	2023	2024
Budget en CHF	300'000.–	335'000.–	465'000.–
Réel dépensé en CHF	392'519.–	380'951.–	521'982.–

L'augmentation du budget de formation, en lien direct avec la forte croissance de l'effectif, reflète également l'importance de déployer des moyens permettant l'intégration et la cohésion des équipes. Cela est particulièrement vrai pour les services en cours de réorganisation ou rencontrant des situations complexes. Dans ces contextes, plusieurs formations et accompagnements sur mesure ont eu lieu avec des prestataires externes. Un certain nombre d'accompagnements individuels ont également pu être mis en place.

Sous l'angle métier à proprement parler, la plupart des services envoient leur personnel suivre des formations spécifiques, lesquelles sont organisées par les différents corps de métier et associations professionnelles.

De manière générale, les membres de l'administration peuvent s'inscrire à des formations de la ville de Genève, que ce soit pour une formation pour développer ou acquérir de nouvelles compétences professionnelles ou dans le cadre de développement personnel. Une discussion avec la hiérarchie se fait en amont. De même que pour toute autre formation, certifiante ou non, que la Ville prend en charge.

Nous profitons de rappeler que la validation du responsable de service, de la partenaire RH et enfin de la responsable du service des ressources humaines sont nécessaires. En principe ces formations sont discutées lors des entretiens de collaboration ou lors de bilatérales entre le responsable de service et la partenaire RH.

Dans le cadre de l'objectif du développement et de la mise en place d'une culture du feedback au sein de l'administration meyrinoise, l'opportunité de suivre une première action a été proposée aux membres du personnel en 2024 sous l'intitulé « On (s')en parle ». Des ateliers d'une demi-journée sur les thèmes de la discrimination, du sexisme, du harcèlement sexuel ou psychologique et du mobbing ont été organisés. Environ 1'300 heures de sensibilisation ont été dispensées.

Plusieurs membres des services du développement social et emploi, des aînés, et des ressources humaines ont également suivi la formation de « premiers secours en santé mentale », formation dispensée par Ensa sur 2 jours. Cette formation innovante et reconnue s'inscrit également dans la volonté de développer une prévention efficiente des risques psychosociaux.

Tous les employés et employées qui le souhaitent peuvent suivre la formation sur l'utilisation d'un défibrillateur, formation d'une demi-journée dispensée par 2 collaborateurs de notre administration.

Les membres de l'équipe de la PEF suivent des formations dispensées par les samaritains, qui sont organisées par le responsable système santé et sécurité au travail.

Pôle santé et sécurité (SST)

Le pôle santé et sécurité au travail de la ville de Meyrin, sous la houlette de son responsable, a pour mission de donner les moyens aux responsables de service d'assurer la sécurité de leur personnel et de protéger leur santé. Il agit également pour sensibiliser les employés de l'administration communale à ces enjeux d'une grande importance, et pour garantir la conformité de notre administration aux normes et lois en vigueur en la matière.

Protection de la santé

La législation suisse oblige l'employeur à prendre des mesures dans le domaine de l'hygiène du travail, de l'ergonomie et des risques psychosociaux, ainsi que pour deux catégories particulières de travailleuses et travailleurs, les femmes enceintes et les jeunes travailleurs (moins de 18 ans).

L'hygiène du travail s'occupe de réduire les nuisances physiques, chimiques et biologiques au poste de travail. En 2024, dans notre effort de prévention des risques liés à la canicule, nous avons poursuivi notre projet concernant la surchauffe des bâtiments communaux. Suite aux résultats de l'audit externe qui a pu identifier les faiblesses de certains bâtiments communaux, des mesures ont été préconisées, priorisées, chiffrées et mises au budget. Leur mise en place interviendra pour une grande partie en 2025. Nous avons également encouragé le personnel de la section parcs et promenades à se faire vacciner contre l'encéphalite à tiques, vaccination prise en charge par la Commune : dix personnes ont profité de cette offre. L'ergonomie s'occupe de prévenir les troubles musculosquelettiques (ou TMS) liés aux efforts physiques, aux mouvements répétitifs et aux postures forcées. C'est une thématique particulièrement importante, un grand nombre de collaborateurs et collaboratrices souffrant de douleurs au dos et aux articulations. Ainsi, 27 personnes ont fait appel à la SST en 2024 pour des conseils d'aménagement de leur bureau ou pour obtenir des aides ergonomiques (repose-pied, repose-poignet, souris verticale, swiss ball, table assis-debout, etc.). Nous avons également fait intervenir un ergonome à trois reprises au service de la petite enfance et familles pour une analyse de la situation et un coaching des éducatrices particulièrement en souffrance. Enfin, des ateliers d'ergonomie ont été organisés pour le service de l'environnement et le service de la petite enfance et familles, afin de rappeler à l'ensemble du personnel les bonnes techniques de port de charge, et de lui permettre d'adapter son comportement au quotidien.

Renforcement du dispositif de prévention des risques psychosociaux

Comme indiqué dans les faits marquants et conformément à la recommandation de la Cour des comptes, la ville de Meyrin a ainsi renforcé son dispositif lié aux risques psychosociaux, en mandatant Mme Joëlle Payom, de Rezalliance, comme personne de confiance externe (PCE), au côté de monsieur Christophe Imhoos d'Esprit d'entente. Un important effort de communication a été entrepris afin d'informer l'ensemble du personnel de la possibilité de contacter ces deux spécialistes indépendants pour signaler ou demander de l'aide par rapport à une situation problématique, et ce, dans le strict respect de la confidentialité. En outre, une série d'ateliers a été donnée par la personne de confiance elle-même sur le thème « Le harcèlement et les discriminations au travail, ça existe », afin de former le personnel sur la compréhension de ces enjeux et sur les comportements à adopter lorsqu'on est victime ou témoin.

La ville de Meyrin a également mis en place un nouveau dispositif pour protéger les lanceurs d'alerte. Elle instaure ainsi un cadre institutionnel transparent, clair et sûr, dans lequel des alertes constructives peuvent être émises et les lanceurs d'alerte efficacement protégés. Ce dispositif est détaillé dans la brochure « Je suis témoin d'actes illégaux au travail » et a été communiqué à l'ensemble du personnel, avec les mêmes moyens que ceux mis en œuvre pour la protection de l'intégrité personnelle.

En 2024, une nouvelle enquête de satisfaction a été menée auprès du personnel, toujours avec l'aide du spécialiste Value Quest. Les résultats globaux ont été présentés aux employés par le Conseil administratif lors de deux séances d'information, et les résultats spécifiques aux services par leur responsable respectif. De façon réjouissante, l'enquête de satisfaction 2024 a été marquée par une hausse de la participation, laquelle s'est établie à 70% (contre 67% en 2021). Le taux de motivation global au sein de l'organisation s'élève à 80 points d'indice sur 100 (en baisse de 2 points par rapport à 2021), un score très élevé, qui place Meyrin dans le top 20% d'un panel d'administrations publiques en termes de motivation du personnel. Sur la base d'une évaluation des motivateurs et démotivateurs généraux mis en avant par l'enquête, le CA a décidé d'entreprendre deux types d'actions institutionnelles, qui toucheront l'ensemble de l'administration : 1) affermir la culture du feedback, et 2) identifier et concrétiser les besoins en formation.

En 2024, dix collaboratrices ont annoncé une grossesse et ont été suivies dans le cadre de la procédure « Assurer le suivi des employées durant la grossesse ». Pour chaque situation, une évaluation de poste a été effectuée, et en cas de nécessité, des mesures ont été prises pour protéger la femme enceinte et l'enfant à naître, conformément à l'ordonnance sur la protection de la maternité. Dans le cadre de la protection des jeunes travailleurs, une analyse des risques a été effectuée, sur demande de l'OCIRT, pour trois nouveaux postes d'apprentis : apprenti-e CFC horticulteur/trice (option floriculture), apprenti-e CFC horticulteur/trice (option paysagisme) et apprenti-e CFC agent-e d'exploitation (option installations sportives). Une telle démarche a permis ensuite d'informer les apprentis sur les risques professionnels auxquels ils sont exposés et de s'assurer que les personnes encadrantes connaissent leurs responsabilités et les mesures à prendre pour garantir la sécurité et la protection de la santé de ces jeunes en formation.

Le pôle santé et sécurité au travail de la ville de Meyrin organise également une série d'actions de promotion de la santé auprès du personnel de l'administration communale. Cette année, la ville de Meyrin a participé pour la première fois à la Marche des Entreprises, organisée par Terre des hommes Suisse. Le défi ? Parcourir en un mois – du 12 septembre au 12 octobre – un maximum de kilomètres en marchant ou en courant, en faveur des droits de l'enfant, la distance parcourue étant sponsorisé par la ville de Meyrin à raison de CHF 1.– le kilomètre. Les 41 participants inscrits ont ainsi parcouru un peu plus de 3'000 km, une belle réussite ! Le don total à Terre des hommes Suisse s'est finalement monté à CHF 10'000.–, le CA ayant désiré compléter les km parcourus et lancer pour 2025 un objectif ambitieux à 10'000 km.

Sécurité au travail

Conformément à ses obligations légales, la ville de Meyrin prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité au travail de son personnel et prévenir les accidents professionnels.

Dans le cadre d'une campagne de prévention spécifique, la SUVA a effectué cette année un audit de sécurité sur les chauffages à pellets. Les quelques recommandations faites par l'inspectrice ont été immédiatement traitées, et les entreprises mandatées pour la maintenance de ces chauffages ont été averties des mesures de sécurité à respecter.

La FRAS, fédération romande des arts de la scène, est également venue, dans le cadre de la solution de branche à laquelle le service de la culture est affiliée, procéder à un audit de sécurité au Théâtre Forum. Elle a recommandé une quinzaine de mesures d'améliorations, mises en place par le responsable logistique et infrastructure évènementielle du service.

Selon la planification des audits internes, c'est le contrôle des risques électriques qui nous a occupé cette année. À l'aide d'un spécialiste de l'entreprise Securelec, les travaux électriques effectués par les différents services de la Commune ont été analysés. L'objectif est d'établir un concept de sécurité électrique, qui puisse clarifier les rôles et responsabilités en matière de travaux électriques, garantir que seules les personnes formées de manière appropriée exécutent ce type de travaux, et qu'un contrôle récurrent du matériel électrique utilisé soit mis en place dans les services concernés.

Dans le cadre d'analyses de risques spécifiques, des cours particuliers ont été organisés, par exemple avec l'aide du SPAA, service de prévention des accidents dans l'agriculture, pour permettre à une douzaine de collabora-

teurs du service de l'environnement d'obtenir un certificat autorisant la conduite d'un tractopelle de 6 tonnes et pour former à l'utilisation conforme des EPI antichute l'équipe qui met en place les décorations de Noël dans l'espace public dans le cadre de travaux avec une nacelle.

Les statistiques 2024 montrent une augmentation importante des accidents professionnels au sein de la Commune : 11 de plus qu'en 2023, pour un total de 37 cas, dont 20 avec un arrêt de travail (54%) ; les deux services les plus touchés par ces accidents de travail (75% des cas) concernent le service de l'environnement (15 cas) et le service de la petite enfance et familles (13 cas), le premier en raison du type d'activités effectuées, le second en raison de l'effectif très important de son personnel. L'analyse de l'ensemble de ces cas permet de connaître les principales causes des accidents de travail : 1) chute de plain-pied, 2) être heurté, recevoir un choc, et d'orienter nos mesures de prévention.

Situations d'urgence

Le pôle santé et sécurité au travail de la ville de Meyrin collabore, avec d'autres services communaux, à la protection des personnes et des biens en cas d'incident ou de sinistre. Son action est double :

- organiser les premiers secours en faveur du personnel par la formation aux gestes d'urgence (BLS-AED) et la mise à disposition et le contrôle du matériel de premiers secours ;
- organiser et exercer annuellement l'évacuation des bâtiments communaux.

SÉCURITÉ MUNICIPALE

Dicastère de M. Eric Cornuz

FEU ET SECOURS – CHIFFRES CLÉS

Effectif de la compagnie au 31.12.2024	**44** sapeurs-pompiers
Interventions service du feu	**156** interventions
Formations, instructions, exercices, interventions	**5'479,75** heures
Garde de préservation	**5** gardes

POLICE MUNICIPALE – CHIFFRES-CLÉS

Manifestation pour un événement de divertissement public communal	**123** autorisations délivrées
Occupation du domaine public pour un stand ou vente de pâtisseries (hors LRDBHD)	**91** autorisations délivrées
Exploitation de terrasses d'établissement de type café/restaurant	**68** autorisations délivrées
Actions PRéDiRe (lors de chaque rentrée scolaire)	**179** actions
Nombre de contrôles radars préventifs	**35** contrôles
Partenariat Public Privé (PPP)	**163** entreprises affiliées
Numéro gratuit 0800 1217 17	**1'065** appels reçus
police.municipale@meyrin.ch	**740** courriels traités par mois, en moyenne

PROTECTION CIVILE – CHIFFRES CLÉS

Cours de cadres, en jours de service accomplis	**187**
Cours de répétitions, en jours de service accomplis	**582**
Cours d'intervention en faveur de la collectivité, en jours de service accomplis	**168**

© Police municipale 2024

Mérite Meyrinois décerné à la compagnie de sapeurs-pompiers volontaires

FEU ET SECOURS

Le service du feu de Meyrin est composé à ce jour de 44 sapeurs-pompiers dont 8 femmes et 36 hommes. Ce service est dirigé par un état-major qui se compose d'un commandant, trois officiers, un fourrier et un sergent-major.

En 2024, notre service de piquet a assuré son rôle de premier intervenant sur le territoire communal, durant les heures d'astreintes (de 19h00 à 6h00 en semaine, et 24h/24 les week-ends et jours fériés), pour toutes les interventions sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et mixtes (Groupement service incendie [SIS] de secours et volontaires) ayant eu lieu durant l'année. Cela représente un total de 96 interventions (76 seules et 20 mixtes) sur un total cumulé de 156 interventions.

Le groupement SIS a, pour sa part, effectué 60 interventions en journée.

Concept opérationnel 2030

Introduction

Ce rapport a pour objectif d'exprimer les craintes et préoccupations de notre compagnie de sapeurs-pompiers volontaires concernant la réforme en cours relative au Groupement SIS. Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour adresser nos sincères remerciements à toutes les autorités qui ont démontré leur soutien indéfectible envers notre compagnie tout au long de ce processus.

Contexte de la réforme

La réforme du Groupement SIS vise à moderniser et à rationaliser les services d'incendie et de secours. Si les objectifs avancés, tels que l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la mutualisation des ressources, peuvent sembler prometteurs, plusieurs inquiétudes émergent quant à son application et à ses conséquences sur notre structure et notre fonctionnement.

Craintes concernant la réforme

- **Impact sur le volontariat**

  La crainte principale réside dans le potentiel affaiblissement du modèle de volontariat qui caractérise notre compagnie. La redéfinition des rôles et des responsabilités pourrait dissuader de futurs volontaires de s'engager.

- **Réduction des moyens**

  Il existe des inquiétudes concernant une possible diminution des ressources financières ou matérielles allouées à notre compagnie, ce qui pourrait affecter notre capacité à intervenir efficacement.

- **Centralisation des décisions**

  La réforme pourrait entraîner une centralisation des décisions au niveau du Groupement SIS, ce qui limiterait l'autonomie de notre compagnie et notre capacité à nous adapter aux besoins spécifiques de notre communauté.

Remerciements

Dans ce contexte d'incertitude, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers toutes les autorités qui ont soutenu notre compagnie. Leur écoute, leurs conseils et leur engagement à défendre nos intérêts sont précieux. Grâce à leur soutien, nous espérons participer activement à ce processus de réforme et contribuer à façonner un cadre qui préserve les valeurs du volontariat tout en garantissant la sécurité de nos concitoyens.

© SFM

© SFM

Intervention suite à des intempéries

Conclusion

Nous restons vigilants et attentifs à l'évolution de cette réforme. Il est essentiel de continuer à dialoguer et à collaborer pour trouver des solutions qui renforceront notre service tout en respectant l'esprit de solidarité qui nous anime. Ensemble, nous pouvons travailler à garantir que notre compagnie de sapeurs-pompiers volontaires demeure un pilier fondamental de la sécurité et du bien-être de notre Ville.

Points marquants en 2024

Le 19 janvier, le Conseil administratif a décidé de décerner le Mérite Meyrinois à sa compagnie de sapeurs-pompiers. Une belle médaille et un certificat qui met en avant l'engagement de notre personnel pour veiller sur la sécurité des Meyrinois.

Le 2 février, notre fourrier, femme pionnière au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin, a été nommée par le Conseil administratif. Elle est ainsi devenue la première femme à rejoindre un état-major à Meyrin, aux côtés de notre sergent-major.

Le 25 juin, nous sommes intervenus 14 fois entre 19h53 et 04h00 en raison des intempéries. Un poste de commandement a été établi à notre caserne pour gérer ces interventions simultanées. À 20h43, une inondation a touché les sous-sols du centre de contrôle aérien de Skyguide après un violent orage, affectant le refroidissement du centre de données. Par conséquent, Skyguide a temporairement fermé l'espace aérien de Genève pour éviter la surchauffe des systèmes de contrôle.

À partir du 28 septembre et pour 2 mois, les travaux de reconstruction de la rampe d'accès du parking souterrain du centre commercial ont empêché nos véhicules d'interventions d'accéder ou de sortir de notre caserne. Avec l'aide du service de gérance et d'entretien des bâtiments de la Commune, nous avons déplacé la plupart de nos véhicules sur le site du chemin de Riantbosson 5 (ancien cabinet vétérinaire) pour garantir le bon fonctionnement de la compagnie ainsi que les interventions sur notre Commune. Ce déménagement a été un vrai défi logistique pour notre compagnie.

Les gardes de préservation

Les gardes de préservation s'appuient sur le Règlement d'application de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (F4 05 01). En général, en l'absence d'éléments de risques incendie tels que feux ouverts, pyrotechnie, décors à risque ou absence d'équipement de protection incendie, les gardes ne sont plus nécessaires. Le service du feu de Meyrin assure un service de garde lors de certaines manifestations sur la Commune. L'objectif est de donner l'alarme à la centrale 118 et de garantir la première intervention en cas d'incendie. Cette année, il a été observé une diminution des demandes de gardes de préservation par notre compagnie.

Formation

Durant l'année, notre personnel a consacré un total de 2'379,75 heures à des formations et exercices, y compris ceux dispensés par le Groupement SIS.

POLICE MUNICIPALE

En 2024, le secteur de la police municipale comptait un effectif de total de 21 collaborateurs/trices répartis comme suit :

- 1 agente en formation à l'école APM 2023-24
- 14 agent-e-s/appointé-e-s
- 3 chefs de groupes (caporaux)
- 3 membres d'État-major (sergents – chef de poste)

Situé à l'avenue de Vaudagne 13, le poste de police municipale répond au public du lundi au vendredi de 11h00 à 14h00. En dehors des heures d'ouverture, elle reçoit sur rendez-vous. Le police municipale est toujours atteignable au numéro de service 0800 1217 17 (patrouille) durant tout son horaire d'activité afin de répondre aux besoins de la population.

Mission

La police municipale est une police de proximité. Elle entretient et développe ainsi un véritable réseau avec les différentes associations, les commerçant-e-s, les entreprises, la Maison Vaudagne (maison de quartier), Chez Gilberte – la maison meyrinoise, les travailleurs sociaux hors murs, les écoles, les EMS, les concierges et plus encore.

Elle est chargée de veiller au respect des règlements communaux, des lois et règlements cantonaux, ainsi que des lois fédérales visant à maintenir la sécurité, la salubrité, la tranquillité et l'ordre public.

En collaboration avec d'autres services et secteurs de l'administration, la police municipale contribue à faire que le bien-vivre ensemble à Meyrin soit mis en valeur.

Axée sur la résolution de problèmes, elle analyse les situations et propose des pistes menant à des solutions. C'est par sa connaissance du terrain et une présence préventive, dissuasive et familière avec la population, qu'elle peut anticiper les phénomènes et enquêter sur les délits entrant dans ses sphères de compétences.

Dans une volonté d'être au plus près et à l'écoute des citoyens, la grande majorité des patrouilles des agents se font essentiellement à pied ou à vélo.

Les prestations en chiffres de la police municipale

- Actions PréDiRe (rentrée scolaire)..... 179
- Amendes administratives..... 69
- Amendes d'ordres..... 4'634
- Amendes d'ordres radar répressif..... 42
- Assistances lors de services funèbres..... 8
- Autorisations de manifestation..... 129
- Contraventions..... 223
- Dépôts de plaintes communales..... 67
- Notification des actes de poursuite..... 1'095
- Partenariat public et privé PPP, nouvelles affiliations ... 2
- police.municipale@meyrin.ch, nombre de courriels traités (moyenne par mois) 740
- Prévention dans les écoles..... 19
- Procédures de mise en fourrière de véhicules stationnés illicitement..... 35

Police de proximité devant la Villa Mani

© Delphine Schacher, 2024

© Delphine Schacher, 2024

Patrouilleuse scolaire assurant la sécurité des enfants aux passages piétons

DOMAINE PUBLIC ET STATIONNEMENT

En 2024, le domaine public et stationnement a quitté les locaux de la Villa Mani, partagés avec la police municipale, pour intégrer en septembre de nouveaux bureaux dans une aile du bâtiment de la maison communale. Ce déménagement a permis aux agents des deux pôles d'activités de travailler dans un espace mieux adapté aux besoins opérationnels et au nombre de collaborateurs. En effet, en novembre, une nouvelle collaboratrice a rejoint le domaine public en qualité d'adjointe à la responsable de secteur. La création de ce poste a permis de consolider l'organisation du pôle, par un soutien dans les activités stratégiques de la responsable et dans les activités de terrain des agents.

Le pôle du domaine public et stationnement compte un effectif de 32 collaborateurs/trices répartis comme suit :

- 24 patrouilleuses scolaires ;
- 1 coordinatrice patrouilleuses scolaires ;
- 5 agents du domaine public et stationnement ;
- 1 responsable ;
- 1 adjointe à la responsable.

Il répond au public directement via son numéro de téléphone dédié 022 989 16 49, du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00. Il reçoit sur rendez-vous les personnes qui le souhaitent.

Missions

Les agents du domaine public et stationnement accompagnent les usagers dans leurs occupations des espaces publics et délivrent les autorisations d'usage accru sur le domaine public (emprises au sol et dans l'espace aérien). Ils instruisent les directives de mesures de chantiers, sont les répondants pour les commerçants du marché ; délivrent les autorisations d'exploitation des terrasses, des procédés de réclames et des banderoles ; préviennent ainsi l'affichage sauvage, l'abandon de vélos dans la rue ; et veillent à la bonne tenue du mobilier urbain pour tous les usagers de l'espace public (signalisations détériorées).

Ils sont également chargés de contrôler le stationnement, tant sur les zones à macarons et à horodateurs (de veiller à la gestion technique de ces appareils), que sur les trottoirs et pistes cyclables, afin d'assurer la fluidité et la sécurité de la mobilité douce et piétonne.

De plus, ils participent aux manifestations communales (présences ; plans de circulation) ; remplacent les patrouilleuses scolaires en cas d'absence inopinée, et veillent à anticiper la vitesse des usagers motorisés aux abords des écoles et lieux sensibles en communiquant avec des radars préventifs.

Les 24 patrouilleuses scolaires assurent, avec leur coordinatrice, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école quatre fois par jour aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires sur les 14 passages piétons concernés. Elles protègent ainsi les écoliers des dangers de la circulation tout en jouant également un rôle social et éducatif.

Les prestations en chiffres du domaine public et stationnement

- Amendes d'ordre ..... 11'566
- Autorisation d'exploitation de terrasses de cafés-restaurants 68
- Autorisation pose de banderoles 28
- Autorisation pose d'enseignes, panneaux publicitaires 20
- Autorisations d'occupation du domaine public (stand d'information/vente de pâtisseries) 91
- Bandeaux posés (sur vélos en abandon) 117
- Délivrance autorisations carte à gratter (carnets) 58
- Délivrance autorisations macarons 101
- Demande de matériels (déménagement + travaux) 48
- Demande de matériels + manifestation 66
- Directives de chantiers 91
- Interventions horodateurs (maintenance et administratif) 67
- Marchés 150
- Préventions routière (contrôles radar préventif) 35
- Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement à l'occasion de travaux, marquages, manifestations ... 56
- Vélos mise en fourrière 73

Transition numérique

Dématérialisation des amendes d'ordre

Début avril 2024, les amendes d'ordre traditionnelles ont été remplacées par des amendes sous forme de QR-Code. Grâce à une application spécifique, une amende est émise au moyen d'un téléphone portable par les agent-e-s sur le terrain. Cela permet un gain de temps important en donnant également la possibilité de joindre une photo de l'infraction comme preuve au dossier du/de la contrevenant-e. La personne peut, en scannant le QR-Code, avoir directement accès au portail informatique, sur lequel elle peut consulter son amende pour connaître les détails de l'infraction. Autre avantage, elle peut également procéder directement au paiement en ligne via le portail.

Partenariats

Partenariat Public Privé (PPP)

D'année en année, le succès du partenariat public-privé entre les entreprises, notre police municipale et la police cantonale grandit. Un bilan positif qui génère un vif intérêt auprès d'autres partenaires, comme notamment les adhérents de l'AZI Pro. En 2024, le nombre de partenaires est porté à 163 avec l'affiliation de 2 nouvelles entreprises. Basés sur la sécurité et la proximité au travers d'une plateforme d'échanges d'informations régulières, ce concept concrétise et optimise toujours un peu plus les collaborations transversales, renforce le dispositif de sécurité sur les zones industrielles meyrinoises et permet à tous de gagner en pertinence dans ce domaine. Les partenaires reçoivent, sous forme d'une newsletter mensuelle, un relevé des évènements écoulés sur le territoire, des flash infos et un focus sur une thématique spécifique.

Prévention

La prévention étant toujours la motivation principale de la sécurité municipale, des actions ciblées ont été effectuées en lien notamment avec les cambriolages. À cet effet, la présence des agents aux abords et dans les centres commerciaux, ainsi que des articles publiés dans le journal communal *Meyrin Ensemble* ont ponctué l'année.

Une attention particulière a également été portée sur la prévention des vols à l'astuce et plus spécifiquement sur les faux neveux et à la fausse qualité. En effet, ce procédé vise principalement les personnes âgées et consiste à se faire passer pour un membre de la famille ou une connaissance, un employé de gérance, un policier, ou toute autre fonction officielle en invoquant toutes sortes de faux prétextes pour détrousser les victimes. La police cantonale lance régulièrement des alertes pour ce genre d'escroquerie qui est en augmentation.

En fin d'année, la police municipale appuyée par les agents du domaine public et stationnement, ont mis en place 36 actions ciblant les personnes se rendant dans les commerces de la Ville afin d'y effectuer les achats de Noël. Cette période est malheureusement propice à tout type de vols, notamment ceux perpétrés à proximité des distributeurs automatiques de billets et sur les parkings. Les cibles sont principalement les aînés et les femmes qui se font distraire par un individu, laissant le temps à un complice de s'emparer du sac à main ou du porte-monnaie de la victime.

Cette visibilité sur l'ensemble du territoire meyrinois est propice à la rencontre et, outre les messages de prévention diffusés aux citoyennes et citoyens, nous sommes intimement convaincus que notre présence dissuade bon nombre de malandrins de commettre un délit. Les présentations et actions de prévention avec nos partenaires privilégiés, tels que les espaces de vie enfantines, les écoles primaires, le CO de la Golette, Chez Gilberte - la maison meyrinoise et la présence auprès des aînés pendant les clubs de midi ou directement auprès du Jardin de l'Amitié, rythment le quotidien.

© Police municipale 2024

Prévention dissuasion répression (PréDiRe)
Chaque semaine qui suit les vacances scolaires, la police municipale effectue des contrôles de circulation, assurant ainsi une présence préventive aux heures d'entrées et de sorties des classes. Une attention particulière est également portée sur le port des ceintures de sécurité, les sièges pour enfants, les conducteurs qui ont des activités au volant qui détournent l'attention de la route, l'encombrement des voies de circulation et du danger que représentent le véritable fléau que sont les « parents-taxi », l'usage diurne des phares ainsi que des contrôles de vitesse.

Présentations dans les différentes Espaces de Vie Enfantine
La police municipale a effectué 19 promenades urbaines avec nos tout-petits en âge préscolaire, ce qui représente 161 enfants sensibilisé. Les 12 collaborateurs se sont engagés à tour de rôle pour préparer les enfants à se déplacer dans l'espace urbain. À l'issue de leurs visites, les agents de la police municipale ont pu offrir aux enfants un livret, spécialement conçu pour cette tranche d'âge, intitulé « Alex ».

Présentations dans les écoles primaires
En accord avec le DIP, 19 présentations ciblées ont pu être dispensées à l'intention de 430 enfants dans les écoles primaires. Les 14 collaborateurs se sont engagés pour sensibiliser les élèves de 5e primaire à cohabiter dans l'espace public : ils abordent notamment les questions de gestion des déchets, de nuisances sonores, de circulation dans l'espace public, des chiens et de la mobilité douce. Un livret de jeux et coloriage est remis à chaque élève afin de pouvoir revoir les questions en classe ou avec leurs parents.

© Police municipale 2024

Campagne de lutte contre le harcèlement de rue

© Police municipale 2024

Harcèlement de rue et Genève en poche

La police municipale est très active dans la lutte contre le harcèlement de rue. En plus d'agents spécialement formés à l'accompagnement des victimes et des témoins qui le souhaitent, elle mène des actions de communication, de prévention et de sensibilisation tant auprès des associations meyrinoises, des entreprises, que des jeunes. En partenariat avec les enseignants du cycle de la Golette, six présentations ont été effectuées auprès de 209 élèves du cycle. C'est notamment par le biais de l'application Genève en poche, dont Meyrin est partenaire, que les personnes peuvent dénoncer les situations qu'elles traversent.

Mobilité douce

La police municipale a mené une vaste campagne de communication, afin de renforcer le message de prévention lorsqu'elle rencontre des usagers, quant au respect des règles d'usage sur l'espace public, notamment avec les trottinettes électriques et vélos électriques. Bien que le sujet soit sensible, peu de répression a été enregistrée pour 2024.

Rencontres avec les concierges

En collaboration avec les collègues du service du développement social et emploi (DSE), la police municipale rencontre les concierges privés de la Commune autour d'un café-croissant. Il s'agit de partager les problèmes que rencontrent ces habitants de la Commune qui ont un rôle social et de proximité avec les locataires. Les thématiques en lien avec les déchets, les véhicules stationnés sans droit et différentes incivilités reviennent régulièrement. Le service de l'environnement assiste à ces séances, ainsi que la police cantonale avec la présence de l'îlotier de secteur. Ensemble, ils mettent en place des actions visant à améliorer le quotidien de chacun.

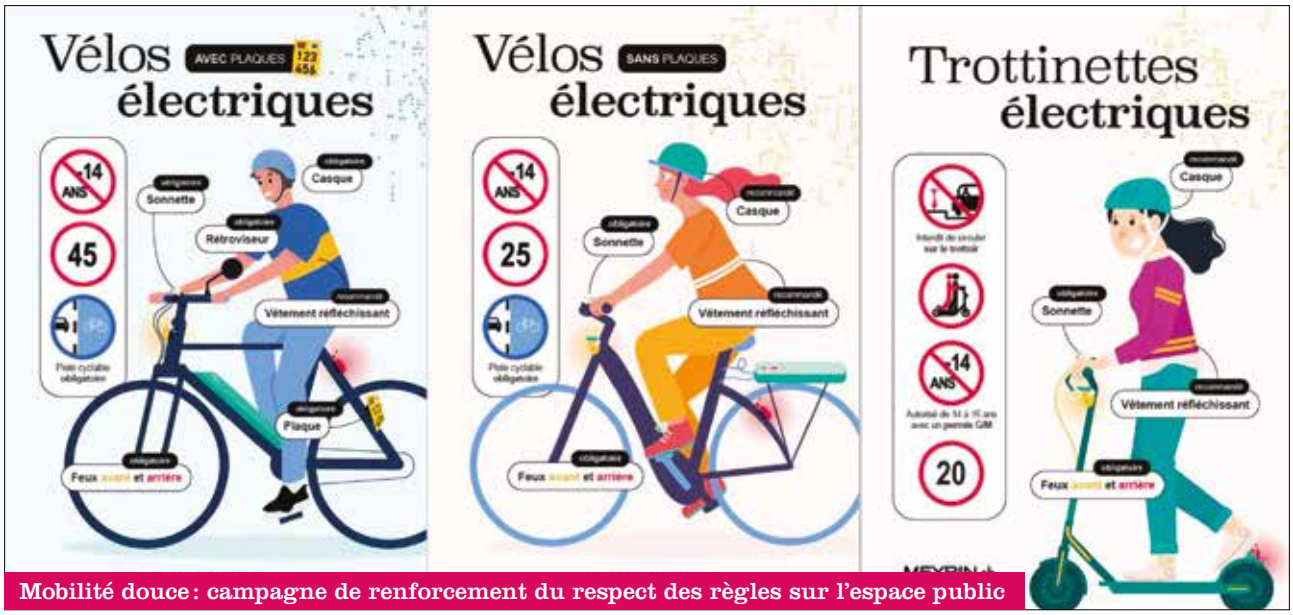

Mobilité douce : campagne de renforcement du respect des règles sur l'espace public

© Police municipale 2024

Sécurité

Contrat local de sécurité (CLS)

Des actions sont menées en collaboration avec la police cantonale, notamment sur les axes prioritaires déterminés par le contrat local de sécurité (signé par le canton et la ville de Meyrin) qui sont : les incivilités et la tranquillité publique, la consommation de stupéfiants et la prévention des vols auprès de la population la plus fragilisée.

En collaboration avec la police cantonale, des points de contact ont été définis afin de marquer une présence sur les lieux sensibles, à raison de 2 actions par mois.

Des actions de circulation sont ponctuellement mises en place afin de rappeler les règles aux différents usagers, notamment aux utilisateurs de trottinettes électriques.

Au cours de l'année, la police municipale a effectué 3 contrôles de vitesse menés en autonomie, totalisant 30 usagers interceptés et verbalisés sur-le-champ par des amendes d'ordre ainsi que 13 usagers verbalisés à l'aide d'un courrier. Un conducteur s'est vu sanctionné au moyen d'un rapport de contravention. Le peu de contrôles effectués est lié au fait que ces contrôles de vitesse sont toujours placés sous le statut de projet pilote et que ce dernier n'a pas encore reçu les validations cantonales.

Sécurité lors des grandes manifestations

Pour toute manifestation de moyenne à grande envergure se déroulant sur la Commune, le service de la Sécurité municipale prend part à de nombreuses séances de coordination avec différents partenaires pour traiter les aspects sécuritaires et en lien avec la sécurité publique. Elle accompagne également les organisateurs à élaborer un concept de sécurité lors de grandes manifestations.

Afin de pouvoir assurer la sécurité nécessaire pour les événements qui accueillent entre 1'000 et 8'000 personnes, outre l'élaboration du concept sécuritaire, il est essentiel de conduire ces grandes manifestations depuis une centrale unique, soit un PC Fête réunissant les entités : police municipale, sapeurs-pompiers volontaires, samaritains, groupe accueil manifestation, service de l'environnement et organisateurs, afin que ces derniers puissent être informés des différents événements en temps réel et prendre les mesures nécessaires en cas de besoin.

L'année 2024 a apporté son lot de grands événements : la Fête des écoles avec l'élaboration d'un nouveau parcours pour son cortège partant du quartier des Vergers pour rejoindre le site de la Campagne-Charnaux ; la Fête du 1er août avec l'organisation d'un spectacle de 400 drones. Derrière la performance se cache une complexité opérationnelle importante (surveillance météorologique, gestion des foules, protocoles d'urgences) avec la mise en place, en amont, d'un concept sécuritaire important et de nombreuses séances avec le prestataire et les différents partenaires sécuritaires. Un défi complexe pour cette première expérience. La fin d'année s'est achevée avec le Meyrin Run.

Conformément à la convention relative aux modalités des contrôles du stationnement lors des grandes manifestations à Palexpo entre les communes de Vernier, le Grand-Saconnex et Meyrin, deux agents de la police municipale meyrinoise ont été mis en appui de la police cantonale dans le cadre du « Geneva International Motor Show 2024 » du vendredi 26 février au samedi 3 mars.

Groupe Accueil Manifestation (GAM)

Le groupe accueil manifestations a rejoint l'équipe événementielle du service communication et affaires économiques dès le printemps 2024, de nombreuses missions étant demandées par ce service. Cette décision semblait la plus pertinente pour simplifier la coordination de cette équipe de GAM. Il n'en demeure pas moins que la formation de ces jeunes aux situations d'urgence et à l'utilisation spécifique des radios demeure sous l'égide de la sécurité municipale.

PROTECTION CIVILE

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel, les constructions et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaire, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).

Constructions et abris

Location des constructions de la protection civile

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée à la police militaire 365 jours en 2024 et les constructions de la Golette et de Merdisel n'ont pas été louées en 2024.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions suivant la planification établie. La résine du sol de la construction de Bellavista a été entièrement refaite.

Contrôle des abris privés
Il y a 686 abris pour la population dans le groupement et 102 (représentant 3'224 places protégées), ont été contrôlés en 2024 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris
Le logiciel « Abri 2000 » et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2024.

Entretien

Entretien matériel PC
Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Gestion des astreints de la PC
Le logiciel « Pisa » a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) pour libération ou changement de domicile. Nous avons un effectif de 160 astreints dont 31 qui sont restés à la protection civile en tant que volontaires après leur libération.

Prestations internes
En collaboration avec l'office cantonal de la protection civile et avec les communes du groupement, une sélection des candidats susceptibles de suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie. Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

Service à la population

Permanence d'appui et de relogement
Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- hébergement de la population ;
- encadrement de la population ;
- déclenchement de l'alarme par sirène ;
- mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- mise en place des points de rencontre d'urgence ;
- ravitaillement.

Protection des biens culturels
Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération. Du 12 au 14 février 2024, l'organisation régionale de la protection civile de Meyrin-Mandement a réalisé les fiches de sauvetages des archives historiques du conservatoire de musique.

Cours et intervention en faveur de la collectivité
En 2024, il y a eu 937 jours de service accomplis :

- 9 cours de cadres = 187 jours ;
- 14 cours de répétitions = 582 jours ;
- 4 cours d'interventions en faveur de la collectivité = 168 jours.

Des astreints aux services, assistance, appui, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, ravitaillement, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major. Le mercredi 7 février 2024, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes. Le 14 juin 2024, la protection civile a organisé la préparation et le service du repas de plus de 300 personnes pour la journée prévention canicule à la campagne Charnaux. Ceci a permis à nos astreints du service assistance de se présenter aux aînés pour les interventions canicule et à notre service ravitaillement d'exercer la préparation d'un repas pour un sinistre de grande ampleur. Le 8 juin 2024 nous avons participé à la journée du 200e anniversaire de la caserne des sapeurs-pompiers volontaires de Satigny en organisant un stand de présentation de notre Organisation régionale de protection civile (ORPC). Du 25 au 27 septembre 2024, nous avons mis en place un grand cours avec les formations rapidement engageable de tous les services de l'ORPC, avec plus de 63 astreints. Une formation de remise à niveau des gestes de premier secours a été suivie par 17 astreints le 25 septembre 2024. Grâce à une collaboration avec la police municipale de Meyrin, 8 astreints ont pu suivre avec succès la certification de régulateur de circulation routière. Le 25 septembre tous les points de rencontres d'urgence (PRU) ont été mis en place et testés. Du 26 au 27 septembre, à Epeisses, toute la troupe a été engagée, jour et nuit, dans un exercice de simulation d'un tremblement de terre et d'inondation en assurant les missions suivantes :

- éclairage de la place sinistrée ;
- recherche de blessés à la suite de l'effondrement de bâtiments ;
- sauvetage en décombres ;
- pompage de l'eau dans des bâtiments inondés ;
- recherche et préservation de biens-culturels ;
- suivi de situation et tenu de carte ;
- montage d'un poste collecteur ;
- montage d'un poste de ravitaillement.

Cet exercice très intense nous a permis de tester et d'améliorer la coordination entre les différents services et l'utilisation de notre matériel d'appui tel que marteaux piqueurs, tireforts, coussins de levage, pince de désincarnation, compresseurs, pompe à eau, etc.

D.R.

D.R.

Cours de répétition de la protection civile

Durant la journée du 26 septembre, les astreints du service assistance, en collaboration avec le personnel des EMS du Mandement, ont pris en charge et accompagné les résidents, ce qui a permis d'exercer l'accompagnement de personnes fragiles.

Intervention en faveur de la collectivité

La protection civile a été engagée pour le tour de Romandie le 28 avril 2024, les championnats Suisse de cyclisme du 20 au 23 juin 2024, la fête des Vendanges du 14 au 15 septembre 2024 et la course de Meyrin Run le 30 novembre 2024 pour les missions suivantes :

- fermetures d'axes routiers ;
- gestion de trafic routier ;
- poste de conduite et de suivi de situation ;
- mise en place d'éclairage ;
- mise à disposition du matériel et du personnel nécessaire à l'infrastructure de sécurité.

Sécurisation manifestation

La conduite sécuritaire des manifestations de la Fête des écoles et de la Fête nationale a été mise en place et organisée, pour la première fois, depuis le poste de commandement de la Golette. Cela nous a permis de tester tous les moyens mis en place pour la communication et la coordination de tous les partenaires de la sécurité, de la police municipale, de la protection civile, des samaritains, du groupe accueil et manifestation, des sapeurs-pompiers, de radiocom HB et de la sécurité privée. Nous avons mis en place et testé un nouveau parcours pour le cortège de la Fête des écoles.

La Fête nationale a été très particulièrement intense car, pour la première fois, un spectacle de drônes a remplacé le traditionnel feu d'artifice. Ceci a présenté un grand défi sécuritaire, avec la mise en place d'un grand périmètre de sécurité et de nombreux plans de secours, ne connaissant pas le nombre de personnes qui allaient venir sur le périmètre limité de la campagne Charnaux. Plus de 85 personnes ont été engagées pour la sécurisation de cette Fête nationale.

Point de rencontre d'urgence (PRU)

En prévision d'une éventuelle pénurie énergétique, la Confédération a recommandé la mise en place de points de rencontre d'urgence dans les communes afin de pouvoir maintenir le lien entre la population et l'administration communale, donner les renseignements sur l'évolution de la situation et effectuer les appels aux services d'urgences. Pour la commune de Meyrin, 7 points de rencontre d'urgence (PRU) ont été mis en place dans les écoles de la Golette, de Livron, des Vergers, de Bellavista, des Champs-Fréchets, de Monthoux et de Cointrin. Toutes les installations de communications ont été testés lors de la Fête des écoles et de la Fête nationale, avec un poste de commandement, de coordination et de communication de crise situé à la protection civile de la Golette. Nous avons procédé à l'acquisition du matériel nécessaire à la mise en place des PRU et avons organisé un exercice de mise en place de ceux-ci, ce qui nous a permis de vérifier et perfectionner leur concept d'engagement.

Prévention

Les anciens véhicules bleus ont été remplacés par deux nouveaux véhicules électriques de 9 places. Nous avons fait l'acquisition de 16 sièges autos et de 4 maxi cosi, pour pouvoir effectuer l'évacuation d'une crèche en cas de sinistre. Afin de tester notre matériel et nos protocoles d'intervention, nous procéderons, l'année prochaine, à un exercice d'évacuation de la crèche de la Plaine.

SPORTS

Dicastère de M. Laurent Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Acquisitions	Inauguration de deux surfaceuses électriques
Piscine du centre sportif	Nouveau parasol géant sur la pataugeoire
Patinoire des Vergers	Forte affluence, intérêt du public pour la piste extérieure
Centre sportif de Maisonnex	Étude de réalisation de trois terrains de padel couverts avec toiture photovoltaïque
Sport pour tous	Nouveau site en libre accès à Corzon-Vaudagne
Clubs sportifs	5'745 membres répartis entre 27 associations

Inauguration des surfaceuses électriques

© David Genequand

POLITIQUE DU SPORT

Au vu du nombre de projets soutenus par les autorités, on peut affirmer qu'à Meyrin, le sport est très bien considéré. De nombreux projets spécifiques ont été réalisés en 2024 demandant un engagement important des équipes en place et des entreprises mandatées.

Afin de soulager le service dans ses projets spécifiques, le Conseil municipal a voté un crédit budgétaire pour que nous puissions faire appel à une assistance pour la maîtrise d'ouvrage. C'est ainsi qu'une architecte habitant le quartier des Vergers est ponctuellement appelée pour nous aider à monter des projets de transformation de locaux, pour procéder à des appels d'offres et pour faire les plans de certaines installations.

Réorganisation du service

Depuis le mois de septembre, le responsable de service a diminué son temps de travail ce qui a nécessité une réorganisation du service. Six pôles ont ainsi été créés pour porter la mission du service qui est d'offrir des installations sportives sûres et entretenues, de soutenir les associations sportives et de participer à la réalisation de nouveaux projets d'infrastructures.

Aménagements sport pour tous

Au printemps 2024, le site de Vaudagne-Corzon est équipé pour le sport pour tous. Le site en libre accès propose des terrains de beach-volley, un arbre à basket, une slackline et un banc « actif » qui permet de pratiquer divers exercices physiques selon sa condition physique. Une vaste zone herbeuse laisse place à la pratique de jeux en tous genres, avec ou sans ballon. Les meyrinois en prennent petit à petit possession et découvrent cette nouvelle aire d'activités en plein air.

Sur ce même site, le Conseil municipal a souhaité qu'une image directrice soit étudiée pour répondre à plusieurs attentes (EVE, parascolaire, lieu jeunesse, EMS, sport pour tous). Le service des sports a été associé à cette étude pilotée par l'UTE.

Patinoire synthétique

Une motion votée en 2023 par le Conseil municipal demandait d'étudier le remplacement de la glace de la patinoire extérieure par une surface synthétique. Un spécialiste est venu présenter en commission « vie culturelle et sportive » son rapport sur l'état actuel de l'emploi de surfaces synthétiques pour le patinage. Ce dernier démontre que cette matière n'est pas suffisamment au point pour répondre aux besoins de glisse. Il n'est pas exclu qu'une surface synthétique soit adoptée à l'avenir, à l'instar des terrains de football dont les surfaces synthétiques sont aujourd'hui pleinement acceptées et utilisées. L'avantage en termes énergétique et durée de saison serait énorme, mais en l'état, le Conseil municipal n'a pas donnée suite à cette motion.

Remplacement de deux surfaceuses pour la patinoire

Le 16 juillet 2024, nos deux nouvelles surfaceuses, toutes de bleu et de gris vêtues, ont roulé pour la première fois sur sol meyrinois. Attendues depuis deux ans, elles ont agréablement surpris les gardiens en charge de l'entretien de la glace. Avoir une facilité de travail pour un résultat aussi surprenant pour sa qualité et sa rapidité d'exécution, c'est tout simplement magique ! Mais il faut s'adapter à cette nouvelle technologie entièrement électrique et maîtriser l'électronique. Avant, on avait des manettes, des poignées et des barres à manœuvrer, ce sont maintenant boutons, écrans et joysticks qui remplacent ces éléments. Les dimensions des machines surprennent aussi ; bien que plus larges de seulement 30 centimètres, il faut reprendre les repères et s'adapter. Après bientôt une saison de travail avec ces deux nouvelles surfaceuses baptisées Tonnerre et Eclair, nous tirons un bilan très positif et pouvons dire que l'investissement est à la hauteur du travail qu'elles effectuent quotidiennement à raison de plus de douze surfaçages journaliers. Quant à l'électronique, à la vue des autres surfaceuses visitées en suisse romande et déjà en service depuis plusieurs années, il apparaît que les systèmes sont fiables. Reste maintenant à voir si dans le temps cela tient les promesses.

© Barbara Genequand

Sport pour tous à Corzon, arbre à basket

Vente de billets en ligne

La vente de billets en ligne est proposée à nos usagers depuis l'automne 2024. Dans un premier temps, il est possible d'acquérir des billets « 1 entrée » pour la piscine de Livron et la patinoire. Maisonnex a également mis en ligne la vente des billets pour louer un court de tennis et de squash. Cette offre est également valable en été pour la piscine des Vergers, ce qui permettra à nos visiteurs d'éviter les longues files d'attente lors des journées de grosse fréquentation.

Remplacement du toboggan aquatique

Le 30 avril 2024, la délibération a été votée à l'unanimité par le Conseil municipal. Suite à un grand débat politique, le choix s'est porté sur un toboggan en inox, affirmant la position de la Commune pour la durabilité et le recyclage. L'entreprise Wiegand en Allemagne a décroché le travail. Les travaux vont débuter en début d'année 2025.

Projet de padel à Maisonnex

Après trois commissions politiques où les conseillers municipaux et l'administration communale ont eu des discussions passionnantes, concrètes et engagées, le projet de construction des trois terrains de padel ainsi que la réfection des surfaces de jeux de deux terrains de tennis extérieurs vont se concrétiser à Maisonnex. Le crédit a été voté par le Conseil municipal et l'autorisation de construire a été délivrée. Les trois terrains de padel seront livrés dans le courant de l'année 2025. Ce projet inclut également une toiture sur les terrains de padel qui permettra aux pratiquants de jouer par tous les temps, et une production d'énergie à hauteur de 62% des besoins électriques de la globalité du centre (y compris le restaurant, la piscine et les autres sports). Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture de l'installation. L'administration se réjouit de la concrétisation de ce projet qui permettra de redynamiser et d'embellir ce centre sportif.

Écrans de communication

Au printemps 2024, les huit écrans de communication répartis dans nos sites sportifs se dont dotés d'un nouveau logiciel « Magic Info ». Ce dernier permet la diffusion d'informations en lien avec les installations, telles que les horaires, les tarifs, et d'autres informations ponctuelles d'importance, comme des avis de fermeture ou des modifications d'horaires. Le logiciel étant accessible par internet, plusieurs utilisateurs peuvent y accéder en tout temps et relayer une information immédiatement aux utilisateurs d'une installation sportive. Ce qui a été le cas le 29 juin, lorsque nous avons dû fermer la piscine des Vergers sur instruction du Canton (risque d'orage violent).

Initiative communale pour le maintien d'un manège à Meyrin

Le 24 novembre 2024, les meyrinois ont dû se prononcer par l'intermédiaire d'un vote populaire sur l'avenir du Manège de Meyrin. Une initiative « Pour le maintien d'un manège équestre à Meyrin » et un contre-projet du Conseil municipal « Pour la prolongation du droit de superficie (DDP) jusqu'en 2030 permettant le maintien du manège avec son école d'équitation privée sur l'emplacement actuel, pour autant que le bien-être des animaux soit respecté et démontré par les exploitants, et ainsi laisser le temps nécessaire aux exploitants du manège pour trouver un nouveau site dans la région meyrinoise et déménager dans le délai imparti de 2030 » étaient proposés en votation. Les deux sujets ont été acceptés mais c'est la question subsidiaire qui a finalement tranché en faveur de l'initiative avec 50.62% des voix. L'administration communale se remet au travail sur ce dossier pour mettre en œuvre la décision populaire et trouver une issue favorable au déménagement du manège.

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Bien que le projet n'avance pas aussi vite qu'espéré, la Fondation intercommunale de Pré-Bois continue à tout mettre en œuvre pour être prête dès le début du chantier. Les partenaires privés continuent à travailler avec les services de l'État de Genève pour obtenir le Plan localisé de quartier (PLQ).

La commission des sports de la Fondation s'est réunie à six reprises avec pour objectif de rédiger un rapport comprenant l'évaluation des besoins et le programme des constructions de la future piscine. En parallèle, une étude sur l'opportunité d'ajouter un wellness au programme a été confiée à un mandataire externe. La présence d'un wellness aura un impact sur l'agencement du site. Il apparaît que la construction d'un wellness serait trop onéreuse pour le projet, mais une zone de bien-être pourrait être envisagée. Une fois tous ces éléments en main, la commission des sports a pu finaliser son rapport, notamment sur les sports pouvant y être pratiqués, les publics cibles et les horaires. Il sera présenté au Conseil de fondation pour validation avant la fin de la législature. La commission des travaux, en partenariat avec un mandataire externe, a commencé les démarches en vue de l'engagement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO). L'objectif est de finaliser cet engagement dans le courant 2025. La commission des finances a collaboré avec la commission des sports dans le cadre de la recherche du mandataire pour l'étude du dossier stratégique.

© Daisy Kim Lehmann

Piscine Centre sportif des Vergers

Pour les partenaires privés, le dossier est plus compliqué à gérer. Après une bonne avancée, le PLQ est à nouveau bloqué, notamment par la volonté du Canton de réaliser une passerelle pour mobilités douces le long de la route de Meyrin qui empiète sur le PLQ de Pré-Bois. Le Conseil d'État a également décidé de ne plus vendre ses droits à bâtir de l'Ilot C, où devrait être construite la piscine, mais de les utiliser pour son propre usage. Cette décision aura un impact conséquent pour la piscine intercommunale, en attendant que les services de l'État précisent leurs besoins.

ASSOCIATION SPORTIVES COMMUNALES

27 clubs sportifs, reconnus par le Conseil administratif, sont soutenus par le service des sports. À travers eux, ce sont 5'745 membres qui bénéficient d'une palette d'activités variées, ouvertes aux jeunes comme aux moins jeunes.

Le service des sports peut se reposer sur ces nombreuses associations sportives qui, en plus des cours hebdomadaires, organisent tout au long de l'année des manifestations de plus ou moins grande importance. Plusieurs clubs mettent sur pied des camps durant les vacances pour accueillir les jeunes meyrinois. Ponctuellement, des manifestations de plus grande importance sont organisées, comme la Geneva Cup, tournoi international de football juniors, ou le camp de basket Clint Capela. Au niveau régional, on peut assister, entre autres, au tournoi des écoles de rugby ou au tournoi juniors du Tennis Club de Meyrin.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Les tarifs d'accès aux installations sportives sont inchangés depuis 2022.

Tarif réduit :
Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

- 1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.–
- Saison contribuables CHF 20.– (CHF 15.– en période promotionnelle)
- Saison CHF 55.–

Adultes

- 1 entrée CHF 6.50 / 10 entrées CHF 45.–
- Saison contribuables CHF 45.– (CHF 40.– en période promotionnelle)
- Saison CHF 110.–

En 2024, le nombre d'abonnements d'hiver vendus reste dans la moyenne des années précédentes. Pour les abonnements d'été, une très légère baisse est constatée, mais sans surprise compte tenu des conditions météorologiques que nous avons connues la première moitié de la saison.

Piscine de Livron

La piscine de Livron, ouverte de la mi-septembre à la mi-mai, fait le bonheur des nageurs meyrinois durant la saison hivernale. Située au cœur de la Cité, ses horaires sont prévus pour satisfaire un grand nombre de visiteurs. S'il est possible de s'y rendre tous les jours, dès la fin de l'après-midi jusque dans la soirée, plusieurs créneaux sont également ouverts tôt le matin et durant la pause de midi.

Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire

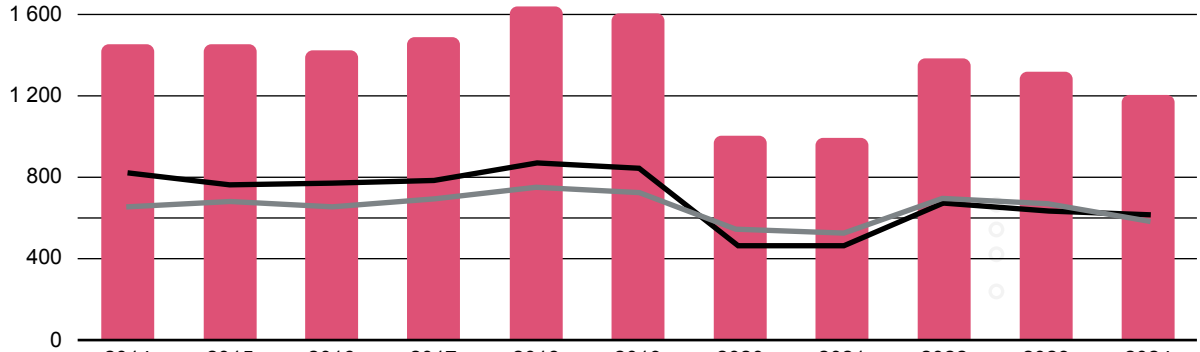

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total	1'452	1'451	1'436	1'481	1'617	1'601	1'006	994	1'383	1'303	1'200
Tarif réduit	645	677	658	691	766	758	536	524	697	663	595
Adultes	807	774	778	790	851	843	470	470	686	640	605

Vente d'abonnements saison été

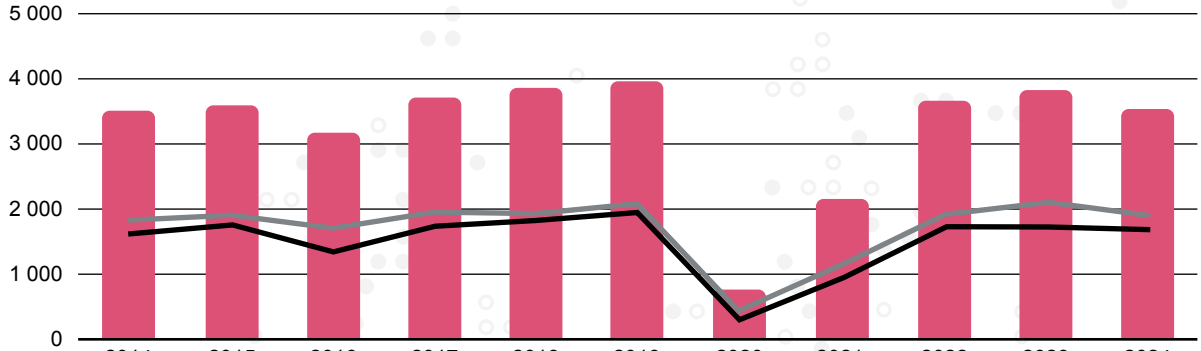

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total	3'504	3'592	3'171	3'722	3'807	3'970	753	2'108	3'637	3'795	3'507
Tarif réduit	1'829	1'846	1'789	1'988	1'937	2'010	412	1'146	1'937	2'096	1'844
Adultes	1'675	1'746	1'382	1'734	1'870	1'960	341	962	1'700	1'699	1'663

Nombre total d'entrées – piscine de Livron

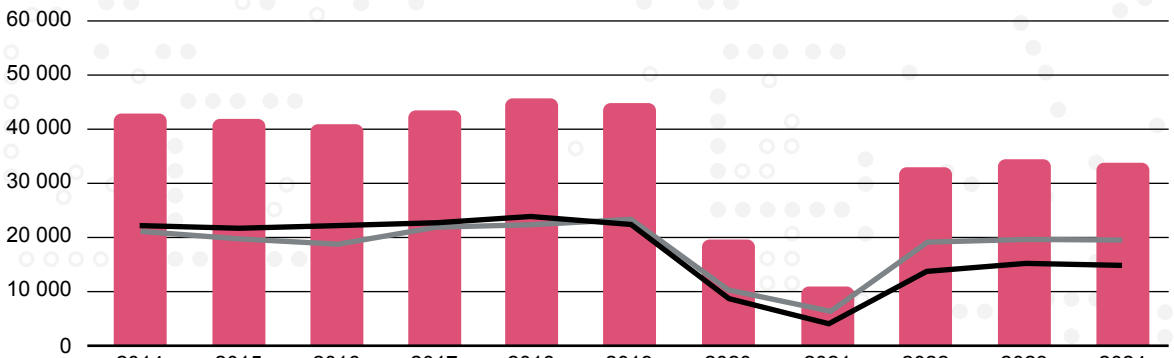

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total	42'982	41'690	41'164	43'078	45'496	44'948	19'821	10'688	32'928	34'670	34'342
Tarif réduit	20'950	19'919	19'324	20'999	22'425	22'948	10'194	5'977	19'081	19'406	19'099
Adultes	22'032	21'771	21'840	22'079	23'071	22'000	9'627	4'711	13'847	15'264	15'243

Parcours aquatique

© Patrice Bompas

Nouveau parasol pour la pataugoire

Plusieurs fois dans la semaine, le fond est ramené à 1.20 m pour permettre aux non-nageurs et débutants de profiter du bassin. Les enfants ne sont pas oubliés puisque tous les samedis après-midi et durant les vacances scolaires, des jeux flottants sont mis à leur disposition. Durant les vacances scolaires de février, un parcours aquatique a été installé, à la plus grande joie de nos jeunes visiteurs.

En 2024, la fréquentation est quasiment similaire à l'année précédente avec 34'342 entrées comptabilisées, auxquelles il faut ajouter 372 entrées gratuites pour les activités parascolaires (GIAP) et la Maison Vaudagne, soit une moyenne de 150 personnes par jour.

Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

La piscine des Vergers est fortement dépendante des conditions météorologiques. Si les étés précédents ont été plutôt favorables aux baignades en plein air, la saison 2024 restera marquée par une météo maussade qui mettra du temps à céder sa place aux rayons du soleil et aux températures estivales.

Avec ses trois bassins indépendants, la piscine des Vergers est accessible à tous, du nageur aguerri au débutant. Les adeptes de la natation sportive alignent avec vigueur les traversées dans le bassin olympique. Les nageurs en manque de confiance s'entraînent dans le bassin non-nageur, dans lequel se retrouvent également les groupes de jeunes et les familles souhaitant s'amuser dans l'eau. Les tout petits peuvent découvrir les joies de la baignade dans la pataugeoire avec ses quatre bassins de différentes profondeurs. Cette année, un parasol de 8 m de diamètre a été installé au centre de la pataugeoire pour offrir une zone ombragée et protéger les jeunes enfants des rayons du soleil. Le grand toboggan fait le bonheur des petits et grands depuis 25 ans. Il fera l'objet d'une rénovation pour la prochaine saison. La vaste zone herbeuse qui entoure les bassins appelle au repos et à la détente ; grand nombre de nos visiteurs viennent en profiter.

Le début de la saison a été marqué par une météo fraîche et humide, ce n'est que dès la mi-juillet que l'été s'est installé. Avec 109'255 entrées, complétées des 4'483 entrées des écoles meyrinoises (DIP), de la Maison-Vaudagne et des activités parascolaires, avec une fréquentation journalière moyenne de 917 personnes, la fréquentation de l'été 2024 est l'un des plus basse de ces dix dernières années.

Patinoire des Vergers

Chaque automne, les Meyrinois attendent avec impatience l'ouverture de la patinoire des Vergers. Dès le début du mois d'octobre, les visiteurs peuvent chausser leurs patins pour glisser sur la piste intérieure. Dès novembre, avec l'ouverture de la piste extérieure, la patinoire fait le bonheur des passionnés. Chaque année, pour fêter l'ouverture de la deuxième piste, le service des sports en collaboration avec les deux clubs de patineurs de Meyrin, organise la Fête de la glace. Une journée où chacun est invité à découvrir des activités en lien avec les sports de glace (le hockey et le patinage artistique) et à s'amuser librement sur la glace. La piste extérieure reste ensuite accessible jusqu'à fin février, période durant laquelle le public apprécie tout particulièrement de pouvoir patiner par des températures certes glaciales, sous un ciel bleu et un soleil rayonnant, offrant pour quelques heures un moment d'évasion.

Depuis quelques années le public revient nombreux à la patinoire des Vergers et en 2024 la fréquentation de la patinoire est en augmentation avec 29'190 entrées payantes et 1'588 entrées pour les écoles meyrinoises et les activités parascolaires.

Examens universitaires

Depuis plusieurs années, l'Université de Genève occupe la patinoire intérieure hors glace pour la tenue des examens de différentes facultés ; il est arrivé d'avoir jusqu'à 700 étudiants dans la salle. Les nettoyages du site ont été pris en charge par le personnel du service des sports et, en plus des CHF 8'500.– de frais de location, la somme de CHF 2'860.– a été facturée pour couvrir ces frais de nettoyage.

© Daisy Kim Lehmann

© David Genequand

Fête de la glace

Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif des Vergers

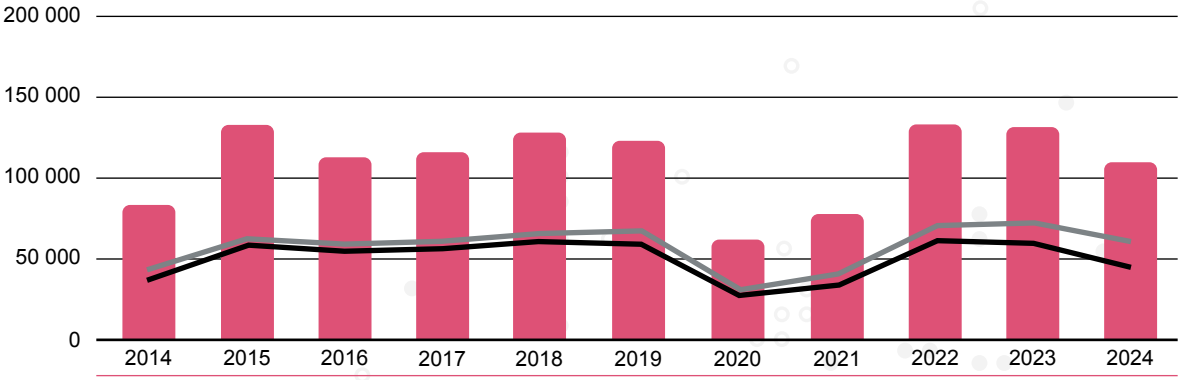

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total	82'292	133'696	112'833	116'169	126'331	123'619	60'626	75'599	131'141	130'270	109'255
Tarif réduit	42'969	67'442	58'193	59'587	64'346	65'462	31'106	40'952	70'012	71'248	60'861
Adultes	39'323	66'254	54'640	56'582	61'985	58'157	29'520	34'647	61'129	59'022	48'394

Nombre total d'entrées – patinoire des Vergers

1re demi-saison s'étend de janvier à mars, 2e demi-saison d'octobre à décembre.

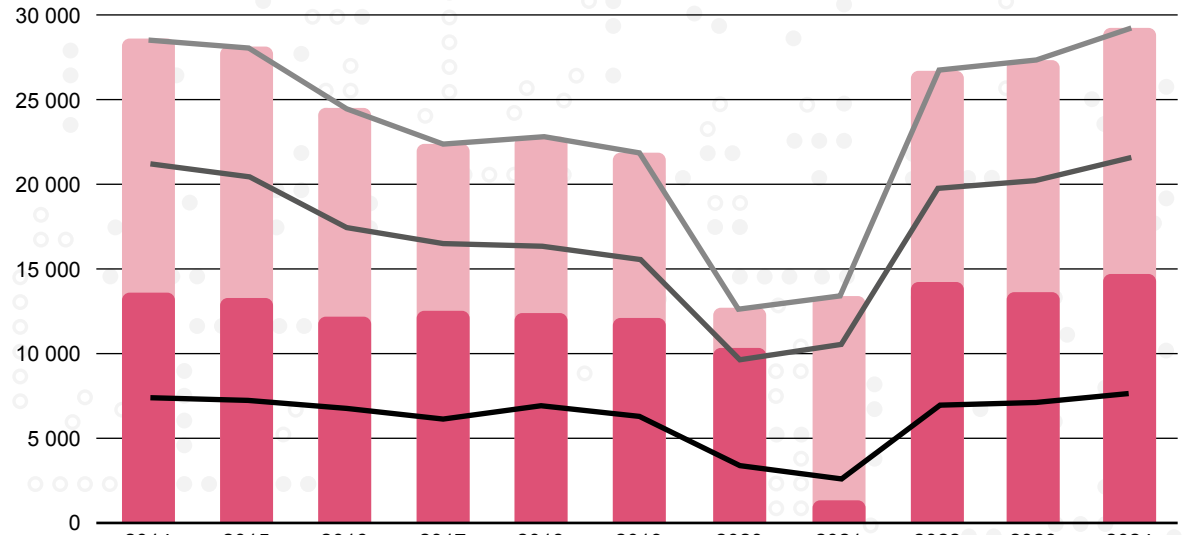

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2e demi-saison	14'019	13'737	12'298	9'641	10'367	9'522	2'388	12'168	12'365	13'565	14'517
1re demi-saison	14'479	13'923	12'105	12'662	12'549	12'298	10'373	1'103	14'199	13'581	14'673
Total	28'498	27'660	24'403	22'303	22'916	21'820	12'761	13'271	26'564	27'146	29'190
Adultes	7'385	7'361	6'972	6'072	6'830	6'235	3'349	2'731	6'912	6'998	7'600
Tarif réduit	21'113	20'299	17'431	16'231	16'086	15'585	9'412	10'540	19'652	20'148	21'590

Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été

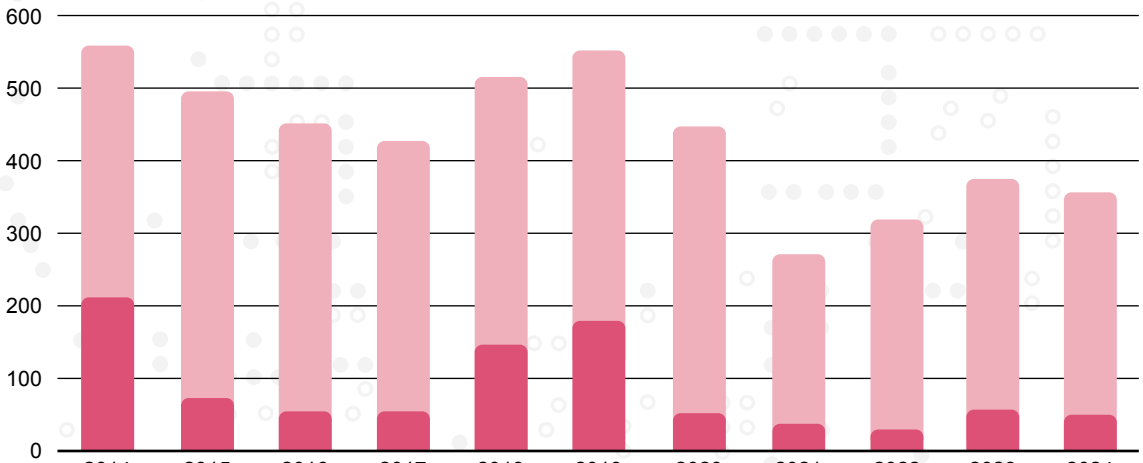

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Abonn. été	207	73	57	58	142	184	54	37	30	55	48
Abonn. annuels	357	422	398	368	377	368	393	243	290	322	305

Centre sportif de Maisonnex

C'est en bordure de la frontière franco-suisse que se trouve le centre sportif de Maisonnex. À proximité du portail de la science et du globe de l'innovation, le centre d'intérêt de ses utilisateurs n'est néanmoins pas les protons et neutrons, mais la petite balle jaune ou noire, selon l'activité pratiquée.

Avec ses 11 courts de tennis, dont 4 praticables à l'année, et ses 4 courts de squash, le centre sportif de Maisonnex fait le bonheur des adeptes de la raquette. Les familles ne sont pas oubliées, puisque le minigolf ravit petits et grands dans un cadre accessible toute l'année. La piscine de plein air accueille tout l'été celles et ceux qui souhaitent profiter d'un cadre plus calme que la piscine des Vergers ; et les deux terrains de pétanque, accessibles gratuitement, font le bonheur des amateurs du cochonnet.

Piscine

Ouverte de mi-mai à fin septembre, la piscine de Maisonnex a connu une légère diminution de fréquentation en 2024 en raison d'un été assez maussade. La piscine est fréquentée par une clientèle qui apprécie de pouvoir nager et se détendre loin du tumulte de la Cité dans un cadre apaisant et ressourçant.

Tennis

En 2024, nous constatons une légère diminution du nombre d'abonnements vendus. Nous avons enregistré 305 abonnements annuels auxquels viennent s'ajouter les 48 abonnements à la saison été. Cependant, nous remarquons que le nombre de location à l'heure et de personnes « invitées » a bien augmenté. En 2024, 457 invités payants ont été achetés et les courts de tennis ont été loués à 547 reprises.

Durant l'année 2024, les professeurs de tennis ont continué à dynamiser le sport féminin en organisant des stages spécialement dédiés aux femmes. Des tournois internes ainsi que des stages dédiés aux juniors et aux joueurs interclubs ont également été proposés par le Tennis Club de Meyrin.

Ces différents évènements ont rencontré un vif succès et seront reconduits dans la mesure du possible en 2025.

Squash

La fréquentation au squash a légèrement augmenté. En 2024, nous avons enregistré 68 abonnements annuels auxquels viennent s'ajouter les abonnements à la saison, 204 en été et 208 en hiver.

Le club de squash a organisé divers événements et initiations qui ont permis d'attirer de nouveaux membres abonnés. Le club a également mis l'accent sur la promotion du sport féminin. Il a notamment proposé à 30 femmes un cours gratuit de squash.

Le Squash Club Meyrin et le professeur de squash ont continué leurs efforts pour proposer des animations destinées aux abonnés et pour tous les niveaux. Le club a mis l'accent sur la promotion du squash féminin et sur la section junior.

© Daisy Kim Lehmann

Portes ouvertes à Maisonnex

Sauna

Le sauna est fréquenté par des abonnés fidèles depuis plusieurs années. Nous constatons une légère augmentation du nombre d'abonnés ainsi que du nombre d'entrées individuelles vendues.

Au total, 42 abonnements pour la saison d'été et 47 abonnements pour la saison d'hiver ont été vendus en 2024.

Minigolf

Le minigolf reste une valeur sûre; de nombreuses familles, centres de loisirs, des classes et groupe d'amis, viennent s'y affronter dans la joie et la bonne humeur. Le site ombragé est très apprécié, notamment les jours de fort ensoleillement. En 2024, la fréquentation du minigolf était en hausse avec 1'296 parcours vendus.

Démarche participative avec les utilisateurs

La démarche participative initiée en septembre 2019 se poursuit. En 2024, le groupe de travail a organisé en juin la deuxième édition des portes ouvertes du centre sportif de Maisonnex. Cette journée a impliqué le Squash Club Meyrin, le Tennis Club Meyrin, l'équipe dynamique de la démarche participative ainsi que le centre sportif.

Cette journée fut une réussite. Le public était au rendez-vous, de même que le soleil et la bonne humeur! Une centaine de participants ont pu tester le tennis, le squash, le minigolf et la pétanque dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Une démonstration de tennis en fauteuil roulant s'est tenue en fin de matinée, suite à laquelle le public a pu essayer cette discipline et se rendre compte de sa complexité. En milieu d'après-midi, s'est déroulée une démonstration de danse latine. Cette riche journée s'est terminée par une généreuse tombola.

Nombre d'abonnements par saison – squash

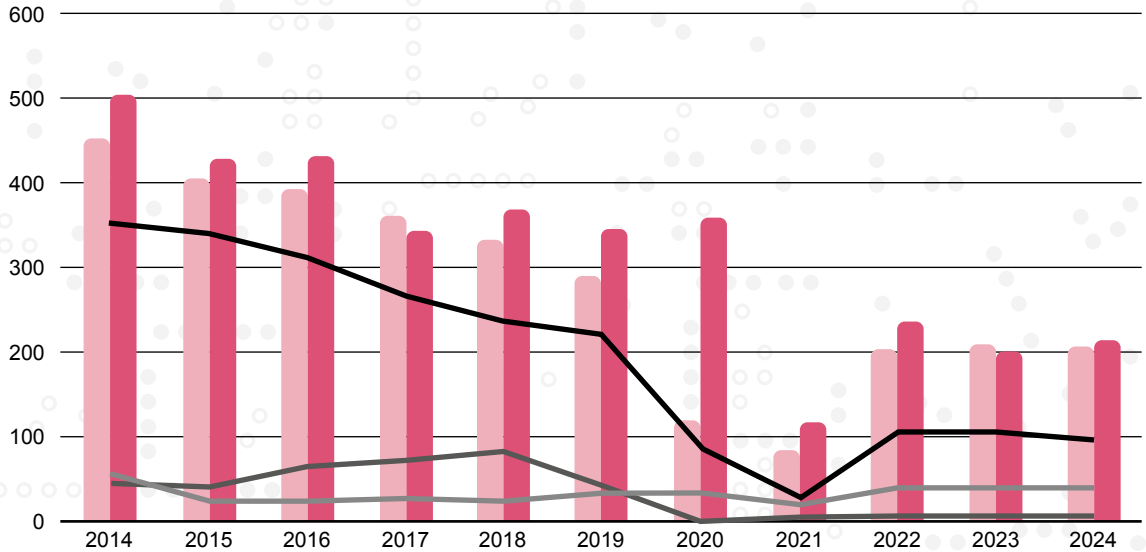

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total été	454	402	392	360	337	291	119	83	201	206	204
Total hiver	502	429	430	341	367	346	359	118	237	200	208
Réduits été	56	22	23	27	24	31	28	21	41	40	40
Couples été	46	40	64	70	80	42	0	2	4	6	6
Adultes été	352	340	305	263	233	218	91	30	106	106	98

Cérémonie des Mérites 2023

Centre sportif de Cointrin

La piscine des Ailes est historique puisqu'il s'agit de la première piscine publique construite à Genève en 1962. La Commune prend en charge son déficit financier et s'implique dans le comité de gestion, mais c'est à ce dernier que revient l'exploitation du centre sportif.

En 2024, un partenariat a été conclu avec un partenaire privé, Harmony, qui a repris la gestion et l'exploitation de la piscine des Ailes. Harmony a organisé durant toute la saison différentes activités telles que des cours de natation, de fitness ou de gymnastique. Harmony a également procédé à divers travaux de réaménagement du site pour lui offrir une nouvelle jeunesse.

La météo n'a pas été favorable à cette nouvelle organisation, mais les retours sont plutôt positifs.

La fréquentation a été malheureusement fortement impactée par les conditions météorologiques et c'est 13'099 visiteurs qui ont été comptabilisés.

Installations sportives en libre accès

L'accès au sport pour tous est l'une des principales missions du service des sports. Plusieurs installations en accès libre sont mises gratuitement à la disposition de la population meyrinoise. Elles sont régulièrement contrôlées et entretenues pour garantir une utilisation en toute sécurité. Ainsi, chacun est libre de pratiquer une activité sportive avec un minimum de contraintes horaires ou financières.

Boulodrome des Arbères

Les 12 pistes intérieures du boulodrome des Arbères sont fortement utilisées tout au long de la saison. Les amateurs de sports de boules s'y retrouvent à n'importe quel moment de la journée et l'on peut y observer des joueurs de tous niveaux confondus. Les 2 pistes de longues sont également très appréciées par les connaisseurs de cette discipline moins réputée. À la belle saison, il est agréable de jouer sur l'une des 10 pistes extérieures, d'autant plus qu'un ombrage recouvrant partiellement la zone de jeu a été installé. Deux clubs meyrinois se partagent les quelques créneaux horaires qui leurs sont réservés et des tournois, tels les championnats genevois, sont régulièrement organisés sur le site.

Stade des Champs-Fréchets

Les amateurs de course à pied le connaissent bien ! Ils n'hésitent pas à fouler son anneau de 300 m en tartan pour améliorer leur cardio et leur endurance. Le stade des Champs-Fréchets fait aussi le bonheur des groupes d'amis qui souhaitent s'affronter dans un match de football ou de basket amical. Il est également possible de jouer une partie de volley ou de badminton.

Il est également utilisé chaque jour par la FSG Meyrin pour les entraînements de sa section d'athlétisme.

Le stade est victime de son succès et, bien qu'il ait été rénové en 2005, des signes d'usure commencent à se faire voir ; un projet de rénovation est prévu pour ces prochaines années.

Terrain de Corzon – Sport pour tous

Le terrain de Corzon est entièrement dévolu au sport pour tous. Il s'agit d'un lieu intergénérationnel qui offre la possibilité de pratiquer plusieurs activités. Pour ceux qui veulent se dépenser en s'amusant, il y à l'arbre à basket ou les terrains de beachvolley. Les plus courageux peuvent tester et travailler leur équilibre sur la slackline, alors que les plus petits s'amusent sur la place de jeux. Enfin, les personnes plus âgées ou qui sont restreintes dans leurs mouvements ont la possibilité d'effectuer des exercices de gymnastique sur les bancs interactifs.

Place de workout

Avec ses engins spécifiques, la place de workout accueille un grand nombre d'amatrices et amateurs de fitness urbain. Une signalétique existe sur le site pour trouver des conseils et des exercices pour pratiquer ces activités en limitant le risque de blessures.

Autres installations

Les parcours mesurés font le bonheur des promeneurs du dimanche, surtout lorsque la météo est clémente. On y croise également de nombreux coureurs ou amateurs de

© Daisy Kim Lehmann

Nordic Walking qui profitent de ces chemins qui passent en bordure de forêt ou à travers champs. Distants de 3.4, 6.7 ou 9.3 kilomètres, ces trois parcours se retrouvent également sur l'application Jooks qui propose une escapade sportive et culturelle au cœur de la Cité. Il suffit de se laisser guider pour alterner pratique d'exercices physiques et découverte de points d'intérêts meyrinois.

Des terrains de pétanque sont à disposition au Parc de la Comtesse-de-Saint-Bon, dans le quartier des Champs-Fréchets et à la promenade des Ailes à Cointrin. Les deux terrains de jeux multi-activités, qui se situent à la promenade de Corzon et dans le parc de l'école des Boudines, sont très appréciés des adolescents qui peuvent y jouer au foot ou au basket.

De mai à mi-septembre, des cours d'Urban Training, en collaboration avec l'association du même nom, sont proposés gratuitement aux meyrinois. Une fois par semaine, un moniteur professionnel emmène les participants à travers les rues meyrinoises ; la sortie est ponctuée d'exercices physiques pratiqués à l'aide du mobilier urbain.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Samedis de ski et de surf

Le succès des samedis de ski et de surf ne s'essouffle pas. Dès la rentrée scolaire, les inscriptions affluent en grand nombre et, malheureusement, toutes ne peuvent pas être acceptées, le nombre de places étant limité à 60 enfants. Les jeunes meyrinois inscrits ont, à cinq reprises, eu le plaisir de se rendre en Haute-Savoie pour découvrir les joies du ski pour les débutants ou parfaire leur technique pour les plus aguerris.

Mérites

Le 19 janvier 2024, le Conseil administratif a eu le plaisir de remettre les Mérites 2023. Lors de cette cérémonie, les médailles et diplômes ont été remis à 11 méritants. Sur 16 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :

Mérites individuels 2023 :

- **Mlle Tahys Bavaud** pour ses victoires en 2022, dans sa catégorie, à la Course de l'Escalade et au Genève Marathon ;
- **M. Clint Capela** pour sa brillante carrière sportive de basketteur et sa renommée internationale, notamment outre-Atlantique ;
- **M. Andrès Garcìa** en reconnaissance de ses talents de musicien et compositeur qui font rayonner Meyrin au-delà des frontières communales ;
- **M. Jephté Toko Mbisi, dit Varnish la Piscine** en reconnaissance de ses performances de rappeur qui font rayonner Meyrin au-delà des frontières communales ;
- **Mmes Aude Lemmon**, **Chantal Vivien** et **Aline Yazgi** pour leur sélection au championnat du monde de tennis 2023, catégorie W55 ;

Mérites collectifs 2023 :

- **L'équipe Juniors A du Meyrin Football Club** pour son titre de championne suisse, catégorie Youth League A, saison 2022-2023 ;
- **L'équipe U16 du Rugby Club CMSG** pour ses titres de championne suisse de rugby à XV et à VII, saison 2022-2023 ;
- **La compagnie des Sapeurs-Pompiers de Meyrin** pour ses 200 ans d'activités au service de la communauté meyrinoise ;
- **L'équipe Nationale Suisse Féminine de Tchoukball** pour son titre de championne du monde 2023.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Dicastère de M. Eric Cornuz

CHIFFRES-CLÉS

Nombre global de tickets utilisateurs	2'010
dont nombre d'incidents	1'274
dont nombre de demandes	736
Nombre d'accès réseau (utilisateurs, messageries, droits)	768
dont nombre d'accès génériques	124
dont nombre d'utilisateurs physiques	644
Nombre d'ordinateurs	399
Nombre d'imprimantes	115

© Delphine Schacher

Nouveau système dématérialisé de contrôle de stationnement

GOUVERNANCE, STRATÉGIE ET ORGANISATION

Les missions initiales du service des systèmes d'information restent au cœur de ses préoccupations :

- **soutenir les prestations :** contribuer à la pérennité des prestations communales et à la performance des différentes lignes métiers par la mise à disposition de systèmes sûrs, fiables et de qualité en collaboration étroite avec le Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises (SIACG) ;
- **accompagner les projets :** accompagner l'ensemble des services dans la gestion de leurs solutions métiers, dans les projets de transformation des systèmes d'information, tant au niveau de l'infrastructure, des outils, des logiciels que des données ;
- **prévoir demain :** participer à la définition des attentes futures de la Commune en termes d'infrastructure et d'applicatifs métiers dans une cohérence globale des systèmes et dans le respect des normes ;
- **mettre en œuvre** la politique des systèmes d'information de l'administration communale.

Lors de l'année écoulée, un accent particulier a été mis sur les axes suivants :

- le virage électronique important sur plusieurs services métiers ;
- le renforcement de la gestion des actifs des licences logicielles et de l'inventaire matériel.

Afin de renforcer ses activités, le poste de technicien support, validé et voté pour 2024, a été pourvu. Notre nouveau collaborateur a pris ses fonctions au courant du mois de mai.

WORKPLACE

La mobilité au sein du mode de travail continue de s'intégrer afin de rendre un meilleur service par l'administration à la population.

Un soutien particulier a été fourni afin de maintenir une stabilité dans le parc des impressions. Un projet de renouvellement du parc des imprimantes multifonctions a été initié et se poursuivra en 2025.

En plus des 2'010 tickets utilisateurs créés en 2024, 95 activités comprenant : des campagnes de mises à jour ; les actions de maintien en condition opérationnelle du réseau informatique ; des ordinateurs ; ou encore l'assistance à l'évolution des services ont été réalisés. Les ressources attribuées pour le support ServiceDesk sont d'environ 2,75 personnes temps plein pour 644 utilisateurs.

Le chiffre total des sollicitations a augmenté de 21%, ce qui confirme le besoin du renforcement du service déployé cette année afin de garantir la qualité du service rendu.

Type	2023	2024	Différence	%
Incidents	985	1'274	289	29%
Demandes	674	736	62	9%
Global	1'659	2'010	351	21%

	2023	2024	Évolution	%
Nombre d'accès réseau total (utilisateurs, messageries, droits)	713	768	55	8%
dont nombre accès génériques	122	124	2	2%
dont nombre utilisateurs physiques	591	644	53	9%
Nombre de mutations	241	239	-2	-1%
Nombre d'ordinateurs	371	399	28	8%
Nombres d'imprimantes	129	115	-14	-11%
Nombre VPN	208	274	66	32%
Nombre VDI	21	10	-11	-52%

Antennes Wifi intérieures et extérieures	2023	2024	Évolution
Auberge et Maison communale	4	4	0
Centre sportif de Maisonnex	2	2	0
Centre sportif des Vergers	7	7	0
CVH	3	3	0
École des Boudines	3	3	0
École des Champs-Fréchets	1	1	0
École de Meyrin-Village	2	2	0
École des Vergers	6	6	0
EVE Champs-Fréchets	3	3	0
EVE Cité	3	3	0
EVE Monthoux	3	3	0
EVE Parc	3	3	0
EVE Vergers	3	3	0
Ferme de la Golette	5	5	0
Forum Meyrin	4	8	4
Jardin botanique alpin	2	2	0
Mairie	17	17	0
Salle Antoine-Verchère	2	2	0
Villa Mani	5	5	0
Protection civile	2	2	0
Antenne de secours	3	3	0

INFRASTRUCTURE ET OPÉRATIONS

Une implication pour la partie infrastructure informatique dans plusieurs projets a donné lieu aux études et analyses suivantes :

- **Dispositifs d'alimentation électriques :** afin d'obtenir une source électrique continue et stable mais également pour palier à certaines coupures électrique, une revue et des mises à jour ont été mené sur les dispositifs UPS ;
- **Cœur de cité :** l'analyse détaillée considérant les axes et les principes de mise en place pour la nouvelle mairie (gestion des accès, réseau fibre, régulation, etc.) se poursuit et prend en compte les différentes évolutions des besoins.
- La **cartographie des fibres** optiques continue cette année afin d'augmenter la maîtrise d'impact.

Une cartographie réseau intégrant les fibres optiques et les éléments actifs a été lancée afin de permettre des optimisations, la gestion d'impact et la redondance dans le cas de pannes ou de contingence électrique.

La liste des antennes wifi continue également d'être mise à jour au fur et à mesure des demandes métiers.

SI MÉTIER

Un virage électronique important a été amorcé cette année notamment avec les projets suivants :

- **Système d'information politico-administratif (SIPA) :** ce projet a permis, d'une part, le renouvellement du système de vote et du système audio arrivés à obsolescence pour le Conseil municipal et les commissions politiques, et d'autre part, la mise en place d'une nouvelle plateforme de gestion des séances et des objets politiques pour le Conseil administratif. Le déploiement de ces deux composantes a permis un gain de temps notable ainsi qu'une meilleure efficience.
- **Refonte CMNET :** en juin 2022 une remise à niveau complète de l'application CMNET est lancée. Le choix s'est fixé sur une refonte du produit actuel, en parallèle de la mise à jour importante et indispensable prévue. Pour la ville de Meyrin, le déploiement de cette version a été effectué par le SIACG début décembre.
- **Caisses enregistreuses :** un projet d'harmonisation des points de vente pour le service de la culture ainsi que pour l'événement Meyrin les Bains a permis de se doter de caisses enregistreuses. Ceci a permis une meilleure intégration avec le système de comptabilité mais également de proposer des moyens de paiements supplémentaires à la population (cartes, cash, Twint).
- **Intégration de la ludothèque :** avec sa municipalisation, la ludothèque a été équipée et intègre à présent l'infrastructure, le matériel et les applications de l'administration.

- **Application IO (Input-Output = Entrée-Sortie) :** un plan de digitalisation des processus du service des ressources humaines s'est matérialisé par le développement d'une application de gestion des entrées-sorties, processus fondamental dans une organisation. Elle a permis de préparer les données et les processus, en vue du projet SIRH piloté par le SIACG qui sera lancé en 2025.

CONTINUITÉ ET SÉCURITÉ

La continuité et la sécurité font partie intégrante des projets lors de la mise en œuvre ou de l'évolution des nouveaux logiciels.

La coordination rapprochée avec le SIACG afin de traiter les différentes attaques est également toujours active.

DIGITAL ET COLLABORATIF

Le projet de gouvernance pour les outils collaboratifs Microsoft 365 est à présent abouti. Le déploiement de cette stratégie peut être effectué et permettra les premières réflexions sur les orientations qui seront prises en 2025 pour la ville de Meyrin.

- Initialisation de la **refonte Intranet** : à travers cette stratégie un projet amorçant la direction prise concerne la refonte de l'Intranet de l'administration.

SMART CITY

Plusieurs projets en cours ont été implémentés en 2024 :

- **Demande d'enlèvement d'encombrants en ligne** : grâce au partenariat avec la ville de Genève et le SIACG, ce projet a permis la mise en place des demandes de levée d'encombrant en ligne via un formulaire attractif et simple d'usage. Cela permet une réduction du nombre d'appels pour ce type de demande et la possibilité pour l'usager d'effectuer ses demandes à n'importe quel moment de la journée.
- Gestion des **demandes de location de salles** et paiement **en ligne** : la ville de Meyrin met à disposition des habitants, des associations et des entreprises meyrinoises, différentes salles pour l'organisation de manifestations privées ou associatives. Cette prestation est pilotée par le service gérance et entretien des bâtiments. Un projet est mis en place pour permettre de faire évoluer cette prestation sur Internet et également de faire le paiement des locations en ligne.
- **Écrans d'affichage pour les centres sportifs :** un changement du système de pilotage d'affichage de contenu diffusé à travers une dizaine d'écrans a été effectué sur les sites des centres sportifs des Vergers, de Maisonnex et de Livron.
- **Vente de billets uniques en ligne pour le sport :** un portail web est mis à disposition pour acheter des billets d'entrées individuels qui permettent d'accéder aux activités sportives (piscine, patinoire, squash, tennis) avec intégration des écritures comptable.
- **Arrosage connecté :** la mise en place d'un arrosage connecté prévu sur différents terrains de football permettra d'optimiser l'arrosage et d'économiser le tirage de l'eau selon les conditions météorologiques ou d'autres facteurs.
- **Dématérialisation des amendes d'ordre :** un nouveau système dématérialisé de contrôle de stationnement, verbalisation et gestion des amendes d'ordres a été mis à disposition pour certaines communes par le partenaire SIACG.

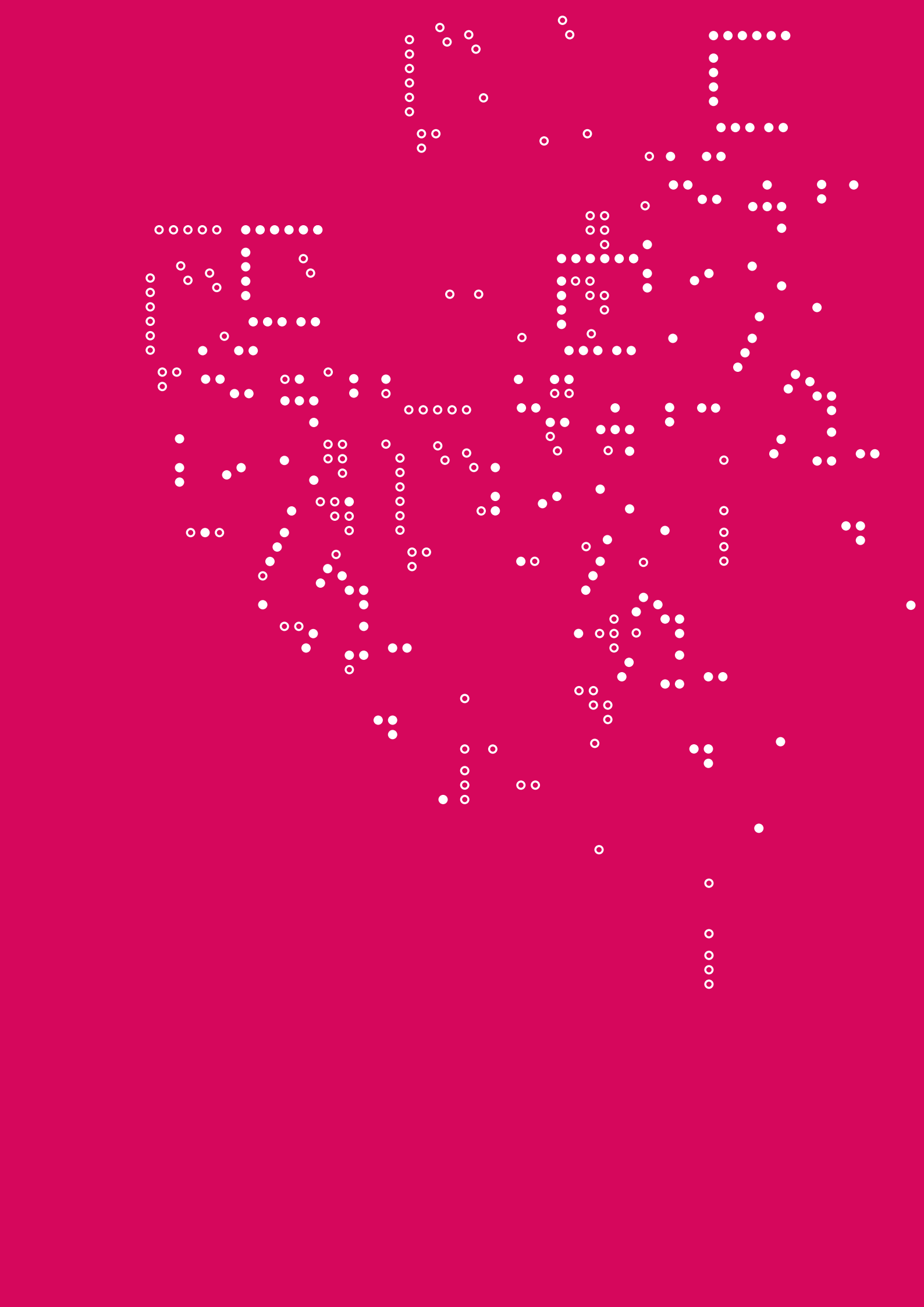

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de M. Eric Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

CŒUR DE CITÉ (CdC)

Janvier	Participation – Travaux Groupe Accueil.
Mars	Ouverture de la maison des projets le 21 mars 2024.
Mai	Vote du crédit de construction du Cœur de cité par le Conseil municipal.
Août	Aboutissement d'un référendum communal contre le vote du crédit de construction du Cœur de cité.
Novembre	Autorisation de construire pour la future mairie et les espaces extérieurs du Cœur de cité – Vote en faveur du crédit de construction par la population.

Les travaux pour la réalisation d'une nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) reliant Genève-Cornavin à la zone industrielle Meyrin-Satigny-Vernier (ZIMEYSAVER) se poursuivent au niveau de la route du Nant d'Avril.

L'élaboration d'une image directrice pour le site de Corzon s'est appuyée sur une équipe de mandataires pluridisciplinaires alimentée par une démarche participative et des séances de commissions politiques.

Des salles de classe provisoires ont été installées dans le préau de l'école de Meyrin-Village. La procédure de recours contre l'autorisation de construire n'ayant pas abouti, les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école pourront débuter en 2025.

Le Conseil municipal a préavisé favorablement un projet de plan localisé de quartier (PLQ) « Meyrin-La Tour 2 » permettant l'extension de l'Hôpital de la Tour.

Des travaux à la Ferme de la Planche ont permis la création d'une légumerie et le remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à bois.

Le Conseil municipal a voté un crédit de construction en vue de l'agrandissement de l'école de Cointrin prévu en 2025.

Une demande de crédit de construction a été déposée auprès du Conseil municipal pour la réalisation d'une salle omnisport triple dans le cadre de la construction de l'école secondaire II Noëlla-Rouget.

Une demande de crédit de construction a été déposée auprès du Conseil municipal pour le réaménagement de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes.

Pose de l'étanchéité sur la dalle du parking

© Daisy Kim Lehmann

CŒUR DE CITÉ

Cœur de cité est un projet phare de la législature qui comprend la requalification de la place des Cinq-Continents, la construction d'une nouvelle mairie sur la place, l'aménagement d'un parc arboré sur l'actuel terrain de football des Boudines et la requalification de l'ensemble des espaces extérieurs compris dans le périmètre de projet. En 2024, le chantier du parking souterrain se poursuit. Sa livraison est prévue au 1er trimestre de l'année qui suit. Les travaux du parking incluent également d'autres ouvrages comme les édicules, la rampe de mobilité douce ainsi que la place publique dite « basse ». Ces ouvrages sont partiellement construits et seront livrés premier trimestre 2025. Le crédit de construction de CHF 87'473'186.– TTC a été voté par le Conseil municipal en mai. Suite à l'aboutissement d'un référendum, ce crédit de construction a été soumis au vote populaire en novembre. La population a finalement validé ce crédit à environ 58% des votants. Les travaux de réalisation de la maison de la citoyenneté et des espaces publics sont projetés pour débuter au printemps 2025.

Avancement du chantier du parking

Durant cette année, l'entreprise de construction en charge de la réalisation du parking souterrain a effectué des travaux conséquents sur la trémie d'accès au parking ainsi qu'au niveau des tunnels desservant les sous-sols du centre commercial de Meyrin (CCM). La réalisation de la place dite « basse » s'est également poursuivie. Des travaux de second œuvre ont été réalisés, essentiellement à l'intérieur du parking souterrain : infrastructure techniques (ascenseurs, électricité, sprinkler, détection, etc.), pose de résine au sol, marquage et signalétique.

Projet lauréat du Fonds d'art contemporain

Au printemps, le Fonds d'art contemporain de Meyrin (FACM), en collaboration avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie et le groupement de mandataires du projet, lance un concours pour la réalisation d'une œuvre d'art dans le futur parc du Cœur de cité. L'intervention artistique doit être représentative des démarches portées par la Ville en termes de construction durable et réemploi de matériaux. À l'issue du second tour, le jury a choisi l'œuvre « *Vivantes* » de Lou Masduraud. Ce projet questionne notre rapport au vivant et aux ressources naturelles, en particulier à l'eau. Il prendra corps dans un ensemble de cinq sculptures en pierre calcaire, placées à plusieurs endroits du parc. Ces pierres en tuf de récupération, pleines de cavités et aspérités, ont la particularité de retenir l'humidité, ainsi des mousses et des lichens y pousseront au fil du temps. Ces sculptures prendront la forme de différents aménagements hydrauliques de la Commune, habituellement situés en sous-sol.

Trémie d'accès au P1 souterrain

© Daisy Kim Lehmann

Communication et séances d'informations

Diverses actions de communication ont été conduites tout au long de l'année pour informer la population sur le projet et lui permettre d'en découvrir les différentes facettes.

Du 22 avril au 8 mai, cinq séances publiques d'information ont été organisées dans différents quartiers de Meyrin : à l'école de Bellavista II, à l'école de Cointrin, à la salle Antoine-Verchère, à l'école des Vergers et à l'école des Boudines. À cette occasion, le Conseil administratif est allé à la rencontre de la population meyrinoise afin de lui présenter le projet dans son ensemble, les espaces publics, la Maison de la citoyenneté ainsi que les coûts. Les enjeux de durabilité et les opportunités pour la population de participer au processus ont également pu être évoqués. En parallèle, près d'une quinzaine de panneaux et de roll-up ont également été installés à différents endroits du territoire meyrinois, afin d'informer la population. Une campagne d'affichage a également été réalisée. Le journal *Meyrin Ensemble* a aussi permis de relayer des informations grâce à la publication mensuelle d'articles traitant les thématiques des espaces publics et de la durabilité. Un article a également été entièrement dédié à la future Maison de la citoyenneté.

À l'interne de l'administration, le Conseil administratif *in corpore* a invité les collaborateurs à participer à quatre rencontres afin de présenter les avancées du projet Cœur de cité, communication complétée par des rencontres à l'attention des services.

Le site internet et les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) de la ville de Meyrin ont aussi contribué tout au long de l'année 2024 à transmettre régulièrement des informations à la population. Près d'une quinzaine de posts et stories ont été publiés et ont généré plus de 2'100 vues en moyenne. Enfin, une FAQ a été créée afin de répondre aux questions posées par la population sur le projet. Plus d'une quarantaine de questions y sont répertoriées et sont consultables en ligne sur le site internet.

Cœur de cité, processus participatifs et bien plus encore

La participation au cœur/centre du projet

Depuis l'établissement de l'image directrice en 2016-2017, chaque étape importante de l'évolution du projet a bénéficié de processus de participation visant à recueillir l'avis des élu-e-s, des habitant-e-s et des employé-e-s de l'administration. Dans cette continuité, 2024 a été une année marquante pour le démarrage de groupes de travail sur des thématiques concrètes et l'ouverture de la Maison des projets.

Rampe destinée à la mobilité douce, travaux sur la place basse

© Daisy Kim Lehmann

Maison des projets
Cet espace a pu ouvrir ses portes le 21 mars au sein du Forum Meyrin grâce à une collaboration pluridisciplinaire de quatre services de l'administration qui ont uni leurs compétences pour proposer au public des permanences d'information et d'échange. Cette arcade réaménagée permet de suivre, au plus près, les évolutions du projet et les possibilités de rejoindre une démarche participative.

Démarches participatives – thématiques transversales et spécifiques
Au début de l'année, l'ambition des démarches participatives, tant au sein de l'administration communale qu'avec les Meyrinois et Meyrinoises a été définie. Cette réflexion a permis d'établir une planification ambitieuse pour les quatre à cinq prochaines années.

Deux thématiques principales ont été travaillées en collaboration avec divers acteurs :
- l'agriculture urbaine ;
- l'animation de l'espace public.

Ces sujets ont été explorés avec la participation active d'habitants-jardiniers, de collaborateurs/trices de l'administration, et de nombreuses autres parties prenantes. La poursuite des travaux a été temporairement mise en pause en raison du lancement d'un référendum début juillet. L'accueil du public au sein de la Maison de la citoyenneté a été au centre des réflexions d'un groupe de travail, interne à l'administration, composé de 16 personnes de 7 services différents. Son objectif est de formuler des propositions sur des thématiques clés liées à ce généreux futur espace d'accueil ; gestion de l'espace, circulation des flux, signalétique et fonctionnement du « desk » principal.

Apéritifs citoyens
Avec l'ouverture de la maison des projets au printemps, deux apéritifs citoyens y ont été organisés par la bibliothèque du Forum Meyrin avec le soutien du service communication et affaires économiques, en avril et en juin. À cette occasion, la population a pu assister à des conférences sur les thématiques de la construction durable et de l'appropriation des espaces publics.

Vote du crédit de construction
Environ 60% des appels d'offres sont lancés en 2024, permettant de consolider le devis général et de proposer au Conseil municipal un crédit de construction avec un montant au plus près du réel. Les offres retenues ont pu être adjugées à l'issue du référendum. Il s'agit de lots tels que les aménagements extérieurs, les travaux de terrassement, les travaux spéciaux et le gros-œuvre ainsi que les lots relatifs à la mise hors d'air/hors d'eau du bâtiment. Les appels d'offres restants, liés au second-œuvre, finitions et ameublement seront réalisés ultérieurement. Après deux commissions politiques ad hoc Cœur de cité et quatre commissions élargies, le crédit de construction de CHF 87'473'186.– (délibération n° 2024-06a) destiné à la réalisation de l'ensemble des éléments du Cœur de cité comprenant les aménagements des espaces publics et le bâtiment de la nouvelle mairie a été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 28 mai.

Référendum
Le 10 juin, un référendum est lancé contre la délibération n° 2024-06a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 87'473'186.– destiné à la réalisation de l'ensemble des éléments du Cœur de cité, comprenant les aménagements des espaces publics et le bâtiment de la nouvelle mairie, votée par le Conseil municipal à l'unanimité moins une abstention le 28 mai. Suite à la votation populaire du 3 mars modifiant la constitution de la République et canton de Genève, le nombre de signatures requis pour l'aboutissement des initiatives populaires cantonales et communales, ainsi que pour les référendums cantonaux et communaux, diminue selon les pourcentages définis par cette loi. Meyrin voit ainsi le pourcentage des titulaires des droits politiques passer de 8% à 5%, le nombre de signatures requis pour un aboutissement, de 1359 à 849. Le délai pour la récolte de signatures court jusqu'au 16 août et le référendum aboutit. Le service des votations et élections fixe alors la votation au 24 novembre. Vient une période de préparation au cours de laquelle, en conformité avec les dispositions légales, l'administration communale élabore la brochure de votation à destination du corps électoral, dans le but d'offrir à la population des informations pratiques sur les modalités de vote ; et de décrire de façon claire et objective l'objet du vote, tout en donnant la parole au comité référendaire et aux autorités communales. La campagne défendue par le Conseil administratif et le Conseil municipal en faveur du crédit de construction et celle contre ce même crédit, portée par le comité référendaire, ont lieu au cours de cette même période. Le dimanche 24 novembre 2024, la délibération n° 2024-06a est approuvée par 3'492 oui et 2'491 non, soit 59.98% des voix.

Période du référendum
Durant toute cette période, l'administration communale a observé un devoir de réserve, ne pouvant communiquer que de manière purement informative et mesurée. En effet, l'article 8D du règlement d'application de la loi sur l'exercice des droits politiques stipule une « interdiction de propagande et informations supplémentaires ».

D.R.

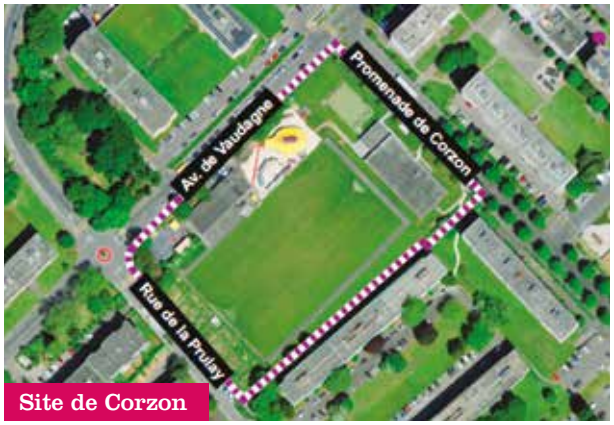

Site de Corzon

En juillet, la ville de Meyrin a publié un document rectificatif du Conseil administratif, afin d'apporter plusieurs clarifications factuelles aux arguments avancés par les référendaires sur le projet Cœur de cité. Ce document émanant de l'administration a été diffusé en tous-ménages, en réponse au flyer distribué par les référendaires dans toutes les boîtes aux lettres de la ville de Meyrin quelques jours auparavant. En octobre, le Conseil administratif a convié les opposants à une soirée de débats contradictoires sur les deux objets portés en votation populaire du 24 novembre, à savoir l'initiative manège et le projet Cœur de cité. Proposition que les opposants ont déclinée.

Votation du 24 novembre 2024 sur le Cœur de cité

Une brochure explicative d'une quarantaine de pages, dédiée aux votations communales du 24 novembre 2024, comprenant le référendum sur le Cœur de cité et l'initiative sur le manège, a été réalisée par la ville de Meyrin, en reprenant les arguments de toutes les parties prenantes. Cette dernière a été envoyée en tous-ménages à l'ensemble de la population meyrinoise début novembre. Le 24 novembre, la ville de Meyrin a adressé un communiqué de presse aux médias et a publié le résultat de la votation du Cœur de cité sur son site internet et ses réseaux sociaux. Une communication interne circonstanciée a également été adressée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration. Un reflet a également été publié dans l'édition du mois de décembre du journal communal.

Engagements de nouvelles ressources pour le projet

Le 19 décembre 2023, le Conseil municipal accepte par 27 oui et 5 non un crédit d'engagement de CHF 2'317'362.– destiné au financement des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et à l'activation en investissement des postes à durée déterminée nécessaires à la réalisation du projet Cœur de cité pour la période 2024-2027 (délibération n° 2023-31a). Une fois le délai référendaire écoulé, des postes sont mis en annonce pour le recrutement de 2 ressources supplémentaires qui ont rejoint l'administration dans le courant de l'année, l'une en tant que chargée de projet en communication, l'autre pour une mission de responsable de projets participatifs Cœur de cité.

URBANISME

Corzon

Le site de Corzon, situé entre l'avenue de Vaudagne, la rue de la Prulay et la promenade de Corzon est un site riche de potentialités pour Meyrin. Il comprend notamment l'ancien terrain de football de l'avenue de Vaudagne, dont la vocation doit être reconsidérée. Dans sa séance du 28 février 2023, le Conseil municipal a voté une délibération (n° 2022-14a) relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 400'000.– destiné à l'étude d'une image directrice permettant de dégager une vision globale du site de Corzon et à la réalisation d'aménagements réversibles et provisoires (à hauteur de CHF 250'000.–) pour un espace de sport pour tous/tes. La démarche d'élaboration de l'image directrice a été lancée avec comme enjeu principal de trouver un équilibre entre le maintien d'espaces libres permettant des usages diversifiés du lieu (sport pour tous, agriculture urbaine, délassement) et l'accueil de nouveaux équipements publics. Une première séance d'information a eu lieu en mars 2024, principalement à destination des usagers actuels et des riverains du site. Des temps de concertation avec le public et avec la commission politique développement urbain du Conseil municipal ont également été mis en place au mois d'août et septembre 2024 afin d'échanger autour de trois scénarios d'aménagement du site. La démarche d'étude se poursuit avec des variantes d'aménagement intégrants la possibilité d'implanter sur le site de Corzon de nouvelles places d'accueil de résident en EMS, suite au vote de la résolution n° 2024-01a par le Conseil municipal le 25 juin 2024.

Antenne 5G

En Suisse, la 5G touche la qualité des communications et donc l'économie nationale, mais aussi les objets connectés et les loisirs, notamment le streaming. Les questions liées sont fortement médiatisées et l'usage des données augmente en même temps que l'inquiétude en rapport à la santé. Depuis l'an deux mille, l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) définit des valeurs limites. Les trois réseaux en présence en Suisse (Swisscom, Sunrise, Salt) n'ont toutefois pas de cadre de planification. Les communes et cantons n'ont donc pas de levier sur les autorisations de construire et leur action est limitée aux recours juridiques. À Meyrin, tout le territoire est couvert par le réseau 5G des fournisseurs suisses, à l'exception de rares poches très réduites. Le Conseil administratif souhaite appliquer un principe de précaution en émettant des préavis défavorables aux requêtes en autorisation de construire, et engager des recours lorsque la requête concerne un projet situé à proximité de logements ou d'équipements accueillant du public. Sept recours sont en cours de procédure auprès

de différentes juridictions : deux en première instance (Tribunal administratif), un en seconde instance (Cour de justice) et trois devant le Tribunal Fédéral.

PLQ Pré-Bois

Suite à la demande de renseignement de 2016, l'élaboration du projet de Plan localisé de quartier (PLQ) a avancé avec difficultés pour des raisons administratives et des problématiques liées au site qui comporte de nombreuses contraintes. L'examen du dossier par les services cantonaux a fait l'objet d'une première synthèse en 2023. La mise à jour du dossier ainsi que les coordinations entre les services de l'État durant l'année 2024 devraient permettre de finaliser le dossier et de lancer formellement la procédure usuelle d'adoption qui intégrera les préavis communaux du conseil administratif et du Conseil municipal en 2025. Afin de préparer cette étape et de recueillir les premiers commentaires, le projet de PLQ a fait l'objet d'une présentation en commission développement urbain en mars 2024.

Développement d'un campus santé

Les propriétaires de l'Hôpital de La Tour et les autorités publiques travaillent en étroite coordination afin de développer un « Campus santé » autour de l'hôpital qui vise à profiter de l'émulation créée par la proximité géographique de compétences diverses liées à la santé. L'objectif est de concentrer des activités de recherche, de développement et de formation, et développer des synergies entre ces activités. Afin de concrétiser cette ambition et de l'inscrire dans le territoire, diverses réflexions et planifications sont en cours.

Plan localisé de quartier (PLQ) La Tour

Le projet de PLQ dit « La Tour 2 » situé sur la partie existante du site de l'hôpital, a pu être adapté suite à l'analyse des services de l'État et entrer dans la procédure légale d'adoption. Dans ce cadre la Commune a été sollicitée pour un premier préavis du Conseil administratif sur le projet proposé. L'enquête publique qui a suivi à l'automne 2024 n'a fait l'objet d'aucune observation. Enfin, le Conseil municipal a préavisé favorablement le projet en votant la délibération n° 2024-26a relative au préavis du Plan localisé de quartier (PLQ) 30232-526 « Meyrin La Tour 2 » le 17 décembre 2024. La suite de la procédure usuelle d'adoption par les autorités cantonales devrait aboutir dans le courant de l'année 2025.

Image directrice Zimeysa nord

Une image directrice sur le secteur de la Zimeysa nord a été validée par les différentes parties concernées en octobre 2024. Celle-ci a pour objectif de développer une vision et des principes d'aménagement qui permettront un développement harmonieux et coordonné du secteur et notamment celui du Campus santé. L'esquisse d'un périmètre de la zone de développement d'activité mixtes (ZDAM) qui permettra au projet de campus de s'inscrire dans une zone d'affectation pertinente a été identifiée dans le cadre de cette image. Ce projet de modification de zone fera l'objet d'un développement et d'une procédure ad hoc dans le courant de l'année 2025.

Étude d'un nouveau centre technique communal

Le 27 avril, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 100'000.– destiné à la réalisation d'une étude programmatique pour un nouveau centre technique communal, y compris une caserne de pompiers, un local de samaritains, ainsi que d'un abri PC public de 200 places (délibération n° 2023-34a). Le centre de voirie et horticole (CVH) actuel regroupe, sur une aire de 13'800 m², les locaux administratifs, la déchetterie, les dépôts, les aires de stockage extérieures et les serres de culture du service de l'environnement. Occupant la parcelle depuis sa construction en 1978, le centre est appelé à être relocalisé sur un autre site de la Commune dans le cadre du projet d'extension de l'Hôpital de la Tour. En effet, le plan directeur communal (PDCom) identifie le site actuel comme étant destiné à recevoir un « Campus santé », projet porté par l'Hôpital de la Tour et faisant l'objet d'échanges réguliers entre la Commune, les représentants du projet de Campus santé, la fondation pour les terrains industriels (FTI) et l'Office cantonal de l'urbanisme (OU). L'étude a pour but de définir, après avoir fait un état des lieux complet, le programme des locaux et équipements nécessaires à une exploitation optimale et adaptée à l'évolution du service dans le futur.

Requêtes et octrois d'autorisation, droit de préemption

Durant l'année, 150 requêtes en autorisation de construire ont été préavisées par la Commune, soit 27 pour la réalisation de logements individuels ou collectifs, 27 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales et 95 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.).

Durant cette même année, 249 autorisations ont été délivrées, dont 118 pour des logements individuels ou collectifs, 25 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, et 106 pour des constructions diverses.

La Commune a été interpellée à 10 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Elle n'a pas exercé son droit de préemption.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

Projet d'aménagement rue des Vernes – avenue de Vaudagne – avenue Francois-Besson

Les études se sont développées durant l'année avec notamment la poursuite de la démarche participative par une marche nocturne le 23 avril 2024. Un crédit de réalisation de CHF 8'940'000.– sur retour d'appel d'offre a été déposé le 11 décembre 2024 au Conseil municipal en commission travaux publics et entretien des bâtiments pour la requalification de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes (délibération n° 2024-25).

PLQ Sapins / Joinville

Le secteur de Cointrin défini par les chemins du Jonc, des Sapins, Terroux, De-Joinville et l'avenue Louis-Casaï est situé en zone de développement 3 depuis 1957, et a fait l'objet d'un grand nombre de projets au cours des dernières années. Pour suivre ces développements, le Conseil municipal avait ouvert en 2015 un crédit de réalisation de CHF 9'300'000.– pour les travaux de génie civil et l'aménagement des espaces publics (délibération n° 2015-14a). En 2024, les travaux paysagers et la finalisation des revêtements extérieurs au chemin des Sapins 5 et 5a ont été réalisés. L'avancement total du projet est de l'ordre de 65%, et se poursuit en fonction de la construction des immeubles privés dans le secteur.

Tracé de la ligne BHNS-GVZ

© ECOSERVICES Carouge

Bus à haut niveau de service Genève – Vernier – Zimeysaver

C'est dans le cadre de l'accompagnement de la mise en application de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE – H 1.21 du 5 juin 2016), qu'une réflexion concertée entre les différents acteurs politiques a conclu que l'implantation d'un axe de transport collectif fort devait être mis en place sur l'une des principales pénétrantes de la rive droite. Le projet concerne ainsi l'étude et la réalisation des aménagements routiers, de l'espace public, des réseaux souterrains pour une ligne de transport collectif qui reliera Genève, Vernier, à la Zimeysaver. D'une longueur d'environ 10 km, le projet BHNS-GVZ fait partie des mesures structurantes de transports publics

PLQ Sapins / Joinville

© Pierre Debernard

BHNS Nant d'Avril

© ECOSERVICES Carouge

du Projet d'agglomération 3 (PA3) – mesure 33-13 pour l'axe fort transports collectifs et mesure 13-20 pour le pôle d'échange multimodal de Châtelaine. L'axe du BHNS-GVZ permet de relier la Zone Industrielle Meyrin-Satigny-Vernier (ZIMEYSAVER) au secteur de Cornavin. Il traverse le territoire des communes de Meyrin et de Vernier, ainsi que la ville de Genève, en particulier l'échangeur autoroutier jonction Meyrin-Vernier, le Pont de l'Écu, les quartiers de Châtelaine et des Charmilles. En septembre 2023, l'autorisation de construire DD 318 532 est entrée en force et le projet pouvait passer en phase d'exécution. Le Conseil municipal de la ville de Meyrin a voté le 27 février 2024 la délibération D 2024-01a et a octroyé un crédit de réalisation de CHF 6'496'000.– pour la construction du BHNS-GVZ. La ville de Meyrin est concernée par un secteur allant de la route Meyrin à la route de Montfleury en passant par la route du Nant d'Avril, la rue de Veyrot et l'avenue J.-D. Maillard. Les travaux ont débuté durant l'été 2024 par la requalification de la route du Nant d'Avril et se poursuivront en 2025 dans les rues de Veyrot et J.-D. Maillard.

Nouvelle ligne 71

La Commune a été informée par l'Office cantonal des transports (OCT) et les Transports publics genevois (TPG) de l'extension de la ligne 71, qui dessert désormais le quartier de la Citadelle. Cette nouvelle offre de transport public, demandé depuis longtemps par les autorités meyrinoises, permet d'ores et déjà aux habitants du quartier de la Citadelle de pouvoir relier en transports publics La Cité, se connecter à la ligne de Tram 14, rejoindre la ligne de Tram 18 au niveau de l'arrêt Meyrin-Village et également la gare de Meyrin. La ville de Meyrin a proposé une adaptation de l'emplacement du terminus pour 2026. En effet, à ce jour, la desserte du cimetière de Feuillasse n'est pas optimal. Une solution est étudiée afin de déplacer ce terminus soit au nord, soit au sud du cimetière afin de permettre au plus grand nombre d'y accéder en transports publics. Cette nouvelle ligne de bus à déjà suscité un bel engouement de la population, comme le montre le graphique de fréquentation ci-dessous :

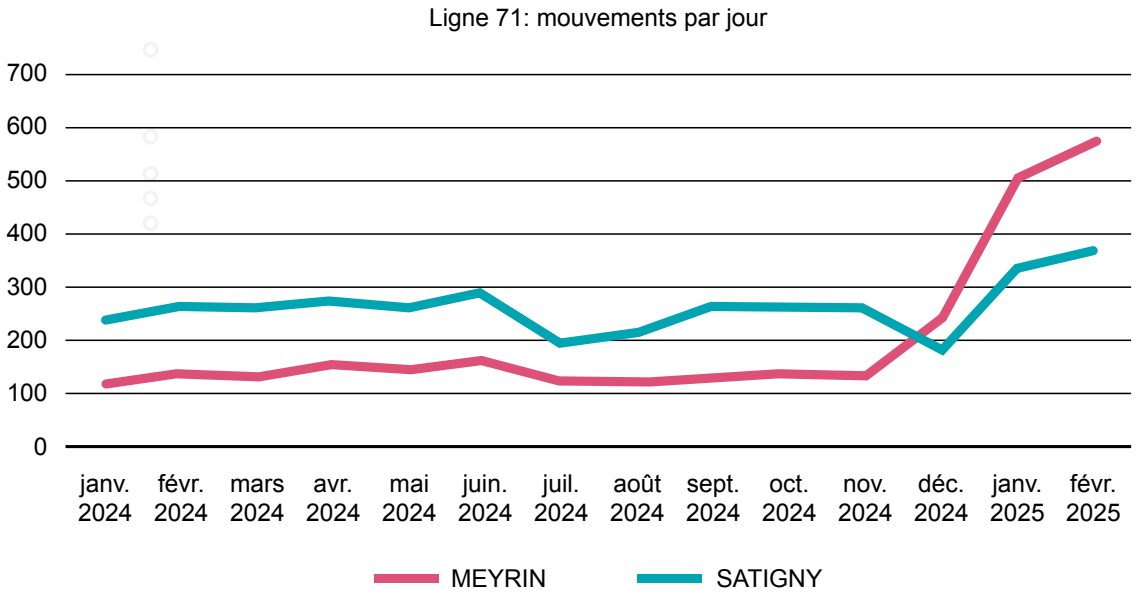

Légumerie de la Ferme de la Planche

© Daisy Kim Lehmann

Assainissement

La délibération n° 2017-02a d'un montant de CHF 3'970'000.– destiné à la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal avait été votée en 2017. Ce crédit a permis de financer les éléments suivants en 2024 :

- La poursuite des études concernant la mise en séparatif des collecteurs eaux usées et eaux pluviales à l'avenue Louis-Casaï en co-maîtrise d'ouvrage avec la ville de Vernier (pour la mise en séparatif sur son territoire) et les Services industriels de Genève (pour le déploiement du réseau hydrothermal Génilac).
- La poursuite des études pour la réalisation des mesures plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux chemins de Riant-Bosquet, de la Violette et du Jonc à Cointrin. Ces études portent sur la suppression de déversoirs d'orage, la remise en état de collecteurs et la mise en séparatif.
- La mise en conformité des chambres doubles eaux pluviale et eaux usées au chemin des Ceps, route de Meyrin et chemin Edmond-Rochat.
- L'entretien constructif dans les secteurs Monthoux et Salomon-Penay.
- La mise à jour du cadastre du réseau d'assainissement des eaux (CRAE) à la rue de Livron, à la rue Lect et à la route de Meyrin.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Ferme de la Planche - légumerie

Favoriser une alimentation saine et durable est l'une des cinq orientations du programme de législature 2020-2025. Après une rénovation globale en 2021, la Ferme de la Planche a connu en 2024 un nouveau volet de transformation avec la création d'une légumerie. Nouvelle pièce du puzzle alimentaire meyrinois en construction, la légumerie permet de valoriser l'outil agricole communal qu'est la Ferme de la Planche, en renforçant son potentiel et sa fonctionnalité. Elle est un levier stratégique pour servir des mets sains et durables en restauration collective dans les établissements scolaires de la Commune. Elle permet une valorisation des produits frais, locaux, et de saison issus d'une filière maîtrisée et de circuits courts. En lien avec le référentiel alimentation durable de la ville de Meyrin, elle est devenue un outil pour la sensibilisation des publics. Le projet de légumerie à la Ferme de la Planche consiste en un laboratoire de préparation de légumes en 4e gamme, destinés à être utilisés par les cuisines de restauration collective. Les produits y sont lavés, épluchés, découpés et conditionnés. La légumerie se compose de 2 espaces : un espace de lavage du matériel et d'un espace de découpe des légumes. La légumerie a pris place au

rez de la ferme, dans une partie des locaux anciennement affectés au stockage. Les travaux ont consisté principalement en la création de cloisonnements, la reprise des sols et écoulements, l'adaptation des installations électriques, sanitaires et de ventilation, la mise en œuvre de revêtements de sols, murs et plafonds adaptés aux normes d'hygiène. La légumerie est désormais gérée et exploitée par la coopérative agricole de la Ferme du quartier des Vergers. Son dimensionnement a été prévu pour traiter en priorité les produits issus de la production de la coopérative agricole, mais cet outil de transformation pourra également traiter à terme d'autres produits, par exemple en provenance des paysans partenaires de la filière alimentaire des Vergers.

Rénovation de l'école de Meyrin-Village

Suite au vote le 30 mai 2023 de la délibération n° 2023-08a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 28'990'000.– destiné à la rénovation de l'école de Meyrin-Village, les travaux, initialement prévus entre l'été 2024 et l'été 2026, ont dû être reportés en raison d'un recours déposé contre l'autorisation de construire. La procédure de recours n'ayant pas abouti, le chantier pourra être engagés à l'été 2025. Dans l'intervalle, la construction modulaire destinée à abriter les salles de classes pendant la durée des travaux a été installée dans le préau de l'ancienne école à l'été 2024.

Fontaine du Bournoud

© UTE

Rénovation de la fontaine du Bournoud

Le 10 octobre, le Conseil municipal unanime a voté un crédit de construction de CHF 257'000.– destiné à la restauration de la fontaine-abreuvoir du Bournoud (délibération n° 2023-19a). Les travaux ont permis de restaurer l'ensemble du couvert, des bassins et des aménagements extérieurs en respectant l'esprit de la substance bâtie considérée comme le témoin de l'architecture vernaculaire d'un village dans la campagne genevoise du 19e siècle. L'opération s'est terminée en automne 2024.

Remplacement du toboggan de la piscine des Vergers

Le toboggan constitue une des attractions de la piscine municipale des Vergers. Après plus de 24 années d'exploitation et d'exposition aux rayonnements du soleil, la coque du toboggan présente des signes de vieillissement, notamment des surfaces de glisse, ce qui représente un risque pour l'utilisateur. Le 30 avril, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit de construction de CHF 860'200.– en vue du remplacement du toboggan de la piscine des Vergers et de la modification du bassin d'arrivée (délibération n° 2024-03a). Ce crédit permet de remplacer le tube en polyester par un toboggan en inox, plus solide, plus facile à entretenir et plus durable. Aussi, les normes de sécurité ayant évolué, l'arrivée du toboggan sera adaptée aux recommandations actuelles éditées par le Bureau des préventions des accidents (BPA). La profondeur du bassin sera réduite de sorte à faciliter la sortie et éviter les collisions avec les prochains arrivants. Un nouveau système de gestion des passages permettra une plus grande fluidité de descente tout en garantissant un degré de sécurité maximal. Les travaux de remplacement ont commencé en octobre 2024.

Motion n° 2023-02 – Analyse des locaux et salles de classe

Le Conseil municipal avait voté à l'unanimité le 12 septembre 2023 la motion n° 2023-02 demandant une analyse des locaux et salles de classe actuellement disponibles sur la Commune et des propositions pour l'accueil des futurs écoliers dans de bonnes conditions. Une réponse à cette motion a été présentée au Conseil municipal. Elle proposait une analyse des locaux scolaires et parascolaires de chaque école, permettant de dresser un bilan des besoins à l'échelle de la Commune. Pour y répondre, un plan d'action a été présenté avec une stratégie à 3 volets : des interventions en matière de rénovations d'écoles, d'agrandissements ou de constructions neuves, formalisées dans un planning des rénovations, la mise en place de constructions modulaires et un travail de veille et prospective sur des opportunités foncières et/ou immobilières en matière de locaux disponibles.

Agrandissement de l'école de Cointrin

© Play-Time Barcelona

Agrandissement de l'école de Cointrin

Les développements en cours dans le secteur de Cointrin (densification de la zone villa, PLQ, plateaux d'hébergement collectif, etc.) ont de véritables conséquences sur l'école du quartier, avec un accroissement important des effectifs d'enfants scolarisés. Afin de résoudre cette pression et palier l'organisation exceptionnelle mise en place pour l'année scolaire 2024-2025, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 15 octobre 2024 la délibération n° 2024-17a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 8'670'000.– en vue de l'agrandissement de l'école de Cointrin. Cet agrandissement est envisagé par la mise en place d'une construction modulaire préfabriquée de 3 niveaux (rez-de-chaussée et 2 étages), permettant une intervention rapide sur site. Les nouveaux locaux permettront d'offrir une très nette amélioration des conditions d'accueil des écoliers et de répondre aux besoins du programme du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). En outre, la libération de certains locaux de l'école existante permettra d'offrir des espaces supplémentaires pour les activités parascolaires. Le projet s'implantera au niveau du préau à l'extrémité sud. Il se positionne de manière autonome par rapport à l'école existante, facilitant son intégration patrimoniale et ne prétéritant pas l'usage des grands préaux inférieurs ni les voies d'évacuation. Conçu selon le standard de Très haute performance énergétique (THPE), cette construction tout en bois intégrera notamment des panneaux solaires et une toiture végétalisée.

Réalisation d'une salle omnisports triple sur le site de la Gravière et d'un parc arboré

Un crédit de CHF 11'078'000.– destiné à financer la réalisation d'une salle omnisports triple dédiée à l'usage de la Commune ainsi que l'aménagement paysager de la future parcelle communale adjacente, a été présenté au Conseil municipal en décembre 2024. La salle triple sera construite en partenariat avec l'État dans le cadre de la réalisation de l'établissement scolaire cantonal « Noëlla Rouget ». Le bâtiment scolaire qui y sera construit par l'Office cantonal des bâtiments (OCBA) à partir de 2025 permettra de mettre à disposition de 1'400 élèves les places nécessaires aux filières générales de l'enseignement secondaire genevois. Ce complexe scolaire d'envergure abritera les locaux pour les formations gymnasiales et celles de culture générale ainsi qu'une partie professionnelle en lien avec la promotion en service hôtellerie et restauration (SHR). Aussi, dans le cadre de l'école inclusive, des classes spécialisées de l'office médico-pédagogique (OMP) de type centre de l'enseignement spécialisé pour la formation professionnelle (CESFP) y seront insérées. Au total plus 14'440 m^2 de surfaces utiles sont planifiées, notamment un pôle d'éducation physique avec 4 salles de gymnastique. Le programme, qui est financé par la Commune comprend une salle triple omnisports dimensionnée de façon à pouvoir accueillir des compétitions internationales de haut niveau (basketball, etc.) et des locaux annexes dédiés aux clubs meyrinois. Ces locaux pourront être utilisés par les clubs et associations

sportives meyrinoises hors des périodes scolaires, les soirs et le weekend. Selon le planning actuellement en vigueur, le bâtiment sera remis au département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse DIP et à la Commune au printemps 2029.

ÉNERGIE

Fonds énergie climat et biodiversité

Créé en 2011, le fonds communal énergie est mis à la disposition du Conseil administratif, qui décide de son emploi sur préavis de la commission consultative du fonds communal énergie.

La commission consultative du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité s'est réunie six fois en 2024. Depuis 2022, seules les demandes ne faisant pas l'objet d'une mesure décrite dans le catalogue de subventions sont préavisées par la commission. Les subventions sont destinées aux privés, aux associations et aux entreprises. Les montants accordés par le Fonds ne peuvent pas dépasser CHF 50'000.– par projet.

Sur les 38 requêtes validées par le Conseil administratif (hors subventions mobilité), 9 ont nécessité un préavis de la Commission consultative (demandes hors catalogue).

Concernant la mobilité, plus de 133 subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique ont été octroyées, 76 subventions pour la réparation/révision de vélo mécanique et 1'121 personnes ont bénéficié d'un soutien à l'achat d'un abonnement de transports publics tpg pour les juniors et jeunes (6 à 30 ans inclus).

Au total CHF 382'762.– ont été distribués aux bénéficiaires. Ce montant est de 15% plus élevé que l'année 2023, principalement en raison de l'augmentation dans le domaine de l'énergie.

Motion M-2023-03 – solaire photovoltaïque

Dans sa séance du 12 septembre 2023, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la motion n° 2023-03 demandant l'étude et la construction urgente d'installations photovoltaïques pour pallier les pénuries d'énergie à venir. Le traitement de cette motion dans le courant de l'année 2024 a permis de préciser la stratégie à déployer afin d'atteindre l'objectif de développement solaire photovoltaïque territorial précisé dans le plan directeur communal de l'énergie, à savoir 28.4 MWc en 2030. La stratégie se déploie sur 3 axes :

- continuer de développer les centrales photovoltaïques sur les bâtiments communaux ;
- mobiliser les acteurs du territoire : promotions, incitations notamment à travers le fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité ;
- poursuivre une veille active sur des projets de grandes ampleurs.

Sécuriser les infrastructures critiques en cas de pénurie d'électricité

Le 27 juin 2023, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit de CHF 230'253.– destiné à financer les travaux permettant de sécuriser les infrastructures critiques et d'assurer la délivrance des prestations essentielles de la ville de Meyrin en cas de pénurie d'électricité, délibération n° 2023-15a, les travaux sur 2024 ont permis de mettre en place :

- un groupe électrogène mobile pouvant être déployé au Vivarium ;
- une batterie mobile permettant l'alimentation de la crypte ;
- l'amélioration du système de communication par radio UHF ;
- l'augmentation de la capacité des batteries du système d'alimentation sans coupure (ASC) pour permettre une alimentation de plus de 6h de la connectivité au réseau informatique de la mairie.

Suppression des chaudières à mazout dans les bâtiments communaux

Le 2 mai 2023, le Conseil municipal a voté unanimement un crédit de CHF 1'253'000.– en vue de substituer les chaudières à mazout présentes dans les bâtiments communaux par des sources énergétiques renouvelables et de récupération, délibération n° 2023-04a. Les travaux en 2023 et 2024 ont permis de supprimer les chaudières mazout du centre de voirie et horticole (CVH) par un raccordement au réseau thermique structurant des SIG. La chaudière mazout de la Ferme de la Planche a également été remplacée par une chaudière à bois. Il ne reste plus que 3 installations au mazout, à savoir la villa du terrain Jakob, l'école des Champs-Fréchets, qui alimente également la crèche à proximité, et la villa Mani. Leurs remplacements est planifié d'ici à 2027.

Coûts des énergies pour les bâtiments et équipements communaux

L'année 2024 a débuté par des températures très douces. Cette météo clémente, combinée aux efforts constants de la commune en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments et équipements publics, a permis de maîtriser la consommation d'énergie. Cependant, malgré ces mesures positives, la hausse des tarifs de l'électricité a entraîné une légère augmentation des dépenses annuelles liées à l'approvisionnement énergétique du patrimoine administratif par rapport à 2023.

Coût des énergies pour les bâtiments et équipements communaux

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Mazout	*CHF*	107'795	117'267	111'809	130'594	128'398	120'774	141'934	234'186	150'676
Gaz	*CHF*	290'644	253'986	291'622	334'426	265'710	265'698	299'507	350'723	327'207
CAD	*CHF*	420'575	488'256	487'761	508'670	458'314	461'417	530'298	601'199	604'150
Autres	*CHF*			79'344	82'718	26'789	15'995	31'791	36'859	32'132
Total chaleur	*CHF*	819'015	859'509	970'536	1'056'408	879'211	863'885	1'003'529	1'222'967	1'114'165
Électricité (hors EP*)	*CHF*	920'889	884'834	904'600	886'120	871'136	924'834	929'605	2'505'676	2'584'548
Éclairage public	*CHF*	135'039	127'979	110'642	111'474	98'881	102'744	102'286	109'744	128'773
Total électricité	*CHF*	1'055'928	1'012'813	1'015'242	997'594	970'018	1'027'578	1'031'891	2'615'420	2'713'321
Eau	*CHF*	565'965	689'880	602'161	588'306	475'202	497'896	584'429	599'161	613'958
Total	*CHF*	2'440'908	2'562'202	2'587'939	2'642'308	2'324'431	2'389'359	2'619'849	4'437'548	4'441'444

EP: Éclairage public

Chaleur

Le graphique ci-après illustre l'évolution des consommations d'énergie thermique dans l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que celle du mix énergétique utilisé pour le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire.

En 2024, plus de la moitié des besoins thermiques (53%) des bâtiments et équipements communaux ont été couverts par le chauffage à distance, contre 0% en 2008. Par ailleurs, près de 20% de l'énergie thermique consommée provient de sources renouvelables. Pour la première fois, la part d'énergie renouvelable dépasse ainsi celle du mazout dans le mix énergétique des bâtiments de la Commune. Les degrés-jour de chauffage, indicateur du besoin en chauffage des bâtiments, se sont élevés à 2'166 pour l'année civile 2024 à Genève (source : Office cantonal de l'énergie, seuils de 12/18°C). Ce chiffre classe 2024 parmi les années les plus chaudes depuis 2008, bien qu'elle ait été légèrement plus froide que 2023.

Électricité

En 2024, la consommation électrique totale était en légère hausse par rapport à l'année 2023. La totalité de l'électricité consommée est certifiée d'origine suisse et renouvelable. En outre, la Commune est propriétaire de 12 installations solaires pour une production brute cumulée, en 2024, de 540 MWh correspondant à 12% du total du volume annuel (4.4 GWh) consommé sur le réseau SIG par les bâtiments et équipements publics.

Consommation énergie thermique

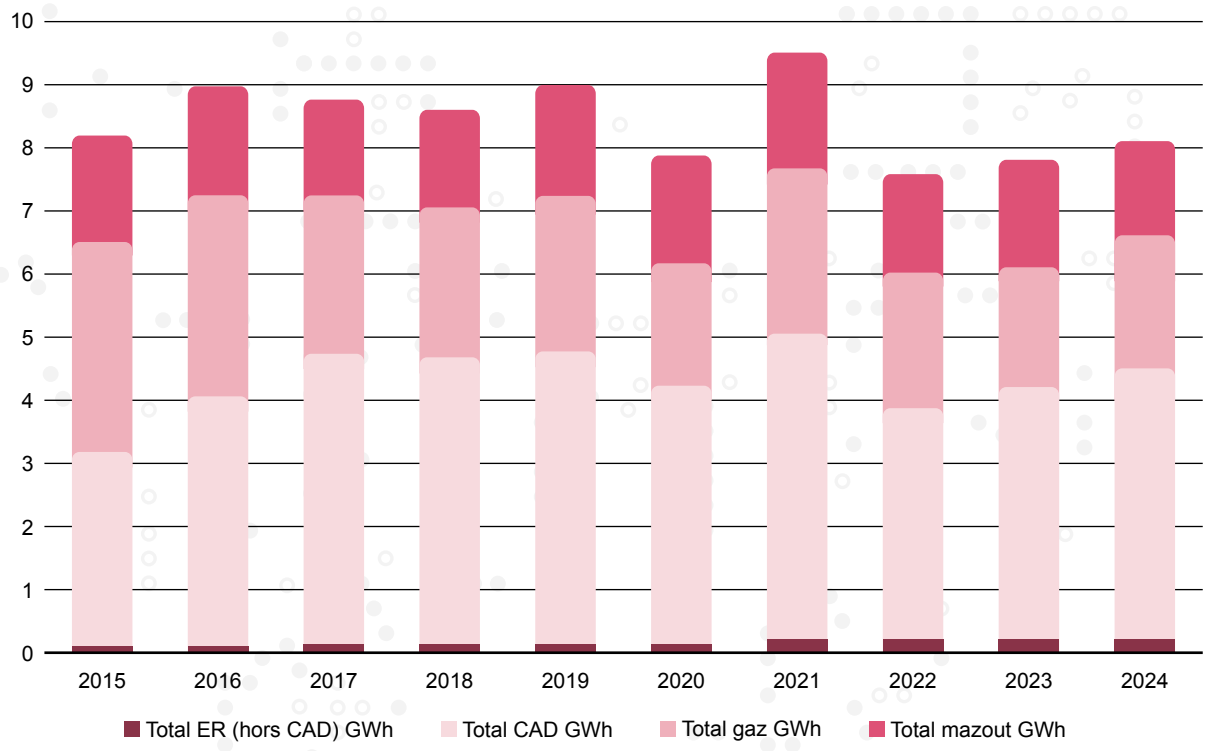

Consommation énergie électrique

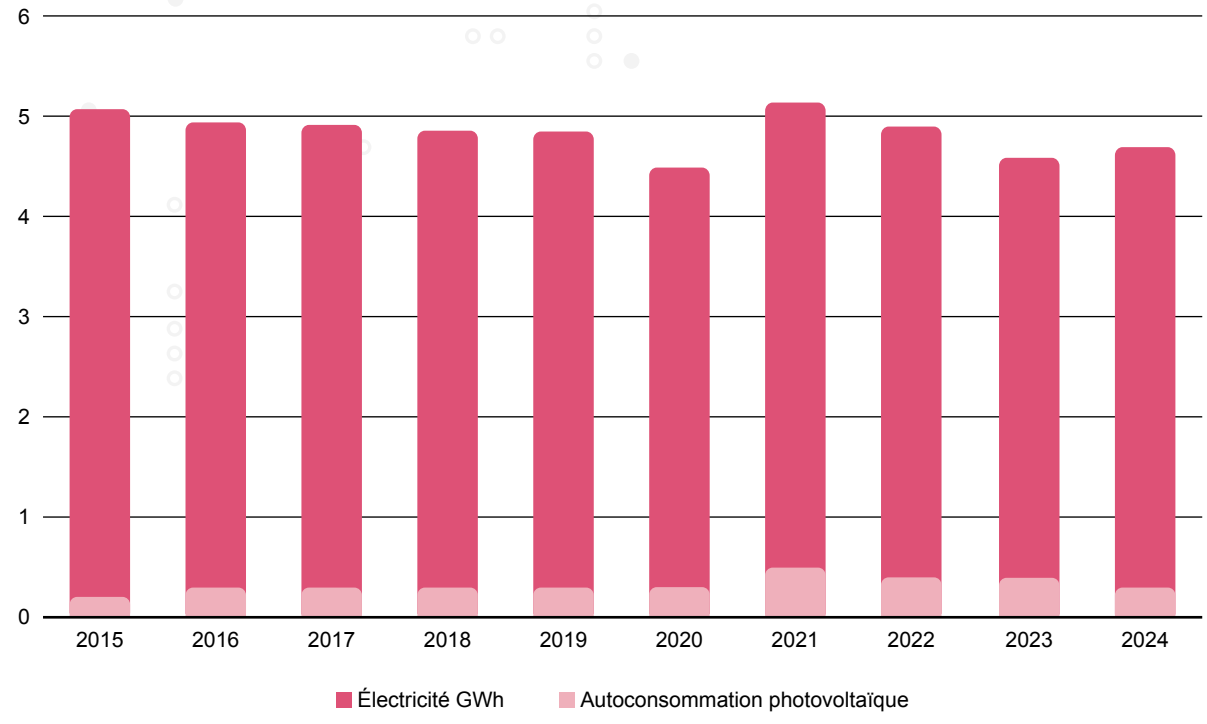

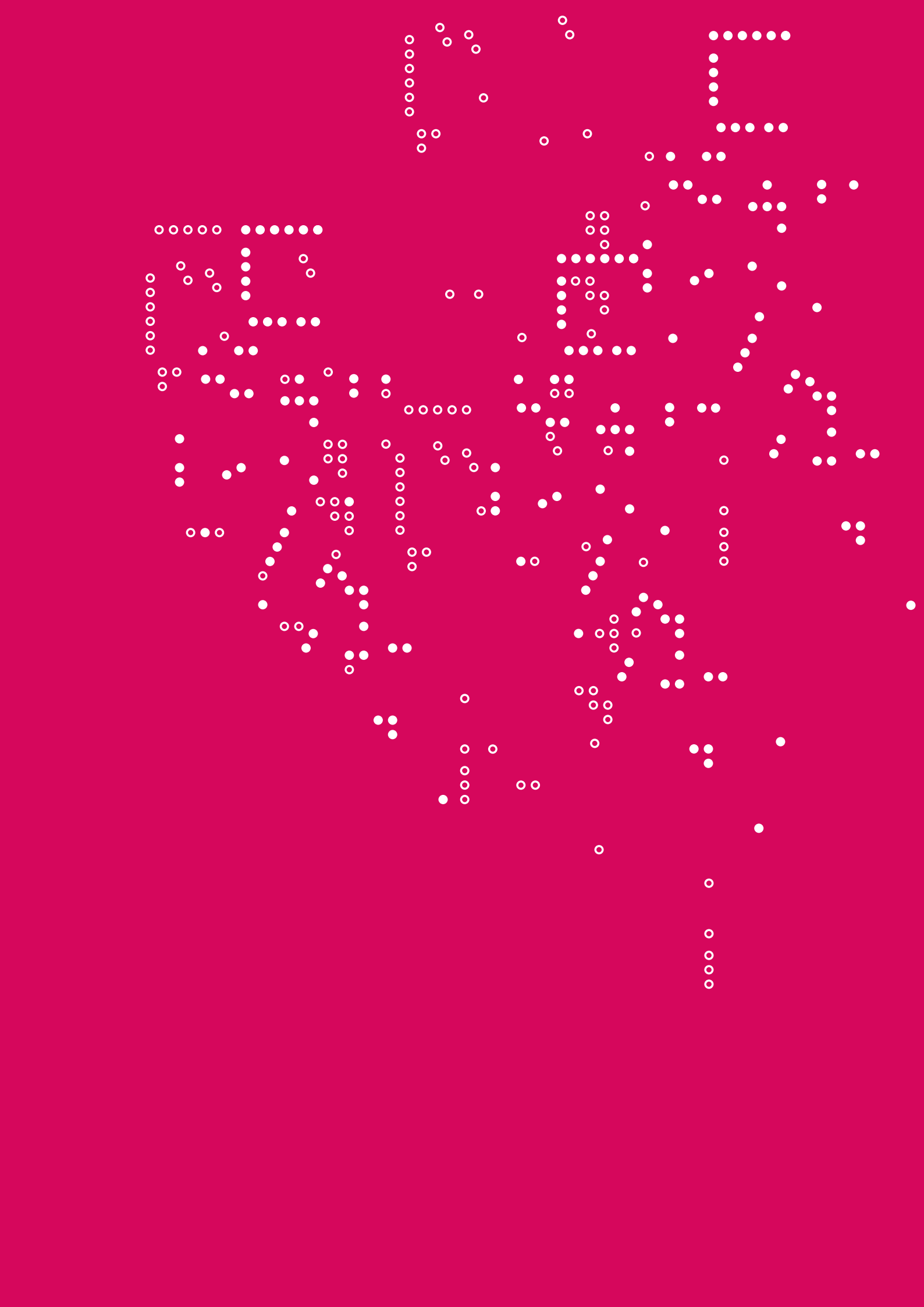

FINANCES

Dicastère de M. Laurent Tremblet

RAPPEL SUR LES ENJEUX DU BUDGET 2024

Avant de revenir au résultat 2024, permettez-moi de vous rappeler les enjeux de l'établissement du budget 2024. Après 3 budgets consécutifs présentés avec des chiffres rouges, le budget 2024 retrouvait les chiffres noirs, avec un an d'avance sur notre prévision initiale. Quand les travaux sur le budget ont débuté, nous étions début 2023 et nous venions juste de prendre connaissance des résultats 2022 et de son boni de CHF 22 millions. Le budget 2024 s'est révélé moins compliqué que les 3 premiers de la législature. Il restait impacté par des hausses de coûts en général liées aux énergies, et au développement de nos prestations. Nous avons pu supprimer les coupes linéaires de 3% dans les charges de fonctionnement et de 2% dans les subventions du budget précédent.

Nous avons dû intégrer des hausses de charges liées aux transferts de charges et à la péréquation. Et finalement, nous avons pu intégrer les charges pour engager le personnel manquant et les charges liées aux défis urgents. Les recettes fiscales ont été revues à la hausse de CHF 16 millions par rapport à 2023. En effet, plus d'effet RFFA (Réforme fiscale des entreprises et financement de l'AVS), pas de récession, et nous avions, à Meyrin, la chance de voir arriver de nouvelles entreprises et d'autres continuant à y développer leurs activités. Il est également important de rappeler que nous avons tenu compte, dans le budget 2024 uniquement, de la hausse de recettes fiscales structurelles, sans inclure d'impacts exceptionnels liés aux conséquences de la situation géopolitique instable. Un budget 2024 qui se voulait ainsi d'apaisement et de continuité.

RÉSULTAT 2024

Plus de quinze mois plus tard, nos comptes affichent un résultat excédentaire mirobolant de **CHF 34'551'826.–** (2023 : **CHF 25'628'850.–**). Quelles en sont les raisons ?

Ce résultat s'explique principalement par des recettes fiscales supérieures au budget de presque CHF 46 millions, dont la majorité est liée à des recettes conjoncturelles qui n'étaient pas budgétisées. Du côté des charges, ces recettes entraînent des provisions plus importantes pour plus de CHF 4 millions, et, au niveau des ressources humaines, la proposition d'assujettir le 13e salaire de nos employés à la LPP grâce à ces recettes exceptionnelles, couplé avec du non dépensé, entraîne un coût supplémentaire de CHF 8 millions.

ANALYSE DES RECETTES FISCALES

Les comptes finissent donc avec des recettes fiscales totales supérieures de CHF 45.8 millions au budget. Non, ce n'est pas une faute de frappe, c'est bien un résultat époustouflant. Nous allons donc analyser les causes de ces écarts plus en détail, et il est important de se rappeler que nous n'avions pas inclus dans le budget d'éléments conjoncturels.

Recettes fiscales personnes physiques, personnes morales, impôt sur les chiens

L'État est chargé de traiter pour les communes les impôts sur les personnes physiques et morales. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. Ainsi, la production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. Les déclarations fiscales 2024 étant complétées en 2025, l'administration cantonale estime les recettes fiscales de l'année en tenant compte de différents paramètres.

Ceci constitue un facteur d'incertitude important, sachant que les productions des années précédentes ne sont pas finalisées, sans oublier que le pourcentage de notification impacte fortement sur la fiabilité de l'estimation.

Dans ses estimations budgétaires, l'État ne tient pas compte des impacts potentiels liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises et de leurs employés dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire, tâche complexe qu'il exécute avec circonspection. Notre estimation 2024 était ainsi de CHF 6'206'548.– supérieure à celle de l'État, soit de près 5% (2023 : CHF 9'823'000.–, +12.4% supérieure à celle de l'État).

Dans les comptes 2024, les recettes fiscales des personnes morales et physiques 2024, incluant les correctifs des années précédentes, sont finalement de 37%, soit CHF 46'138'054.– supérieures au budget (2023 : +32%, CHF +28'848'290.–).

Impôt sur les personnes morales

Pour l'impôt sur les personnes morales, nous avons un écart positif de CHF 39'925'538.– (2023 : CHF 26'592'48.–). C'est donc cet impôt qui représente la plus grande part de l'écart positif de nos recettes fiscales.

Si nous prenons tout d'abord la part liée aux correctifs des années précédentes, l'écart se monte à CHF 20'066'686.– (2023 : CHF 1.1 millions). Cet écart se rapporte principalement aux années 2022 et 2023. Si l'on va plus loin dans le raisonnement, il s'agit de la mise à jour des années fiscales 2022 et 2023. Si ces montants avaient été connus en 2022 et 2023, le résultat aux comptes de ces années-là aurait été plus élevé de 10 millions, soit un résultat de 32 millions en 2022 et de 35 millions en 2023. Le correctif provient pour 77% des sociétés de négoce, pour 11% de nouvelles entreprises dans le secteur informatique, pour 7% de l'horlogerie et pour 5% du transport maritime.

La majorité étant donc liée à la situation géopolitique qui profite à certaines entreprises et est donc conjoncturelle.

En ce qui concerne nos résultats fiscaux estimés sur l'année de taxation 2024, l'écart se monte à CHF 19'858'852.– par rapport au budget (2023 : CHF 25'527'000.–), l'État nous a expliqué que l'écart provenait pour 78% du commerce de gros, 13% des activités de transport maritime et 2% du secteur de l'industrie chimique. Ces trois secteurs expliquent donc 93% de l'écart.

Le solde est beaucoup moins concentré et il est composé d'une variété de secteurs. La majorité est donc également liée à la situation géopolitique qui profite à certaines entreprises.

Une majorité de l'écart des recettes fiscales des personnes morales reste donc liée aux conséquences de la situation économique instable qui profite à certains secteurs économiques, le reste à des résultats structurels positifs. Une chance pour Meyrin, même si, nous le rappelons, ces résultats ne sont liés qu'à une poignée d'entreprises.

Meyrin semble d'ailleurs profiter plus longtemps de l'embellie fiscale exceptionnelle. En effet, le Canton a annoncé lors de la présentation de son résultat 2024 une baisse de recettes fiscales de CHF 359 millions au niveau cantonal, et a indiqué que cette diminution était à considérer comme un retour à la normale après des pics exceptionnels en 2022 et 2023.

Impôt sur les personnes physiques (y.c. impôt à la source)

En ce qui concerne l'impôt sur les personnes physiques (y.c. impôt à la source), l'écart positif est de CHF 4'663'909.–, dont CHF 2'868'743.– concerne les correctifs des années précédentes (2023 : CHF 2'255'809.–, dont CHF -416'189.– concerne les correctifs des années précédentes). Si nous avions bien tenu compte de la hausse des contribuables dans nos estimations, le montant d'impôt estimé, calqué sur la moyenne, était trop bas.

Fonds

Au niveau du fonds de péréquation, qui est alimenté par 20% des recettes fiscales des personnes morales de l'ensemble du territoire, les recettes sont légèrement en baisse. L'écart négatif pour Meyrin est de CHF -304'343.– (2023 : positif de CHF 1'631'659.–). Le total est de CHF 3'343'445.–.

Le fonds créé en remplacement de la taxe professionnelle est de CHF 1'847'705.– supérieur au budget et se monte à CHF 24'266'587.–.

Taxe professionnelle

La fin de la taxe professionnelle a été votée pour le 31 décembre 2023. Les travaux de taxations liés aux années précédentes ont rapporté CHF 2'173'670.– en 2024, soit CHF 326'330.– de moins qu'estimé. Il se poursuit en 2025 et nous espérons clôturer tous les dossiers au 31 décembre 2025.

INVESTISSEMENTS

En 2024, nos charges d'investissements s'élèvent à CHF 17'495'114.– (2023 : CHF 19'069'168.–) et les recettes à CHF 1'181'094.– (2023 : CHF 4'692'72.–), soit CHF 16'314'020.– (2023 : CHF 14'376'441.–) d'investissements nets. Ces investissements sont bien loin des CHF 51 millions estimés au budget. Cela s'explique, d'une part par le retard pris sur Cœur de Cité en lien avec le référendum, mais également par des retards liés à des procédures sur d'autres projets comme la rénovation de l'école de Meyrin-Village, la Voie Verte et l'achat de la parcelle Caillat.

EMPRUNT

Il n'y a pas eu d'emprunt supplémentaire nécessaire en 2024. Nous avons donc un montant d'emprunt total de CHF 57'000'000.– au 31 décembre 2024 (2023 : CHF 57'000'000.–). Les investissements 2024 ont donc été entièrement autofinancés.

CONCLUSION

Nous l'avons vu, des recettes fiscales affolantes nous permettent de finir avec un résultat positif hors du commun, et ceci après deux années de résultats déjà exceptionnels. Mais il y a lieu, encore une fois, de rappeler que la majorité des écarts résultent toujours d'un effet paradoxal du contexte économique ; ils sont donc conjoncturels.

Face à ces résultats positifs impressionnants, nous avons déjà pris des mesures puisque, nous vous le rappelons, le budget 2025 a été amputé de presque CHF 10 millions de recettes fiscales structurelles. Nous avons en effet tenu compte de la baisse cantonale des impôts pour les personnes physiques. Nous avons également inclus une baisse de deux centimes communaux.

Les excédents exceptionnels 2024 sont en partie utilisés pour autofinancer nos investissements importants, soit sans emprunt supplémentaire, et ce, jusqu'à août 2026 environ.

Le Conseil administratif a également proposé d'utiliser une partie de l'excédent exceptionnel 2024 pour financer la couverture du 13e salaire pour les futurs rentes LPP de nos employés. Il est en effet indispensable de s'adapter aux autres entités publiques ayant déjà pris cette décision dans les dernières années, afin de garder et d'attirer les talents à Meyrin. C'est en effet grâce à nos collaboratrices et collaborateurs que nous pouvons mettre en œuvre nos prestations publiques. Cette adaptation permettra de mieux soutenir un des grands défis que nous avons au niveau des ressources humaines, soit le remplacement de plus de 60% du personnel dans les 5 ans à venir, sans oublier les engagements nouveaux liés à nos nouvelles infrastructures, comme les crèches.

Il est tout de même intéressant de faire un petit « flash-back », sur cette législature 2020-2025 au niveau des finances de la Ville. Nous avons débuté avec l'introduction de la RFFA (réforme fiscale des entreprises et le financement de l'AVS). On nous prédisait 8 ans de chiffres rouges au niveau fiscal, la loi cantonale a même été modifiée dans ce sens. Rien de tout cela n'est arrivé, quelle aubaine ! La COVID a perturbé notre vie pendant presque 2 ans, mais là aussi, les impacts financiers n'ont pas été négatifs. Puis une guerre aux portes de l'Europe, des prix qui s'envolent, et des recettes fiscales qui battent tous les records. Qui aurait prédit cela ? Nous espérons finalement terminer cette législature avec des finances très saines. Les résultats fiscaux 2025 sont donc très attendus. Seront-ils « un retour à la norme », comme les résultats annoncés par l'État ? La baisse fiscale de presque CHF 10 millions votée dès 2025 sera-t-elle couverte par les hausses structurelles ? Les recettes fiscales à venir permettront-elles de financer les charges de fonctionnement qui découleront des investissements à venir, et des autres évolutions budgétaires, sans hausse fiscale ? Permettront-elles une nouvelle baisse fiscale ? Les développements de la situation géopolitique à venir et leurs impacts sur l'économie devront être suivis de près, tout comme le développement de nos entreprises sur notre territoire. Sans oublier la votation à venir sur l'initiative « j'y vis j'y paye » et son contre-projet, dont le résultat pourrait bousculer nos finances communales. Ces éléments rappellent toute la difficulté d'établir des estimations fiscales.

Nous espérons que dans le futur Meyrin pourra maintenir sa très saine situation financière et ainsi continuer de garantir des prestations de qualité aux Meyrinoises et Meyrinois avec une fiscalité supportable. Nous sommes fiers de pouvoir transmettre la situation actuelle à la prochaine législature.

J'aimerais conclure en adressant tous mes remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et nos collaborateurs qui, jour après jour, par vents et marées, mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration et de nos administrés. Sans elles et sans eux, nous ne pourrions rendre des prestations de qualité à nos citoyennes et concitoyens.

Un merci particulier au service des finances pour l'établissement des comptes annuels 2024.

Nous remercions également le Conseil municipal pour son soutien et l'ensemble de la population pour sa confiance.

Nous vous proposons de renvoyer les comptes à l'étude dans les commissions organisées et agendées.

Laurent Tremblet
Conseiller administratif en charge des finances

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
1. ACTIF	**448'711'028,41**	**494'326'299,32**
10. Patrimoine financier	**197'134'397,76**	**241'354'115,92**
100. Disponibilités et placements à court terme	64'656'148,18	78'359'551,58
101. Créances	22'182'210,16	28'189'417,86
102. Placements financiers à court terme	-	25'000'000,00
104. Actifs de régularisation	9'924'266,23	8'103'243,83
106. Marchandises, fournitures et travaux en cours	120'296,11	100'253,41
107. Placements financiers	12'233'776,60	12'417'673,30
108. Immobilisations corporelles	88'017'700,48	89'183'975,94
14. Patrimoine administratif	**251'576'630,65**	**252'972'183,40**
140. Immobilisations corporelles	240'203'161,28	240'058'876,78
142. Immobilisations incorporelles	136'916,67	199'870,96
145. Participations, capital social	2'414'391,75	2'414'691,75
146. Subventions d'investissements	8'822'160,95	10'298'743,91
2. PASSIF	**448'711'028,41**	**494'326'299,32**
20. Capitaux de tiers	**86'435'504,77**	**97'498'949,73**
200. Engagements courants	6'111'964,83	6'560'797,60
201. Engagements financiers à court terme	-	5'000'000,00
204. Passifs de régularisation	13'138'454,26	21'111'947,43
205. Provisions à court terme	10'010'115,84	12'524'990,62
206. Engagements financiers à long terme	57'044'410,44	52'170'654,68
209. Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers	130'559,40	130'559,40
29. Capital propre	**362'275'523,64**	**396'827'349,59**
291. Fonds enregistrés comme capital propre	1'964'833,00	1'989'747,81
299. Excédent/découvert du bilan	360'310'690,64	394'837'601,78

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

Description	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Charges d'exploitation	**139'708'208,88**	**149'114'361**	**162'541'535,30**
30. Charges de personnel	63'614'203,77	68'359'788	76'883'363,98
31. Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25'892'402,49	26'656'422	30'970'939,51
33. Amortissements du patrimoine administratif	14'341'264,09	14'700'981	14'504'445,03
36. Charges de transfert	35'860'338,53	39'388'870	40'182'786,78
37. Subventions redistribuées	-	8'300	-
Revenus d'exploitation	**159'860'302,26**	**144'766'956**	**191'326'680,06**
40. Revenus fiscaux	142'545'712,79	126'239'670	172'051'394,32
42. Taxes	11'556'809,83	11'570'186	12'297'571,20
43. Revenus divers	163'878,26	1'000	184'682,10
46. Revenus de transfert	5'593'901,38	6'947'800	6'793'032,44
47. Subventions à redistribuer	-	8'300	-
Résultat d'exploitation	**20'152'093,38**	**-4'347'405**	**28'785'144,76**
34. Charges financières	593'855,67	1'010'759	904'719,74
44. Revenus financiers	6'070'612,43	5'900'945	6'671'400,93
Résultat financier	**5'476'756,76**	**4'890'186**	**5'766'681,19**
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**25'628'850,14**	**542'781**	**34'551'825,95**
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	**-**	**-**	**-**
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	**25'628'850,14**	**542'781**	**34'551'825,95**

*dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2024

	2023	2024
Résultat total du compte de résultats	**25'628'850,14**	**34'551'825,95**
+ Amortis. du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	14'687'479,04	14'918'467,70
+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes / bénéfices de change	-1,00	-
+ Pertes / - bénéfices réévalutation du PF	-251'543,50	-170'612,00
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-877'084,51	-5'921'630,90
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	939'326,50	1'637'031,10
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	111'349,42	20'042,70
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-459'452,81	448'832,77
+ Augmentation / - diminution des provisions	1'713'936,64	2'514'874,78
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	1'295'668,36	8'797'457,20
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	**42'788'528,29**	**56'796'289,30**
- Subventions d'investissements acquises	1'721'710,40	343'375,00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	**1'721'710,40**	**343'375,00**
- Immobilisations corporelles	-17'240'233,94	-15'165'787,08
- Immobilisations incorporelles	-30'763,67	-188'258,65
- Participations et capital social	-	-300,00
- Propres subventions d'investissements	-1'666'896,45	-1'990'605,63
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	**-18'937'894,06**	**-17'344'951,36**
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	**-17'216'183,66**	**-17'001'576,36**
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF	-11'086'995,76	-1'217'294,78
- Prêts à court terme / + remboursement prêts à court terme	-	-25'000'000,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	**-11'086'995,76**	**-26'217'294,78**
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	**-28'303'179,42**	**-43'218'871,14**
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-25'000'000,00	-
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	27'032'204,71	125'985,24
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	**2'032'204,71**	**125'985,24**
Variation des liquidités et placements à court terme	**16'517'553,58**	**13'703'403,40**

Ce solde de CHF13'703'403.40 correspond à la variation de la nature 100

MEYRIN – ÉVOLUTION 2019-2024 – QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Libellé	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Population	25'681	26'157	26'372	26'624	26'871	27'000
	462	476	215	252	247	129
	2%	2%	1%	1%	1%	0%
Places Crèches - à la journée*	362	362	362	362	366	370
	0	0	0	0	4	4
	0%	0%	0%	0%	1%	1%
Places Crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	76	76
Enfants 1P-8P	2'316	2'356	2'438	2'554	2'543	2'615
	257	40	82	116	-11	72
	12%	2%	3%	5%	-0%	3%
ETP au 31 décembre	348	369	381	392	400	415
	11	21	12	12	7	15
	3%	6%	3%	3%	2%	4%
Nombre contribuable TPC	1'996	2'158	2'182	2'287	2'315	-
	32	162	24	105	28	-
	2%	8%	1%	5%	1%	-
RECETTES	110'565'088	115'999'303	132'724'648	161'124'598	166'507'715	198'913'674
	-7'187'409	5'434'215	16'725'346	28'399'950	5'383'117	32'405'958
	-6%	5%	14%	21%	3%	19%
CHARGES	113'905'847	115'417'613	123'280'303	138'401'211	140'878'866	164'361'848
	3'210'842	1'565'766	7'808'689	15'120'909	2'477'654	23'482'982
	3%	1%	7%	12%	2%	17%
RÉSULTAT	-3'340'759	527'689	9'444'346	22'723'387	25'628'850	34'551'826
DETTES	40'000'000	40'000'000	55'000'000	55'000'000	57'000'000	57'000'000
	0	0	15'000'000	0	2'000'000	0
	0%	0%	38%	0%	4%	0%
INVESTISSEMENTS BRUTS	25'772'241	13'826'455	28'820'319	28'579'499	19'069'168	17'495'114
RECETTES	6'103'596	8'482'503	11'595'819	3'523'632	4'692'727	1'181'094
INVESTISSEMENTS NETS	19'668'645	5'343'952	17'224'501	25'055'867	14'376'441	16'314'020
Degré d'autofinancement	50,79%	262,15%	136,51%	147,73%	280,43%	303,24%
CENTIME ADDITIONNEL	44	44	44	44	44	44
Valeur du centime	1'846'898	1'663'082	2'068'043	2'606'707	2'680'643	3'231'715
Impôt PP (IBO, IS, IPC)	55'006'093	55'016'576	59'068'284	63'372'623	62'355'809	67'063'909
	-2'241'562	10'483	4'051'708	4'304'339	-1'016'814	4'708'101
	-4%	0%	7%	7%	-2%	8%
Impôt PM	26'257'415	18'159'020	31'925'607	51'322'505	55'592'481	75'131'538
	2'249'967	-8'098'395	13'766'587	19'396'898	4'269'976	19'539'057
	9%	-31%	76%	61%	8%	35%
Impôt sur les chiens				66'362	74'803	72'245
					8'440	-2'558
					13%	-3%
Taxe professionnelle	15'032'141	21'132'100	17'526'958	17'711'157	19'112'422	2'173'670
	528'282	6'099'959	-3'605'142	184'199	1'401'265	-16'938'752
	4%	41%	-17%	1%	8%	-89%
Fonds de compensation TPC						24'266'587
Subvention du Fonds Intercommunal						500'000
						24'766'587
						100%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	3'284'282	2'811'458	3'793'215	4'181'464	5'410'198	3'343'445
	4'745	-472'824	981'757	388'249	1'228'734	-2'066'753
	0%	-14%	35%	10%	29%	-38%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	8'039'372	8'383'981	8'315'218	8'398'941	9'926'036	9'731'983
	71'451	344'609	-68'763	83'723	1'527'095	-194'053
	1%	4%	-1%	1%	18%	-2%
Péréquation financière intercommunale (charges)	2'142'882	1'981'179	1'619'302	1'538'213	3'994'931	6'105'388
	-972'956	-161'703	-361'877	-81'089	2'456'718	2'110'457
	-31%	-8%	-18%	-5%	160%	53%
Compensation verticale IFD (recettes)		379'019	753'667	1'276'009	2'145'036	3'015'790
			374'648	522'342	869'027	870'755
				69%	68%	41%
Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (recettes)		760'335	822'085	793'013	1'327'973	1'245'244
			61'750	-29'072	534'960	-82'729
				-4%	67%	-6%

* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise.

IMPRESSUM

Compte rendu administratif et financier 2024 Commune de Meyrin

EDITEUR
Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE
Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION
NBmedia, Plan-les-Ouates

NATURE DU PAPIER
Image Impact FSC
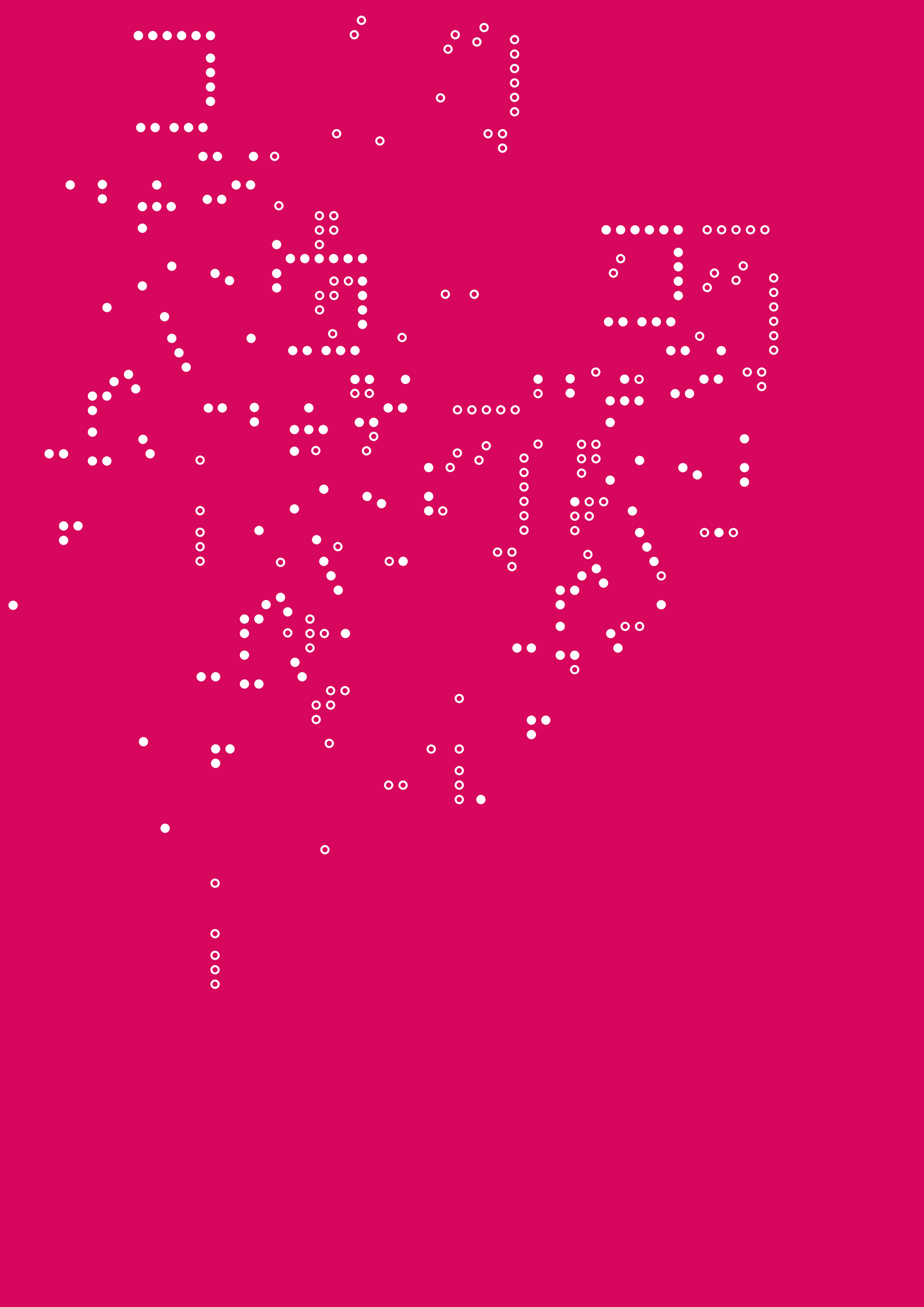
TIRAGE
40 exemplaires